



First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001

Première session de la
trente-septième législature, 2001

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de la*

National Security and Defence

Sécurité nationale et de la défense

Chair:
The Honourable COLIN KENNY

Président:
L'honorable COLIN KENNY

Monday, January 28, 2002

Le lundi 28 janvier 2002

Issue No. 10

Fascicule n° 10

Fourteenth and fifteenth meetings on:

An introductory survey of the major security and defence issues facing Canada with a view to preparing a detailed work plan for future comprehensive studies

Quatorzième et quinzième réunions concernant:

L'étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité qui touchent le Canada en vue de la préparation d'un plan de travail détaillé pour des études plus poussées

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Colin Kenny, *Chair*

The Honourable J. Michael Forrestall, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Atkins	LaPierre
Banks	Lynch-Staunton
* Carstairs, P.C.	(or Kinsella)
(or Robichaud, P.C.)	Meighen
Cordy	Wiebe
Day	

* *Ex Officio Members*

(Quorum 3)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Atkins substituted for that of the Honourable Senator Nolin (*January 22, 2002*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Président: L'honorable Colin Kenny

Vice-président: L'honorable J. Michael Forrestall

et

Les honorables sénateurs:

Atkins	LaPierre
Banks	Lynch-Staunton
* Carstairs, c.p.	(ou Kinsella)
(ou Robichaud, c.p.)	Meighen
Cordy	Wiebe
Day	

* *Membres d'office*

(Quorum 3)

Modification de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Atkins est substitué à celui de l'honorable sénateur Nolin (*le 22 janvier 2002*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, January 28, 2002

(17)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 1:12 p.m. in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Atkins, Banks, Cordy, Day, Kenny, Meighen (6).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Grant Purves, Research Officer, General (ret'd) Keith McDonald, Senior Military Adviser, Chief Warrant Officer (ret'd) Maurice Dessureault, Military Adviser, Deputy Commissioner (ret'd) Roy Berlinquette, Security Adviser.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, May 31, 2001, the committee proceeded to its introductory survey of the major security and defence issues facing Canada with a view to preparing a detailed work plan for future comprehensive studies. (*See Issue No. 1, Monday, July 18, 2001, for the full text of the Order of Reference.*)

WITNESSES:

From the Department of Foreign Affairs:

Jon Allen, Director General, North America Bureau;

Kevin O'Shea, Director, U.S. General Relations Division;

Bruce Levy, Director, U.S. Transboundary Division;

Jill Sinclair, Director General, International Security Bureau.

From the Department of National Defence:

Lieutenant-General George Macdonald, Vice Chief of the Defence Staff;

Major-General H. Cameron Ross, Director General, International Security Policy.

Mr. Allen made a statement and, with Mr. O'Shea and Mr. Levy, answered questions.

Ms Sinclair made a statement and answered questions.

Lieutenant-General Macdonald made a statement and, with Major-General Ross, answered questions.

At 2:53 p.m., the committee continued *in camera* in room 160-S.

At 3:07 p.m., the committee resumed in public.

At 4:42 p.m., the committee suspended its sitting.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 28 janvier 2002

(17)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à 13 h 12 dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Colin Kenny (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Atkins, Banks, Cordy, Day, Kenny et Meighen (6).

Aussi présents: De la Direction de la recherche de la Bibliothèque du Parlement: Grant Purves, attaché de recherche, le général (à la retraite) Keith McDonald, conseiller militaire principal; l'adjudant chef (à la retraite) Maurice Dessureault, conseiller militaire; le sous-commissaire (à la retraite) Roy Berlinquette, conseiller en sécurité.

Sont également présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 31 mai 2001, le comité poursuit l'étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité qui touchent le Canada en vue de la préparation d'un plan de travail détaillé pour des études plus poussées. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 du lundi 18 juillet 2001.*)

TÉMOINS:

Du ministère des Affaires étrangères:

Jon Allen, directeur général, Direction générale de l'Amérique du Nord;

Kevin O'Shea, directeur, Direction des relations générales avec les États-Unis;

Bruce Levy, directeur, Direction des relations transfrontalières avec les États-Unis;

Jill Sinclair, directrice générale, Direction générale de la sécurité internationale.

Du ministère de la Défense nationale:

Le lieutenant général George Macdonald, vice-chef d'état-major de la Défense;

Le major général H. Cameron Ross, directeur général, Politique de la sécurité internationale.

M. Allen fait une déclaration et, avec M. O'Shea et M. Levy, répond aux questions.

Mme Sinclair fait une déclaration et répond aux questions.

Le lieutenant-général Macdonald fait une déclaration et, avec le major général Ross, répond aux questions.

À 14 h 53, le comité poursuit ses travaux à huis clos dans la salle 160-S.

À 15 h 07, le comité reprend ses travaux en public.

À 16 h 42, le comité suspend la séance.

At 4:55 p.m., the committee resumed its sitting *in camera* in Room 160-S.

At 7:00 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, January 28, 2002

(18)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 7:06 p.m. in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Atkins, Banks, Cordy, Day, Kenny, Meighen (6).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Grant Purves, Research Officer, General (ret'd) Keith McDonald, Senior Military Adviser, Chief Warrant Officer (ret'd) Maurice Dessureault, Military Adviser, Deputy Commissioner (ret'd) Roy Berlinquette, Security Adviser.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, May 31, 2001, the committee proceeded to its introductory survey of the major security and defence issues facing Canada with a view to preparing a detailed work plan for future comprehensive studies. (*See Issue No. 1, Monday, July 18, 2001, for the full text of the Order of Reference.*)

WITNESSES:

From the Department of Foreign Affairs:

Jon Allen, Director General, North America Bureau.

From the Canada Customs and Revenue Agency:

Greg Goatbe, Director General, Program Strategy Directorate.

From Transport Canada:

Christine Nymark, Associate Assistant Deputy Minister.

From the Department of Citizenship and Immigration:

Joan Atkinson, Assistant Deputy Minister, Policy and Program Development.

From the Solicitor General Canada:

Paul Kennedy, Senior Assistant Deputy Solicitor General.

From the Royal Canadian Mounted Police:

William Lenton, Assistant Commissioner.

À 16 h 55, le comité reprend ses travaux à huis clos dans la salle 160-S.

À 19 heures, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le lundi 28 janvier 2002

(18)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à 19 h 06 dans la salle 160-S de l'édifice du Centre sous la présidence de l'honorable Colin Kenny (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Atkins, Banks, Cordy, Day, Kenny et Meighen (6).

Aussi présents: De la Direction de la recherche de la Bibliothèque du Parlement: Grant Purves, attaché de recherche; le général (à la retraite) Keith McDonald, conseiller militaire principal; l'adjudant chef (à la retraite) Maurice Dessureault, conseiller militaire; le sous-commissaire (à la retraite) Roy Berlinquette, conseiller en sécurité.

Sont également présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 31 mai 2001, le comité poursuit l'étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité qui touchent le Canada en vue de la préparation d'un plan de travail détaillé pour des études plus poussées. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 du lundi 18 juillet 2001.*)

TÉMOINS:

Du ministère des Affaires étrangères:

Jon Allen, directeur général, Direction générale de l'Amérique du Nord.

De l'Agence des douanes et du revenu du Canada:

Greg Goatbe, directeur général, Direction stratégique des programmes.

De Transports Canada:

Christine Nymark, sous-ministre adjointe déléguée.

Du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration:

Joan Atkinson, sous-ministre adjointe, Développement des politiques et programmes.

Du ministère du Solliciteur général du Canada:

Paul Kennedy, sous-solliciteur général adjoint principal.

De la Gendarmerie royale du Canada:

William Lenton, sous-commissaire.

Mr. Allen made a statement and, with Mr. Goatbe, Ms Nymark, Ms Atkinson, Mr. Kennedy and Mr. Lenton, answered questions.

At 9:45 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

M. Allen fait une déclaration et, avec M. Goatbe, Mmes Nymark et Atkinson et MM. Kennedy et Lenton, répond aux questions.

À 21 h 45, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

La greffière du comité,

Barbara Reynolds

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, January 28, 2002

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 1:12 p.m. to conduct an introductory survey of the major security and defence issues facing Canada with a view to preparing a detailed work plan for future comprehensive studies.

Senator Colin Kenny (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: The Standing Senate Committee on National Security and Defence is the first permanent Senate committee with a mandate to examine the subjects of security and defence.

We began our work last July with formal hearings in Ottawa. We received detailed briefings on defence policy and on the current capabilities and future challenges of the navy, army and airforce. In the fall, we focused on security and intelligence matters as well as on defence operations. Last November, our committee visited military bases in Esquimalt and Winnipeg to learn firsthand about the Canadian Forces. Last week, we visited military bases in Halifax and Gagetown. In addition, we have visited airports and seaports in Montreal, Vancouver and Halifax. Next week, we travel to Washington, D.C., for meetings with members of the United States Congress, administration officials and representatives from various institutes.

We have several objectives for our visit to Washington. We wish to discuss Canada's contribution to the efforts since September 11. We wish to understand the views of the U.S. Congress and administration in regard to current and future military and security issues and how Canada relates to them. We also wish to promote a better understanding of bilateral cooperation for homeland security, as well as future U.S.-Canada defence arrangements, and to examine specific issues of NATO enlargement, the missile defence system, NORAD, joint command questions, border issues and measures to combat terrorism.

Today, we have before us from the Department of Foreign Affairs Mr. Jon Allen, Mr. Kevin O'Shea and Mr. Bruce Levy.

Please proceed, Mr. Allen.

[*Translation*]

Mr. Jon Allen, Director General, North American Bureau, Department of Foreign Affairs: Thank you, Mr. Chairman, for this opportunity to discuss with you our views on Canada-U.S. relations.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 28 janvier 2002

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à 13 h 12 pour faire une étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité qui touchent le Canada en vue de la préparation d'un plan de travail détaillé pour des études plus poussées.

Le sénateur Colin Kenny (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense est le premier comité sénatorial permanent chargé d'étudier les questions de sécurité et de défense.

Nous avons amorcé nos travaux en juillet dernier avec la tenue d'audiences à Ottawa. Nous avons reçu des mémoires détaillés sur la politique de défense et sur le potentiel actuel et les défis futurs de la marine, de l'armée et de l'aviation. À l'automne, nous nous sommes concentrés sur les questions de sécurité et de renseignement ainsi que sur les opérations de défense. En novembre dernier, notre comité a visité les bases militaires d'Esquimalt et de Winnipeg pour prendre contact directement avec les Forces canadiennes. La semaine dernière, nous avons visité des bases militaires à Halifax et à Gagetown. De plus, nous avons inspecté des aéroports et des ports maritimes à Montréal, à Vancouver et à Halifax. La semaine prochaine, nous nous rendrons à Washington pour rencontrer des membres du Congrès des États-Unis, des fonctionnaires du gouvernement et des représentants de différents instituts.

Notre visite à Washington comporte plusieurs objectifs. Nous voulons discuter de la contribution canadienne aux efforts entrepris depuis le 11 septembre. Nous souhaitons comprendre les points de vue du Congrès et du gouvernement américains en ce qui concerne les enjeux militaires et sécuritaires actuels et futurs et voir où se situe le Canada par rapport à ces questions. Nous voulons également promouvoir une meilleure compréhension de la collaboration bilatérale en matière de sécurité du territoire et en ce qui concerne les futurs accords canado-américains en matière de défense; nous voulons également nous pencher sur les enjeux précis de l'élargissement de l'OTAN, du bouclier antimissile, de NORAD, du commandement unifié, des questions frontalières et des mesures antiterroristes.

Aujourd'hui, nous accueillons MM. Jon Allen, Kevin O'Shea et Bruce Levy, du ministère des Affaires étrangères.

Monsieur Allen, je vous en prie.

[*Français*]

M. Jon Allen, directeur général, Direction générale de l'Amérique du Nord, ministère des Affaires étrangères: Monsieur le président, je vous remercie de nous offrir l'occasion de vous faire part de nos commentaires concernant les relations Canada-États-Unis.

[English]

It is a pleasure for us to be here. I will talk about the border, and Ms Sinclair, Director General for the International Security Bureau, will be here later to talk about the political military side.

Honourable senators, no two countries anywhere have such a complex and mutually beneficial relationship that touches so many areas of policy, both foreign and domestic, as do Canada and the United States. For Canada, in particular, this relationship is pervasive and of paramount importance. A senior U.S. official, Mark Grossman, now the Undersecretary for Political Affairs at the U.S. Department of State, once called it an “interdomestic” relationship, both international and domestic, because so much of what happens in Canada or in the United States has an impact in the other country.

Through the NAFTA, we share the largest bilateral trading relationship in the world. We share a common stewardship of the environment through numerous treaties in the International Joint Commission. We are partners in the defence of North America through NORAD and NATO and in the defence of human rights and democracy. For Canada, this relationship exists with the world’s undisputed economic and military superpower — or as the French like to say, the “hyperpower.” For Canadians, figuring out how to manage this relationship has been and will always be a fundamental challenge.

Since September 11, our vital interests with the U.S. remain exactly the same as before; however, September 11 has put into even higher relief the issues of economic and security interdependence in North America. The issue of security and more security is at the top of the U.S. agenda, post-September 11. President Bush, his administration and Congress are totally focused on this challenge.

The President’s popularity is at stratospheric levels because, in the aftermath of September 11, he came forward with strong plans for defeating terrorism and defending America. His recent budget requests, \$48 billion in new spending on defence and \$38 billion, a doubling of their previous budget, for homeland security issues, are an indication of the administration’s priorities.

There are two dynamics that I should like to underline in regard to U.S. security issues at this time. First, the United States built its fight against al-Qaeda on the basis of a coalition of the willing, not on the traditional alliances that underpinned U.S. foreign policy in the Cold War. Allies self-select; they contribute what they can or wish to contribute. Even countries once on American blacklists can earn credit for meaningful contributions to the effort. In this dynamic, influence in Washington is more dependent upon the willingness to share burdens and risks.

[Traduction]

C’est avec plaisir que nous témoignons aujourd’hui. Je vais parler de la frontière, et Mme Sinclair, directrice générale du Bureau de la sécurité internationale, se joindra à nous plus tard pour discuter des aspects politico-militaires.

Honorables sénateurs, il n’existe nulle part ailleurs deux pays unis par une relation si complexe et mutuellement profitable qui touche à tant de questions de politiques, tant étrangère que nationale, et je parle du Canada et des États-Unis. Pour le Canada, en particulier, cette relation est omniprésente et revêt une importance capitale. Un haut fonctionnaire américain, M. Mark Grossman, aujourd’hui sous-secrétaire aux Affaires politiques pour le Département d’État américain, a déjà qualifié cette relation d’«inter-nationale», à la fois internationale et nationale, parce que tant d’événements au Canada et aux États-Unis ont une incidence sur le pays voisin.

Grâce à l’ALENA, nous jouissons de la relation commerciale bilatérale la plus importante au monde. Nous partageons l’intendance de l’environnement par l’entremise de nombreux traités au sein de la Commission mixte internationale. Nous sommes partenaires pour la défense de l’Amérique du Nord par le truchement de NORAD et de l’OTAN, et nous collaborons à la défense des droits de la personne et de la démocratie. Pour le Canada, il s’agit d’une relation que nous avons avec la puissance économique et militaire incontestée du monde — ou, comme le disent les Français, l’«hyperpuissance». Pour les Canadiens, la gestion de cette relation a toujours représenté un défi de taille.

Depuis le 11 septembre, nos intérêts vitaux par rapport aux États-Unis demeurent inchangés; toutefois, cette date fatidique a mis en lumière plus que jamais les questions d’interdépendance économique et de sécurité en Amérique du Nord. La sécurité et l’accroissement de la sécurité dominent le programme américain dans l’après-11 septembre. Le président Bush, son gouvernement et le Congrès concentrent toutes leurs énergies à ce défi.

La popularité du président atteint des sommets parce que, au lendemain du 11 septembre, il a présenté un plan vigoureux pour vaincre le terrorisme et défendre l’Amérique. Ses récentes demandes budgétaires, soit 48 milliards de dollars de nouvelles dépenses en matière de défense et 38 milliards de dollars pour la sécurité du territoire — soit le double des fonds affectés dans le budget précédent —, donnent une idée des priorités de ce gouvernement.

Il y a deux dynamiques que j’aimerais souligner au sujet des questions de sécurité aux États-Unis. Premièrement, les États-Unis ont fondé leur lutte contre al-Qaïda en fonction d’une coalition de volontaires et non des alliances traditionnelles sur lesquelles reposait la politique étrangère américaine durant la guerre froide. Les alliés décident de participer et fournissent à l’effort de guerre ce qu’ils peuvent ou ce qu’ils souhaitent. Même des pays qui figuraient auparavant sur la liste noire des Américains peuvent gagner des points au titre de leur contribution à cet effort. Dans cette dynamique, l’influence à Washington dépend davantage de la volonté de partager les efforts et les risques.

Second, for the first time, perhaps since Pearl Harbour, Americans are experiencing vulnerability. The Cold War is over, but they now feel vulnerable to a raft of new threats including the proliferation of weapons of mass destruction, global terrorism, drugs and international crime. Americans are aware that they have implacable enemies who are still able to strike at them, and thus the focus on homeland defence.

Canada has responded to the immediate challenges of the international campaign against terrorism. We will also have to think through how we react to the increased U.S. preoccupation with the defence of its homeland. Canadian action to date on the campaign against terrorism has been significant, as honourable senators are aware. The administration has been highly appreciative of this contribution to the coalition and recognizes that Canada, perhaps along with the U.K., is providing unique materiel support. For example, Canada's military contribution is amongst the highest of all the allies. Our contribution list includes our Hercules transport aircraft, Aurora patrol planes, our five warships, our special forces unit, JTF-2, and the Princess Patricia battle group that will soon deploy.

At home, the government's Ad Hoc Cabinet Committee on Public Security and Anti-Terrorism examined all aspects of our legislative framework to see if we were missing essential elements in our legislation, procedures, programs or international treaties. As honourable senators are aware, two significant omnibus bills were brought forward out of that committee.

In addition, the government strengthened its security, intelligence and border capabilities in the last budget to the tune of \$7.7 billion. Canadian cooperation with U.S. agencies in intelligence and law enforcement has been intense and productive. On this front, as you will have heard last Friday and over the weekend, Attorney General Ashcroft praised Canada for providing the information that identified two new terrorist suspects.

While all of these actions supported the campaign against terrorism, they were also in the spirit of the Canadian tradition of defending our own liberties and security. In the government's view, they represented a strong assertion of our fundamental interests and of our sovereignty.

We will be facing other policy challenges on security. The Bush administration appears determined to proceed with ballistic missile defence. The President's recent decision to withdraw from the ABM treaty, effective in June, will raise issues in Canada over the strategic arms control architecture, especially if a framework agreement is not negotiated with Russia.

As well, the Pentagon is considering its options regarding its military command structure — the unified command plan, or UCP as it has been known — that could have implications for the

Deuxièmement, pour la première fois depuis l'attaque de Pearl Harbour peut-être, les Américains se sentent vulnérables. La guerre froide est terminée, mais ils se sentent maintenant menacés par toutes sortes de nouveaux dangers, y compris la prolifération d'armes de destruction de masse, le terrorisme international, les drogues et le crime international. Les Américains savent qu'ils ont des ennemis implacables encore capables de les atteindre; c'est pourquoi ils mettent l'accent sur la défense du territoire américain.

Le Canada a réagi aux défis immédiats que posait la campagne internationale de lutte contre le terrorisme. Nous devons également déterminer comment nous réagirons à la préoccupation de plus en plus grande des Américains quant à la défense de leur territoire. Jusqu'à présent, le Canada a pris des mesures considérables dans cette campagne contre le terrorisme, comme le savent les honorables sénateurs. L'administration américaine a grandement apprécié cette contribution à la coalition et reconnaît que le Canada, comme le Royaume-Uni, fournit un appui matériel remarquable. Par exemple, la contribution militaire du Canada est l'une des plus importantes de tous les alliés. Il s'agit entre autres de notre avion de transport Hercules, des aéronefs de patrouille Aurora, de nos cinq navires de guerre, de notre unité spéciale de combat, la FOI-2, et du groupe de combat Princess Patricia qui sera bientôt déployé.

Au Canada, le comité spécial du Cabinet sur la sécurité publique et la lutte contre le terrorisme a examiné tous les aspects de notre cadre législatif pour voir s'il manquait des éléments essentiels dans nos lois, nos méthodes, nos programmes ou nos traités internationaux. Comme le savent les honorables sénateurs, ce comité a examiné deux projets de loi omnibus importants.

En outre, le gouvernement a affecté dans son dernier budget 7,7 milliards de dollars au renforcement de ses capacités au titre de la sécurité, du renseignement et de la défense de la frontière dans le dernier budget. La collaboration entre les agences canadiennes et américaines du renseignement de sécurité et d'exécution des lois a été intense et productive. À ce titre, comme vous l'avez sans doute entendu vendredi dernier et au cours de la fin de semaine, le secrétaire à la Justice Ashcroft a remercié le Canada d'avoir fourni des renseignements qui ont permis d'identifier deux nouveaux présumés terroristes.

Toutes ces mesures appuient la campagne de lutte contre le terrorisme, mais elles correspondent également à la tradition canadienne en matière de défense de nos libertés et de notre sécurité. De l'avis du gouvernement, ces mesures affirment nos intérêts fondamentaux et notre souveraineté.

Nous aurons d'autres défis à relever en matière de sécurité. L'administration Bush semble déterminée à aller de l'avant avec son projet de défense antimissile balistique. La récente décision du président de se retirer du Traité ABM à compter du mois de juin posera des problèmes au Canada en ce qui concerne l'architecture stratégique du contrôle des armements, surtout si on ne négocie pas un accord cadre avec la Russie.

En outre, le Pentagone examine les options dont il dispose quant à sa structure de commandement militaire — le Unified Command Plan, ou UCP —, ce qui pourrait avoir des

bilateral defence relationship. You may hear more on this subject this afternoon, but decisions in the U.S. are still pending.

Apart from these security issues, we will continue to engage the U.S. on our economic and trading partnership. Access to the U.S. market and U.S. capital is a fundamental requirement for the prosperity of Canada. You know the statistics. Over \$1.9 billion in goods and services flows across our border each day, every day, 365 days a year. Our exports to the U.S. constitute approximately 87 per cent of our merchandise exports and 43 per cent of our GDP. We receive 67 per cent of our foreign direct investment from the United States. For its part, the United States sends 25 per cent of all their exports to Canada. Thirty-eight states, and not just the border states as one might imagine, have Canada as their largest trading partner. Unfortunately, our trade with the United States represents only about 2 per cent of their GDP, not the 43 per cent that we have in respect of their trade.

On any given day, 97 per cent of that trade is dispute-free, but irritants remain, and those tend to be the chronic irritants, such as those related to softwood lumber, steel, wheat, and other agricultural products such as dairy. Those can have a significant impact on the Canadian economy. Moreover, with a flattening world and North American economic situation, the forces of protectionism in the U.S. are strengthened as all politics become increasingly local. Minister Pettigrew has been extremely active in his efforts to arrive at a solution on the softwood lumber issue, but it has not been easy. His consultations with the provinces and industry have been productive. The President appointed a former governor, Mark Racicot, from Montana, to assist in finding a mutually acceptable solution.

Unfortunately, we Canadians have neither the votes nor the money to play the congressional game in Congress. Instead, we work with the administration and, equally important, we make common cause with American allies who share our interests and who do have the votes and the money.

One question is whether and when the Bush administration might weigh in against the lumber coalition out of recognition that it is essentially engaged in protectionism, contrary to the free trade philosophy of the Bush administration.

Energy security also is high on the congressional agenda. On the one hand, it could tip the balance in favour of drilling in the ANWR — the Arctic National Wildlife Refuge — which we oppose. On the other hand, it could provide some important opportunities for Canadian suppliers. Canada is, of course, the largest and the most reliable supplier of energy to the United States.

On a related issue, the U.S. decision not to sign the Kyoto agreement on climate change could place economic pressure on

conséquences pour les relations bilatérales en matière de défense. On vous en dira probablement davantage sur ce sujet cet après-midi, mais les États-Unis n'ont pas encore pris de décision.

Outre ces questions de sécurité, nous continuons de négocier avec les États-Unis notre partenariat économique et commercial. La prospérité du Canada dépend de l'accès aux marchés et aux capitaux américains. Vous connaissez les statistiques. Plus de 1,9 milliard de dollars en produits et en services traversent notre frontière chaque jour, 365 jours par année. Nos exportations vers les États-Unis représentent environ 87 p. 100 de toutes nos exportations de marchandises et 43 p. 100 de notre PIB. Soixante-sept pour cent de nos investissements étrangers directs viennent des États-Unis. Les exportations des États-Unis vers le Canada représentent 25 p. 100 de toutes les exportations américaines. Trente-huit États, et pas seulement ceux qui longent la frontière comme on pourrait le croire, ont le Canada pour principal partenaire commercial. Malheureusement, nos échanges commerciaux avec les États-Unis ne représentent qu'environ 2 p. 100 du PIB de ce pays et non 43 p. 100 comme c'est le cas au Canada.

Dans l'ensemble, 97 p. 100 de ces échanges commerciaux ne font pas l'objet de différends, mais des irritants demeurent et ils ont tendance à être chroniques, comme ceux concernant le bois d'oeuvre, l'acier, le blé, et d'autres produits agricoles comme les produits laitiers. Ces irritants peuvent avoir d'importantes répercussions sur l'économie canadienne. De plus, compte tenu d'un nivellement du monde et de la situation économique en Amérique du Nord, les forces protectionnistes aux États-Unis se trouvent renforcées au fur et à mesure que l'ensemble de la politique devient de plus en plus local. Le ministre Pettigrew a tâché vigoureusement de trouver une solution au problème du bois d'oeuvre, mais cela n'a pas été facile. Ses consultations avec les provinces et l'industrie ont porté fruit. Le président américain a nommé un ancien gouverneur, Mark Racicot, du Montana, afin qu'il aide à trouver une solution mutuellement acceptable.

Malheureusement, nous, les Canadiens n'avons ni les voix ni l'argent pour jouer le jeu du Congrès. Nous travaillons plutôt avec l'administration et, ce qui est tout aussi important, nous faisons cause commune avec nos alliés américains qui partagent nos intérêts et qui ont les voix et l'argent.

On se demande si et quand l'administration Bush pourra intervenir contre la coalition du bois d'oeuvre en reconnaissant qu'elle se livre essentiellement à du protectionnisme, contrairement à la philosophie de libre-échange de l'administration Bush.

La sécurité énergétique fait également partie des grandes priorités du Congrès. D'un côté, cela pourrait faire pencher la balance en faveur du forage dans la Réserve faunique nationale de l'Arctique, ce à quoi nous nous opposons. De l'autre côté, cela pourrait fournir d'importants débouchés pour les fournisseurs canadiens. Le Canada est bien entendu le plus grand fournisseur d'énergie aux États-Unis et le plus fiable.

Sur une question connexe, la décision des États-Unis de ne pas signer l'accord de Kyoto sur le changement climatique pourrait

Canada as we contemplate our own decision of whether or not to ratify.

September 11 also highlighted more than ever a key dimension of our economic relations with the U.S. — the border. Almost immediately after September 11, based on erroneous media reports, many Americans suspected that at least some of the terrorists had penetrated the U.S. through Canada. Enormous attention was suddenly focused on border security. The border essentially shut down. We quickly realized that heavy-handed and ill-thought-out security initiatives could cripple key Canadian industries, with downstream consequences for investment and, of course, for jobs.

We were fortunate when President Bush asked Pennsylvania Governor Tom Ridge to be his new Director of Homeland Security. Governor Ridge is well known to Canadians. From Pennsylvania, he understood the economic relationship with Canada and the realities of the border. He had led trade missions to Ontario and to Quebec as a governor. He and Deputy Prime Minister Manley signed the Smart Border Declaration and a 30-point action plan in December and are committed to seeing it implemented before June.

Today, the administration and, increasingly, Congress acknowledge that the terrorist threat did not originate from the porous northern border. Officials in Washington and, increasingly, the media recognize that Canada's actions to strengthen the border allow for creative approaches to ensure smoother cross-border trade.

In conclusion, I think we can agree that, as always, we have a full and challenging agenda with our American brethren, but our stock in Washington right now is high. The President and the Prime Minister have a strong personal relationship, allowing for quick access on tough issues. Foreign Minister Graham will be meeting Colin Powell and forging their relationship in the not-too-distant future. Given the stakes involved, the management of the relationship will remain a high priority for all Canadians.

Senator Day: Are we still in the reaction stage to the September 11 terrorist attacks on the United States, or are we beginning to see a new order in the manner in which international matters will be policed and influence brought to bear on different countries? Are we seeing the end of the cooperation of the United Nations and more groupings based on people wanting commercial access to another country, particularly the United States, with the Americans saying "You are either with us on this issue or you will not trade with us"? Would you react to that?

exercer des pressions économiques sur le Canada au moment où de notre côté nous devons décider s'il y a lieu de le ratifier ou non.

Les événements du 11 septembre ont également fait ressortir plus que jamais une dimension clé de nos relations économiques avec les États-Unis — la frontière. Presque immédiatement après les événements du 11 septembre, selon des rapports erronés de la part des médias, de nombreux Américains ont soupçonné qu'au moins certains des terroristes avaient pénétré aux États-Unis via le Canada. Toute l'attention s'est soudainement concentrée sur la sécurité à la frontière. On s'est trouvé à ni plus ni moins fermer la frontière. Nous nous sommes rapidement rendu compte que des initiatives de sécurité maladroites et mal conçues pouvaient paralyser les industries clés du Canada sans compter les conséquences en aval pour ce qui est de l'investissement et, bien entendu, des emplois.

Heureusement pour nous, le président Bush a demandé au gouverneur de la Pennsylvanie, Tom Ridge, de devenir son nouveau directeur de la Sécurité du territoire américain. Les Canadiens connaissent bien le gouverneur Ridge. En tant que gouverneur de la Pennsylvanie, il comprenait la relation économique qui existait avec le Canada et les réalités de la frontière. Il a dirigé des missions commerciales en Ontario et au Québec lorsqu'il était gouverneur. En décembre, il a signé, avec le vice-premier ministre Manley, la déclaration pour la création d'une frontière intelligente et un plan d'action en 30 points. Ils se sont engagés à en assurer la mise en oeuvre avant juin.

Aujourd'hui, l'administration et, de plus en plus, le Congrès reconnaissent que la menace terroriste ne provenait pas de la frontière poreuse du Nord. Les hauts fonctionnaires de Washington et, de plus en plus, les médias reconnaissent que les mesures prises par le Canada pour renforcer la frontière permettent d'adapter des méthodes innovatrices pour assurer un commerce transfrontalier plus fluide.

En conclusion, je crois que nous pouvons convenir que, comme toujours, nous avons un programme chargé et stimulant avec nos frères américains mais à l'heure actuelle, nous avons la cote à Washington. Le président et le premier ministre ont des liens personnels solides, ce qui permet un accès rapide en ce qui concerne les questions difficiles. Le ministre des Affaires étrangères, M. Graham, rencontrera Colin Powell avec qui il nouera bientôt des relations. Compte tenu des questions qui sont en jeu, la gestion de ces relations demeurera une grande priorité pour l'ensemble des Canadiens.

Le sénateur Day: Sommes-nous toujours en train de réagir aux attaques terroristes du 11 septembre contre les États-Unis, ou commençons-nous à constater un nouvel ordre dans la façon dont les affaires internationales seront contrôlées et une influence sera exercée sur différents pays? Sommes-nous en train d'assister à la fin de la coopération des Nations Unies et à un plus grand nombre de regroupements de gens qui veulent un accès commercial à un autre pays, en particulier les États-Unis, les Américains partant du principe que pour faire commerce avec eux, il faut se ranger de leur côté. Pouvez-vous nous indiquer ce que vous en pensez?

Mr. Allen: I would make several points. We are still in the process, in some ways, of reacting to September 11. The activities that our various agencies — CIC, CCRA, Solicitor General — are engaged in with respect to their cooperation and work with U.S. agencies is ongoing and will continue for some time. Generally speaking, in international fora, the terrorism agenda is very high and very active. Whether it is the OAS, the G8 in Kananaskis, or in NATO, there will be a continuing focus on terrorism and on the means to combat it.

In terms of whether this represents a watershed and a turning away from the United Nations, I think it does not. Currently in Afghanistan, both the United Nations and allied forces are operating. Koffi Annan and Deputy Prime Minister Manley were in Kabul over the weekend. They were, in a sense, acting in concert to try to address the problems in Afghanistan. The United Nations is taking the lead on humanitarian food relief. The force lead by the British, and in some cases the Americans, will be providing security.

We are in a balance, and that is probably healthy right now. I do not think one should in any way tie what we did on the border, or what we did in December in the budget, to gaining access to American on the economic front, for example. The government avoids linkages. We are not saying to the Americans, “We have done this for you, so what will you do for us on softwood lumber?” We did what we did because it protected Canada and North America. Much of what was negotiated in the action plan was to beef up facilitation at the border to ensure that we do not get caught in a similar situation in the future. We will have to fight the softwood lumber, dairy and other issues separately.

Having said that, we are in good standing in the United States because we have stepped up to the plate, and I do not think that hurts when we are in discussions with the Americans or when the Prime Minister is talking to the President.

Senator Day: Do you get the sense that issues such as softwood lumber and the dumping of salmon in the United States by Chile, which is affecting the East Coast fish farming industry, are more difficult to resolve because of the September 11 terrorist act and the reaction and the mood within the United States?

Mr. Allen: I wish I could say that the focus on terrorism has made what we could call the protectionists in the United States forget about that and turn their minds elsewhere. However, I do not think it has. I think that the economic downturn has caused Americans to continue to pay great attention to their markets, to their goods and to protecting what they consider to be their economic interests.

M. Allen: J’aurais plusieurs remarques à faire à ce sujet. Nous sommes toujours en train de réagir aux événements du 11 septembre d’une certaine façon. Les activités entreprises par nos divers organismes — CIC, l’ADRC, le solliciteur général — dans le cadre de leur coopération et de leurs travaux avec les organismes américains sont en cours et se poursuivront pendant un certain temps. Dans l’ensemble, dans les tribunes internationales, la priorité est accordée à la lutte contre le terrorisme. Qu’il s’agisse de l’OEA, du G-8 à Kananaskis ou de l’OTAN, on continuera à mettre l’accent sur le terrorisme et sur les moyens à prendre pour le combattre.

Quant à savoir si cela représente un tournant et une façon de se détourner des Nations Unies, je ne le crois pas. À l’heure actuelle, tant les Nations Unies que les forces alliées se trouvent en Afghanistan. Koffi Annan et le vice-premier ministre Manley étaient à Kaboul au cours de la fin de semaine. Ils se trouvaient dans un certain sens à agir de concert pour tâcher de régler les problèmes qui existent en Afghanistan. Les Nations Unies prennent la direction du secours humanitaire et de l’aide alimentaire. La force dirigée par les Britanniques et, dans certains cas, par les Américains, assurera la sécurité.

Nous nous trouvons dans une situation équilibrée et c’est probablement une bonne chose à l’heure actuelle. Je ne crois pas qu’il faudrait d’aucune façon lier les mesures prises à la frontière ou les mesures prévues par le budget de décembre pour obtenir accès aux Américains sur le plan économique, par exemple. Le gouvernement évite de faire ce genre de liens. Nous ne disons pas aux Américains: «Nous avons fait ceci pour vous, alors que ferez-vous pour nous dans la question du bois d’oeuvre?» Nous avons fait ce que nous avons fait parce que cela a permis de protéger le Canada et l’Amérique du Nord. Une grande partie des mesures négociées dans le plan d’action était destinée à faciliter davantage les choses à la frontière pour s’assurer de ne pas nous retrouver dans une situation semblable à l’avenir. En ce qui concerne la question du bois d’oeuvre, des produits laitiers et autres, nous devons en débattre séparément.

Cela dit, nous sommes bien considérés par les États-Unis parce que nous avons répondu à l’appel, et je ne crois pas que cela nous nuise lorsque nous discutons avec les Américains ou lorsque le premier ministre s’entretient avec le président.

Le sénateur Day: Avez-vous l’impression que les questions comme celles du bois d’oeuvre et le dumping du saumon aux États-Unis par le Chili, situation qui touche l’industrie de la pisciculture de la côte Est, sont plus difficiles à régler par suite des attentats du 11 septembre et en raison de la réaction des États-Unis et du climat qui y règne?

M. Allen: J’aimerais pouvoir dire que l’accent mis sur le terrorisme a détourné l’attention de ceux que nous appelons les protectionnistes aux États-Unis de ce genre de questions. Cependant, je ne crois pas que ce soit le cas. Je crois que le ralentissement économique a incité les Américains à continuer à s’intéresser de près à leurs marchés, à leurs marchandises et à la protection de ce qu’ils considèrent être leurs intérêts économiques.

That is not to say that in good economic times, during the nine years of economic growth we saw in the United States, we did not have trade disputes, but the issues get even more difficult when there is a recession in the United States.

Senator Day: Are there two moods running at the same time in the United States? Are you detecting a mood of isolation from the point of view of their own industry and, at the same time, a desire to reach out from the point of view of international terrorism in order to protect their homeland by stopping this activity wherever it might be happening?

Mr. Allen: There is certainly a vulnerability and a desire to take care of the homeland. As I said, there is a continuing desire to protect their markets on the one hand. On the other hand, the United States was criticized for being isolationist and unilateralist when the new administration came into power. There were perhaps some signs of that, but there were also signs that they had begun to engage on other files.

Many would argue that September 11 has demonstrated to the United States that they cannot operate alone in the world. They have looked to their allies to assist them and a number, including Canada, have stepped up to the plate. There is a bit of the yin and the yang on that one issue.

Senator Day: I am detecting two moods. When will the mood develop in the United States administration to patch up irritants with good friends rather than allowing them to fester in order that we can get on with life?

Mr. Allen: I do not think that will happen. From their point of view, those irritants are as much the fault of their allies as they are of the local industry. There are many in America who allege that we are dumping softwood lumber, and they will continue to do that until we finally settle the case. I do not think we will ever get to a point where the Americans will say, "Thank you so much for all your efforts; we will put aside these two or three disputes."

It is such a complex system. There are so many players in the U.S. — Congress, each individual congressman, their constituencies, their interests. They are playing on one set of files while the administration is playing on a whole other sets of files. We have to deal one on one with the facts of our trade disputes and our other disputes, marshalling our resources and finding our allies. We will probably not be able to call in these other chits.

Mr. Kevin O'Shea, Director, U.S. General Relations Division, Department of Foreign Affairs: The United States administration definitely came out with a very strong trade liberalization agenda, and they have used it post-September 11 to argue that trade liberalization is part of the contribution to economic security. As Mr. Allen has said, power is so diffuse in the United States that even if the administration wanted to solve each one of these disputes, it may not have in its power the ability

Cela ne veut pas dire qu'au cours des neuf années de croissance économique que nous avons observées aux États-Unis, nous n'avons pas eu de différends commerciaux avec eux, mais les problèmes s'aggravent davantage lorsqu'il y a une récession aux États-Unis.

Le sénateur Day: Y a-t-il deux climats qui règnent simultanément aux États-Unis? Décelez-vous un climat qui incite leur propre industrie à s'isoler et parallèlement un désir de se tourner vers d'autres pays pour combattre le terrorisme international et protéger leur territoire en mettant fin à cette activité peu importe où elle se produit?

M. Allen: Il existe assurément une certaine vulnérabilité et un désir de protéger le territoire américain. Comme je l'ai dit, les États-Unis continuent d'une part à vouloir protéger leurs marchés. D'autre part, on a critiqué les États-Unis de faire preuve d'isolationnisme et d'unilatéralisme au moment où la nouvelle administration est arrivée au pouvoir. Il y a peut-être eu certaines indications en ce sens, mais on a constaté aussi des indications selon lesquelles ils avaient commencé à engager le dialogue sur d'autres dossiers.

Nombre de gens diront que les événements du 11 septembre ont prouvé aux États-Unis qu'ils ne pouvaient pas faire cavalier seul. Ils se sont tournés vers leurs alliés pour obtenir leur aide et nombre de pays, comme le Canada, ont acquiescé à cette demande. À cet égard il existe un rapport Yin Yang.

Le sénateur Day: Je décèle deux climats. Quand l'administration américaine décidera-t-elle de faire disparaître les irritants qui l'opposent à ses bons amis une fois pour toutes pour que l'on aille de l'avant plutôt que simplement laisser les choses s'envenimer?

M. Allen: Je ne pense pas que ça se produira. Aux yeux des Américains, leurs alliés sont tout aussi responsables de ces irritants que l'industrie locale. Nombre d'Américains soutiennent que nous procédons au dumping du bois d'oeuvre sur le marché américain, et ils continueront de le dire tant que cette affaire n'aura pas été réglée. Je ne pense pas que nous verrons le jour où les Américains diront: «Merci de tous les efforts que vous avez déployés; nous oublierons ces quelques différends maintenant».

Le système est fort complexe. Il y a un très grand nombre d'intervenants aux États-Unis — le Congrès, chaque membre du Congrès, leurs divisions électorales, et les groupes d'intérêts. Ils ont une liste de priorités alors que l'administration a une liste complètement différente. Nous devons discuter directement avec les intéressés des conflits commerciaux, connaissant tous les faits, nous devons organiser nos ressources et nous trouver des alliés. Nous ne pourrions pas demander de faveur simplement parce que nous les avons appuyés.

M. Kevin O'Shea, directeur, Direction des relations générales avec les États-Unis, ministère des Affaires étrangères: L'administration américaine a préparé une très longue liste de priorités au chapitre de la libéralisation des échanges commerciaux, et elle s'en est servie après le 11 septembre pour soutenir que la libéralisation des échanges contribue à la sécurité économique. Comme M. Allen l'a signalé, le pouvoir est tellement éparpillé aux États-Unis que même si l'administration

to do so. The recent vote on the trade promotion authority was 215 to 214, I believe. Who knows what deal was cut to get some of those votes. There is always this type of trading going on in the United States system between very powerful congressmen and senators. Even if the administration had the will to resolve all these issues, there is no certainty that it could, and I think that is what we are seeing on softwood lumber. The Prime Minister has made the issue very clear to President Bush. He is very aware of it, but they are dealing with a very powerful lumber coalition which, in many ways, is calling the shots on this matter.

Senator Day: Do you see the mood of vulnerability in the United States and, therefore, an isolationist attitude exacerbating the problem and reducing the opportunity for a settlement of the softwood lumber issue, for example?

Mr. O'Shea: Before September 11, the U.S. administration was in many ways very much focused on the hemisphere and Mexico. September 11 has shown how important a partner Canada is to the United States. That will be a factor in the desire of the administration to solve some of these issues. How it can solve them is another question.

Senator Day: I hope you are right.

Senator Meighen: I was encouraged by your statement, Mr. Allen, that Canada is appreciated for what it has done. I do not quarrel with that. However, I wonder how deep it runs, given your remarks about the diffuse power base in the United States. I imagine we will get a taste of it when we meet with people in Congress. Could you expand a bit on that and, in particular, give me some indication of how aware the American people are of what we have done, or what we have not done.

You stated the fairly widespread feeling that was prevalent in the immediate period after the attacks of a porous border to their north with all these dreadful people pouring through. There was the impression that we let anyone who wants to come in come in, and that they just skip across the border. Many people were concerned about that.

I am not asking for empirical evidence that people are not so concerned; however, upon what do you base your encouraging remarks? Are they based on a detailed assessment or a feeling? I have the feeling that it is better than it was.

I would offer an editorial comment that there is still a body of opinion out there that if they could seal the border, both north and south, they would be were off.

Mr. Allen: First, the United States is a big place. There are many views in Congress; some of them are informed, some of them are less so.

voulait régler chacun de ces différends, elle ne serait peut-être pas en mesure de le faire. Si je ne me trompe, le vote pris récemment pour l'autorisation de la procédure accélérée de promotion commerciale était de 215 à 214. Qui sait ce qu'on a promis pour obtenir certains de ces votes. Ce genre de négociation se déroule sans cesse aux États-Unis, entre des membres du Congrès et des sénateurs fort puissants. Même si l'administration avait la volonté de régler tous ces problèmes, elle ne le pourrait peut-être pas, et je crois que c'est justement ce qui se passe dans le dossier du bois d'oeuvre. Le premier ministre a parlé clairement du problème avec le président Bush. Il est parfaitement conscient de la situation, mais il existe une coalition du bois d'oeuvre fort puissante qui, à plusieurs égards, fait la pluie et le beau temps.

Le sénateur Day: Croyez-vous que le climat de vulnérabilité qu'on retrouve aux États-Unis et, partant, l'attitude isolationniste qui s'y manifeste empirent le problème et réduisent les chances de règlement du différend sur le bois d'oeuvre?

M. O'Shea: Avant le 11 septembre, l'administration américaine concentrait à plusieurs égards toute son attention sur l'hémisphère et sur le Mexique. Le 11 septembre a montré aux États-Unis à quel point le Canada est un partenaire important. Cela aura un impact sur le désir de l'administration de régler certains de ces problèmes. Comment les régler, ça c'est une autre question.

Le sénateur Day: J'espère que vous avez raison.

Le sénateur Meighen: Je suis encouragé par le fait que vous avez dit, monsieur Allen, que l'on apprécie les efforts déployés par le Canada. Je ne dis pas que je ne suis pas d'accord avec ce que vous avez dit. Cependant, je me demande dans quelle mesure cela est vrai compte tenu des commentaires que vous avez faits sur le nombre d'intervenants qui, aux États-Unis, détiennent le pouvoir. Je suppose qu'on le saura un peu mieux quand nous rencontrerons les représentants du Congrès américain. Pouvez-vous nous en dire un peu plus long sur la question? J'aimerais tout particulièrement que vous me disiez dans quelle mesure les Américains sont conscients de ce que le Canada a fait ou n'a pas fait.

Vous avez dit qu'immédiatement après les attaques, les Américains avaient généralement l'impression que leur frontière nord était poreuse avec toutes ces personnes redoutables qui la traversaient. Ils avaient l'impression que nous laissons passer tous ceux qui veulent entrer et qu'il leur est très facile de traverser la frontière. Bon nombre de gens étaient inquiets à ce sujet.

Je ne demande pas de preuves concrètes établissant le contraire, cependant, sur quoi fondez-vous vos observations encourageantes? Se fondent-elles sur une évaluation détaillée ou sur une impression? J'ai l'impression que c'est mieux que c'était.

Je dirais qu'il y a toujours des gens qui pensent que s'ils pouvaient fermer la frontière, tant au nord qu'au sud, ce serait mieux.

M. Allen: Tout d'abord, les États-Unis sont un grand pays. Les points de vue divergent au Congrès; certains membres du Congrès sont bien informés, d'autres le sont moins.

How aware are the Americans of what we have done? We have given you a small package of material. Much of that package represents our efforts post-September 11 to ensure that Americans know what has been done. Not only has this material been handed to every member of Congress and every major media outlet, whether print or otherwise, but we are continually bombarding both Congress and the media with evidence of the contribution of Canada.

We had a number of ministers in the States right after September 11, lead by the Prime Minister and followed by then Foreign Minister Manley and virtually every other cabinet minister. Commissioner Zaccardelli and Mr. Alcock have been there. They were all part of the effort to explain the level of cooperation to those Americans who were not already aware, or to reinforce it with others.

A September 12 report in *The Boston Globe* suggested that two Canadians somehow came by ferry. CNN broadcasted that story to millions of Americans; it did a lot of damage. It has taken not only our efforts but also meetings by Minister Manley with Hillary Clinton and a number of senators to explain the reality.

When I suggest that our activities are appreciated, I am really talking about the administration. I am talking about Colin Powell, Secretary Rumsfeld, Secretary of Transportation Norman Mineta and Attorney General Ashcroft. Mr. Ashcroft recently sent Minister MacAulay a gift, on the basis of the friendship they have developed. A whole set of new, intense relationships have developed post-September 11.

Do most Americans or most members of Congress know what we have done? I would say not.

I have served in Mexico. Do most Americans understand the importance of Mexico to trade, to the economy or to the tourism industry? Absolutely not. Americans know only the threat of Mexico in drugs, illegal migration and pollution. They do not know the good side about Mexico; nor do they know the good side about Canada.

Generally speaking, from my experience after three years in the United States, they pay attention to threats. They pay attention to China. Russia is off the radar screen; China is the new threat. Korea is a threat, as is the Middle East. Americans do not pay attention to the grade-A student. They pay more attention to Colombia than to Canada because Colombia is a problem for them.

We are their best friend and ally. It is disheartening for us, but the Prime Minister's characterization that we are a family, as opposed to something else, is true. Your brother and sister do not always give you the credit you deserve.

Jusqu'à quel point les Américains sont-ils conscients de ce que nous avons fait? Nous vous avons remis une petite trousse d'information. Une bonne partie de cette trousse d'information représente les efforts que nous avons faits à la suite des attentats du 11 septembre pour nous assurer que les Américains sachent ce qui a été fait. Non seulement cette trousse d'information a été remise à tous les membres du Congrès et à tous les grands médias, les médias écrits et les autres, mais nous ne cessons de bombarder le Congrès et les médias avec des preuves de la contribution du Canada.

Un certain nombre de ministres se sont rendus aux États-Unis immédiatement après le 11 septembre, en commençant par le premier ministre qui a été suivi par M. Manley, alors ministre des Affaires étrangères, et pratiquement tous les autres ministres du Cabinet. Le commissaire Zaccardelli et M. Alcock y sont également allés. Ils se sont tous efforcés d'expliquer le niveau de coopération aux Américains qui n'étaient pas déjà au courant, ou d'en parler davantage à ceux qui l'étaient.

Dans un article du journal *The Boston Globe* qui est paru le 12 septembre, on laissait entendre que deux Canadiens étaient venus par traversier. CNN a diffusé cette information à des millions d'Américains; cela a fait beaucoup de tort. Il a fallu beaucoup d'efforts non seulement de notre part, mais aussi des réunions entre le ministre Manley et Hillary Clinton et un certain nombre de sénateurs pour expliquer la réalité.

Lorsque je dis que nos activités sont appréciées, je parle en fait de l'administration. Je parle de Colin Powell, du secrétaire Rumsfeld, du secrétaire aux Transports Norman Mineta et du secrétaire à la Justice Ashcroft. M. Ashcroft a envoyé un cadeau récemment au ministre MacAulay, en témoignage de leur nouvelle amitié récente. Une toute nouvelle série de relations intenses s'est établie après les événements du 11 septembre.

La plupart des Américains ou la plupart des membres du Congrès savent-ils ce que nous avons fait? Je dirais que non.

J'ai été affecté au Mexique. Est-ce que la plupart des Américains comprennent l'importance du Mexique pour le commerce, pour l'économie ou pour l'industrie du tourisme? Absolument pas. Les Américains ne connaissent que la menace du Mexique pour ce qui est des drogues, de la migration illégale et de la pollution. Ils ne connaissent pas les aspects positifs du Mexique; ils ne connaissent pas non plus les aspects positifs du Canada.

De façon générale, d'après mon expérience après trois ans aux États-Unis, ils se préoccupent des menaces. Ils se préoccupent de la Chine. La Russie n'est plus dans la mire; la Chine est la nouvelle menace. La Corée est une menace tout comme le Moyen-Orient. Les Américains ne se préoccupent pas d'un étudiant premier de classe. Ils se préoccupent davantage de la Colombie que du Canada car la Colombie est un problème pour eux.

Nous sommes leur meilleur ami et leur allié. C'est décourageant pour nous, mais lorsque le premier ministre dit que nous sommes une famille plus que toute autre chose, il a raison. Nos frères et soeurs ne nous accordent pas toujours le crédit qu'on mérite.

Senator Meighen: You stated that we have set aside \$7.7 billion for border security. I think I can say without fear of contradiction that this committee, in its travels — and I realize that it is early days — has received the impression from people in CCRA and in ports across the country that although \$7.7 billion may have been set aside they have not seen any money, nor do they know where the money is going. Some of the material to which you alluded may contain that information.

I am as guilty as some of the people this committee talks to — I do not know where the \$7.7 billion is going either. I am terrified that I will be asked about this in Washington. Would you please elaborate for me?

Mr. Allen: You will have an opportunity this evening to speak to representatives from CCRA, CIC and some assistant deputy ministers. They have a pretty good handle on how much money they are getting and where they are hoping it will go.

For example, \$600 million will go for infrastructure on the border. Significant amounts of money will be spent on airport security. Certainly, there will be a significant amount of money for control officers abroad so that we can try to deal with the threat where it is most effective, outside of North America, certainly not on the 49th parallel.

Only about \$1.2 billion of the \$7.7 billion is border-related. Much of the other money is for CSIS, the RCMP, areas not necessarily related to the border but areas that will contribute to our security and, perhaps, to cross-border security.

Perhaps the money has not filtered down yet. It may take some time. My understanding is that it is real money. We are beginning, for example, with this 30-point action plan to implement some of the new pilot projects on NEXUS, examining ideas like clearance away from the border and getting our immigration people out to Delhi and to Hong Kong to work with their American counterparts.

Senator Meighen: Is there not an expansion of Americans stationed in Canada?

How would that work? There would have to be an agreement between both countries; correct?

Mr. Allen: If you are referring to new enforcement personnel at the embassy, that already exists. Of course, the Canadian embassy in Washington has RCMP personnel.

Senator Meighen: My understanding is that it was for airports and ports of entry.

Mr. Allen: Pardon me. As you know, there are U.S. Customs and Immigration officials at certain air preclearance locations. Ottawa is a good example. There is talk about land preclearance and how that might work. There is a variety of possibilities, including reverse inspections — putting Canadians on the

Le sénateur Meighen: Vous avez dit que nous avions réservé 7,7 milliards de dollars pour la sécurité à la frontière. Je pense que je peux dire sans crainte de vous contredire que notre comité, lors de ses déplacements — et je me rends compte qu'il est encore très tôt — a eu l'impression lorsqu'il a rencontré les représentants de l'ACDR et des ports partout au pays que même si 7,7 milliards de dollars ont été réservés, ils n'ont pas encore vu cet argent, et ils ne savent pas non plus où ira cet argent. Les documents auxquels vous avez fait allusion contiennent peut-être cette information.

Je suis aussi coupable que certaines personnes avec lesquelles le comité s'est entretenu, en ce sens que je ne sais pas moi non plus à quoi seront consacrés ces 7,7 milliards de dollars. Je suis terrorisé à l'idée que l'on m'interrogera là-dessus à Washington. Auriez-vous l'obligeance de m'éclairer?

M. Allen: Vous aurez l'occasion ce soir de vous entretenir avec des représentants de l'ADRC et de CIC et avec des sous-ministres adjoints. Ils ont une assez bonne idée du montant d'argent qu'ils obtiennent et de ce à quoi ils espèrent qu'il sera consacré.

Par exemple, 600 millions de dollars seront affectés à l'infrastructure à la frontière. Des sommes importantes seront consacrées à la sécurité aéroportuaire. Il est certain qu'une somme importante sera consacrée à des contrôleurs à l'étranger, pour que nous puissions affronter la menace là où nous pouvons le faire le plus efficacement, à l'extérieur de l'Amérique du Nord, et certainement pas le long du 49^e parallèle.

Sur les 7,7 milliards de dollars, seulement 1,2 milliard de dollars environ sont liés à la frontière. Le reste ira en grande partie au SCRS, à la GRC, à des domaines qui ne sont pas nécessairement liés à la frontière, mais qui contribueront à renforcer notre sécurité et peut-être la sécurité transfrontalière.

Peut-être que les destinataires n'ont pas encore reçu l'argent. Cela prendra peut-être un certain temps. Mais je crois comprendre qu'il s'agit vraiment d'argent neuf. Nous commençons par exemple par ce plan d'action en 30 points pour mettre en oeuvre certains nouveaux projets pilotes dans le cadre du projet NEXUS, et nous examinons des idées comme le dédouanement loin de la frontière et l'envoi d'agents de l'immigration à Delhi et à Hong Kong pour travailler avec leurs homologues américains.

Le sénateur Meighen: Le nombre d'Américains en poste au Canada n'a-t-il pas augmenté?

Comment cela fonctionne-t-il? Il faut qu'il y ait une entente entre les deux pays, n'est-ce pas?

M. Allen: Si vous faites allusion au nouveau personnel d'exécution à l'ambassade, cela existe déjà. Bien sûr, la GRC a des représentants à l'ambassade canadienne à Washington.

Le sénateur Meighen: Je croyais que c'était pour les aéroports et les points d'entrée.

M. Allen: Excusez-moi. Comme vous le savez, il y a des agents des services américains des douanes et de l'immigration en certains endroits où l'on fait le prédédouanement des voyageurs aériens. Ottawa en est un bon exemple. Il est question de faire la même chose pour les voyageurs terrestres. Quant à savoir quelle

American side and Americans on the Canadian side. That might happen in Detroit-Windsor. We are also looking at joint facilities.

Senator Meighen: Do we have a view of that?

Mr. Allen: We are in the midst of exploring that. We are doing modelling to see where something like that might work. We are doing a fair bit of legal analysis to understand the Charter implications, among other legal implications, of having Americans on Canadian soil. The Americans are doing the same thing.

Our understanding is that the issue is not guns but the carrying out of powers. These issues are in the process of being examined. They are complex; they touch sensitive nerves. We are trying to do all of our homework before we decide which way to go.

Mr. O'Shea: It is part of the 30-point action plan in terms of the Smart Border Declaration.

Incidentally, in the document we are handing out, there is a paragraph on the \$7.7 billion over five years. It shows some of the areas where that money will be spent. Part of the problem related to the \$7.7 billion, is that the government is gearing up to get that money, and each department has to put it in after the budget.

Senator Meighen: I understand. It does not come immediately.

Mr. Bruce Levy, Director, U.S. Transboundary Division, Department of Foreign Affairs: It is not just a question of gearing up but of doing it right. The money has been identified, in principle, for departments, but on a fairly general basis at this point. We have unprecedented attention to the border and to security issues right now. That unprecedented attention, however, brings significant and warranted pressure to do it right. As Mr. Allen mentioned, there are many options, from measures that could be taken immediately on the border, to moving the border away from the border, to using biometrics, which is using facial recognition and fingerprints, for example, to identify people as they come in and out of Canada or the U.S. However, none of these things yet comes with a 100 per cent endorsement.

Having just returned from a meeting in the United States last week with U.S. Customs and Immigration personnel and their Canadian counterparts, it has become evident to me that there are no simple, obvious answers to these questions.

With respect to these funds for which people before you and others have been pressing for some years — September 11 was a

forme cela prendrait, il y a diverses possibilités, notamment le fait de poster des Canadiens du côté américain et des Américains du côté canadien de la frontière. Cela pourrait se faire à Detroit-Windsor. Nous envisageons aussi des installations conjointes.

Le sénateur Meighen: Avons-nous un point de vue là-dessus?

M. Allen: Nous sommes en train d'examiner la question. Nous élaborons des modèles pour voir où cela pourrait se faire. Nous scrutons à la loupe les conséquences juridiques pour bien comprendre les répercussions du point de vue de la Charte, entre autres, de la présence d'Américains en sol canadien. Les Américains en font autant.

Il semble que ce ne soit pas les fusils qui posent un problème, mais plutôt l'exercice de l'autorité. Ces questions sont à l'étude. Elles sont complexes et elles touchent des cordes sensibles. Nous essayons d'étudier la question à fond avant de décider de la voie à suivre.

M. O'Shea: Cela fait partie du plan d'action en 30 points dans la foulée de la déclaration sur la frontière intelligente.

Soit dit en passant, dans le document que nous distribuons, il y a un paragraphe sur la somme de 7,7 milliards de dollars sur cinq ans. On y donne quelques précisions sur les dépenses qui seront faites à même cette somme. Le problème tient en partie au fait que le gouvernement prend les mesures voulues pour obtenir cette somme de 7,7 milliards de dollars, tandis que chaque ministère doit l'inscrire après le budget.

Le sénateur Meighen: Je comprends. L'argent n'arrive pas tout de suite.

M. Bruce Levy, directeur, Direction des relations transfrontalières avec les États-Unis, ministère des Affaires étrangères: Ce n'est pas seulement une question de préparation, il faut faire les choses comme il faut. En principe, l'argent a été attribué aux ministères, mais de façon assez générale pour l'instant. À l'heure actuelle, nous accordons une attention sans précédent aux questions relatives à la frontière et à la sécurité. Cette attention sans précédent s'accompagne de pressions importantes et légitimes pour que l'on fasse les choses comme il faut. Comme M. Allen l'a dit, il y a de nombreuses options; certaines mesures pourraient être prises immédiatement à la frontière, mais on envisage aussi d'éloigner la frontière de la frontière, pour ainsi dire, et d'utiliser la biométrie, c'est-à-dire la reconnaissance faciale et des empreintes digitales, par exemple, pour identifier les gens lorsqu'ils entrent ou sortent du Canada ou des États-Unis. Toutefois, rien de tout cela n'est encore approuvé à 100 p. 100.

De retour récent d'une réunion tenue aux États-Unis la semaine dernière entre le personnel du Département des douanes et de l'immigration des États-Unis et leurs homologues canadiens, il me semble clair qu'il n'existe pas de réponse simple et évidente à ces questions.

Quant aux fonds réclamés depuis de nombreuses années par des gens qui ont comparu devant votre comité et d'autres — le

tragedy but also represents a opportunity — officials want to be sure, as do ministers, that they do it right.

Mr. Allen: With respect to the \$600 million for infrastructure, for example, we want to ensure that a bridge we build on the Canadian side will be joined with a highway on the American side. The Department of Transport in the U.S. was meeting in Windsor last week while its counterparts were meeting in Fort Lauderdale. As Mr. Levy said, we are in an effort to ensure that we maximize the benefits of the expenditure of this money.

Senator Meighen: In the Maritimes last week we heard a great deal about unmanned borders and the fact that we rely on the American technology to tell us when someone has crossed the border during unstaffed hours. Obviously, they feel that they are carrying the ball on that. I imagine we will hear more about it.

Mr. Allen: I am from Manitoba. Senator Dorgan used a red traffic cone to make a point about the border. We must be realistic. The Americans have spent a huge amount of money to seal their southern border, but somewhere between 6 million and 11 million illegal immigrants are currently in the United States.

Sealing our borders, or even putting 20 people at Emerson, will not solve our problem. We will solve it by working cooperatively on intelligence, on law enforcement and on preventing terrorists from coming into North America. It is a matter of determining low risk and high risk. You let low-risk people come through and you focus attention on those who cause you concern.

Senator Banks: Mr. Levy, what constitutes the transboundary matters with which you deal? Everything we talk about is a transboundary matter. Can you put a circle around it?

Mr. Levy: Sometimes we think it is everything we talk about.

Senator Banks: They all bump into each other, do they not?

Mr. Levy: They do. One of the challenges we face is trying to keep some of the issues my division is responsible for on the radar — issues which are important regionally, if not always nationally — at a time when certainly the U.S. focus, and the Canadian focus to an extent, is overwhelmingly on the border-security issue. One half of our division deals with energy, natural resources and environmental issues. Under that are the IJC, bulk water, the ANWR question, energy policy generally, natural gas and fisheries on the border side. The other half of our division deals with the border itself, that is, crossing the border.

11 septembre était bien sûr une tragédie mais constitue également une occasion — les fonctionnaires veulent s'assurer, tout comme les ministres, que le travail se fasse correctement.

M. Allen: Quant aux 600 millions de dollars consacrés à l'infrastructure, par exemple, nous voulons nous assurer que si on construit un pont du côté canadien, il va mener à une autoroute du côté américain. La semaine dernière, le département des transports des États-Unis a tenu une réunion à Windsor tandis que ses homologues se réunissaient à Fort Lauderdale. Comme M. Levy l'a dit, nous voulons optimiser les avantages qu'on peut tirer de telles dépenses.

Le sénateur Meighen: Dans les Maritimes la semaine passée, on a beaucoup parlé de ces bureaux de douane sans personnel et du fait qu'on dépend de la technologie américaine pour savoir si quelqu'un a traversé la frontière quand il n'y a pas de personnel au bureau de douane. Il est évident que les Américains ont l'impression qu'ils assument toutes les responsabilités à ce sujet et j'imagine que nous en entendrons davantage là-dessus.

M. Allen: Je viens du Manitoba. Le sénateur Dorgan, pour faire valoir son point de vue sur la question de la frontière, a parlé des balises de déviation. Il faut être réaliste. Les Américains ont dépensé beaucoup d'argent pour rendre la frontière sud plus hermétique, mais il y a quand même entre 6 millions et 11 millions d'immigrants illégaux qui se trouvent aux États-Unis à présent.

Ce n'est pas en rendant nos frontières plus hermétiques ou en affectant 20 agents à Emerson qu'on va régler notre problème. C'est en travaillant dans un esprit de collaboration pour faire avancer les dossiers relatifs aux renseignements, à la répression et à la lutte pour empêcher l'entrée des terroristes en Amérique du Nord qu'on va régler le problème. Il s'agit de déterminer si une personne constitue un faible risque ou bien un risque élevé. Vous laissez entrer ceux qui sont à faible risque et vous surveillez de plus près ceux qui vous préoccupent.

Le sénateur Banks: Monsieur Levy, quelles sont les questions transfrontalières au juste: tout est lié à la question transfrontalière. Pourriez-vous être plus précis?

M. Levy: Parfois, nous avons l'impression que cette question touche à tout.

Le sénateur Banks: Les questions sont toutes interreliées, n'est-ce pas?

M. Levy: Effectivement. L'un des défis auxquels nous faisons face consiste à garder à l'avant-plan certaines questions qui relèvent de ma division — lesquelles sont importantes sur le plan régional, sinon sur le plan national — à un moment où les États-Unis et, jusqu'à un certain point, les Canadiens, se concentrent sur la question de la sécurité à la frontière. La moitié de notre division s'occupe de questions relatives à l'énergie, aux ressources naturelles et à l'environnement. Cela comprend la CMI, l'eau en vrac, la Réserve faunique nationale de l'Arctique, la politique énergétique dans son ensemble, le gaz naturel ainsi que les pêcheries de ce côté de la frontière. L'autre moitié de la division s'occupe de la frontière elle-même, c'est-à-dire, le passage à la frontière.

Senator Banks: Do you mean the operation of the border?

Mr. Levy: Yes. That has been institutionalized over the years, prior to September 11, through a number of fora, including the Shared Border Accord, which is an institution of the two customs agencies. The immigration agencies work together under what is called the "Border Vision" exercise. There is also the Cross Border Crime Forum, which involves the Solicitor General and the Attorneys General. That is how we are divided.

Senator Banks: Do you also deal with the Boundary Waters Treaty Act?

Mr. Levy: Largely through the IJC, yes.

Senator Banks: When we ask an American, "Who is your biggest trading partner," often the response is "Japan." However, we say that we are their largest trading partner. You told us that Canada constitutes for 2 per cent of their exports.

Mr. Allen: We constitute two per cent of their GDP and 25 per cent of their exports.

Senator Banks: Are we their biggest trading partner? Is that in one direction, or is 25 per cent of their exports and 2 per cent of their GDP a two-way street?

Mr. Allen: Yes it is a two-way street.

Senator Banks: We are their biggest trading partner on both sides of the street?

Mr. Allen: Yes.

Senator Banks: I would hate to yell that out loudly in Washington and have someone say, "Let me tell you the truth."

Mr. Allen: They have 300 million people, and it reflects the fact that their economy, unlike ours, does not depend on exports. Their economy is virtually self-generating. That is part of the reason that when their trade deficit goes up, they make some noises, but they are not that concerned because that is not what generates most of the jobs in the U.S.

An interesting statistic is that more trade goes on across the Ambassador Bridge and the tunnel at Detroit, those two transfer points, than all the trade between the United States and Japan. Not only are we the largest, we are by far the largest. You are absolutely right. They would probably say that Mexico is their second largest trading partner. This goes back to what goes across that bridge.

Senator Banks: Every Canadian knows that.

Mr. O'Shea: Along those lines, while I was posted in New York I attended seminar on U.S. trade. The only country that was not mentioned during that seminar in terms of the importance of trading partners, was Canada. Incidentally, Henry Kissinger was in attendance.

Le sénateur Banks: Voulez-vous dire le fonctionnement de ce passage à la frontière?

M. Levy: Oui. Les modalités de passage avaient été fixées au fil des années, avant le 11 septembre, par le biais de divers instruments, y compris l'Accord sur la frontière commune, négocié par les deux agences de douanes. Les organismes d'immigration travaillent de concert dans le cadre de ce qu'on appelle la Vision de la gestion de la frontière. Il existe également un forum sur la criminalité transfrontalière, auquel participe le solliciteur général ainsi que les procureurs généraux. Voilà la répartition de nos responsabilités.

Le sénateur Banks: Est-ce que la Loi du Traité des eaux limitrophes internationales relève de votre compétence également?

M. Levy: Oui, surtout par l'entremise de la CMI.

Le sénateur Banks: Lorsqu'on demande à un Américain: «Qui est votre partenaire commercial le plus important», la réponse est souvent: «le Japon». Cependant, nous disons que c'est nous le plus grand partenaire commercial. Vous avez dit que le Canada représente 2 p. 100 de leurs exportations.

M. Allen: Nous représentons 2 p. 100 de leur PIB et 25 p. 100 de leurs exportations.

Le sénateur Banks: Sommes-nous effectivement le partenaire commercial le plus important? S'agit-il d'une rue à sens unique ou est-ce que ces 25 p. 100 d'exportations et ces 2 p. 100 du PIB constituent une rue à double sens?

M. Allen: Oui, ça va dans les deux sens.

Le sénateur Banks: Nous sommes leur partenaire commercial le plus important dans les deux sens?

M. Allen: Oui.

Le sénateur Banks: Je n'aimerais pas dire cela tout haut à Washington, car quelqu'un dirait: «Laissez-moi vous dire la vérité».

M. Allen: Ils comptent 300 millions d'habitants, et leur économie, à la différence de la nôtre, ne dépend pas des exportations. Leur économie est presque autonome. Cela explique en partie pourquoi ils se plaignent si leur déficit commercial augmente, mais ils n'en sont pas très inquiets, puisque ce n'est pas cela qui crée la plupart des emplois aux États-Unis.

Il est intéressant de noter que les échanges commerciaux qui se font par le pont Ambassador et le tunnel à Detroit, ces deux points de transfert, sont plus importants que tout le commerce entre les États-Unis et le Japon. Nous sommes le partenaire commercial non seulement le plus important, mais de loin le plus important. Vous avez tout à fait raison. Les Américains diraient probablement que c'est le Mexique qui est leur deuxième partenaire commercial. C'est par ce pont que les échanges commerciaux se font.

Le sénateur Banks: Tous les Canadiens le savent.

M. O'Shea: Dans le même ordre d'idées, lorsque j'ai été affecté à New York, j'ai assisté à un colloque sur le commerce avec les États-Unis. Le seul pays qu'on n'a pas mentionné à cette séance, lorsqu'on parlait de l'importance des partenaires commerciaux, c'était le Canada. En passant, Henry Kissinger y était.

Most Americans do not realize that Canadians buy more American goods than Mexico and Japan combined. Moreover, Canada is a larger market for U.S. goods than all 50 members of the EU combined. In addition to what Mr. Allen mentioned, they are totally unaware of that fact.

Mr. Levy: To complete this, we will chime in and ask your U.S. counterparts where most of their energy exports come from.

Senator Banks: I know we sell them more oil than Saudi Arabia. However, that has not been the case for very long.

You mentioned the question of overseas intelligence. You talked about it in terms of immigration, sending people abroad so that we have a better idea of what is happening. Canada has been absent since the last war, at least in terms of any foreign intelligence-gathering capability, whether it is covert or information gathered by commercial attaches who report back to their embassies. We do not have any spies, to put it more simply. Practically every other country in the world does, including those who spy on us. We have heard from a number of security people that it would not be a bad idea if Canada had some covert foreign intelligence-gathering capability, including, it has been suggested, in the United States. What is your view of that, Mr. Allen?

Mr. Allen: I can honestly say that I am not the expert in that field.

Senator Banks: I know, but would it be useful to you?

Mr. Allen: Even if we went there, I doubt we would have any agents in the United States. I think I am right in saying that.

Senator Banks: Do you think that the United States has agents in Canada?

Mr. Allen: I do not know.

Senator Banks: If we did it right, nor would they.

Mr. Allen: I think we would have a problem doing it right. I think the Israelis tried that, and they have somebody in jail in the United States that they have been trying to get out, even though they are pretty good at it.

We foreign service officers like to think that we are intelligence gatherers, and we certainly do a lot of intelligence gathering, but it is overt not covert. My colleagues may want to jump in on this one, but I will pass on it.

Let me say just one thing. Having spent four years in Washington, the problem was not getting information; the problem was that there was too much information. In some ways, it is a problem with the United States. September 11 was a fairly

La plupart des Américains ne se rendent pas compte que les Canadiens achètent plus de produits américains que les Mexicains et les Japonais pris ensemble. En fait, le marché canadien reçoit plus de produits américains que les 50 membres de l'Union européenne. Outre ce que M. Allen a mentionné, les Américains l'ignorent complètement.

M. Levy: Pour ajouter un dernier mot, nous dirons qu'il faudrait demander à vos homologues américains d'où vient le gros de leurs importations énergétiques.

Le sénateur Banks: Je sais que nous leur vendons plus de pétrole que l'Arabie saoudite. Mais cela n'est plus le cas depuis très longtemps.

Vous avez parlé des services de renseignements à l'étranger. Vous en avez parlé dans le contexte de l'immigration, et vous avez dit qu'il faudrait avoir des gens à l'étranger pour avoir une meilleure idée de ce qui se passe. Le Canada a arrêté de faire cela après la dernière guerre, au moins en ce qui concerne la capacité d'obtenir des renseignements à l'étranger, que ce soit des informations secrètes ou des renseignements obtenus par des attachés commerciaux qui font rapport à leurs ambassades. En termes simples, nous n'avons pas d'espions. Presque tous les autres pays en ont, y compris ceux qui font de l'espionnage chez nous. Un certain nombre de responsables de la sécurité nous ont déjà dit que ce serait pas une mauvaise idée de créer une capacité de faire de la collecte d'informations à l'étranger, y compris, selon certains, aux États-Unis. Que pensez-vous de cela, monsieur Allen?

M. Allen: Je peux dire en toute franchise que je ne suis pas expert dans ce domaine-là.

Le sénateur Banks: Je le sais, mais est-ce que cela pourrait vous aider?

M. Allen: Même si on décidait de faire cela, je doute que l'on décide de mettre des agents aux États-Unis. Je crois avoir raison en disant cela.

Le sénateur Banks: Croyez-vous que les États-Unis ont des agents au Canada?

M. Allen: Je ne sais pas.

Le sénateur Banks: Si nous nous organisions bien, ils n'en auraient pas non plus.

M. Allen: Je crois qu'il nous serait difficile de bien nous organiser pour cela. Israël aurait essayé de le faire, et un de leurs agents est en prison aux États-Unis et Israël fait des efforts pour le faire réfléchir, même si ce pays s'y connaît en espionnage.

Nous, les agents du service extérieur, avons tendance à penser que nous faisons de la collecte de d'informations, et nous en faisons beaucoup, mais nous travaillons de façon ouverte et non secrète. Mes collègues voudront peut-être intervenir sur cette question, mais je n'ai pas de réponse à vous donner.

Je voudrais dire une chose seulement. D'après mon expérience de quatre ans à Washington, j'ai constaté que le problème n'était pas la collecte d'informations; c'était plutôt qu'il y avait trop d'informations. À certains égards, les États-Unis ont ce

colossal intelligence failure, and not one from a lack of information.

Senator Banks: It appears as though it was a lack of processing available information.

Mr. Allen: Yes. I do not know whether it would be of great benefit to us or whether we need it to advance our interests.

Mr. O'Shea: The only thing I have heard that might be of benefit to Canada would be the ability to contribute to a larger pool of intelligence information. If we had a foreign intelligence agency that was gathering information, it could add to the greater pool of knowledge that is largely dependent now on American, British or French sources. We cannot contribute to that pool because we do not have a foreign intelligence service. It would be seen as a contribution to an overall Western security system.

Senator Banks: Are you comfortable now with the Canadian capacity to process information that we either obtain for ourselves or receive from others? We used to be good at that, during the beginnings of the Cold War.

Mr. Allen: I could not say.

Senator Banks: I will ask that question of specific people tonight, then.

What is your view, Mr. Allen, concerning the treatment of prisoners by the United States? What is your advice to us regarding an approach to that? We will be raising the question. Canadian soldiers may be taking prisoners if the Princess Patricia's find themselves in that situation. It is impossible to send troops into an armed conflict and tell them not to take any prisoners; that is not the right message.

Everyone knows that there is a question of whether we will adhere to the Geneva Convention. Secretary of the State Powell raised that question today. What is your view, and how should we deal with that?

Mr. Allen: It is not completely clear what is happening in the United States, but certainly Vice-President Cheney and Secretary of Defense Rumsfeld were clear that they want these prisoners not to be designated as prisoners of war under the Geneva Convention but as unlawful combatants. Whether Secretary of the State Powell has taken a different position is not clear. It is my understanding that Secretary of the State Powell may be taking the same position the Canadian government would take, that whether these people are prisoners of war under the Geneva Convention is to be determined on a case-by-case basis, that they are entitled to have a tribunal make that determination.

Senator Banks: That is what I understand his position to be.

Mr. Allen: Again, I am not acting as a lawyer in the department right now, so it is not easy for me to say what the Canadian government's position is on this. However, I think that is where we would stand; namely, that they are entitled to a determination under the convention.

problème-là. Le 11 septembre a été un échec plutôt colossal sur le plan du renseignement, mais il ne s'agissait pas d'un manque d'information.

Le sénateur Banks: Il s'agissait semble-t-il, d'une incapacité à analyser les renseignements disponibles.

M. Allen: Oui. Je ne sais pas si cela nous serait très utile ou si nous en avons besoin pour promouvoir nos intérêts.

M. O'Shea: D'après ce que j'ai entendu, le seul avantage pour le Canada serait la possibilité de contribuer à un plus grand fonds de renseignements secrets. Si nous avions un organisme du renseignement à l'étranger qui ferait la collecte d'informations, il pourrait contribuer à accroître la masse de données qui, à l'heure actuelle, provient en grande partie de source américaine, britannique ou française. Nous ne pouvons pas y contribuer parce que nous n'avons pas d'organisme du renseignement à l'étranger. Un tel organisme serait perçu comme un apport au système global de sécurité occidentale.

Le sénateur Banks: Êtes-vous satisfait de la capacité du Canada d'analyser les renseignements que nous obtenons nous-mêmes ou que nous recevons d'autres pays? C'était un de nos atouts au début de la Guerre froide.

M. Allen: Je ne saurais dire.

Le sénateur Banks: Alors, je poserais cette question à certains de nos témoins ce soir.

Monsieur Allen, que pensez-vous du traitement accordé aux prisonniers par les Américains? Quel conseil pourriez-vous nous donner sur la façon de faire? Nous avons l'intention de soulever la question. Il se pourrait que les soldats du régiment Princess Patricia capturent des prisonniers. Il est impossible de déployer des troupes dans un conflit armé en leur disant de ne pas capturer de prisonniers — ce n'est pas le bon message à envoyer.

Il s'agit de savoir, tout le monde sait, si nous allons respecter la Convention de Genève. Le secrétaire d'État Powell a soulevé cette question aujourd'hui. Qu'en pensez-vous, et que devrions-nous faire?

M. Allen: La position des États-Unis n'est pas très claire mais le vice-président Cheney et le secrétaire de la Défense Rumsfeld ont dit clairement qu'ils ne veulent pas que l'on qualifie ces prisonniers de prisonniers de guerre en vertu de la Convention de Genève mais plutôt de combattants illégaux. On ne sait pas au juste si M. Powell a adopté une position différente. J'ai cru comprendre que M. Powell pourrait adopter la même position que le gouvernement canadien, c'est-à-dire que la décision visant à établir s'il s'agit de prisonniers de guerre en vertu de la Convention de Genève doit être prise dans chaque cas individuel, et que ces personnes ont le droit de faire trancher leur cas par un tribunal.

Le sénateur Banks: C'est la façon dont j'interprète sa position.

M. Allen: Je répète, je n'agis pas en qualité d'avocat du ministère à l'heure actuelle, il n'est pas facile pour moi de vous exposer la position du gouvernement canadien à cet égard. Cependant, j'estime que notre position serait la suivante: ces personnes ont droit à une décision rendue en vertu de la Convention.

The questions to ask are the following: On what basis are the Americans making a determination that they do not have to put these people before a tribunal? What is the basis under international law? That is not entirely clear. Some of these people may well be al-Qaeda and terrorists, but some of them may have been Taliban combatants.

Senator Banks: They may have been defending, as they saw fit, their country from attack.

Mr. Allen: I do not know all of the facts nor all of the prisoners in Guantanamo Bay or in Afghanistan. However, if some of them are not al-Qaeda, then it is not clear on what basis that determination can be made. However, there may be facts that I am not aware of. The International Committee of the Red Cross has been there. They have done a report, and we will have to wait and see how it plays out. It puts our forces in a difficult situation.

Senator Banks: It would today.

You mentioned the recent identification of two terrorists by our intelligence people. Defense Secretary Rumsfeld suggested that that has been of great assistance to the American security effort. To the extent that you can, would you tell us that story chronologically? Was the fact that they existed and the fact that they were Canadians identified by the American intelligence services, or did we say, “We found two terrorists for you”? Which of those scenarios occurred?

Mr. Allen: To be honest, I do not know. However, I understand they were under surveillance in Canada. Certainly, our intelligence forces were aware of them. I cannot say whether we were initially made aware of them by the Americans, or whether we were aware of them and advised the Americans, who then put the video and the individuals together.

Senator Cordy: My first question concerns the relationship between Canada and the United States. Mr. Allen, you portrayed it very well when you said that it is almost a domestic-international relationship that we have. Certainly, since September 11, the U.S. is preoccupied with homeland defence, and Canada has shown great support in the campaign against terrorism.

I have noticed concerns in the media by a few who are afraid that we will lose our independence, in terms of what we will do in this campaign against terrorism, and that we will just follow the lead of the U.S., almost getting caught up in a snowball effect.

Mr. Allen: I understand why people are concerned. Simply put, it is because the U.S. has made it a huge priority, because we have joined in the campaign against terrorism and because, in defending Canada and in protecting our own security, we are inevitably also protecting North America. Having seen how the Smart Border Declaration and the 30-point action plan were developed, for example, I personally feel that we have in no sense or in any way given up our sovereignty. That was an action plan put together in Canada, by Canadians, and taken to the

Il faut poser les questions suivantes: Quels sont les motifs invoqués par les Américains pour justifier le non-recours à un tribunal? Quels sont les motifs dans le cadre du droit international? La situation n'est pas tout à fait claire. Certains de ces prisonniers pourraient être des membres d'al-Qaïda ou des terroristes, mais certains pourraient être des combattants talibans.

Le sénateur Banks: Il se peut qu'ils défendaient, comme ils se jugeaient bon, leur pays contre des attaques.

M. Allen: Je ne suis pas au courant de tous les faits ou du statut des prisonniers détenus à Guantanamo ou en Afghanistan. Cependant, si certains des prisonniers ne sont pas membres d'al-Qaïda, les motifs pour justifier cette décision ne sont pas clairs. J'ignore peut-être certains faits. Le Comité international de la Croix-Rouge s'est rendu sur les lieux. Il a préparé un rapport, et il va nous falloir attendre pour voir comment la situation évolue. Cela met nos militaires dans une situation embarrassante.

Le sénateur Banks: Tout à fait.

Vous avez mentionné que nos services de renseignement ont récemment identifié deux terroristes. Le secrétaire de la Défense, M. Rumsfeld, a laissé entendre que cela a été fort utile aux efforts américains en matière de sécurité. Dans la mesure du possible, pourriez-vous nous raconter cette histoire du début à la fin? Est-ce que les services du renseignement américains ont découvert leur existence et le fait qu'ils étaient des Canadiens, où est-ce nos services de renseignement ont dit aux services Américains, «Nous avons trouvé deux terroristes pour vous»? Qu'est-ce qui est arrivé?

M. Allen: Honnêtement, je ne sais pas. Cependant, il paraît qu'ils étaient sous surveillance au Canada. Il est certain que nos agents du renseignement étaient au courant de leur présence. Je ne peux pas vous dire si les Américains nous ont signalé leur présence en premier, ou si, étant au courant de leur présence nous avons averti les Américains, qui ont ensuite fait le lien entre la vidéo et les individus.

Le sénateur Cordy: Ma première question porte sur les relations entre le Canada et les États-Unis. Monsieur Allen, vous avez très bien décrit la réalité quand vous avez dit que nos deux pays ont une relation presque inter-nationale. Il ne fait aucun doute que, depuis le 11 septembre, les États-Unis se préoccupent de la sécurité du territoire et que le Canada a prêté un concours efficace à la campagne contre le terrorisme.

Je constate que les médias font état des inquiétudes, exprimées par un petit nombre de personnes qui craignent que le Canada ne perde son indépendance, dans cette campagne contre le terrorisme, disant qu'il va simplement suivre l'initiative des États-Unis, victime pour ainsi dire d'un effet boule de neige.

M. Allen: Je comprends pourquoi les gens sont inquiets. Essentiellement, c'est parce que les États-Unis en ont fait une priorité absolue, parce que nous nous sommes associés à la campagne contre le terrorisme et parce que, tout en défendant le Canada et en renforçant notre propre sécurité, nous protégeons ainsi inévitablement l'Amérique du Nord. Après avoir vu la façon dont la Déclaration sur la frontière intelligente et le plan d'action en 30 points ont été élaborés, par exemple, je crois personnellement que nous n'avons en aucune façon compromis

Americans. As I said before, it reflects a sincere effort to ensure that there is facilitation and that our economic security is protected, while assuring the Americans and ourselves that the security equation has been taken care of.

There was a sense of vulnerability in the U.S. There is no question that the work of the Ad Hoc Cabinet Committee on Public Security and Anti-Terrorism was essential to get the security equation down pat. It provided assurances to the Americans. However, at the same time, it did things that we had been trying to do in Canada for a long time.

In the past, we ratified international terrorist conventions that had been on the books while there were more important things happening. We now have more money for the RCMP. The RCMP had been looking for more money for quite a while. As well, we will be beefing up immigration. There was a tightening of immigration laws in ways that many Canadians and the government thought probably should have happened a while ago. However, there was, perhaps, a focus elsewhere.

In my opinion, and I think in the government's view, nothing in what happened post-September 11 detracts from our sovereignty. We took decisions in our own interests that in fact enhanced our sovereignty.

I think what we are seeing is a confluence of events. For example, we are serving in Afghanistan under U.S. command. We have engaged in discussion on the border. The dollar is at a low point. If you want, you can put all of this together and say that we are losing our sovereignty. However, if you examine each event independently, the connection is not there. While I understand it, it does not concern me and I do not think it concerns the government broadly.

Senator Cordy: After September 11, Canadians also felt vulnerable. It is good to have you clarify that in fact we are taking made-in-Canada initiatives.

My second question concerns the anti-ballistic missiles to which you made reference in your opening comments. We get the sense that Mr. Bush is very intent on a missile defence system. I have not heard details of it, but one knows that this is his intent. I would say that the American public after September 11 is now more supportive of his intent than they may have been previously. This would also involve the abandonment of the ABM treaty. What is Canada's position on the missile defence system?

Mr. Allen: There are those who argued that September 11 proved that we did not necessarily need a ballistic missile defence shield because the threat did not come from anti-ballistic missiles; rather, it came from individuals flying planes. There are others in

notre souveraineté. Ce plan d'action a été élaboré au Canada par des Canadiens, pour ensuite être présenté aux Américains. Comme je l'ai dit plus tôt, ce plan s'inspire d'une volonté sincère de faciliter et de protéger notre sécurité économique, tout en assurant aux Américains et aux Canadiens que les mesures de sécurité nécessaires sont prises.

Les Américains se sentaient un peu vulnérables. Il ne fait aucun doute que la création du Comité spécial du Cabinet sur la sécurité publique et la lutte contre le terrorisme a été essentielle pour nous permettre de comprendre nos besoins en matière de sécurité. Cela a rassuré les Américains. En outre, cependant, ce comité a accompli des choses qu'on essayait d'accomplir au Canada depuis longtemps.

Par le passé, nous avons ratifié des conventions internationales concernant le terrorisme qui avaient déjà été adoptées pendant que des choses plus importantes se passaient. Nous avons maintenant plus de fonds pour la Gendarmerie royale, qui les attendait depuis assez longtemps. On va aussi prévoir des dispositions plus restrictives en ce qui concerne l'immigration. On a resserré les lois sur l'immigration d'une façon que bon nombre de Canadiens, ainsi que le gouvernement, estimaient qu'elles auraient dû l'être auparavant. Cependant, nous avons peut-être d'autres priorités à l'époque.

À mon avis, et je crois que c'est l'avis du gouvernement aussi, nos actions à la suite du 11 septembre n'ont en rien compromis notre souveraineté. Nos décisions étaient fondées sur nos propres intérêts, et notre souveraineté s'en est donc trouvée renforcée.

Je pense que nous sommes témoins d'une convergence d'événements. Par exemple, nos troupes sont sous le commandement américain en Afghanistan; nous avons amorcé un débat sur la frontière; le cours du dollar est très faible. Si on veut, on peut grouper tous ces éléments pour dire que nous perdons notre souveraineté. Cependant, si on examine chaque événement de façon indépendante, on constatera qu'il n'y a pas de lien entre eux. Je comprends cette inquiétude, mais je ne m'en préoccupe pas et je ne pense pas que le gouvernement en général s'en préoccupe.

Le sénateur Cordy: Les Canadiens se sentaient vulnérables aussi, suite aux événements du 11 septembre. Je suis contente de vous entendre dire que nous adoptons en fait des initiatives élaborées au Canada.

Ma deuxième question porte sur les missiles antimissiles balistiques à laquelle vous avez fait référence dans vos observations préliminaires. On a l'impression de M. Bush est très résolu dans son projet de système de défense antimissile. Je n'en connais pas les détails, mais on sait qu'il y tient. Je dirais que, depuis le 11 septembre, la population américaine l'appuie plus massivement qu'elle ne l'appuyait peut-être auparavant. Ce système de défense exigerait également l'abandon du traité ABM. Quelle est la position du Canada sur le système de défense antimissile?

M. Allen: Certains ont fait valoir que le 11 septembre a prouvé que nous n'avions pas nécessairement besoin d'un système de défense contre les missiles balistiques car la menace n'est pas venue des missiles anti-balistiques mais plutôt de personnes

the United States who argued that the threat is a suitcase bomb or a cruise missile. There are many ways that one could get to the United States. Many predicted bioterrorism long before the anthrax scare post-September 11.

On the other hand, the Bush administration takes the following position: We could and should defend against all of those possibilities, but that does not mean we should not defend against ballistic missiles. They are concerned again with rogue states, whether Iraq or North Korea. They also have a concern that these states could threaten the U.S. in its discussions with others.

I do not think it is for Canada to make a decision about whether the United States is right or wrong or whether the missile defence system is expensive or will work. Clearly, that is their decision. Our concern as a country is that there is a basic strategic architecture, that there is a rule of law and that this strategic architecture falls within some semblance of order.

The reason that ballistic missile defence causes a problem is that it was prohibited under the ABM treaty. The Americans have withdrawn. Our position would be that the Americans should continue to negotiate with the Russians, as they have, on reductions in total arsenals and on creating a new strategic framework that would give some stability in the area of arms control and disarmament. We have not taken a position on whether we will participate. Frankly, the Americans are in the testing phase. At one point they were testing only a land-based option. They are now testing a sea-based option and a space-based option, something that would hit missiles just as they took off, or a laser on a plane that would attack missiles in the air.

In many ways we are in a wait-and-see mode. We are waiting to see what they will decide to do and whether they want our participation.

Senator Atkins: I should like to ask a question about NAFTA and the provision in that agreement with regard to dispute mechanisms. Are they working?

Mr. Allen: The mechanisms that are there are working. Unfortunately, there were no dispute settlement mechanisms with respect to anti-dumping and subsidies. Thus, many of the problems we have fall into areas to which specific dispute resolution mechanisms do not apply.

Canada has been pushing both the United States and Mexico to consider some rejigging of the NAFTA. Amending it is difficult because it would require opening up the whole treaty. However, some rejigging of it could allow for a dispute settlement mechanism. Thus far, we have not been successful. Americans seem to love their anti-dumping measures.

pilotant des avions. Pour d'autres aux États-Unis la menace est une bombe dans une valise ou un missile de croisière. Il y a de nombreuses façons de s'attaquer aux États-Unis. Bon nombre de personnes ont prédit le bioterrorisme bien avant l'alerte à l'anthrax qui a suivi les attentats du 11 septembre.

D'un autre côté, le gouvernement de Bush adopte la position suivante: nous pouvons et nous devons nous défendre contre toutes ces possibilités, mais cela ne veut pas dire que nous ne devrions pas nous défendre contre les missiles balistiques. Encore une fois, les Américains se préoccupent des États parias, que ce soit l'Iraq ou la Corée du Nord. Ils craignent par ailleurs que ces États puissent menacer les États-Unis dans ses entretiens avec d'autres.

Je ne crois pas que ce soit au Canada de décider si les États-Unis ont ou non raison ou si le système de défense contre les missiles balistiques est coûteux ou s'il fonctionnera. Il est clair que c'est aux États-Unis d'en décider. Ce dont nous devons nous préoccuper comme pays, c'est qu'il y ait une architecture stratégique de base, qu'il y ait une règle de droit et que cette architecture stratégique revête d'une certaine apparence d'ordre.

La raison pour laquelle ce système de défense contre les missiles balistiques pose un problème, c'est qu'il était interdit aux termes du traité ABM. Les Américains se sont retirés. Nous sommes d'avis que les Américains devraient continuer de négocier avec les Russes, comme ils l'ont fait, en vue de réduire l'arsenal total et de créer un nouveau cadre stratégique qui apporterait une certaine stabilité en matière de contrôle des armements et de désarmement. Nous n'avons pas encore décidé si nous allons participer. Franchement, les Américains sont à la phase d'essai. À un moment donné, ils ne mettaient à l'essai que l'option d'un système de défense terrestre. Ils font maintenant l'essai d'un système installé en mer et d'un système installé dans l'espace, quelque chose qui frapperait les missiles juste au moment où ils sont lancés, ou un laser installé sur un avion qui attaquerait les missiles dans l'air.

À bien des égards, nous sommes en mode d'attente. Nous attendons de voir ce qu'ils décideront de faire et s'ils veulent notre participation.

Le sénateur Atkins: J'aimerais poser une question au sujet de l'ALENA et des mécanismes de règlement des différends qui sont prévus dans cet accord. Est-ce qu'ils fonctionnent?

M. Allen: Les mécanismes qui sont en place fonctionnent. Malheureusement, il n'y avait pas de mécanismes de règlement des différends en ce qui a trait aux mesures anti-dumping et aux subventions. Par conséquent, bon nombre de nos difficultés concernent des questions pour lesquelles les mécanismes spécifiques de règlement des différends ne s'appliquent pas.

Le Canada mène une campagne auprès des États-Unis et du Mexique pour modifier certaines dispositions de l'ALENA. Il est difficile de le faire car il faudrait ouvrir tout le traité. Cependant, certaines modifications permettraient de mettre en place un mécanisme de règlement des différends. Jusqu'à présent, nous n'avons pas réussi à le faire. Les Américains semblent adorer leurs mesures anti-dumping.

In other aspects of the NAFTA, and previously the FTA, there have been a number of disputes. We have been engaged with the Americans primarily. We have won a number of disputes in that process. Where it works, it works; and where there are no mechanisms, we tend to have to use other means.

Senator Atkins: It is too bad the NAFTA did not include anti-dumping.

Mr. O'Shea: The good news is that at least in the new round of world trade negotiations there is an agreement to look at strengthened disciplines on anti-dumping and subsidies. Many in the U.S. Senate would say, "Over my dead body will you get agreement on that," but it is on the table at least for the new round of multilateral trade negotiations.

Senator Atkins: We passed Bill C-44 in December, which extracted out of Bill C-42 — which is still in the House of Commons — a demand by the Americans to provide manifests. Why could we not have included a request for Americans to provide manifests to Canadians?

Mr. Allen: Mr. Levy is better qualified than I am to answer that question, but we are in the process of negotiating agreements for advanced passenger information and passenger name recognition. These agreements will be reciprocal.

Mr. Levy: I think they are reciprocal. The challenge is not on that side of the equation. If we wanted that information and if we believed that we could take advantage of it for intelligence purposes, the U.S. would probably be willing to provide it with full reciprocity. The challenge for Canada in facing this request or demand is to respect our own well-founded privacy concerns and to ensure that the information is for specific intelligence purposes.

Senator Atkins: From a practical point of view, how would it work?

Mr. Levy: It depends on what you are talking about specifically. At the meeting that I attended, they were looking at the issue of having as much advance information as possible on people who are arriving in North America, recognizing that we want to reduce the enforcement role at the border and to ensure that the people getting into North America in the first place do not represent a threat. Frankly, that border is long. We would never be able to seal it, even if we wanted to do so and even if we paid no attention to trade considerations.

As a passenger checks in at an airport in Europe, or anywhere else, the authorities want a certain amount of information relating to when that person bought their seat, whether they paid cash, whether they have baggage accompanying them, whether they are accompanied, and whether there are 10 people on the same flight who have the same curious pattern in terms of how they made their arrangements. This is all information that can be crunched

Relativement à d'autres aspects de l'ALENA, et auparavant dans l'ALE, il y a eu un certain nombre de différends, surtout avec les Américains. Nous avons gagné un certain nombre de causes. Là où les mécanismes fonctionnent, ils fonctionnent vraiment; là où il n'y pas de mécanisme, il faut recourir à d'autres moyens.

Le sénateur Atkins: C'est dommage qu'on ait pas inclus les mesures anti-dumping dans l'ALENA.

M. O'Shea: La bonne nouvelle, c'est qu'au moins dans la nouvelle ronde des négociations commerciales mondiales on s'est entendu pour envisager la possibilité de renforcer les mesures disciplinaires pour l'anti-dumping et les subventions. Pour bon nombre de sénateurs américains un accord là-dessus est absolument impensable, mais on s'est entendu pour aborder tout au moins la question lors de la nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales.

Le sénateur Atkins: Nous avons adopté le projet de loi C-44 en décembre, qui a retiré du projet de loi C-42 — lequel est toujours à la Chambre des communes — une exigence des Américains de fournir des listes de passagers. Pourquoi n'aurions-nous pas pu demander que les Américains fournissent des listes de passagers aux Canadiens?

M. Allen: M. Levy est plus compétent que moi pour répondre à cette question, mais nous sommes en train de négocier des ententes concernant l'information préalable sur les voyageurs et la reconnaissance des noms des passagers. Ces ententes seront réciproques.

M. Levy: Je pense qu'elles sont réciproques. Là n'est pas le défi. Si nous voulions avoir cette information et si nous pensions pouvoir nous en servir à des fins de renseignement, les États-Unis seraient probablement disposés à nous les donner de façon complètement réciproque. Le défi pour le Canada dans le cas de cette demande c'est de respecter nos propres préoccupations bien légitimes concernant la protection de la vie privée et de nous assurer que cette information serve à des fins précises de renseignement.

Le sénateur Atkins: En termes pratiques, comment le système va-t-il fonctionner?

M. Levy: Tout dépend des informations précises qu'on veut obtenir. À la réunion à laquelle j'ai assisté, on discutait de la possibilité d'avoir toute l'information préalable possible au sujet des passagers qui arrivent en Amérique du Nord. Le but est de réduire le travail d'application de la loi à la frontière et de s'assurer que les passagers qui arrivent en Amérique du Nord ne constituent pas une menace. Je vous dis bien franchement que cette frontière est très longue. Il ne sera jamais possible de la rendre étanche, même si on voulait le faire et même si on ne tenait pas compte des considérations commerciales.

Lorsqu'un passager se présente à l'enregistrement à un aéroport en Europe, où ailleurs, on veut savoir où il a acheté son billet, s'il l'a payé comptant, s'il a des bagages, s'il est accompagné, et s'il y a dix personnes à bord du même vol qui ont toutes fait leurs arrangements de façon bizarre. Toutes ces informations peuvent être obtenues avec des sources de renseignement. Ensuite, on note les tendances dangereuses qui se dégagent de ces informations, de

from intelligence sources. The authorities then discern threatening patterns from that information so that when those people meet up with either a customs or an immigration official, that official is warned in advance to ask certain questions.

Senator Atkins: Some manifests might not be complete until the plane is in the air, for example, if it was flying from Toronto to Washington.

Mr. Levy: That is a question we are asking, too.

Mr. Allen: Their argument concerns someone coming into the country from Europe, for example, with the plane having stopped in five Eastern European countries before landing in Montreal. A pattern of activity is established.

Mr. Levy: In the specific example that you raised about going from Montreal to Washington, that person would — even without prior information being provided — go through U.S. Customs and Immigration prior to getting on the flight.

Senator Atkins: In Canada, yes. There would be preclearance.

The Smart Border Agreement is being signed in December. What degree of it has been implemented up to this time?

Mr. Allen: Governor Ridge, who is the Director of Homeland Security, and Deputy Prime Minister Manley are intent on getting deliverables out of this declaration. They have talked on the phone three times since, each time in an effort to push their officials farther and faster. They are meeting on the margins of the World Economic Forum on February 1 and they will meet again in Canada. The intent is to deliver as much on each of the 30 points to the Prime Minister and to the President in Kananaskis by June. Mr. Levy was just at a meeting in Fort Lauderdale in which the head of customs demanded some deliverable for each item 30 days from now when they meet in Vancouver.

I have never seen a process in which there has been more attempt to push an agreement along. It is causing a phenomenal amount of work for customs and immigration officials on both sides as they try to work through issues that have been on the table for a long time but that now have a sense of urgency.

We talked about clearance away from the border and customs self-assessment, which basically means allowing the DaimlerChryslers, the Fords and the GMs cross the border without having to stop because they have been pre-evaluated and because they can be post-audited. We are talking about safe third-country agreements on the immigration front because half of our refugees now come from the United States. There is a series of ongoing actions, and I am confident that we will have real solid deliverables on a number of the 30 points.

Mr. Levy: NEXUS, which in technical jargon is an alternative inspection system, means that the low-risk traveller who travels between Canada and the U.S. as a commuter a number of times a month will get a preclearance card.

A pilot project at Port Huron that was suspended on September 11 was resumed about 10 days after the action plan was signed.

sorte que lorsque ces passagers ont affaire à un agent de douanes ou de l'immigration, ce dernier est sur ses gardes et sait qu'il doit poser certaines questions.

Le sénateur Atkins: Certains manifestes ne sont peut-être pas complets avant le décollage, par exemple, s'il s'agit d'un vol de Toronto à Washington.

M. Levy: Nous posons la même question.

M. Allen: Leur argument porte sur le cas d'un passager qui arrive au pays en provenance d'Europe, par exemple, dont l'avion a atterri dans cinq pays de l'Europe de l'Est avant de se poser à Montréal. On décèle un certain mode d'activité.

M. Levy: Dans l'exemple précis que vous avez mentionné soit un vol de Montréal à Washington, le passager — même sans l'information préalable fournie — passe aux douanes et à l'immigration américaine avant de s'embarquer.

Le sénateur Atkins: Au Canada, oui. Il s'agit du prédédouanement.

L'accord sur la frontière intelligente a été signé avec eux en décembre. Dans quelle mesure a-t-il été mise en oeuvre jusqu'ici?

M. Allen: Le gouverneur Ridge, qui est le directeur de la Sécurité du territoire, et le vice-premier ministre Manley tiennent à avoir des réalisations concrètes à la suite de cette déclaration. Ils ont eu trois conversations téléphoniques depuis, et chaque fois ils cherchent à encourager leurs fonctionnaires à aller plus loin plus vite. Ils auront une réunion en marge du Forum économique mondial le 1^{er} février et ils en auront une autre au Canada. Ils veulent concrétiser autant que possible chacun des 30 points de la déclaration avant la rencontre du premier ministre et du président à Kananaskis en juin. M. Levy revient d'une réunion à Fort Lauderdale où le responsable des douanes a exigé certains résultats pour chaque point d'ici la réunion à Vancouver, en 30 jours.

Je n'ai jamais vu une telle tentative pour accélérer les choses. Cela entraîne énormément de travail pour les responsables des douanes et de l'immigration des deux pays. Ils essaient de régler des questions dont on discute depuis longtemps mais qui sont désormais devenues urgentes.

Nous avons discuté du dédouanement avant le passage à la frontière et de l'auto-évaluation douanière qui consiste à permettre aux conducteurs de voitures DaimlerChrysler, Ford et GM de traverser la frontière sans s'arrêter parce qu'ils sont évalués au préalable et peuvent être vérifiés après. Nous discutons des ententes concernant les tiers pays sûrs aux fins de l'immigration, car la moitié de nos réfugiés arrivent maintenant des États-Unis. Plusieurs initiatives sont en cours et je suis sûr que nous pourrions obtenir des résultats sur certains des 30 points.

M. Levy: NEXUS, le jargon technique qui désigne un système d'inspection de rechange, permet aux voyageurs à bas risque qui traversent la frontière plusieurs fois par mois d'avoir une carte de prédédouanement.

Un projet pilote à Port Huron, qui avait été suspendu le 11 septembre a repris environ 10 jours après la signature du plan d'action.

Consultations on visas are ongoing, and the number of countries on which we differ has been steadily reduced.

An air preclearance agreement will formally govern what already exists. That was identified in the action plan, and we are on the verge of implementing that as well.

Senator Atkins: Is it your impression that Tom Ridge has a handle on his responsibilities in the homeland agency?

Mr. Allen: I do not envy Governor Ridge. He must try to get his arms around a massive U.S. bureaucracy. There was a fascinating chart in *The New York Times* about a month ago showing the maze of officialdom for which he could or could not be ultimately responsible. However, his office is gearing up. He has more people and more effective people working for him now than he did two months ago. Also, the Canada-U.S. border and the Mexico-U.S. border are two areas that he can actually deliver on. It is not easy to make the United States safe from anthrax or make it safe from some other bioterrorist threat. It is easier to point to a 30-point action plan and say, "We have done this, this and this." It has been negotiated, people are working on it and, to be honest, that is in part why he is committed and why he picked up the phone after the new year and wished the Deputy Prime Minister well and wanted to know the outstanding issues that Mr. Manley wanted to see addressed. They both see this as a win/win situation. I am not sure whether he will be able to tackle all of the other problems in the United States, but I wish him well.

Senator Atkins: Will this include the continuation of the National Guard on the U.S. border with Canada?

Mr. Allen: The National Guard was the reason that the bridge and the tunnels stayed open post-September 12. Essentially, the Americans had moved to inspections 100 per cent of the time. If the National Guard had not arrived, we would have seen huge lineups and impacts on Windsor, Whistler and places right across the border. They brought in the National Guard so that while the National Guard was lifting up the trunks and looking in, the customs officers could ask the questions so that the lineups could move. They provided an inspection function.

To the extent that they have helped us, we have been grateful. However, President Bush and Governor Ridge have gone out of their way to say that no militarization of the border is going on. I think they recognize that closing the Canada-U.S. border would certainly impact on them, if not hurt them as much as us, especially at a time of economic recession.

Senator Atkins: How would you describe the equivalent in Canada of the homeland defence agency? Who is in charge? Is it the Deputy Prime Minister?

Mr. Allen: The Deputy Prime Minister is Chairman of the Ad Hoc Cabinet Committee on Public Security and Anti-Terrorism. A large group of ministers formed the ministerial committee, which included the Solicitor General and the ministers

On continue d'avoir des consultations au sujet des visas, et il y a de moins en moins de pays sur lesquels nous ne sommes pas d'accord.

Une entente sur le prédédouanement pour le transport aérien va régir de façon officielle le système qui existe déjà. Cela a été identifié dans le plan d'action, et nous sommes sur le point de le mettre en oeuvre également.

Le sénateur Atkins: Avez-vous l'impression que Tom Ridge maîtrise ses responsabilités à l'agence de sécurité du territoire américain?

M. Allen: Je n'envie pas le gouverneur Ridge. Il a la responsabilité d'une bureaucratie américaine énorme. Il y a environ un mois il y avait un graphique fascinant dans le *New York Times* qui montrait tous les fonctionnaires qui pourraient relever de lui ou pas. Cependant, son bureau s'équipe. Il a plus d'employés et des employés plus efficaces maintenant qu'il y a deux mois. De plus, il peut faire des choses concrètes pour ce qui est de la frontière Canada-États-Unis et Mexique-États-Unis. Il n'est pas facile de protéger les États-Unis contre l'anthrax ou contre toute autre menace bioterroriste. Il est plus facile de dire, par rapport au plan d'action en 30 points «voilà les choses que nous avons faites». Le plan a été négocié, des gens qui y travaillent, et je vous dis en toute franchise que cela explique en partie son engagement et son coup de téléphone au vice-premier ministre en janvier pour lui offrir ses vœux et pour savoir les questions en suspens dont M. Manley voulait discuter. Ils considèrent tous les deux qu'il s'agit de la situation où ils peuvent gagner sur tous les plans. Je ne suis pas sûr qu'il pourra s'attaquer à tous les problèmes aux États-Unis, mais je lui souhaite bonne chance.

Le sénateur Atkins: Est-ce que la Garde nationale continuera d'être présente à la frontière canado-américaine?

M. Allen: C'est grâce à la présence de la Garde nationale que les ponts et les tunnels sont restés ouverts après le 12 septembre. Les Américains avaient commencé à faire des inspections 100 p. 100 du temps. Sans la présence de la Garde nationale, il y a aurait eu des queues et des problèmes énormes à Windsor, à Whistler et dans toutes les villes frontalières. Les membres de la Garde nationale inspectaient les coffres pendant que les douaniers posaient des questions. Cela a permis de diminuer le temps d'attente. Les agents de la Garde nationale ont fait des inspections.

Dans la mesure où ils nous ont aidés, nous leur sommes reconnaissants. Cependant, le président Bush et le gouverneur Ridge insistent pour dire qu'on n'est pas en train de militariser la frontière. Je pense qu'ils savent que la fermeture de la frontière aurait certainement une incidence sur eux — peut-être aussi néfaste que sur nous — surtout compte tenu de la récession économique.

Le sénateur Atkins: Qui est l'équivalent au Canada de l'agence américaine de défense de la sécurité du territoire? Qui est le responsable? Est-ce le vice-premier ministre?

M. Allen: Le vice-premier ministre préside le Comité spécial du Cabinet sur la sécurité publique et la lutte contre le terrorisme. Le comité comptait beaucoup de membres dont le solliciteur général, et les ministres responsables de l'ADRC, de CIC, le

responsible for the CCRA, the CIC, the Department of Finance and the Department of Foreign Affairs. Under them were essentially two groups of bureaucrats, deputy secretaries to the cabinet. Richard Fadden ran with the security agenda, and Robert Fonberg ran with the border agenda. Given that they are at the centre of things and because they had the political will and the power behind them, they could corral all of us to get our various acts together. They have been extremely successful and have done a good amount of work to make this happen as fast as they have.

Senator Atkins: Do you think that we require a separate agency?

Mr. Allen: No, I personally do not. The Deputy Prime Minister has been given continuing responsibility for the border file. He and his colleagues at PCO can continue to drive officials, and I am hoping that that will do the trick. It will be a long battle. It will not be over in six months, but we have a good start.

The Chairman: Mr. Allen, preclearance, as I understand it, is really more a question of whether the Americans will ask their questions before the plane takes off or after it lands. Is that a fair description?

Mr. Allen: Yes.

Mr. Levy: Air preclearance is operating in about seven Canadian cities now. It means one goes through those procedures in Canada.

The Chairman: Demanding the questions of airlines going into the country simply means that when the plane lands, the time to process the passengers getting off will be diminished. If they do not have that information in advance, the authorities in the United States will take as long as they need to get that information. Either the airlines provide it ahead of time or the authorities will get it on landing. Is that correct?

Mr. Levy: I suppose so, except that under the provisions of air preclearance now, there is in effect no processing at the U.S. end because it is being done beforehand.

The Chairman: That is correct. I am really talking about a situation where someone is flying into an international airport, has not been through one of the seven preclearance places, and the Americans are asking all airlines going in to provide them with lists of passengers in advance. Those who comply will get one form of treatment when they land, and those who do not comply will get a different form of treatment that will arguably be slower and more complicated.

Mr. Levy: A worst-case scenario, at least from the airlines perspective, is that the airline itself is banned from landing.

The Chairman: Exactly.

Mr. Allen, could you provide us with a timeline of what we can anticipate to be the major events in terms of Canada-U.S. relations over the next six months?

ministère des Finances et celui des Affaires étrangères. Il y avait également deux groupes de fonctionnaires dirigés par deux sous-secrétaire du cabinet. Richard Fadden a été nommé responsable de la sécurité et alors que Robert Fonberg des questions frontalières. Puisqu'ils occupent des postes clés au bureau du Conseil privé et puisqu'il existait une volonté politique assortie d'un pouvoir politique, ils pouvaient nous obliger tous à harmoniser nos tâches. Ils ont fait beaucoup d'efforts pour obtenir des résultats et leurs efforts ont été couronnés de succès.

Le sénateur Atkins: Croyez-vous que nous devrions avoir une agence distincte?

M. Allen: Personnellement, je ne le crois pas. Le vice-premier ministre a toujours la responsabilité du dossier de la frontière. Avec ses collègues du BCP, il peut continuer de faire son travail auprès des intéressés, et j'espère que cela suffira. Ce sera une longue bataille. Ce ne sera pas terminé en six mois, mais c'est un bon départ.

Le président: Monsieur Allen, si j'ai bien compris le prédédouanement, il s'agit plutôt de savoir si les Américains poseront leurs questions avant que l'avion ne décolle ou après qu'il aura atterri. Est-ce une bonne description de la situation?

M. Allen: Oui.

M. Levy: Le prédédouanement du transport aérien fonctionne dans environ sept villes canadiennes à l'heure actuelle. Cela veut dire qu'on doit suivre ces procédures au Canada.

Le président: En posant les questions aux lignes aériennes avant que l'avion ne se rende dans le pays signifie tout simplement que lorsque l'avion atterrit, il faut alors moins de temps pour traiter les passagers qui descendent. S'ils n'ont pas l'information à l'avance, les autorités aux États-Unis prendront tout le temps nécessaire pour l'obtenir. Soit que les lignes aériennes fournissent l'information à l'avance, soit que les autorités l'obtiennent à l'atterrissage, n'est-ce pas?

M. Levy: Je le suppose, sauf que selon certaines dispositions relatives au prédédouanement du transport aérien à l'heure actuelle, il n'y a en fait aucune analyse du côté américain car tout est fait à l'avance.

Le président: C'est exact. Je parle en fait de la situation où une personne qui s'envole vers un aéroport international sans être passé par l'un des sept aéroports où il y a prédédouanement, et les Américains demandent à toutes les lignes aériennes qui entrent au pays de leur fournir à l'avance la liste des passagers. Les lignes aériennes qui fournissent cette liste recevront un type de traitement lorsque leurs appareils atterriront, tandis que celles qui ne fournissent pas la liste recevront un traitement différent qui pourrait être plus lent et plus compliqué.

M. Levy: Le pire scénario, tout au moins du point de vue des lignes aériennes, c'est qu'on leur interdise d'atterrir.

Le président: Exactement.

Monsieur Allen, pourriez-vous nous donner une idée des principaux événements auxquels on pourrait s'attendre au cours des six prochains mois sur le plan des relations canado-américaines?

Mr. Allen: Dealing with the border first, we have a whole series of meetings. As I suggested, there will be a meeting on January 30. There will first be a meeting of Governor Ridge and Mr. Manley. Then there will be a meeting of customs and immigration officials, and state and foreign affairs in Vancouver on January 30. There will be another bilateral between the two of them, and that will end up in Kananaskis. There will be a bilateral meeting between Foreign Minister Graham and Secretary Powell probably February 13 or 14, but it has yet to be announced. The dates may vary, but that is one possibility.

There will, of course, be the summit at Kananaskis, of which there will be bilateral meetings. It is possible that the Prime Minister and President will also meet in Monterrey, on the margins of the a UN conference on finance and development, where there could be another bilateral meeting.

In terms of other ministers travelling to Washington or meeting with their counterparts, I do not have any particular information right now.

Mr. O'Shea: In terms of NAFTA issues, the NAFTA ministers will be meeting May 28 in Mexico. The three trade ministers will decide how to deepen NAFTA or whether to deepen NAFTA. The other one, which I do not have a date on but which will be a very important meeting in terms of Canada-U.S. issues, will involve Minister Anderson going to the U.S. for discussions with the Americans on global climate change. We are anxious to see where the Americans will come out with their national plan in terms of global climate change, to see if it is complementary to our international commitments under Kyoto. That will be important, but we have no set time for it. It will happen in the next six months.

Mr. Allen: All of the new ministers who have recently taken over — Minister Coderre in immigration, for example — will be going down to Washington or their counterparts will be coming here to get to know the bilateral issues. The Deputy Minister of Justice is heading down to Washington next week on a number of files. The Deputy Minister of Energy was in Washington last week.

Mr. O'Shea: The Deputy Minister of International Trade is there today for three days of discussions with the Americans on softwood lumber and other issues.

Mr. Allen: As you know from Hugh Winsor's column, the Assistant Deputy Minister of Political and Security Affairs and for Foreign Affairs and Defence, and the Deputy Chief of Defence Staff were in Washington last week for discussions. The embassy, as Senator Kenny knows from his experience, is a busy place and is constantly welcoming Canadians who are interested in meeting with their U.S. counterparts, just as the Canadian embassy in Washington will welcome members of this committee from February 3 to 5 of this year.

M. Allen: En ce qui concerne tout d'abord la frontière, toute une série de réunions sont prévues. Comme je l'ai dit, il y aura une réunion le 30 janvier. Il y aura une première rencontre du gouverneur Ridge et de M. Manley. Il y aura ensuite une rencontre des fonctionnaires des Douanes et de l'Immigration, et des Affaires étrangères à Vancouver le 30 janvier. Il y aura une autre rencontre bilatérale entre les deux, à Kananaskis. Il y aura une rencontre bilatérale entre M. Graham, le ministre des Affaires étrangères et le secrétaire Powell, sans doute le 13 ou le 14 février, mais la date n'a pas encore été annoncée. Les dates pourraient changer, mais c'est une possibilité.

Naturellement, lors du Sommet de Kananaskis, il y aura des rencontres bilatérales. Il est possible que le premier ministre et le président se rencontrent également à Monterrey, dans le cadre d'une conférence des Nations Unies sur les finances et le développement, donc cela pourrait constituer une autre rencontre bilatérale.

Pour ce qui est des autres ministres qui se rendront à Washington ou qui rencontreront leurs homologues, je n'ai pas d'information précise à ce sujet pour le moment.

M. O'Shea: En ce qui concerne l'ALENA, les ministres de l'ALENA se rencontreront le 28 mai à Mexico. Les trois ministres du Commerce décideront s'ils élargiront l'ALENA et de quelle façon ils le feront. Par ailleurs, je n'ai pas encore la date, mais le ministre Anderson se rendra aux États-Unis pour s'entretenir avec les Américains du changement climatique et cette rencontre sera très importante pour le Canada et les États-Unis. Nous sommes impatients de voir si les Américains présenteront leur plan national en ce qui concerne le changement climatique mondial, si ce plan viendra compléter nos engagements internationaux dans le cadre des objectifs établis à Kyoto. Cela sera important, mais nous n'avons pas encore établi la date de cette rencontre qui aura lieu au cours des six prochains mois.

M. Allen: Tous les nouveaux ministres qui ont pris récemment leurs fonctions — le ministère Coderre à l'immigration, par exemple — se rendront à Washington ou leurs homologues viendront au Canada pour se renseigner sur les questions bilatérales. Le sous-ministre de la Justice sera à Washington la semaine prochaine pour discuter d'un certain nombre de dossiers. Le sous-ministre de l'Énergie était à Washington la semaine dernière.

M. O'Shea: Le sous-ministre du commerce international y est aujourd'hui pour trois journées de discussion avec les Américains portant sur le bois d'oeuvre et d'autres questions.

M. Allen: Comme vous le savez en lisant la chronique de Hugh Winsor, le sous-ministre adjoint en matière de politique et de sécurité et pour les Affaires étrangères et la Défense, et le sous-chef d'État-major de la Défense étaient à Washington la semaine dernière pour des entretiens. L'ambassade, comme le sénateur Kenny le sait par expérience, déborde d'activités. Son personnel accueille continuellement des Canadiens qui sont intéressés à rencontrer leur homologues américains, tout comme l'ambassade canadienne à Washington accueillera les membres de ce comité du 3 au 5 février de cette année.

The Chairman: You talked earlier about misconceptions as they have come up. Is there a strategy here? Take, as an example, the situation of perhaps two weeks ago when Senator McCain commented once again about terrorists coming across the border from Canada. What is the response from the Department of Foreign Affairs when they read that in the newspapers? Does someone write a letter or make contact? Does someone say, "You did not get it right," or do we just let it pass?

Mr. Allen: One of the main functions of the U.S. General Relations Division is advocacy. I will let Mr. O'Shea explain what he spends half of his day doing.

Mr. O'Shea: There is no doubt that our highest priority at the moment is border advocacy or correcting American misperceptions of Canadian contributions to security. In a case such as you have mentioned with Senator McCain, a letter would immediately go out, either from the ambassador or from a consul general. We have 10 consul generals in the United States, all of whom have been told that their top priority is advocacy. If there is a misstatement by a congressman or a senator, someone will contact him or her. The same is happening now with respect to media reports. When we see a media report that contains a misstatement about terrorists coming in from Canada, our consuls general write a letter, we do an op-ed or we phone these people and tell them that the statement is factually wrong.

We have had some success in recent months in getting the record corrected and we have received a number of apologies. One editorial from Denver was particularly egregious. It said that Canada should take a lesson from the management of the U.S.-Mexico border. It began by stating that three terrorists came in from Canada.

One of our greatest challenges is the mental image of a large border with no one guarding it and which must be easy to breach. My wife is American and she often says that the border is unprotected. I continue to make the point that, with the amount of cooperation at that border, it is probably the most well protected border the Americans have.

We spend a lot of time on border advocacy. Currently we are suggesting a number of ministerial visits. During the congressional recess we told each consul general that we want them to see every congressman, to the extent that they can, to give them information on the Smart Border Declaration and to explain how it is a better way to deal with security on the border. It is an uphill battle.

Mr. Allen: We have had a lot of difficulty in that campaign from former senior officials of CSIS and the Departments of Immigration and Foreign Affairs who enjoy pointing out past failures. They may not have been in those departments for quite a

Le président: Vous avez parlé de malentendus tantôt. Avons-nous une stratégie? Prenons, par exemple, la situation d'il y a peut-être deux semaines quand le sénateur McCain a parlé encore une fois de terroristes qui traversaient la frontière en provenance du Canada. Quelle est la réaction du ministère des Affaires étrangères quand on lit de telles choses dans les journaux? Est-ce que quelqu'un rédige une lettre ou prend contact avec quelqu'un? Est-ce que quelqu'un rétablit les faits ou bien on laisse faire?

M. Allen: Une des fonctions principales de la Direction des relations générales avec les États-Unis est de s'occuper de ces questions. Je vais laisser M. O'Shea vous dire à quoi il passe la moitié de sa journée.

M. O'Shea: Notre plus grande priorité en ce moment, sans doute, consiste à défendre les fausses idées colportées au sujet de la frontière ou de corriger des malentendus américains relatifs aux apports du Canada à la sécurité. Dans l'exemple que vous avez cité concernant le sénateur McCain, une lettre serait envoyée immédiatement, soit par l'ambassadeur soit par un consul général. Nous avons dit à nos dix consuls généraux aux États-Unis que leur objectif prioritaire serait la frontière. S'il y a une déclaration inexacte de la part d'un député au Congrès ou d'un sénateur, quelqu'un entrera en contact avec cette personne. C'est la même chose en ce qui concerne les reportages. Quand nous voyons un reportage dans les médias qui contient un renseignement inexact concernant des terroristes venus du Canada, nos consuls généraux rédigent une lettre, nous composons une page en regard de l'éditorial ou nous téléphonons aux intéressés pour leur signaler que la déclaration est en fait erronée.

Nous avons connu certains succès récemment en rétablissant les faits et nous avons reçu des excuses. Un éditorial de Denver était particulièrement flagrant. On y disait que le Canada avait quelque chose à apprendre de la gestion de la frontière américano-mexicaine. Cela commençait en déclarant que trois terroristes venaient du Canada.

Un de nos plus grands défis est la représentation mentale d'une très longue frontière qui n'est pas protégée, et qu'il doit être très facile de franchir. Ma femme est américaine et elle dit souvent que la frontière n'est pas protégée. Je continue à répéter qu'avec toute la collaboration qu'existe à la frontière, c'est probablement la frontière la mieux protégée qu'ont les Américains.

Nous passons beaucoup de temps à défendre notre frontière. Nous préconisons actuellement un certain nombre de visites ministérielles. Pendant l'ajournement du Congrès, nous avons dit à chaque consul général qu'on veut qu'ils aillent rendre visite à chaque membre du Congrès, autant que possible, afin de les renseigner sur la Déclaration sur la frontière intelligente et de leur expliquer comment c'est une meilleure façon d'assurer la sécurité à la frontière. C'est une lutte permanente.

M. Allen: Nous avons eu beaucoup de difficulté avec cette campagne de la part d'anciens hauts fonctionnaires du SCRS et des ministères de l'Immigration et des Affaires étrangères qui se plaisent à souligner les échecs antérieurs. Ils ne travaillent

while, so they speak of past failures and the American press picks that up and uses it.

In December, we brought in some journalists from the United States and other foreign newspapers and we spent two days providing them with all the facts. Our embassy in Washington has the e-mail and fax numbers of every major think-tank, congressional office and media outlet. The minute information on the smart border, the budget or our military contribution comes out, it is faxed to them. However, Washington being Washington, there are probably 2,000 people faxing them something every day. It is a constant battle. I think we are beginning to turn the tide but we will probably never be completely successful.

I try to tell Americans that before Ahmed Ressam, who was actually caught, there was no evidence of any terrorist crossing from Canada into the United States and threatening to cause damage. That was not an issue. We have had 50 years in modern time of this apparently porous border that has not been a threat to the United States. Mr. O'Shea is right in saying that the nature of our intelligence and law enforcement cooperation is the best defence.

The Chairman: Earlier in the proceedings you talked about 25 per cent of U.S. exports coming into Canada. You also talked about all politics being local in the United States. Do we have a communications program to educate exporters to Canada about these issues? It should be easy to identify who exports to Canada. Do we communicate to those folks? Presumably they, in turn, have a better grasp on the ear of their congressman or senator.

Mr. O'Shea: Yes, we do. To go back to border advocacy, most of the major U.S. trade associations of importers and exporters are targeted in terms of providing them with information. We encourage them to contact congressmen because congressmen will listen more attentively to U.S. business people than to Canadian diplomats.

On trade issues it is a bit more difficult. This is one of the frustrations of the embassy. During the Clinton administration, business had its head down a bit on the NAFTA because of a certain defensiveness related to the NAFTA. Many of the natural allies of trade liberalization were not being very vocal. When you get into specific trade issues, such as softwood lumber, for example, there is a very targeted coalition. Other exporters would not be willing to carry the issue of softwood lumber because it is not specifically on their agenda.

Senator Banks: Mr. O'Shea, public relations propaganda can convince anyone of anything. Joseph Goebbels knew that and practised it, as do many other people. We see an example of it when the secretary says, "Do you see those soldiers at the border with M16s?" We have not militarized the border but people believe that.

peut-être pas dans ces ministères depuis longtemps, donc ils parlent d'échecs antérieurs et les médias américains les entendent et utilisent ces renseignements.

En décembre, nous avons invité des journalistes des États-Unis et d'ailleurs et nous les avons renseignés sur les faits pendant deux jours. Notre ambassade à Washington a les adresses de courriel et les numéros de télécopie de chaque centre de réflexion, bureaux des membres au Congrès et des médias. Dès la publication d'information sur la frontière intelligente, sur le budget ou sur notre contribution militaire, nous leur envoyons ces nouveaux renseignements. Mais la ville de Washington étant ce qu'elle est, ces gens reçoivent probablement 2 000 messages chaque jour. C'est une lutte incessante, mais je crois que le vent commence à tourner mais nous ne gagnerons probablement pas sur toute la ligne.

J'essaie de faire comprendre aux Américains qu'avant l'incident Ahmed Ressam, qui, soit dit en passant, a été capturé on n'avait aucune preuve que les terroristes entraient aux États-Unis en provenance du Canada pour y causer des dommages. Ce n'était pas un problème. Depuis 50 ans en cette ère moderne, notre frontière soi-disant poreuse n'a jamais menacé les États-Unis. M. O'Shea a raison de dire que la nature des renseignements que nous collectons et la coopération au niveau de l'exécution de la loi est notre meilleur moyen de défense.

Le président: Un peu plus tôt, vous disiez que le quart des exportations américaines étaient destinées au Canada. De plus, vous avez ajouté que la politique se joue au niveau local aux États-Unis. Avons-nous un programme de communication visant à informer les exportateurs canadiens sur ces questions? Il ne serait pas difficile d'identifier les compagnies américaines qui exportent au Canada. Devrions-nous communiquer avec elles? On peut présumer qu'il leur est plus facile de retenir l'attention de leurs députés au Congrès ou sénateurs.

M. O'Shea: Oui. Pour revenir à la question de la défense frontalière, nous communiquons avec la plupart des associations commerciales américaines d'importation et d'exportation. Nous les encourageons à contacter leurs députés au Congrès, car ceux-ci écouteront plus attentivement leurs propres gens d'affaires que les diplomates canadiens.

Pour ce qui est du commerce, c'est plus difficile. C'est un dossier frustrant pour l'ambassade. Pendant l'administration Clinton, le secteur privé ne s'est pas vraiment fait entendre sur l'ALENA car il y avait une certaine attitude défensive au sujet de l'entente. Bien des ardents défenseurs de la libéralisation des échanges se sont tus. Pour ce qui est des dossiers commerciaux précis, tel le bois d'oeuvre, il y a une coalition très ciblée. D'autres exportateurs ne voudront pas lutter pour le bois d'oeuvre car ce dossier ne les concerne pas directement.

Le sénateur Banks: Monsieur O'Shea, la propagande véhiculée par les relations publiques peut convaincre n'importe qui de n'importe quoi. Joseph Goebbels le savait et appliquait cette philosophie, comme beaucoup d'autres d'ailleurs. Par exemple, quand le secrétaire dit: «Voyez-vous ces soldats équipés de M16 qui patrouillent la frontière?» Nous n'avons pas militarisé la frontière, mais les gens le croient.

We would have an easier time in Washington if we did not have to start from less than zero when we try to convince people that we are important to them. That has to do with issues that the chairman and Mr. O'Shea have talked about.

If we hired the right people for \$15 million or \$20 million, we could soon make everyone in the United States understand that we are their biggest trading partner and that we are not operating a porous border through which anyone can walk at any time. Would that not be a good expenditure of money? Education would make everything else easier, including dealing with the softwood lumber issue. By "education" in this case I mean propaganda, changing their minds, marketing, or whatever you want to call it. Would that not be a good idea?

Mr. O'Shea: I think it would. The problem is how much money it would cost to get that difficult message across. My last posting was at the consulate in New York. There are stores in New York that are not meant for retail purposes, they concentrate on PR for brand marketing.

Senator Banks: Whatever they spend it is worth it. That is precisely my point. It would have such implications that the cost would be worth the outcome.

It is a rhetorical question. I am sorry to raise it, but I have been thinking that for years. We should just fix this problem. It would cost a lot of money, but it would be worth it.

Mr. Allen: It is a good point. To make a dent in that market on a continual basis in terms of a porous northern border and getting the message across that none of the 19 came from Canada could be done, but it would cost \$25 million or \$30 million, if not more. That is one issue.

There are many people spending that kind of money on the other side of the softwood lumber dispute. If we were to get into that game, for example, there would be a massive competition for funds.

This comes up quite often. It should never be dismissed because there are targeted times when it could be used. Hiring PR firms on permanent retainer would be a hard decision to make based on whether we would be as effective in advancing our issues or whether we should be continuing to do what we do. It is a very useful question.

Mr. O'Shea: One of Mr. Levy's colleagues suggested that one of the most effective uses of advocacy funds would be to hire the Goodyear blimp during the Super Bowl with a sign that read: "We did not do it," or "They did not come through." I have a feeling that the message would probably get through.

The Chairman: Thank you, gentlemen. We appreciate you being here today to kick off our first hearing and for giving us an overview of Canada-U.S. relations. This hearing is in preparation

Nous aurions moins de mal à faire passer notre message à Washington si nous n'avions pas à repartir à zéro à chaque fois que nous essayons de les convaincre de l'importance que le Canada revêt pour eux. Mais cela est dû aux raisons évoquées par le président et par M. O'Shea.

Si nous embauchions des gens compétents pour 15 ou 20 millions de dollars, nous pourrions enfin faire comprendre aux Américains que nous sommes leur plus important partenaire commercial, que nous ne négligeons pas notre frontière et que les gens ne peuvent pas la traverser à volonté. Ne serait-ce pas de l'argent bien dépensé? Si nous éduquions les Américains, cela nous aiderait à gérer des dossiers tel celui du bois d'oeuvre. Par «éduquer» j'entends faire de la propagande, de la mise en marché, essayer de convaincre les Américains de notre point de vue, et cetera. Ne croyez-vous pas que ce serait une bonne idée?

M. O'Shea: Je crois que oui. Mais on doit se demander combien il en coûterait pour faire passer ce message difficile. Ma dernière affectation était au consulat à New York. Il existe des magasins à New York qui ne font pas de vente au détail, mais qui proposent un service de relations publiques pour commercialiser les marques de produits.

Le sénateur Banks: Qu'importe la somme, c'est de l'argent bien dépensé. Voilà ce à quoi j'en viens. Les résultats seraient tels qu'il en vaudrait le coût.

C'est une question de pure forme. Vous allez m'excuser si je la soulève, mais elle me préoccupe depuis des années. Nous devrions simplement régler ce problème. Le coût serait énorme, mais ça en vaudrait la peine.

M. Allen: Vous soulevez un point très important. On pourrait faire passer le message de façon continue, on pourrait faire comprendre que malgré tout ce qu'on dit sur la perméabilité de la frontière septentrionale, aucun des 19 terroristes sont venus du Canada. On pourrait faire passer le message, mais cela coûterait au moins 25 ou 30 millions de dollars. Ça, c'est un aspect de la question.

De l'autre côté du conflit du bois d'oeuvre, beaucoup de groupes dépensent de telles sommes. Si on veut entrer dans le jeu, il y aura beaucoup de concurrence pour le financement.

On en parle assez souvent. C'est un sujet qu'on ne devrait jamais écarter, parce qu'il y a des périodes où ce serait utile. Il est difficile de décider s'il faudrait engager des firmes de relations publiques de façon permanente, parce que nous ne savons pas si cela serait une façon plus efficace de présenter nos idées ou si nous devrions simplement continuer de faire ce que nous faisons déjà. Votre question est très utile.

M. O'Shea: Selon un des collègues de M. Levy une des façons les plus efficaces d'utiliser ces fonds de promotion serait de louer le zeppelin de Goodyear, pendant la période du Super Bowl, portant ce signe: «Ce n'était pas nous», ou «Ils ne sont pas venus de chez nous». J'ai l'impression que cela ferait passer le message.

Le président: Merci, messieurs. Nous sommes très heureux de vous recevoir ici aujourd'hui à l'occasion de notre première réunion, et nous vous remercions du survol que vous avez

for our visit to Washington next week. We will be hearing from Mr. Allen again and from other of your colleagues this evening.

The committee continued *in camera*.

The committee resumed in public.

The Chairman: Senators, our next witnesses are from the Department of Foreign Affairs and the Department of National Defence. We will focus our attention on issues such as NORAD, national missile defence, NATO enlargement and the joint command structure.

Please proceed.

Ms Jill Sinclair, Director General, International Security Bureau, Department of Foreign Affairs: Senators, I will be talking to you briefly about NATO and missile defence. Generals Macdonald and Ross will pick up on the issues of NORAD and UCP, the Unified Command Plan, but we are here as a team to answer your questions.

Canada has been one of the strongest proponents of enlargement. Indeed, our Prime Minister has stated many times that he believes that further enlargement of the alliance is the best way to extend the zone of stability and security in Europe. Our foreign policy continues to be based on strong reliance on effective multilateral diplomacy, and membership in NATO is fundamental in this regard. Article 10 of the North Atlantic Treaty Organization left the door open to NATO enlargement. When we were creating the alliance, we envisioned the possibility of enlargement, so there is nothing new about the idea. The principle of keeping the door open has been reaffirmed in successive NATO summits. At the most recent one in Washington in 1999, the Membership Action Plan, MAP, was unveiled. This action plan was designed to facilitate membership by new states in NATO. I believe we have circulated some background on this to the committee, so I will not go into the details, but I would be pleased to answer any questions.

The nine NATO aspirants — those who have indicated their interest in joining the alliance — are: Albania, Bulgaria, Estonia, the Former Yugoslav Republic of Macedonia, Latvia, Lithuania, Romania, Slovakia and Slovenia. In order to join the alliance it is not simply a question of military capacity, but the Membership Action Plan also speaks to the important issues of political and economic issues, human rights questions and government rights issues. This is all about building a more secure, safe and stable Europe. It is not simply a military question. As always, the alliance has been more than a military alliance.

This MAP process, the process whereby countries are brought into the alliance, has been serious and substantive. There have been individual progress reports on the implementation of MAP, and they will be prepared for each aspirant. A consolidated progress report will be presented to foreign ministers at their meeting in Reykjavik in May of this year. At that time we will have a better sense of how each aspirant is situated. Until the foreign ministers have had an opportunity to look at this material, Canada and other allies have said they will refrain from speaking about the specifics of each aspirant's case. There is a bit of

présenté sur les relations Canada-États-Unis. Cette réunion nous aide à préparer notre voyage à Washington la semaine prochaine. Ce soir, nous reverrons M. Allen et certains autres de vos collègues.

Le comité continue ses travaux à huis clos.

Le comité reprend ses travaux en public.

Le président: Chers collègues, les prochains témoins sont du ministère des Affaires étrangères et du ministère de la Défense nationale. Nous allons nous concentrer sur NORAD, le plan de défense antimissile, l'expansion de l'OTAN, et la structure de commandement unifié.

Allez-y.

Mme Jill Sinclair, directrice générale, Direction générale de la sécurité internationale, Affaires étrangères: Honorables sénateurs, je dirai quelques mots sur l'OTAN et la défense antimissile. Après cela, le général MacDonald et le général Ross vous donneront des détails sur le Plan de commandement unifié. Nous serons tous heureux de répondre à vos questions.

Le Canada appuie très fortement l'expansion. Notre premier ministre a dit plusieurs fois que l'expansion de l'OTAN est à ses yeux la meilleure façon d'étendre la zone de stabilité et de sécurité en Europe. Notre politique étrangère continue d'être basée sur une diplomatie multilatérale efficace. Il est donc essentiel d'être membre de l'OTAN. L'article 10 permet l'expansion de l'OTAN. Au moment où l'alliance a été créée, nous avons envisagé une expansion possible, donc l'idée n'est pas nouvelle. Le principe de garder la porte ouverte a été réaffirmé à des sommets successifs de l'OTAN. Au plus récent sommet de l'OTAN à Washington en 1999, un plan d'action pour les membres de l'alliance a été dévoilé. Ce plan a été conçu pour aider les pays désireux d'adhérer à l'OTAN à se préparer. Nous avons distribué de la documentation, donc je n'entrerai pas dans les détails. Mais je serai ravi bien sûr de répondre à vos questions.

Les neuf pays qui désirent adhérer à l'OTAN sont: l'Albanie, la Bulgarie, l'Estonie, la Macédoine, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie. Pour être acceptés au sein de l'Otan, les pays doivent répondre non seulement à des exigences de capacité militaire, mais aussi à des exigences au niveau politique et économique, au niveau des droits de la personne et des droits du gouvernement. L'idée c'est de bâtir une Europe plus sécuritaire et stable. Ce n'est pas simplement une question de capacité militaire. D'ailleurs, l'OTAN a toujours été plus qu'une alliance militaire.

Le processus lié au Plan d'action pour l'adhésion, en vertu duquel des pays peuvent adhérer à l'alliance, a été caractérisé par son sérieux et sa profondeur. Il y a eu des rapports provisoires individuels sur la mise en oeuvre du Plan et ces rapports seront préparés pour chaque aspirant. Un rapport consolidé sur l'état d'avancement du dossier sera présenté aux ministres des Affaires étrangères à l'occasion de leur réunion à Reykjavik, en mai de cette année. À ce moment-là, nous aurons une meilleure idée de la position de chaque aspirant. En attendant que les ministres des Affaires étrangères puissent prendre connaissance de cette

discretion here such that we want to give the individual candidates a chance to make their own case and for the process to be completed.

The goals for this round of enlargement are positive in orientation. They are designed to be inclusive; to show that we are in a new space in Europe; to widen the zone of security and stability in the Euro-Atlantic region; to continue support of the political economic reforms that are underway in Central and Eastern Europe; and to provide something of substance to all of the aspirants, whether or not they are successful at the Prague summit in November 2002, where the decisions will be taken.

Clearly, NATO continues to evolve. It has always been a dynamic alliance. Canada supports its evolution, and we will be working very hard to ensure that our alliance remains dynamic and inclusive.

Before I conclude on the issue of NATO enlargement, I would just note that Russia has had concerns in the past over NATO enlargement. However, those concerns may have decreased over the past year or two. Russia has recognized that enlargement is going ahead, and President Putin has acknowledged this publicly. However, there is no denying that there is active debate in Russia. Canada is aware of the concerns that Russia has expressed over time. We think that part of the issue is ensuring that we have a meaningful and substantive relationship and engagement with Russia through NATO. Therefore, Canada has been amongst the leading proponents of a revitalized relationship for Russia and NATO. Many of you may have heard of the suggestion that we become an alliance of 20 rather than an alliance of 19 plus Russia. Let's look at things that we can do together, in partnership, for example, on the terrorism issue. These are ways in which the alliance is evolving.

With your permission, I will speak to the issue of missile defence.

This question of missile defence is of considerable importance to Canada. It cuts to the heart of a broad range of foreign policy and defence issues. It is also one of the more provocative issues on the security agenda at the moment, and it tends to inspire strong, even passionate, views on both sides of the issue.

Missile defence has many dimensions: military, foreign policy, bilateral arms control, scientific and technical, just to name a few. I will try to narrow this debate to a few key issues for Canada, and I will be open for questions.

First, I think it is worth stressing that the issue of missile defence fits into a much broader framework of U.S.-Canada bilateral relations. We enjoy with the United States a uniquely close, cooperative, security and defence partnership. This finds expression in NORAD, in the permanent joint board on defence,

documentation, le Canada et les autres alliés ont déclaré qu'ils s'abstiendraient de divulguer les caractéristiques du dossier de chaque aspirant. Cette discrétion s'impose car nous voulons donner à chaque candidat individuel la possibilité de plaider sa propre cause, et clore ainsi le processus.

Les objectifs de cet exercice d'élargissement sont positifs sur le plan de l'orientation. Ils sont conçus comme une ouverture; ils visent à montrer que nous sommes dans un nouvel espace en Europe, à élargir la zone de sécurité et de stabilité dans la région Euro-Atlantique; à continuer d'appuyer les réformes économiques politiques en cours en Europe centrale et orientale et à offrir des avantages substantiels à tous les aspirants, qu'ils soient parmi les heureux candidats au sommet de Prague de novembre 2002 ou non, lorsque les décisions seront prises.

À l'évidence, l'OTAN continue d'évoluer. Elle a toujours été une alliance dynamique. Le Canada appuie son évolution et nous allons travailler d'arrache-pied pour faire en sorte que cette entité demeure dynamique et inclusive.

Avant de conclure sur la question de l'élargissement de l'OTAN, je tiens à signaler que dans le passé, la Russie entretenait des inquiétudes au sujet de cette orientation. Cependant, ces inquiétudes se sont vraisemblablement atténuées depuis un an ou deux. La Russie s'est rendue à l'évidence, l'élargissement allait se concrétiser, et le président Putin l'a reconnu publiquement. Cependant, il ne fait aucun doute qu'un débat animé a cours en Russie. Le Canada est sensible aux préoccupations exprimées par la Russie au fil des ans. Nous pensons qu'une partie de la solution consiste à maintenir des rapports et un engagement significatifs avec la Russie par l'entremise de l'OTAN. Dans cette optique, le Canada a été parmi les premiers à favoriser une relation renouvelée entre la Russie et l'OTAN. Bon nombre d'entre vous ont sans doute entendu la suggestion voulant que l'alliance accueille 20 pays au lieu de 19 pays, plus la Russie. Voyons ce que nous pouvons faire ensemble, en partenariat, par exemple sur la question du terrorisme. C'est dans cette voie qu'évolue l'alliance.

Avec votre permission, j'aborderai maintenant la question de la défense antimissile.

Cette question revêt énormément d'importance pour le Canada et elle s'inscrit au coeur d'une vaste gamme d'enjeux en matière de défense et de politique étrangère. C'est également l'une des questions les plus délicates du dossier de la sécurité à l'heure actuelle et elle inspire généralement des opinions tranchées, voire passionnées, dans un camp comme dans l'autre.

La défense antimissile comporte de nombreuses dimensions: volet militaire, politique étrangère, contrôle bilatéral des armements, aspect scientifique et technique, pour n'en nommer que quelques-unes. Je m'efforcerai de limiter la discussion à quelques enjeux majeurs pour le Canada, et je répondrai ensuite aux questions.

Premièrement, il convient de souligner que cette question de la défense antimissile s'inscrit dans le cadre beaucoup plus vaste des relations bilatérales canado-américaines. Nous avons avec les États-Unis un partenariat unique axé sur des liens étroits, la collaboration, la sécurité et la défense. Ce partenariat est

about 250 bilateral agreements, and a host of other mechanisms such as joint training. We are careful not to lose sight of the fact that Ballistic Missile Defense, BMD, is just one piece of a much larger relationship.

Second, both Canada and the United States are continuing to grapple with the security challenges of a period that, until recently, we were calling the post-Cold War period. Now, it is characterized as the post-September 11 period. North America is clearly faced with a number of new, enhanced and unpredictable threats such as the proliferation of weapons of mass destruction. We, therefore, understand the wish of the United States government to protect its territory and population, just as the Canadian government is taking active measures to ensure the security of Canada and Canadians.

The third point I would make is that Ballistic Missile Defense remains a work in progress. The United States has not yet settled on an architecture for missile defence. This means that they do not know yet which systems will work most effectively. Only when the technology is adequately advanced will the U.S. make decisions on architecture and timing of deployment options. Meanwhile, the U.S. is moving to create a test bed — a launcher site — in Alaska that, when completed in 2005, could be described as providing a rudimentary operational missile defence capability.

Fourth, it is not yet clear what impact missile defence will have on strategic stability, particularly between the United States and Russia. On one hand, Russia's reaction to the U.S. withdrawal from the ABM treaty was rather muted. President Putin argued that withdrawal was a mistake, but he also said that, in his view, it did not threaten Russia's security. On the other hand, Moscow fully expects that the ABM treaty will be replaced by an alternative, overall strategic framework. We will be watching closely the outcome of discussions between Washington and Moscow. We will also be paying attention to the response from China, which has a relatively small and, in their view, vulnerable nuclear force. China's reaction could, of course, affect the reaction of Asia as a whole.

A fifth key issue for Canada is the impact of missile defence on global non-proliferation arms control and disarmament. This is a regime of considerable importance to Canada.

In Canada's view, the security of Canadians and Canada begins offshore. We remain deeply committed to a rules-based multilateral system as the key guarantor of international peace and stability. Here I will stop my brief presentation because I am sure you will have questions.

Lieutenant-General George Macdonald, Vice Chief of the Defence Staff, Department of National Defence: We are happy to appear before your committee today. I will specifically address the American Joint Command Structure and the North American

concrétisé par NORAD, la Commission mixte permanente sur la défense, environ 250 ententes bilatérales et tout un train de mécanismes, dont l'entraînement en commun des forces militaires. Il ne faut pas non plus oublier le fait que la Défense contre les missiles balistiques n'est qu'un des éléments d'une relation beaucoup plus vaste.

Deuxièmement, tant le Canada que les États-Unis continuent de s'efforcer de relever les défis de sécurité d'une période que, jusqu'à tout récemment, nous appelions la période de l'après-guerre froide. À l'heure actuelle, on l'appelle la période de l'après-11 septembre. De toute évidence, l'Amérique du Nord est confrontée à un certain nombre de menaces nouvelles, accrues et imprévisibles, comme la prolifération des armes de destruction massive. Par conséquent, nous comprenons que le gouvernement des États-Unis souhaite protéger son territoire et sa population, à l'instar du gouvernement du Canada, qui prend actuellement des mesures actives pour assurer la sécurité du territoire et de la population canadiens.

Troisièmement, le système de défense contre les missiles balistiques demeure une oeuvre en constante évolution. Les États-Unis n'ont pas encore choisi une architecture pour la défense antimissile. Cela signifie qu'ils ne savent pas encore quels systèmes seront les plus efficaces. C'est uniquement lorsque la technologie sera suffisamment avancée que les États-Unis prendront des décisions concernant l'architecture et l'échéancier des options de déploiement. Dans l'intervalle, les États-Unis s'apprêtent à bâtir en Alaska un site d'essai, un site de lancement qui, une fois terminé, en 2005, pourrait être qualifié de capacité de défense antimissile opérationnelle.

Quatrièmement, on ignore encore quelle incidence la défense antimissile aura sur la stabilité stratégique, particulièrement entre les États-Unis et la Russie. D'une part, la réaction de la Russie au retrait des Américains du traité ABM, le traité sur les missiles antimissiles, a été plutôt discrète. Le président Poutine a fait valoir que ce retrait était une erreur, mais il a également ajouté qu'à son avis, cela ne menaçait pas la sécurité de la Russie. Par ailleurs, Moscou s'attend tout à fait à ce que le traité ABM soit remplacé par un cadre stratégique global de rechange. Nous allons surveiller de près l'issue des discussions entre Washington et Moscou. Nous allons également être attentifs à la réaction de la Chine qui possède une capacité nucléaire relativement mineure et, de l'avis des Chinois, vulnérable. La réaction de la Chine pourrait évidemment influencer sur la réaction de l'ensemble de l'Asie.

Un cinquième aspect crucial pour le Canada est l'incidence de la défense antimissile sur la non-prolifération, le contrôle des armements et le désarmement mondial. C'est un régime qui revêt une importance considérable pour le Canada.

Dans la perspective canadienne, la sécurité du Canada et des Canadiens commence à l'étranger. Nous continuons d'adhérer sans réserve à un système multilatéral de règles pour assurer au premier chef la paix et la stabilité internationales. Je vais m'arrêter ici car je suis sûr que vous avez des questions.

Le lieutenant général George Macdonald, vice-chef d'état-major de la Défense, ministre de la Défense nationale: Nous sommes heureux de comparaître devant votre comité aujourd'hui. Je parlerai spécifiquement de la structure de

Aerospace Defence Command, NORAD. We will be able to answer any questions on defence-related issues in respect of Ballistic Missile Defense and NATO enlargement. I understand that background papers on these issues have been distributed to you.

Like Canada, the United States has a well-established organizational structure that positions its military to serve the national interests of its country. The Unified Command Plan, initially established in 1946, represents the key document for the U.S. military structure. It formally distributes the geographical, functional and authoritative responsibilities of the United States military to its different commands.

I would like to note that some of these commands have multiple responsibilities. For example, the U.S. Joint Forces Command serves regional, or Atlantic, responsibilities. It has a functional responsibility for force generation for army, navy and air forces in the continental United States. They have the responsibility to organize, train and equip forces. The command also has responsibilities for the evolution of the United States joint force doctrine. At the same time, the Supreme Allied Commander Atlantic, which is also the responsibility of the CINC for the U.S. Joint Forces Command, has an allied function as well. Note that NORAD is not a formally designated commander-in-chief under the Unified Command Plan since it is a binational command. It is also interesting to note that the continental United States, Canada, Mexico and Russia do not currently fall into the area of responsibility of any unified commander-in-chief. As noted in the background notes that we gave to committee members, the Chairman of the Joint Chiefs of Staff is responsible for these areas specifically.

One of the more important aspects of the Canada-U.S. defence structure is NORAD.

[Translation]

The North American Aerospace Defence Command, NORAD, was established in 1958 to provide surveillance and control of North American airspace.

NORAD is one of the most important aspects of Canada-US relations. The NORAD Agreement is renewed approximately every five years, with the last renewal occurring in May 2001.

[English]

Canadian assets assigned to NORAD include CF-18s, our fighters, and early warning radar stations and centres. The Canadian Forces have a current establishment of 287 positions within NORAD, outside Canada.

As outlined in the background note, NORAD serves a variety of functions in Canadian-U.S. defence relationships. NORAD incorporates a process, a command and a control framework, a pattern for coordinated action and an integrated military

commandement unifiée américaine et du commandement de défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, NORAD. Nous serons en mesure de répondre à toute question portant sur des questions de défense en ce qui a trait au programme de défense antimissile balistique des États-Unis et à l'élargissement de l'OTAN. Je crois savoir qu'on vous a distribué sur ces questions des documents de fond.

À l'instar du Canada, les États-Unis ont une structure organisationnelle bien établie qui positionne leurs forces militaires pour servir l'intérêt national du pays. Le Plan de commandement unifié, lancé à l'origine en 1946, représente le document clé de la structure militaire américaine. On s'en sert officiellement pour répartir les responsabilités géographiques, fonctionnelles et hiérarchiques des Forces armées américaines entre ses différents commandements.

Je signale que certains de ces commandements assument des responsabilités multiples. Par exemple, le commandement des forces interarmées américaines assume des responsabilités régionales, ou atlantiques. Il a également une responsabilité fonctionnelle pour ce qui est de fournir les services de l'armée, de la marine et de l'aviation sur le continent américain. C'est à ce commandement qu'il appartient d'organiser, de former et d'équiper les forces. En outre, il est chargé de l'évolution de la doctrine des forces interarmées des États-Unis. De même, le commandant suprême allié de l'Atlantique, qui est également commandant en chef des forces interarmées américaines, a également une responsabilité envers les alliés. Il convient de signaler que NORAD n'est pas un commandant en chef officiellement désigné en vertu du Plan de commandement unifié étant donné qu'il s'agit d'un commandement binational. Il est également intéressant de savoir que les États-Unis continentaux, le Canada, le Mexique et la Russie ne relèvent pas à l'heure actuelle de la responsabilité d'un commandant en chef unifié. Comme vous avez pu le lire dans les notes d'information que nous vous avons remises, c'est le président des chefs d'État-major combinés qui est responsable de ces domaines précis.

L'un des aspects les plus importants de la structure de défense canado-américaine est NORAD.

[Français]

Le commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord a été créé en 1958 pour le contrôle et la défense aérienne de l'Amérique du Nord.

Ce commandement constitue l'un des éléments les plus importants de notre relation avec les États-Unis. L'accord du NORAD est renouvelé à peu près tous les cinq ans. Le dernier renouvellement date de l'année dernière, en mai 2001.

[Traduction]

Les éléments d'actifs canadiens assignés à NORAD incluent des avions de chasse CF-18, ainsi que des centres et des stations radar d'alerte avancée. À l'heure actuelle, les forces canadiennes comptent 287 postes au sein du NORAD, à l'extérieur du Canada.

Comme cela est précisé dans la documentation, NORAD joue différents rôles dans les relations de défense canado-américaine. NORAD intègre un processus, un commandement et un cadre de contrôle, un modèle d'actions coordonnées ainsi que des quartiers

headquarters. Most important, however, it provides a pattern for coordinated actions, including military plans, rules of engagement and delineated sovereignty between our two countries.

Since September 11, the NORAD rate of activity has been significantly higher than in previous years, with over 10,000 sorties being flown. Since the occurrence of these tragic events, NORAD had to expand its focus to include the air space within Canada and the United States and is now working closely with civilian air traffic control organizations in both countries to accomplish that. NORAD continues to provide a key element in the defence of North America and a major contribution to constructive relations between our two countries. I believe that NORAD serves as a useful basis for future continental security considerations.

Senator Banks: I will ask a question regarding a subject about which I suspect every one of my colleagues will ask more specific questions. It concerns joint command in a different context, except NORAD. There is an article in today's newspaper and we have heard previously about things that concern expanding joint command in international terms, specifically in relation to the United States and Canada, which would place more aspects of Canada's Armed Forces under joint command than are presently the case. We know about NORAD and about the supreme allied commander in Norfolk as regards NATO undertakings. However, with respect to continental defence in the sense that it is being talked about now, what do we know about, what can you tell us about and what can you forewarn us about the attitude of both the United States and your community, Ms Sinclair, with respect to the idea of joint commands of larger proportions of Canadian Armed Forces that would, given the proportion of them, ordinarily place them under initial American command, as in the case of NATO and NORAD?

LGen. Macdonald: You refer to the initiative in the United States to update what they call a unified command plan, which establishes the functional arrangement between the various commands they have.

Senator Banks: With the exception of NORAD, when they refer to unified command, do they mean interservice?

LGen. Macdonald: That is correct.

Senator Banks: I am talking about interservice, including Canadian services.

LGen. Macdonald: The unified command plan proposal that they are currently considering for announcement sometime in the near future includes the possibility of creating homeland defence — that is, a commander-in-chief for homeland defence. That would respond to the events of September 11, but this was under study for some time before September 11.

militaires intégrés. Chose plus importante cependant, il précise les modèles des actions coordonnées, y compris les plans militaires, les règles d'engagement, les limites de la souveraineté entre nos deux pays.

Depuis le 11 septembre, le taux d'activité de NORAD a connu une recrudescence par rapport aux années précédentes, avec plus de 10 000 sorties. Depuis ces événements tragiques, NORAD a dû élargir son champ d'action pour inclure l'espace aérien au Canada et aux États-Unis et travaille maintenant en étroite collaboration avec les organisations civiles de contrôle du trafic aérien dans les deux pays pour y arriver. NORAD continue d'être un élément clé de la défense de l'Amérique du Nord et un apport crucial aux relations positives entre nos deux pays. Je pense que NORAD est une base utile pour envisager des considérations relativement à la sécurité du continent.

Le sénateur Banks: Je vais poser une question sur un sujet sur lequel chacun de mes collègues posera sans doute des questions plus spécifiques. Elle concerne le commandement unifié dans un contexte différent, hors NORAD. Il y a dans le journal d'aujourd'hui — et nous avons entendu parler de cela auparavant —, un article concernant un commandement unifié élargi sur la scène internationale, particulièrement en ce qui concerne les États-Unis et le Canada, qui aurait pour effet de placer un plus grand nombre d'aspects des Forces armées canadiennes sous la responsabilité du commandement unifié qu'à l'heure actuelle. Nous sommes au fait du fonctionnement de NORAD et de la responsabilité du commandant suprême allié à Norfolk, pour ce qui est des opérations de l'OTAN. Cependant, en ce qui a trait à la défense du continent, au sens où on l'entend à l'heure actuelle, qu'en est-il? Que pouvez-vous nous dire de l'attitude des États-Unis, de la réaction votre communauté, Mme Sinclair, face à cette idée d'avoir des commandements interarmés comptant un plus fort pourcentage d'effectifs des Forces armées canadiennes qui, compte tenu de leur importance, relèveraient ordinairement du commandement américain, comme c'est le cas pour l'OTAN et NORAD?

Le lgén Macdonald: Vous faites référence à l'initiative des États-Unis d'actualiser ce qu'ils appellent leur plan de commandement unifié, lequel établit les responsabilités fonctionnelles de leurs divers commandements.

Le sénateur Banks: À l'exception de NORAD, lorsque les Américains parlent de commandements unifiés, s'agit-il de commandements interarmés?

Le lgén Macdonald: C'est exact.

Le sénateur Banks: Je parle de forces interarmées, y compris les Forces canadiennes.

Le lgén Macdonald: La proposition relative au plan de commandement unifié que les Américains envisagent à l'heure actuelle et qui devraient faire l'objet d'une annonce dans un proche avenir, prévoit la possibilité de créer un commandement de défense de la patrie. Autrement dit, il y aurait un commandant en chef responsable de la défense de la patrie. Cette initiative répondrait aux événements du 11 septembre, mais elle faisait l'objet d'une étude depuis un certain temps déjà.

The question then becomes, what about NORAD in the context of homeland defence command? Will NORAD be part of it? We have been consulting with the Americans for some time to ensure that Canadian interests vis-à-vis NORAD are properly protected in the context of whatever changes they make to their structure. We have declared ourselves ready to explore other areas of possible cooperation that might extend to land and sea forces in addition to aerospace forces.

The arrangement that we have with NORAD presumably would be the same sort of arrangement we would have with other forces in the future. When we talk about NORAD forces being under the command of an American commander in chief, we must recognize that it is truly a partnership arrangement. NORAD is commanded by an American four-star general officer, but there is a Canadian deputy for NORAD that works equally well.

Senator Banks: Yes, but the Canadian is always the deputy.

LGen. Macdonald: That is correct, but they have a mutual responsibility to report not only to the national command authorities, as they call them in the United States, but also to those in Canada. It is never a commander-in-chief of NORAD reporting uniquely to his U.S. colleagues. It is a binational reporting relationship. The Canadians are involved in everything that is done. Ultimately, the Chief of Defence Staff has command and control of Canadians. They are working in NORAD for NORAD purposes and they are integrated into the structure, but it is very much a partnership with the Americas. People have suggested that we are somehow compromised or under the command of Americans because we are part of NORAD, but it is very much an equal arrangement.

Senator Banks: I was not being critical. I was merely asking a question. I think that NORAD is fine. It has always operated very well. I wonder if we will expand that concept. Is it your view that we should expand it?

LGen. Macdonald: I think there is an opportunity here for us to recognize our mutual concerns about continental security — not only aerospace related but also land and sea related. In the context of the United States establishing a command for homeland security, there is an opportunity to explore the possibilities with them. If we can retain the NORAD-like arrangement that we have in those other areas, there may be some significant advantages to do that.

Ms Sinclair: LGen. Macdonald explained well the issue from a military point of view, but this issue is not simply military. This is an enormous political question and one must look at it in all its dimensions. Issues of sovereignty come to the forefront when we start talking about different sorts of command structures. However, as LGen. Macdonald has said, in the post-September 11 environment, it is prudent for us to look at the existing mechanisms that we have, whether it is NORAD or the PJBD, the

La question qui se pose est la suivante: qu'advient-il du NORAD dans le contexte d'un commandement de défense de la patrie? NORAD en fera-t-il partie? Nous avons des consultations avec les Américains depuis un certain temps déjà pour nous assurer que les intérêts du Canada vis-à-vis NORAD sont protégés adéquatement dans le contexte des changements qu'ils entendent apporter à leur structure, quels qu'ils soient. Nous nous sommes dits prêts à explorer d'autres domaines de collaboration possibles qui pourraient ajouter des forces terrestres et maritimes aux forces aériennes actuelles.

Présumément, l'arrangement que nous avons avec NORAD serait le même si d'autres forces étaient appelées à participer à l'avenir. Lorsqu'on discute du fait que dans le contexte du NORAD les forces relèvent d'un commandant en chef américain, il faut reconnaître qu'il s'agit là d'un authentique partenariat. NORAD est commandé par un général quatre étoiles, mais il y a pour NORAD un adjoint canadien qui fonctionne très bien.

Le sénateur Banks: Oui, mais le Canadien est toujours l'adjoint.

Le lgén Macdonald: C'est exact, mais ces deux personnes sont mutuellement tenues de faire rapport non seulement au commandement national, comme on l'appelle aux États-Unis, mais également aux autorités canadiennes. Jamais un commandant en chef de NORAD ne fait rapport uniquement à ses collègues américains. Il s'agit de rapports binationaux. Les Canadiens sont présents dans tout ce qui se fait. Au bout du compte, le chef d'état-major assume le commandement et le contrôle des Canadiens. Ces derniers travaillent au sein de NORAD pour assurer la réalisation des objectifs de NORAD et ils sont intégrés dans cette structure qui s'inscrit tout à fait dans un partenariat des Amériques. Certains ont laissé entendre que nous étions compromis ou sous le commandement des Américains parce que nous faisons partie de NORAD, mais il s'agit là d'un arrangement entre parties égales.

Le sénateur Banks: Je ne critique pas. Je posais simplement une question. Je n'ai rien à reprocher à NORAD. C'est une entité qui a toujours très bien fonctionné. Je me demande si ce concept va prendre de l'ampleur. À votre avis, devrions-nous l'élargir?

Le lgén Macdonald: Je pense que c'est pour nous l'occasion de reconnaître nos préoccupations mutuelles en ce qui concerne la sécurité du continent — non seulement le volet aérien mais également les volets terrestres et maritimes. Si les États-Unis créent un commandement pour assurer la sécurité de la patrie, c'est là une occasion d'explorer diverses possibilités avec eux. Si nous pouvons conserver un arrangement de type NORAD dans ces autres domaines, cela pourrait se traduire par des avantages intéressants.

Mme Sinclair: Le Lgén Macdonald a bien expliqué la question d'un point de vue militaire, mais ce n'est pas tout. C'est aussi un enjeu politique de taille et nous devons l'examiner dans toutes ses dimensions. La question de la souveraineté est à l'avant-plan lorsqu'on commence à parler de différentes structures de commandement. Cependant, comme le Lgén Macdonald l'a dit, dans le contexte de l'après-11 septembre, il est prudent de notre part d'examiner les mécanismes existants, qu'il s'agisse de

Permanent Joint Board on Defence. It is a prudent for us to look at how we can cooperate in other sectors with the United States. One would have to do this carefully and prudently, bearing in mind the interests of everyone here. It is not appropriate to speculate on what those models would look like, but I would encourage you to ask the United States while you are in Washington.

Senator Banks: It is appropriate to speculate on what those models would look like.

Ms Sinclair: For you it is appropriate to speculate on anything.

Senator Banks: We would like you to do that.

Senator Day: Could you tell us how we might speculate?

Senator Banks: If you were in our position, how would you speculate?

Ms Sinclair: I would not suggest anyone speculate in imprudent ways, but I would suggest that you ask your American counterparts when you are down there where their thinking is going. This is a work in progress and they are working on their unified commands. This is something that has been under way for a long time. September 11 has generated thinking in new areas like homeland security, as LGen. Macdonald has said. You should ask them.

Senator Banks: We will. They will also be asking us what we think about it.

Am I right in my recollection that with rare exceptions and in all cases having to do with war as opposed to peacemaking, and with the exception of parts of World War II, Canadian forces have, in their foreign operations, always served under foreign supreme command? Is that not more or less true?

Major-General H. Cameron Ross, Director General, International Security Policy, Department of National Defence: Senator, I am not sure that I would be able to say “always,” but the majority of the time that we have worked in a coalition under operational control — which is the military term that we use — we always retain Canadian command, but under operational control. We have done that with the British and with the Germans during the Cold War period. I am not sure that I can say “always.”

Senator Banks: On those occasions, which are much of the time if not most of the time that we have done so, they have not harmed our concept of sovereignty, our Canadian on-the-ground control of our resources; correct?

LGen. Macdonald: That is correct. In fact, I think we can make a strong case that we are protecting our sovereignty by acting with them in concert to accomplish our mutual aims.

NORAD ou de la PJBD, la Commission permanente mixte de défense Canada-États-Unis. Il serait judicieux de notre part d'envisager diverses façons de collaborer dans d'autres secteurs avec les États-Unis. Il faudrait procéder avec prudence, en tenant compte des intérêts de tous les intervenants ici. Il serait déplacé de ma part d'échafauder des hypothèses quant à la nature des modèles envisagés, mais je vous invite instamment à interroger vos homologues américains lorsque vous serez à Washington.

Le sénateur Banks: J'estime qu'il serait bon de faire des hypothèses sur la nature de ces modèles.

Mme Sinclair: Les sénateurs ont le loisir de faire toutes les hypothèses qu'ils veulent.

Le sénateur Banks: Ce serait intéressant.

Le sénateur Day: Pourriez-vous nous dire quelle hypothèse nous pourrions faire?

Le sénateur Banks: Si vous étiez à notre place, quelle hypothèse feriez-vous?

Mme Sinclair: Je ne préconise pas d'échafauder des hypothèses de façon imprudente, mais je vous suggère de demander à vos homologues américains, lorsque vous serez là-bas, ce qu'ils en pensent. Il s'agit d'une oeuvre en cours d'élaboration pour les Américains qui travaillent au commandement unifié. C'est un processus en cours depuis longtemps. Le 11 septembre a suscité une réflexion au sujet de nouveaux domaines d'intérêt comme la sécurité de la patrie, comme vous l'a dit le Lgén Macdonald. Vous devriez les interroger.

Le sénateur Banks: Nous le ferons. Ils vont également nous demander ce que nous en pensons.

Si mes souvenirs sont bons, à de rares exceptions près et dans tous les cas concernant notre participation à une guerre par opposition à des opérations de maintien de la paix ainsi qu'à l'exception de certaines parties de la Seconde guerre mondiale, les Forces canadiennes, dans le contexte d'opérations étrangères, ont toujours servi sous un commandement suprême étranger? Est-ce plus ou moins vrai?

Le major général H. Cameron Ross, directeur général, Politique de la sécurité internationale, ministère de la Défense nationale: Sénateurs, je ne suis pas certain de pouvoir dire que c'est toujours le cas, mais le plus souvent, lorsque nous avons oeuvré dans une coalition sous contrôle opérationnel — c'est le terme militaire que nous utilisons — nous avons toujours conservé un commandement canadien, mais sous contrôle opérationnel. Nous avons fonctionné de cette façon avec les Britanniques et avec les Allemands au cours de la Guerre froide. Je ne suis pas certain de pouvoir dire «toujours».

Le sénateur Banks: À ces occasions, qui ont été plus nombreuses qu'autrement, cette façon de faire n'a pas porté atteinte à notre conception de la souveraineté ou au contrôle canadien sur le terrain de nos ressources, n'est-ce pas?

Le Lgén Macdonald: C'est exact. En fait, nous pouvons faire valoir que nous protégeons notre souveraineté en agissant de concert avec nos alliés pour atteindre nos objectifs mutuels.

Senator Banks: Ms Sinclair, you said that all security begins offshore. That is agreed. Particularly with respect to interdicting persons who might have nefarious ends in mind with respect to immigration, it would be a great help if we had an offshore covert intelligence capability, which we have been told in the past by intelligence people would be a great help in certain areas. Canada has not had that capacity for a long time. The situation is not really just post-September 11. North America has been involved in terrorist undertakings long before September 11. The Air India crash is an example that involved many Canadians. Are we not now in a situation in which Canada must, in its own interests, have some kind of covert foreign intelligence-gathering capability?

Ms Sinclair: Senator, forgive me if I say that responding to that question would go beyond my brief.

Senator Banks: Whom would we ask?

Ms Sinclair: I would think that you should ask the Solicitor General or people in that line of business.

Senator Banks: You are the Director General of International Security.

Ms Sinclair: The Department of Foreign Affairs does not deal directly in the areas about which you speak.

Senator Banks: Nobody does at the moment.

Ms Sinclair: The question you pose is one probably for the Privy Council Office and others. I do not mean to pass the buck, but given that I have already contributed one to the pot I would not want to pass that one on.

You are right that this issue predates September 11, but the UN Security Council resolutions, the things that have invoked people to cooperate, to have intelligence-sharing in a way that did not happen before, are happening. Putting aside the question of whether Canada needs to establish its own offshore independent capability, the cooperation amongst the intelligence services around the world needs to be enhanced. People recognize that. There have been lessons learned from September 11. There is an enhanced effort in that area. It is something that Canada is working on through its G8 presidency. That work is being taken very seriously.

Senator Day: Ms Sinclair, would you comment on the perception I have of reading the Membership Action Plan under NATO in 1999 in Washington as a marked evolution from NATO being primarily defence-oriented into something more political and international. I have a sense that you are looking for plans to implement political, economic and even legal reforms of these nations before they are entitled to join this military and security organization. Is that the direction you see NATO going?

Ms Sinclair: Thank you very much, Senator Day. It is not so much a marked change from the whole purpose of NATO; NATO has always been much more than a military alliance. It was Canada that put in Article 2 of NATO, which dealt with economic

Le sénateur Banks: Mme Sinclair, vous avez dit que la sécurité commençait à l'étranger. C'est acquis. Particulièrement pour ce qui est de contrer des personnes qui auraient l'intention de se servir de l'immigration à des fins hostiles, il serait fort utile d'avoir à l'étranger un réseau secret de renseignement. D'ailleurs, dans le passé, des experts du renseignement nous ont dit que cela serait d'une grande aide dans certains domaines. Le Canada n'a pas eu une telle capacité depuis longtemps. D'ailleurs, ce besoin n'est pas simplement lié à l'après-11 septembre. L'Amérique du Nord a connu des attentats terroristes bien avant le 11 septembre. L'écrasement du vol d'Air India est un exemple qui a touché de nombreux Canadiens. Ne sommes-nous pas maintenant dans une situation où le Canada devrait, dans son propre intérêt, se doter d'un réseau de renseignements secret à l'étranger?

Mme Sinclair: Sénateur, excusez-moi, mais si je répondais à cette question, j'outrepasserais le champ de mon mémoire.

Le sénateur Banks: À qui devrions-nous poser cette question?

Mme Sinclair: Vous devriez la poser au solliciteur général ou à des experts du domaine.

Le sénateur Banks: Vous êtes directrice générale de la sécurité internationale.

Mme Sinclair: Le ministère des Affaires étrangères ne s'intéresse pas directement au domaine dont vous parlez.

Le sénateur Banks: Personne ne le fait pour l'instant.

Mme Sinclair: Vous devriez sans doute interroger des porte-parole du Conseil privé et d'autres. Je ne veux pas renvoyer la balle à quelqu'un d'autre mais étant donné que j'ai déjà donné, j'aimerais passer mon tour cette fois-ci.

Vous avez raison de dire que ce problème existait avant le 11 septembre, mais les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, les appels à la coopération, à un meilleur partage des renseignements qu'auparavant, tout cela n'est pas resté lettre morte. La question de savoir si le Canada doit créer son propre réseau indépendant à l'étranger mise à part, la collaboration entre les services de renseignement dans le monde doit être rehaussée. C'est acquis maintenant. Nous avons tiré des enseignements des événements du 11 septembre. On déploie davantage d'efforts en ce sens. Le Canada s'y attache en tant que président du G-8. Ce travail est pris très au sérieux.

Le sénateur Day: Madame Sinclair, j'aimerais savoir ce que vous pensez de la perception que j'ai eue à la lecture du Plan d'action pour l'adhésion adopté par l'OTAN en 1999 à Washington. Il me semble y voir une évolution marquée de l'OTAN, d'un organisme intéressé au premier chef par la défense à une entité plus politique à saveur internationale. J'ai l'impression que l'on est à la recherche de plans pour mettre en oeuvre des réformes politiques, économiques, voire juridiques, dans ces pays, avant de les accueillir au sein de cette organisation militaire axée sur la sécurité. Est-ce l'orientation que vous constatez?

Mme Sinclair: Merci beaucoup, sénateur Day. Ce n'est pas tellement un changement marqué par rapport à l'objectif global de l'OTAN; cette organisation a toujours été plus qu'une alliance militaire. C'est le Canada qui a proposé l'article 2 de la Charte de

cooperation. We recognize that collective defence was extremely important because we had a common enemy to face back then when we established NATO. Really, the best defence against any enemy was strong, robust democracies working in a common transatlantic security space.

With the transition in Europe, the Membership Action Plan is designed to ensure that we build that community of governments that will be able to defend themselves and defend the common values of democracy and free market economies. The Membership Action Plan is designed to help point people in the right direction. It has been used by a number of NATO members on a bilateral basis, as a basis for bilateral assistance to help them reform their military, police or governments and deal with human rights issues. It is not a marked change. The alliance has always been much more than a military alliance. That is why it has been so successful.

Senator Day: Is it becoming less of a military alliance? Is the military aspect of the alliance becoming less important than the other issues that we have just spoken about, the other changes, such as economic and legal reforms?

Ms Sinclair: I am not sure. I will look to my colleagues from the Department of National Defence to help answer this. I am not sure that it has. It has always been a composite. Perhaps the balance has shifted somewhat. In the days of the Cold War, when one had the fears of Soviet troops massing in the East, obviously there were some visceral security concerns in the traditional sense of military security. There is still now a need for the alliance to be robust militarily.

Look at who was first out of the post in terms of response to September 11 — NATO, with an invocation of Article 5. The impact that that had in catalyzing political support for a robust response to what happened in the United States I think it is inestimable.

Perhaps there is a shift in balance, but I do not think it diminishes the military dimension of the alliance at all. Perhaps it just rounds it out because we have a much bigger community of democracies in Europe to deal with now.

MGen. Ross: Senator, I would fully agree with those comments. What we are seeing is a parallel action on the political, legal and economic issues as well as military. There was the response by NATO with Article 5, as Ms Sinclair has mentioned, not just in words but in deeds. There was the deployment to North America of the AWAC planes to provide security to North America. Even if you look back into actions by NATO in the Balkans and elsewhere, it has been very positive.

I have been involved with NATO in and out for a number of years. If anything, we have seen an increase in, if you wish, the standard and the quality on the military side. What the action plan provides those who have been in NATO for a number of years, let

l'OTAN, qui porte sur la coopération économique. Tout en reconnaissant qu'une défense collective revêt une importance cruciale étant donné que nous avons un ennemi commun au moment où l'OTAN a été créée, en fait la meilleure défense contre n'importe quel ennemi repose sur l'existence de démocraties solides et vigoureuses oeuvrant dans un espace sécuritaire transatlantique commun.

Avec la transition en Europe, le Plan d'action pour l'adhésion a été conçu pour assurer l'avènement de cette communauté de gouvernements capables de se défendre et de défendre les valeurs communes de la démocratie et du libre marché. Le Plan d'action pour l'adhésion vise à orienter les gens dans la bonne direction. Un certain nombre de membres de l'OTAN l'ont utilisé sur une base bilatérale, en tant qu'outil pour les aider à réformer l'armée, la police ou le gouvernement et à faire place au respect des droits de la personne. Ce n'est pas un changement marqué. L'alliance a toujours eu une envergure dépassant le strict champ militaire. Voilà pourquoi elle a connu autant de succès.

Le sénateur Day: Le volet militaire de l'alliance perd-il de l'importance? La perspective militaire perd-elle du terrain par rapport aux autres enjeux dont nous venons de parler, aux autres changements, comme les réformes économiques et juridiques?

Mme Sinclair: Je n'en suis pas sûre. J'aurais besoin de l'aide de mes collègues du ministère de la Défense nationale pour répondre à cette question. Je ne suis pas certaine que ce soit le cas. L'alliance a toujours été un composite. Peut-être que l'équilibre s'est quelque peu modifié. À l'époque de la guerre froide, lorsqu'on craignait les troupes soviétiques massées à l'Est, il va de soi qu'il existait certaines préoccupations de sécurité viscérales au sens traditionnel de la sécurité militaire. Il demeure nécessaire encore aujourd'hui que l'alliance soit robuste militairement parlant.

Voyez qui a réagi en premier aux attentats du 11 septembre: l'OTAN, en invoquant l'article 5. L'incidence de cette initiative pour ce qui est de catalyser un soutien politique à une réaction vigoureuse aux événements survenus aux États-Unis a été inestimable, à mon avis.

Peut-être l'équilibre s'est-il modifié quelque peu, mais je ne pense pas que cela diminue en rien la dimension militaire de l'alliance. Peut-être cela la rend-t-il plus complète puisqu'à l'heure actuelle, la communauté des démocraties européennes est beaucoup plus importante.

Le mgen Ross: Sénateur, je suis tout à fait d'accord avec vos observations. Nous sommes en présence d'une action parallèle sur le plan économique, politique et juridique autant que militaire. L'OTAN a réagi avec l'article 5, comme Mme Sinclair l'a signalé, pas seulement avec des mots mais avec des actions. Il y a eu le déploiement en Amérique du Nord des avions AWAC pour assurer la sécurité de l'espace aérien nord-américain. Et si l'on regarde les mesures prises par l'OTAN dans les Balkans et ailleurs, son intervention a toujours été positive.

J'ai travaillé périodiquement auprès de l'OTAN pendant un certain nombre d'années. Dans l'ensemble, nous avons constaté un relèvement, si vous voulez, de la qualité et de la standardisation du volet militaire. Le plan d'action fournit à ceux

alone the three new countries and the aspirants, is a bar, a standard, a report card, if you wish, by which we assess ourselves and the aspirants.

From a military point of view, we see this as extremely positive and do not see any degradation in the quality of the alliance.

Senator Day: Do you see the military role in the future as evolving significantly from where it has in the past when we had the necessity for military and arms build up because of the Cold War situation and one alliance against another? Now with the expansion theory of NATO you are tending to bring more and more of the major trading democracies into one group and trying to control rogue states and that kind of non-state activity in a terrorist sense that we did not have in the past.

MGen. Ross: Your term of “evolving” is bang on. I just returned from Germany on Friday from discussions with an alliance partner. Very much, other countries in Europe and elsewhere are looking at how the military dimension is evolving. We have tended to have these legacy systems, as we call them, focused on the Cold War era, where all the countries are having to change to the new dimension, asymmetric threats and terrorist attacks and the like. These changes will not be made overnight, but they will have to be done in cooperation with our alliance partners, and members outside the alliance must not forget the European Union headline goal with respect to some objectives that the European Union has over and above NATO objectives.

Senator Day: Is it fair for me to assume that there is planning going on within the Department of National Defence at the present time to help develop a new plan for our national defence that will meet our homeland security, obviously, but also our evolving role in international groups like NATO with regard to the different types of military equipment that we might need and the different demands that will be put on our personnel?

MGen. Ross: It is clear, senator, that we must make some changes, as the minister has publicly stated. We will be looking at opportunities over the next months to review our current policies. We do that in conjunction with the Department of Foreign Affairs and, of course, the Privy Council Office. The simple answer is, yes, there is planning under way. It is in the very early stages. We have not been sitting on our collective behinds all this time. Some plans have been developed that must be refined within the context of what the government wants us to do.

Senator Day: I would like to ask you about NORAD. Who are the participants in the Permanent Joint Board of Defence?

qui oeuvrent au sein de l'OTAN depuis un certain nombre d'années, sans parler des trois nouveaux pays et des aspirants, un étalon, une norme, un bilan, si vous voulez, qui nous permet de nous évaluer nous-mêmes et d'évaluer les aspirants.

D'un point de vue militaire, nous jugeons cela extrêmement positif et nous n'y voyons aucune dégradation dans la qualité de l'alliance.

Le sénateur Day: Pensez-vous qu'à l'avenir, le rôle militaire de l'alliance évoluera, qu'il s'éloignera sensiblement de ce qu'il a été dans le passé alors qu'il était nécessaire, en raison de la guerre froide et de la lutte d'une alliance contre une autre, d'accumuler une capacité militaire et des armements importants? De nos jours, dans la foulée de la théorie de l'élargissement de l'OTAN, on a tendance à réunir un nombre croissant de grandes démocraties commerciales en un groupe et à essayer de contrôler les États renégats ainsi que les activités terroristes non étatiques. Lesquelles sont bien différentes de celles que nous avons connues dans le passé.

Le mgen Ross: Le terme «évolution» est tout à fait juste. Je suis rentré d'Allemagne vendredi, après avoir eu des discussions avec un partenaire de l'alliance. Il est évident que d'autres pays en Europe et ailleurs se penchent sur l'évolution de la dimension militaire de l'alliance. Nous avons des systèmes existants qui remontent à l'époque de la guerre froide, et il faut que tous les pays s'adaptent à une nouvelle dimension, à des menaces asymétriques et à des attaques terroristes, et cetera. Ces changements ne se produiront pas du soir au lendemain, mais ils doivent se faire en collaboration avec nos partenaires de l'alliance et les observateurs de l'extérieur ne doivent pas oublier qu'au premier chef, certains des objectifs de l'Union européenne sont essentiellement les objectifs de l'OTAN.

Le sénateur Day: On peut donc supposer que le ministère de la Défense nationale se livre actuellement à des travaux de planification pour élaborer en matière de défense nationale un nouveau plan qui assurera la sécurité de notre territoire, mais qui correspondra aussi au rôle évolutif de groupes internationaux comme l'OTAN, notamment en ce qui a trait aux nouveaux types d'équipement militaire dont nous pourrions avoir besoin et aux nouvelles attentes vis-à-vis nos effectifs?

Le mgen Ross: Il est évident, sénateur, que nous devons apporter certains changements, comme l'a dit le ministre publiquement. Au cours des prochains mois, nous ne raterons pas l'occasion de passer en revue nos politiques actuelles. Cet exercice se fera conjointement avec le ministère des Affaires étrangères et, bien sûr, le Bureau du Conseil privé. La réponse est donc oui, il y a une planification en cours. Elle n'en est qu'à ses premiers balbutiements mais nous ne sommes pas restés collectivement les bras croisés pendant tout ce temps. Certains plans, déjà élaborés, doivent être précisés, en fonction des vœux du gouvernement.

Le sénateur Day: J'aimerais vous poser une question au sujet de NORAD. Quels sont les participants à la Commission permanente mixte de défense Canada-États-Unis?

LGen. Macdonald: The PJBD originated in the early 1940s after the Ogdensburg Declaration by then Prime Minister Mackenzie King and President Roosevelt. It was established to enhance discussions between the United States and Canada on defence issues. It has met regularly ever since and has had more than 200 meetings. It is a high-level body with military and foreign affairs representation from both countries. In the case of the United States, there is Secretary of State representation. They meet about every six months to discuss topical defence-related issues of common concern. MGen. Ross is our senior military representative on the PJBD.

Senator Day: My question related to matters other than military. You have answered that in part by telling me that the Department of Foreign Affairs is involved. Is there any plan to include other security intelligence gathering agencies in addition to the military and the Department of Foreign Affairs?

MGen. Ross: Our next meeting will be just outside of Seattle in March. Ms Sinclair is my opposite number on this board. One of the issues that we will be discussing is how the PJBD and other bodies, such as the Military Cooperation Committee, operate in this new dimension. Some consideration may be given to this, but we are not there yet.

Ms Sinclair: Senator Day, at the last meeting, Margaret Purdy of OCIPEP, the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness, briefed the board on defence. OCIPEP was overseeing the response to September 11. There was an effort made to bring other civilian agencies into the discussion with the Permanent Joint Board on Defence in the context of the immediate post-September 11 period.

Senator Day: As a guest as opposed to a permanent member?

Ms Sinclair: That is correct. The existing structure was set up to have the Departments of Foreign Affairs and National Defence sit at the table with their counterparts from the United States. However, we must consider whether all of these mechanisms meet the new challenges. It is a very open-minded discussion that we are having. As MGen. Ross said, when we get together with the Americans the next time around, we will explore whether we have the right people at the table.

Senator Day: Assuming that at the highest levels of government more cooperation between Canada and the United States is deemed desirable, do you see this particular mechanism as a likely group to expand to include more bilateral cooperation and exchange of information?

Ms Sinclair: It is certainly a body that has a long and rich history. It is a place for dialogue. We have resolved very practical problems within the Permanent Joint Board on Defence. In this new era, we must look at all possibilities. If we have existing mechanisms that work well, we should see if we can build on them and complement them in new ways.

Le lgén Macdonald: La Commission a vu le jour au début des années 40 après la déclaration faite par le premier ministre Mackenzie King et le président Roosevelt à Ogdensburg. Elle a été mise sur pied pour favoriser le dialogue entre les États-Unis et le Canada sur les questions de défense. Depuis, elle s'est réunie régulièrement, en fait plus de 200 fois. Il s'agit d'un organisme de haut niveau réunissant des représentants des forces militaires et des affaires étrangères des deux pays. Aux États-Unis, le secrétaire d'État en fait partie. Au Canada, le mgén Ross est notre principal représentant militaire. Les membres de la Commission se rencontrent environ tous les six mois pour discuter de questions de défense spécifiques d'intérêt commun.

Le sénateur Day: Ma question portait sur des aspects autres que militaires. Vous y avez répondu en partie en me disant que le ministère des Affaires étrangères est concerné. Prévoit-on inclure d'autres organismes de collecte de renseignements de sécurité outre le ministère des Affaires étrangères et les militaires?

Le mgén Ross: Notre prochaine réunion aura lieu en mars, en banlieue de Seattle. Mme Sinclair est mon homologue au sein de cette commission. Nous aborderons notamment la façon dont la Commission et d'autres organismes, tel le comité de coopération militaire, fonctionnent dans ce nouveau cadre. C'est quelque chose que nous pourrions examiner, mais nous verrons.

Mme Sinclair: Sénateur Day, lors de la dernière réunion, Margaret Purdy du BPIEPC, le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, a informé la Commission sur les questions de défense. Le BPIEPC coordonnait la réponse aux incidents du 11 septembre. On a essayé de faire participer d'autres organismes civils à la discussion avec la Commission permanente mixte de défense dans le contexte de ce qui a suivi immédiatement les incidents du 11 septembre.

Le sénateur Day: En tant qu'observateurs plutôt que membres permanents?

Mme Sinclair: C'est exact. La structure actuelle a été mise en place de façon à ce que les ministères des Affaires étrangères et de la Défense nationale soient des membres permanents, avec leurs homologues des États-Unis. Cependant, nous devons examiner si tous ces mécanismes sont à la hauteur. C'est une discussion très ouverte que nous tenons. Comme l'a dit le Mgén Ross, la prochaine fois que nous nous réunirons avec les Américains, nous examinerons si nous avons les bons intervenants à la table.

Le sénateur Day: Supposons que les plus hautes instances gouvernementales souhaitent une plus grande coopération entre le Canada et les États-Unis, pensez-vous que ce mécanisme constitue un groupe susceptible de prendre de l'expansion de façon à parvenir à une plus grande coopération bilatérale et à un plus grand échange d'information?

Mme Sinclair: C'est certainement un organisme qui a tous les antécédents nécessaires. C'est un organisme créé pour le dialogue. Nous avons résolu des problèmes très pratiques au sein de la Commission permanente mixte de défense. Maintenant, nous devons examiner toutes les possibilités. Si nous disposons de mécanismes qui fonctionnent bien, nous devrions voir si nous pouvons nous en servir et les compléter.

Senator Day: When we were in Winnipeg, the air force commander there, when wearing his NORAD hat, told us that when they are cooperating with U.S. immigration or customs and excise in the United States, it would be possible for the Canadian air force to be asked to intercept an aircraft that was possibly carrying contraband or doing something else illegal, and that that request would come through the Department of Immigration or through NORAD, which was cooperating with one of the U.S. agencies. Can you confirm that that is the case?

LGen. Macdonald: Yes, that is absolutely the case. I formerly held that same position in Winnipeg. Trafficking in narcotics in particular becomes a very complex situation with immigration, law enforcement and drug agencies. We do have an intricate relationship with agencies in the United States through our NORAD connections. Intelligence about the potential target is passed between the law enforcement agencies and within NORAD. Indeed, Canadian fighters would be cued to respond if the aircraft came into our air space.

Senator Day: The order would come from the United States.

LGen. Macdonald: It would be coordinated with the United States, but it is in our interest to intercept aircraft carrying drugs that come into our territory. There have been instances where it has been successfully executed.

Senator Day: We had a fairly good briefing on cooperation between Canada and the United States with respect to NORAD and a good briefing in relation to the cooperation and joint activities between the U.S. and Canadian navies. Could you expand on that and tell us about parallel operations and cooperation in relation to the armies of Canada and the United States?

MGen. Ross: The Canadian Armed Forces have had over the years a number of exercises with U.S. forces, the U.S. army in particular, both in the United States and in Canada. That was the level of interoperability until about 10 years ago when we started to embark upon higher level activities to the extent that, for example, a Canadian is currently the deputy commander of 3rd U.S. Corps in Fort Hood, Texas. We have had a Canadian there for a number of years. That is just one person in one headquarters, but it does indicate an evolving nature.

It is a little more difficult for armies in general to be able to effect a high level of interoperability due to the size and nature of the armies, but we are getting there.

We do not envision masses of troops crossing the border on exercise. That is not required. However, command-post exercises or computer-based exercises are very effective, and that is happening as we speak.

I must add that interoperability with the United States is matched with our desire to have interoperability with a number of other allies, particularly of the U.K. and other NATO allies. It is

Le sénateur Day: Lorsque nous étions à Winnipeg, le commandant de la Force aérienne, dans son rôle au sein du NORAD, nous a dit que lorsqu'ils collaborent avec les autorités américaines chargées des questions d'immigration ou de douanes et d'accise, il se pourrait que l'on demande à la Force aérienne du Canada d'intercepter un avion soupçonné de transporter de la contrebande ou de commettre une autre activité illégale, et que cette demande serait présentée par l'entremise du ministère de l'Immigration ou du NORAD, en collaboration avec l'un des organismes américains. Pouvez-vous confirmer que c'est effectivement le cas?

Le lgén MacDonald: Oui, c'est tout à fait le cas. J'ai déjà occupé ce poste à Winnipeg. Le trafic des narcotiques tout particulièrement devient une situation très complexe en ce qui concerne les organismes chargés de l'immigration, des drogues et de l'application de la loi. Nous entretenons des rapports très étroits avec les organismes des États-Unis via nos liens au sein du NORAD. Les renseignements concernant la cible éventuelle sont transmis entre les organismes chargés d'appliquer la loi et au sein du NORAD. Effectivement, des chasseurs canadiens pourraient être appelés à intervenir si l'avion venait dans notre espace aérien.

Le sénateur Day: L'ordre viendrait des États-Unis.

Le lgén MacDonald: Ce serait coordonné avec les États-Unis, mais il est dans notre intérêt d'intercepter les avions transportant des narcotiques qui viennent sur notre territoire. Il y a eu des cas où ce genre de mission a été exécutée avec succès.

Le sénateur Day: Nous avons eu une bonne séance d'information sur la collaboration entre le Canada et les États-Unis pour ce qui est du NORAD et aussi pour ce qui est de la collaboration et des activités conjointes entre les marines américaine et canadienne. Pourriez-vous donner plus de précisions et nous parler des opérations parallèles et de la coopération pour ce qui est des armées du Canada et des États-Unis?

Le mgen Ross: Au fil des ans, les Forces canadiennes ont tenu plusieurs exercices avec les forces américaines, l'armée américaine en particulier, tant aux États-Unis qu'au Canada. C'était le niveau d'interopérabilité jusqu'à ce que nous amorcions, il y a environ 10 ans, des activités de niveau plus élevé, à tel point que, par exemple, un Canadien est actuellement le commandant adjoint du troisième Corps d'armée des États-Unis à Fort Hood, au Texas. Nous avons un Canadien là-bas depuis plusieurs années. Il ne s'agit que d'une personne dans un quartier général, mais c'est révélateur de l'évolution qu'il y a.

C'est un peu plus difficile pour les armées en général de pouvoir mettre en place un niveau élevé d'interopérabilité, en raison de la taille et de la nature des armées, mais nous progressons.

Nous ne prévoyons pas que des troupes nombreuses franchiront la frontière dans le cadre d'un exercice. Ce n'est pas nécessaire. Cependant, les exercices de poste de commandement ou les exercices d'entraînement automatisés sont très efficaces, et c'est ce qui se passe en ce moment même.

Je dois dire que l'interopérabilité avec les États-Unis correspond à notre désir d'avoir une interopérabilité avec plusieurs de nos alliés, en particulier le Royaume-Uni et d'autres

the nature of the business. Should we as a middle power be called upon in a coalition, we will want to know how that coalition works with respect to standard operating procedures and the like.

Senator Day: From the point of view of the army planning and preparing for potential terrorist activities and attacks, is there a standing set of procedures and protocols for cooperative activity between Canada and the United States?

MGen. Ross: There are standing procedures from the Canadian Forces and the U.S. Department of Defence which will probably change and evolve as a result of these interactions between the two governments and the various departments.

Senator Day: Is some of that change likely to include more activity whereby the Armed Forces will assist other government agencies in Canada and the United States? They are already cooperating and I am wondering about cooperation between different agencies in each of the Armed Forces in the North American sense.

MGen. Ross: It is premature to determine the extent or level of the cooperation. Clearly, these are the subjects that we wish to discuss with the United States. Your visit to Washington is also part of that evolution of discussions. We are heavily engaged in discussions at the staff level and have been for some time. We do not know whether the what-if scenarios on the land, at sea, and in aerospace will result in new linkages.

Again, I must stress that this is not just the Department of National Defence. We must do this with other Canadian departments, as well as other agencies of the U.S., particularly on the legal side.

Senator Day: Am I correct in assuming that our current thinking is that the Office of Homeland Security in the United States would involve more than military responsibilities and would involve many of the other protective agencies?

MGen. Ross: We do not know at this time, senator, exactly what the architecture will be. We anticipate that there will be some announcement in the near future of the formation of such an organization, but its composition, responsibilities and accountabilities are not known at this point. We do have a rough idea of the responsibilities of Governor Ridge and of the Office of Homeland Security. It is still a work in progress on the military side.

LGen. Macdonald: I might add, senator, that the current U.S. Joint Forces Command based in Norfolk, Virginia, does have a joint task force that deals with "consequence management," as they call it — that is, military assistance to civilian agencies in the case of a significant event. We assume that this sort of thing will continue in whatever construct they have in the future. They already do that, at least to some degree.

alliés de l'OTAN. C'est la nature du travail. Si on nous demandait, en tant que moyenne puissance, de faire partie d'une coalition, nous voudrions savoir de quelle façon la coalition fonctionne pour ce qui est des instructions permanentes d'opération et d'autres aspects semblables.

Le sénateur Day: Du point de vue de l'armée qui planifie et qui se prépare à des attaques et des activités terroristes éventuelles, existe-t-il un ensemble de procédures et de protocoles permanents touchant la coopération entre le Canada et les États-Unis?

Le mgén Ross: Probablement que des instructions permanentes des Forces canadiennes et du Département de la défense des États-Unis changeront et évolueront suite à ces interactions entre les deux gouvernements et les divers ministères.

Le sénateur Day: Y a-t-il des changements susceptibles d'inclure une plus grande intervention des Forces canadiennes pour venir en aide à d'autres organismes gouvernementaux au Canada et aux États-Unis? Il y a déjà collaboration et je me demande s'il y a une coopération entre différents organismes au sein de chacune des forces armées en Amérique du Nord.

Le mgén Ross: Il est trop tôt pour déterminer l'ampleur ou l'importance de la coopération. De toute évidence, ce sont des sujets que nous voulons aborder avec les États-Unis. Votre visite à Washington fait également partie de cette évolution des discussions. Nous tenons déjà de très nombreuses discussions au niveau de l'état-major, et nous le faisons depuis un certain temps. Nous ne savons pas si les scénarios de simulation sur terre, sur mer et dans l'espace déboucheront sur de nouveaux liens.

Encore une fois, je tiens à souligner qu'il n'est pas question uniquement du ministère de la Défense nationale. Nous devons le faire avec d'autres ministères canadiens, ainsi qu'avec d'autres organismes américains, en particulier sur le plan juridique.

Le sénateur Day: Ai-je raison de supposer que notre façon actuelle de penser est que le Bureau de la sécurité intérieure des États-Unis ne concernerait pas uniquement les militaires, mais un grand nombre des autres organismes de protection?

Le mgén Ross: Monsieur le sénateur, nous ne savons pas encore pour l'instant ce que sera l'architecture. Nous prévoyons que l'on annoncera prochainement la formation d'une telle organisation, mais nous ne savons rien pour l'instant de sa composition, de ses responsabilités ou de qui elle relèvera. Nous avons une idée approximative des responsabilités du gouverneur Ridge et du Bureau de la sécurité intérieure. Pour ce qui est de l'aspect militaire, les discussions sont en cours.

Le lgén Macdonald: Je pourrais d'ailleurs ajouter, monsieur le sénateur, que l'actuel Commandement de la force interarmes des États-Unis qui se trouve à Norfolk, en Virginie, dispose d'une force opérationnelle interarmes qui traite de ce qu'ils appellent la «gestion des conséquences» — c'est-à-dire, l'aide militaire aux organismes civils advenant un événement important. Nous supposons que cela se poursuivra dans l'avenir. Ils le font déjà, du moins dans une certaine mesure.

Senator Meighen: When we talk about joint command, are we talking about two entities by definition, or could joint command also apply to the NATO model?

LGen. Macdonald: In military terms, when we talk about joint command, we are really talking about interservice command. In Canada it is army, navy, air force, and in the United States it is army, navy, air force and the marines. When you talk about international cooperation, you would use the word “combined.” NORAD, for example, is a combined United States-Canadian command, but it is also joint because it has more than one service involved in it. We are talking here about joint activities with the United States.

Senator Meighen: NORAD has more than one service, being American and Canadian, or more than the air force?

LGen. Macdonald: In NORAD, the Americans have the air force, navy, army and marines, and Canada has the air force, army and navy.

Senator Meighen: I had not appreciated that.

LGen. Macdonald: I should clarify that. Those individuals are all at NORAD headquarters or in Colorado Springs at the operations centre. We do not have land and maritime assets.

Senator Meighen: I was confused by the name itself. Is it not North American Air Defence?

LGen. Macdonald: Exactly. However, we are truly a joint force from a Canadian and American perspective.

Senator Meighen: It is the air, but it incorporates non-air elements; is that correct?

LGen. Macdonald: No, senator. I did not mean to confuse you. Aerospace defence deals with things related to aircraft but also related to space and anti-ballistic missile warning. Although that has been predominantly an air force role, it is not always the case. In fact, command and control functions and expertise in all branches of the service can be brought to this role.

The American forces have recognized the need to have navy, army, air force and marine components involved in space and air issues. NORAD does have all of those in it.

A few years ago, we recognized that it would be helpful for officers and non-commissioned officers in the Canadian Forces to have the opportunity to be exposed to not just the air but the aerospace and ballistic missile warning system, which is not uniquely an air endeavour. We have been sending personnel to Colorado Springs to participate in traditional NORAD missions.

Le sénateur Meighen: Lorsque nous parlons de commandement interarmes, parlons-nous par définition de deux entités, ou est-ce que le commandement interarmes pourrait également s'appliquer au modèle de l'OTAN?

Le lgén Macdonald: Pour les militaires, lorsque nous parlons de commandement interarmes, nous parlons vraiment de commandement des différents services. Au Canada, il s'agit de la Force terrestre, de la Marine et de la Force aérienne, tandis qu'aux États-Unis, il s'agit de l'armée, de la marine, de la force aérienne et des marines. Au niveau de la coopération internationale, vous utiliserez le mot «combiné». Prenons l'exemple du NORAD. C'est un commandement combiné du Canada et des États-Unis, mais c'est également un commandement interarmes parce qu'il regroupe plusieurs services des forces armées. Ici, nous parlons d'activités interarmes avec les États-Unis.

Le sénateur Meighen: NORAD a plus qu'un service des forces armées, à savoir canadiennes et américaines, ou plus que la force aérienne.

Le lgén Macdonald: Au sein du NORAD, les Américains ont la force aérienne, la marine, l'armée et les marines, et le Canada a la Force aérienne, la Force terrestre et la Marine.

Le sénateur Meighen: Je ne le savais pas.

Le lgén Macdonald: Je devrais clarifier ce point. Toutes ces personnes sont au quartier général du NORAD ou à Colorado Springs, au centre des opérations. Nous n'avons pas matériel maritime ou terrestre.

Le sénateur Meighen: C'est le nom qui m'a induit en erreur. N'est-ce pas Défense aérospatiale de l'Amérique du Nord?

Le lgén Macdonald: Tout à fait. Cependant, nous sommes véritablement une force interarmes du point de vue du Canada et des États-Unis.

Le sénateur Meighen: C'est une force aérienne, mais elle incorpore des éléments non aériens; est-ce exact?

Le lgén Macdonald: Non, monsieur le sénateur. Je ne voulais pas brouiller les choses davantage. La défense aérospatiale fait intervenir les avions, mais a également trait à l'espace et à l'alerte antimissiles balistiques. Bien que ce rôle ait été principalement dévolu à la force aérienne, ce n'est pas toujours le cas. En fait, ce rôle peut faire intervenir des fonctions de commandement et de contrôle ainsi que l'expertise de tous les éléments des forces armées.

Les forces armées américaines ont reconnu la nécessité d'avoir des éléments de la marine, de l'armée, de la force aérienne et des marines en ce qui touche les questions d'aérospatiale. NORAD compte tous ces éléments.

Il y a quelques années, nous avons reconnu qu'il serait utile que des officiers et des sous-officiers des Forces canadiennes aient la possibilité d'être exposés non seulement à l'aspect aérien, mais aussi au système de détection des missiles antimissiles balistiques et au volet aérospatial. Nous envoyons depuis des militaires à Colorado Springs pour participer aux missions traditionnelles du NORAD.

During the attacks on September 11, there was a Canadian navy captain who was the commander on duty in the Cheyenne Mountain operation centre for NORAD. The first call came to a Canadian, and not even a member of the Canadian Air Force, but a member of the Canadian navy.

Senator Meighen: In terms of perimeter defence and widening the effectiveness and the extent of any shield around North America, could you give me any guidance as to the extent to which Canada views that as a Canada-U.S. question as opposed to a NATO question? Does NATO have a role to play in that, in our view?

LGen. Macdonald: Clearly from a NORAD perspective, we are concerned about the continental landmass of Canada and the United States. When we talk about defence from an aerospace perspective, we are talking about the penetration of the perimeter around that continental mass.

Article 5 of NATO, which Ms Sinclair mentioned earlier, was invoked. It includes Canada and the United States as NATO partners. It was noted that airborne warning and control system aircraft had been deployed from NATO to the United States.

It is difficult to select one or the other organization, but it is an overlapping concern. It concerns predominantly NORAD from a point of view of exercising aerospace control, but with NATO participation or assistance in this case.

Senator Meighen: My question was prompted somewhat by the comment MGen. Ross made about interoperability. We do not wish to limit it strictly to the Americans; rather, we want to continue to be interoperable with NATO allies. If the idea is to push out the perimeter of North American defence, should that consideration be kept in mind?

MGen. Ross: For years, NATO was arguably focused more to the east with the Cold War. With Article 5 and this NATO squadron deploying for the first time ever to this continent, there is a realization that there is also a focus west. The western perimeter of NATO is the Pacific. It is sometimes hard to remind our European colleagues of that. The NORAD alliance is responsible for a huge geographical area.

Ms Sinclair: Senator, you used the term “perimeter.” We do not use that term easily at the Department of Foreign Affairs because one must define where a perimeter begins and ends. That is quite difficult.

It relates somewhat to the point that I made in my presentation. From a foreign affairs point of view and for Canada’s security, we need to think about forward defence in the most expansive way possible. If we are to deal with terrorist threats to our security, traditional or non-traditional security threats, we need to think way out there. We must think about our multilateral instruments. If there is a potential threat from biological weapons, how do we

Lors des attaques du 11 septembre, c’est un commandant de la Marine canadienne qui était le commandant en devoir au centre des opérations de Cheyenne Mountain du NORAD. Le premier appel a été reçu par un Canadien, et même pas un membre de la Force aérienne canadienne, mais un membre de la Marine canadienne.

Le sénateur Meighen: Pour ce qui est de la défense périphérique et d’étendre l’efficacité et la portée d’un bouclier autour de l’Amérique du Nord, pourriez-vous me donner une idée de la mesure dans laquelle le Canada considère qu’il s’agit d’une question concernant le Canada et les États-Unis, par opposition à une question concernant l’OTAN? Est-ce que l’OTAN a un rôle à jouer à cet égard, en ce qui nous concerne?

Le lgén Macdonald: De toute évidence, du point de vue du NORAD, nous nous préoccupons de la masse terrestre continentale du Canada et des États-Unis. Lorsque nous parlons de défense aérospatiale, nous parlons de la pénétration du périmètre de cette masse continentale.

L’article 5 du traité de l’OTAN, dont Mme Sinclair a parlé plus tôt, a été invoqué. Il vise le Canada et les États-Unis, ainsi que les partenaires de l’OTAN. On a fait remarquer que le système aéroporté d’alerte et de surveillance avait été déployé de l’OTAN pour couvrir les États-Unis.

Il est difficile de choisir une organisation ou l’autre, tout se chevauche. Pour ce qui est du contrôle aérospatial, c’est principalement le NORAD qui est visé, mais avec la participation ou l’aide de l’OTAN dans ce cas-ci.

Le sénateur Meighen: Ma question faisait suite en quelque sorte à l’observation faite par le mgén Ross au sujet de l’interopérabilité. Nous ne voulons pas que cela se limite uniquement aux Américains; nous voulons plutôt continuer d’avoir une interopérabilité avec les alliés de l’OTAN. Si l’idée est d’étendre le périmètre de défense de l’Amérique du Nord, est-ce que nous devrions tenir compte de cet aspect?

Le mgén Ross: On peut dire que pendant des années, les activités de l’OTAN ont porté davantage sur les pays de l’Est, dans le cadre de la guerre froide. Maintenant que l’article 5 a été invoqué et qu’un escadron de l’OTAN a été déployé pour la première fois sur notre continent, on se rend compte que les pays de l’Ouest font également partie de l’équation. Le Pacifique constitue le périmètre occidental de l’OTAN. Il est parfois difficile de rappeler cette réalité à nos collègues de l’Europe. L’alliance du NORAD couvre une énorme superficie géographique.

Mme Sinclair: Monsieur le sénateur, vous avez utilisé le terme «périmètre». Nous n’utilisons pas ce terme facilement au ministère des Affaires étrangères parce qu’il faut définir à quel endroit un périmètre commence et à quel endroit il se termine. C’est passablement difficile.

Cela nous ramène en quelque sorte à ce que j’ai dit dans mon exposé. Sur le plan des affaires étrangères et en ce qui concerne la sécurité du Canada, nous devons penser à une défense avancée dans le sens le plus vaste possible. Si nous sommes confrontés à des menaces terroristes, des menaces traditionnelles et non traditionnelles, nous devons penser à une défense très avancée. Nous devons penser à nos instruments multilatéraux. S’il s’agit

deal with that? There are legal instruments and compliance instruments on which we need to work.

Partnerships must be diverse and the relationship and interrelationship with the United States is extremely important. The interoperability and the political relationships that we have achieved through NATO are extremely important. However, in and of themselves, they are not sufficient. We can see from the diversity of the coalition built around September 11, where we engaged the countries of the Middle East and the countries of Asia, we have to have everyone on board. That is one of Canada's value-added partnerships to the world. We have those partnerships and we know how to work them in the best sense of the word. If we are to look at our defence and security in its broadest sense, we must look beyond the traditional and into the non-traditional, building relationships there as well.

Senator Meighen: How would any of you characterize or evaluate the success of the initial wave of NATO enlargement? Was it everything that we all dreamed about when we brought in the Czech Republic, Hungary and Poland? Where has it not lived up to expectations? Is there not quite a different set of dynamics as between those three countries and the nine others that are being considered now?

MGen. Ross: Senator, I will address the military aspects and Ms Sinclair will address some of the other aspects. The enlargement that we have enjoyed so far I think can be termed very successful. The three new countries have been alliance partners in every stretch of the expectations. I must give you a personal view of the impact that enlargement has on these countries. I was fortunate to command a battalion of Polish troops on the Golan Heights in the Middle East when it was announced that Poland had been accepted to NATO. Had Poland won the World Cup of soccer, it would not have surpassed the incredible, deeply held feeling that this country had come out of the past and whatever. It was a monumental experience for all ranks, military and civilian.

There are other aspects of this NATO enlargement. There is the report card of military expectations and everything else, but there are other aspects. The three new members are as strong and as keen alliance members as any of the others.

Senator Meighen: Is there any comment you would like to make about the next group that is proposed?

MGen. Ross: It is probably safe to wait and see. I do not say that facetiously, because the Government of Canada has not made any decision with respect to the numbers or who would be successful.

Senator Meighen: Is there any comment from the Department of Foreign Affairs?

d'une menace potentielle provenant d'armes biologiques, que faisons-nous? Nous devons examiner nos instruments juridiques et nos instruments de conformité.

Les partenariats doivent être diversifiés et les rapports et l'interrelation avec les États-Unis sont extrêmement importants. L'interopérabilité et les liens politiques que nous avons par l'intermédiaire de l'OTAN sont extrêmement importants. Cependant, tout cela ne suffit pas en soi. Nous pouvons voir d'après la diversité de la coalition mise sur pied après le 11 septembre, alors que nous avons fait appel aux pays du Moyen-Orient et aux pays d'Asie, que tous les pays doivent en faire partie. Il s'agit là d'un des partenariats à valeur ajoutée du Canada vis-à-vis du monde. Nous avons mis sur pied ces partenariats et nous savons comment les faire agir dans le bon sens du mot. Si nous devons assurer notre défense et notre sécurité dans son sens le plus large, nous devons miser sur des mécanismes traditionnels et non traditionnels, et créer également des partenariats.

Le sénateur Meighen: Comment caractériseriez-vous ou évalueriez-vous le succès de la vague initiale qui a fait grossir les rangs de l'OTAN? Était-ce bien tout ce à quoi nous avions rêvé lorsque nous avons accueilli au sein de l'OTAN la République tchèque, la Hongrie et la Pologne? Y a-t-il eu des déceptions? N'y a-t-il pas un ensemble passablement différent de dynamiques entre ces trois pays et les neuf autres que nous envisageons d'accueillir maintenant?

Le mgén Ross: Monsieur le sénateur, je vais parler des aspects militaires et Mme Sinclair parlera de quelques-uns des autres aspects. Je pense qu'on peut dire que l'augmentation du nombre de pays membres jusqu'à maintenant est un véritable succès. Les trois nouveaux pays ont été des partenaires de l'alliance dans tous les aspects prévus. Je dois vous donner un aperçu personnel de l'incidence que cela a sur ces pays. J'ai eu la chance de commander un bataillon de troupes polonaises sur le plateau du Golan au Moyen-Orient lorsque l'on a annoncé l'entrée de la Pologne à l'OTAN. Le sentiment incroyable et profond que ce pays venait de sortir du passé n'aurait pas été plus grand si on avait annoncé que la Pologne avait remporté la Coupe du Monde de soccer. Ce fut une expérience monumentale pour tous; militaires comme civils.

Il y a d'autres aspects qui interviennent dans cette augmentation du nombre de membres de l'OTAN. Il y a évidemment la fiche de rendement des attentes militaires et tout le reste, mais il y a d'autres aspects. Les trois nouveaux membres sont des pays aussi forts et aussi impliqués de l'alliance que n'importe lequel des autres.

Le sénateur Meighen: Y a-t-il des observations que vous aimeriez faire au sujet du prochain groupe que l'on se propose d'accueillir?

Le mgén Ross: Il serait probablement préférable d'attendre. Je ne le dis pas facetieusement, parce que le gouvernement du Canada n'a pas encore pris sa décision quant au nombre de pays ni desquels il s'agirait.

Le sénateur Meighen: Le ministère des Affaires étrangères a-t-il des commentaires à cet effet?

Ms Sinclair: No, I think MGen. Ross has expressed it well.

Senator Meighen: On the economic front, someone mentioned that Canada was responsible for Article 2, which relates to economic cooperation. I think it fair to say that harking back to the days in the mid-1990s when Senator Kenny and I were on a joint defence committee there was a general feeling that economic cooperation was great but Canada perhaps had not received its fair share. That may be a well-placed perception or not, I do not know.

I notice in the material that we were provided with that this new Freedom Consolidation Act of 2001 authorizes military financing for seven of nine aspirant nations. That is what I am interested in under the rubric of economic cooperation, and how it is going and what can be done to enhance it within NATO if it needs enhancing. Who provides the funds for the military financing? A cynic might ask whether this is a way to fuel the American defence industry, but I am sure there is another explanation. What is that explanation?

Ms Sinclair: The program is a U.S.-funded program.

Senator Meighen: It is not a NATO one?

Ms Sinclair: It is not a NATO one, no. That is a U.S. bilateral program that is referred to there.

Senator Meighen: It is what I thought. What about economic cooperation under NATO? Can the Department of Foreign Affairs give any evaluation as to whether it has been what we hoped or whether it is a side bar?

MGen. Ross: The requirements of all the aspirant countries are detailed as to what are the aspirations. Clearly there is a requirement for them to fund some of these developments themselves once the country is a member of NATO. NATO infrastructure funds, to which Canada contributes as a partner in the alliance, assist and develop, whether that is infrastructure, courses or whatever, so from a military economic point of view that is the process. I am not qualified to speak about the other economic impacts with respect to NATO.

Senator Atkins: I will return again to the NATO enlargement question. There have been three additional countries added to the alliance. They all had military capability of some sort or other. Did all the other nine that are applying have military capability?

MGen. Ross: Yes, senator, they all have military capabilities, of varying degrees, qualities and resources, that are part of this report card, for lack of a better term. The expectation of the alliance is for that military capability to be put to the use of the alliance, remembering that the alliance is for its self-protection, not just the protection of individuals.

Mme Sinclair: Non, je pense que le mgén Ross l'a bien dit.

Le sénateur Meighen: En ce qui concerne le volet économique, certains ont mentionné que l'application de l'article 2, qui a trait à la coopération économique, relevait du Canada. Je pense qu'il est juste de dire que si on revient au milieu des années 90, alors que le sénateur Kenny et moi-même faisions partie d'un comité mixte de la défense, le sentiment général était que la coopération économique c'était magnifique, mais le Canada n'avait peut-être pas reçu sa juste part. C'est peut-être une perception réelle, je ne le sais pas.

Je remarque dans la documentation qui nous a été remise que cette nouvelle Freedom Consolidation Act de 2001 autorise le financement militaire pour sept des neuf pays possibles. C'est ce qui m'intéresse au chapitre de la coopération économique, en plus de savoir comment vont les choses et ce qui peut être fait pour améliorer la situation au sein de l'OTAN, si amélioration il doit y avoir. Qui fournit les fonds au financement militaire? Un cynique pourrait demander s'il s'agit là d'une façon d'alimenter l'industrie de défense américaine, mais je suis convaincu qu'il y a une autre explication. Quelle est-elle?

Mme Sinclair: Il s'agit d'un programme financé par les États-Unis.

Le sénateur Meighen: Ce n'est pas un programme de l'OTAN?

Mme Sinclair: Non. C'est un programme bilatéral des États-Unis auquel il est fait référence.

Le sénateur Meighen: C'est ce que je pensais. Qu'en est-il de la coopération économique dans le cadre de l'OTAN? Est-ce que le ministère des Affaires étrangères peut donner une évaluation de la situation et dire si elle a été ce que l'on espérait ou si c'est un à côté?

Le mgén Ross: Les exigences concernant tous les pays qui veulent devenir membres précisent ce que sont les attentes. De toute évidence, ils doivent financer eux-mêmes une partie des développements lorsqu'ils sont membres de l'OTAN. Les fonds d'infrastructure de l'OTAN, auxquels le Canada contribue en tant que partenaire de l'alliance, servent, qu'il s'agisse d'infrastructure, de cours ou peu importe; donc, d'un point de vue économique militaire, c'est le processus. Je ne suis pas en mesure de parler des autres impacts économiques en ce qui concerne l'OTAN.

Le sénateur Atkins: Je reviens à la question de l'augmentation du nombre de pays membres de l'OTAN. Trois pays se sont joints à l'alliance. Ils avaient tous une capacité militaire sous une forme ou une autre. Est-ce que les neuf autres pays qui veulent devenir membres ont une capacité militaire?

Le mgén Ross: Oui, sénateur, ils ont tous des capacités militaires, qui varient pour ce qui est des ressources, des qualités et de l'importance, qui sont mentionnées dans la présente fiche de rendement, à défaut d'un meilleur terme. Pour ce qui est de l'alliance, elle s'attend à pouvoir utiliser cette capacité militaire. Il ne faut pas oublier que l'alliance existe pour se protéger elle-même, et non seulement pour protéger les individus.

As Ms Sinclair mentioned in her opening remarks, there is also the expectation of the alliance that the members, let alone the aspirants, will understand what other alliance members perhaps take for granted, that is, the civilian control over the military, and the rule of law and those types of activities that for some countries is quite foreign in their past. This is part of the checklist for those aspirant countries. They must show their desire, if not having met those standards, at least their desire to meet them by a certain time.

Senator Atkins: In regard to the ABM treaty, was Canada surprised by the decision of the Americans to withdraw from that treaty?

Ms Sinclair: Senator Atkins, we were not surprised. The Bush administration had been talking for some time about the fact that they would be bumping up against this treaty if they were going to pursue their testing program for missile defence; therefore, we were not surprised. They had been talking with allies. Many of us had been talking back and asking provocative questions as to what would replace it, and whether they were consulting with the Russians or Chinese. We were not surprised.

Senator Atkins: Are you satisfied with some of the answers?

Ms Sinclair: We are satisfied with some of the answers, yes, but not with all of them. Clearly, President Bush and President Putin's discussion about nuclear reductions is something that is very welcome. However, Canada has said to the United States that we would like to see such reductions legally binding, verifiable and irreversible. To date, the Americans and the Russians are still in discussion about those reductions, about the new strategic framework, but we do not know what it would look like yet. We have not heard if those reductions would be irreversible, verifiable and legally binding.

There are still some questions out there that people are asking as the Americans and Russians work their way through this new scenario that they have set for themselves.

Senator Atkins: Can we feel optimistic that there will be a continuation of reductions?

Ms Sinclair: The American administration seems to be committed, but you should ask them about an ongoing dialogue with Russia. However they perceive of this new relationship, they would like a new relationship. How that is defined in the end we do not know at the moment.

There is a real intent in the United States to review and update their nuclear doctrine. Again, this would be something that would be worth asking them about in detail. It is a very current issue under discussion.

Will they make the reductions in the way that Canada might like to see with this particular irreversibility? They may, they may not. There is a slightly different approach in the United States to these kinds of things at the moment. There is a slightly less

Comme l'a mentionné Mme Sinclair dans ses propos liminaires, l'alliance s'attend également à ce que les membres, à plus forte raison les pays qui veulent en devenir membres, comprennent ce que les autres membres de l'alliance tiennent peut-être pour acquis, à savoir le contrôle civil sur le militaire, la primauté du droit et toutes ces activités qui, pour certains pays, leur sont passablement étrangères. Cela fait partie de la liste de contrôle dressée à l'intention des pays qui veulent devenir membres. Ils doivent manifester leur intention, s'ils n'ont pas satisfait à ces normes, au moins d'y satisfaire à une date donnée.

Le sénateur Atkins: En ce qui concerne le traité portant sur la limitation des systèmes antimissiles balistiques, le Canada a-t-il été surpris de la décision des Américains de s'en retirer?

Mme Sinclair: Sénateur Atkins, nous n'avons pas été surpris. L'administration Bush en parlait depuis un certain temps et disait qu'elle serait limitée par ce traité si elle voulait poursuivre son programme d'essai du système de défense antimissile; par conséquent, nous n'avons pas été surpris. Ils en ont parlé à leurs alliés. Un grand nombre d'entre nous en ont discuté et ont posé des questions persistantes pour savoir ce qui allait le remplacer, et pour savoir s'ils consultaient les Russes ou les Chinois. Nous n'avons pas été surpris.

Le sénateur Atkins: Êtes-vous satisfait de certaines des réponses?

Mme Sinclair: Nous sommes satisfaits de certaines des réponses, mais non pas de toutes. De toute évidence, les discussions entre le président Bush et le président Poutine au sujet de la réduction des armements nucléaires sont les bienvenues. Cependant, le Canada a fait savoir aux États-Unis que nous aimerions que ces réductions aient force obligatoire, qu'elles soient vérifiables et irréversibles. Jusqu'à maintenant, les Américains et les Russes continuent de discuter de ces réductions, du nouveau cadre stratégique, mais nous ne savons pas encore à quoi il ressemblerait. Nous ne savons pas si ces réductions seraient irréversibles, vérifiables et auraient force obligatoire.

Les gens posent encore des questions pendant que les Américains et les Russes réalisent ce nouveau scénario qu'ils se sont donnés.

Le sénateur Atkins: Y a-t-il lieu d'être optimiste, que les réductions se poursuivront?

Mme Sinclair: L'administration américaine y semble engagée, mais vous devriez lui poser la question pour ce qui est d'un dialogue continu avec la Russie. Peu importe ce qu'ils pensent que devrait être cette nouvelle relation, ils aimeraient une nouvelle relation. Ce qu'il en résultera en bout de ligne, nous ne le savons pas encore.

Les États-Unis ont vraiment l'intention de revoir et de mettre à jour leur doctrine nucléaire. Encore une fois, il faudrait leur poser la question pour en savoir plus. C'est une question vraiment d'actualité qui fait l'objet de discussions.

Procéderont-ils à des réductions comme le Canada aimerait, avec cette irréversibilité? Peut-être que oui, peut-être que non. En ce moment, aux États-Unis, on a adopté une approche légèrement différente pour ce genre de questions. On compte un peu moins

instinctive reliance on multilateral rules-based approaches to things than there was in the past. Can they establish a new framework that would provide for security and stability for themselves and the Russians, and give that to the rest of us because we are all members of this community? These are still open questions, and they are questions that we ask the United States regularly.

Senator Atkins: As a result of 9/11, were there any major operational changes that took place through the command as a result?

LGen. Macdonald: Senator, when you refer to the command, are you talking about NORAD?

Senator Atkins: That is correct.

LGen. Macdonald: The NORAD response to 9/11 was immediate. The most obvious change since then has been the increase in the number of fighters. With that has been the airborne warning to control system aircraft and refill tanker aircraft to support them. They have been flying continuously ever since the date itself. The United States has deployed fighters to a number of locations around the United States. They have been flying combat air patrols over cities or holding alert. We in Canada have also increased the number of aircraft we would normally have assigned to NORAD on a full-time basis. They have been flying from bases around Canada as well.

I am not sure that this will be a permanent arrangement. We would like to find a steady state. Certainly, the level of alert and the need to ensure that NORAD can respond to threats that are sourced from inside the United States or Canada has been the main change since September 11.

Heretofore, the NORAD concentration on air threats had been to those coming from outside Canada and the United States because it was assumed that any aircraft that originated domestically was not a threat aircraft.

Senator Atkins: Using the example of 9/11 and the aircraft that went down in Pennsylvania, if NORAD had been aware that there was a problem on an aircraft, who would have made the decision that the aircraft might have had to be destroyed in the air?

LGen. Macdonald: The decision to shoot down an aircraft like that in the United States would be made by the President himself. The NORAD system, in that they have the information necessary to make that judgment, would be used to relay that information through the chain of command in the United States. Ultimately, the President would be asked to make a decision one way or the other. One must recognize that that would be an action of last resort action. The President would have to be virtually certain that that was the only alternative to whatever else might happen.

Senator Atkins: The timing would be unbelievable.

sur les méthodes multilatérales que par le passé. Peuvent-ils mettre en place un nouveau cadre qui verrait à assurer une sécurité et une stabilité tant pour eux que pour les Russes, puis à nous le donner parce que nous sommes membres de cette communauté? Ce sont des questions auxquelles nous n'avons pas de réponses, et ce sont des questions que nous posons régulièrement aux États-Unis.

Le sénateur Atkins: Suite aux incidents du 11 septembre, y a-t-il eu des changements opérationnels d'importance au niveau du commandement?

Le lgen Macdonald: Sénateur, lorsque vous parlez de commandement, parlez-vous du NORAD?

Le sénateur Atkins: Oui.

Le lgen Macdonald: La réponse du NORAD aux incidents du 11 septembre a été immédiate. Le changement le plus évident survenu depuis a été l'augmentation du nombre de chasseurs. Cette augmentation a été accompagnée par la mise en place du système aéroporté d'alerte et de contrôle et des avions de ravitaillement. Ils sont dans les airs depuis. Les États-Unis ont déployé des chasseurs en plusieurs endroits sur leurs territoires. Ils ont effectué des patrouilles aériennes de combat au-dessus des villes où ils ont été tenus en état d'alerte. Au Canada, nous avons également augmenté le nombre d'avions que nous affectons en temps normal au NORAD à temps plein. Ils ont également été répartis dans différentes bases au Canada.

Je ne sais pas s'il s'agit là d'une disposition permanente. Nous aimerions en arriver à une stabilité. De toute évidence, le niveau d'alerte et la nécessité de faire en sorte que le NORAD puisse réagir aux menaces qui viennent de l'intérieur des États-Unis ou du Canada ont été le principal changement depuis le 11 septembre.

Jusqu'ici, la concentration du NORAD sur les menaces par la voie des airs portait sur les menaces provenant de l'extérieur du Canada et des États-Unis, parce que l'on supposait qu'un avion dont le point d'origine était dans l'un de nos pays ne constituait pas une menace.

Le sénateur Atkins: Si on prend l'exemple du 11 septembre et de l'avion qui s'est écrasé en Pennsylvanie, si le NORAD avait été au courant qu'un problème existait à bord d'un avion, qui aurait pris la décision que cet avion pouvait être abattu dans les airs.

Le lgen Macdonald: La décision d'abattre un avion comme celui-là aux États-Unis serait prise par le président lui-même. Le système du NORAD, s'il disposait des renseignements nécessaires pour cela, servirait à transmettre les renseignements par la chaîne de commandement aux États-Unis. En dernier ressort, le président aurait à prendre une décision, dans un sens ou dans l'autre. Il faut bien reconnaître qu'il s'agirait là d'un dernier recours. Il faudrait que le président soit virtuellement certain que c'est la seule solution.

Le sénateur Atkins: Le temps serait un facteur tout à fait incroyable.

LGen. Macdonald: There are a number of things that mitigate against it. First, there would have to be enough information to know that this was a threat aircraft that had to be intercepted by armed aircraft. The information would have to be accurate enough so that a firm recommendation could be made to the President, and the President would have to have confidence in the information to actually act on it in time. In other words, a number of factors would weigh against such a decision being taken. However, should that scenario play out, it would ultimately be the President's decision.

Senator Atkins: It is a scary thought.

LGen. Macdonald: Very much so.

Senator Atkins: How many RCAF fighters are involved in the NATO activities?

LGen. Macdonald: Do you mean in NORAD activities?

Senator Atkins: Yes.

LGen. Macdonald: Normally, we have four aircraft on alert, two at our Western base in Cold Lake and two at Bagotville in Quebec.

Senator Atkins: Are they CF-18s?

LGen. Macdonald: That is correct. Since then, we have increased the numbers and they have been deployed at more than just those two bases.

The Chairman: You described the system in the United States. Perhaps you could describe how it works in Canada. Is it the same aircraft with the same problem? Tell us about the command and control system here.

LGen. Macdonald: It would be similar. The NORAD system would feed the information to National Defence Headquarters. If we were in a situation where we even contemplated the potential engagement of an aircraft, the Chief of Defence Staff would ultimately make a recommendation through the Minister of National Defence to the Prime Minister for a decision. Again, all the same factors would apply with regard to the uncertainty of the information that may mitigate against such a thing happening, having fighters in the right place at the right time and being absolutely sure that this was the best course of action.

Senator Banks: Could you imagine a scenario in which the President of the United States, through NORAD, could order the shooting down of a plane when all those things you spoke of were certain and when Canadian planes were subject to common command? Could an order be issued in which an RCAF plane would shoot down, for example, a Polish airliner?

LGen. Macdonald: First, this would be in the context of NORAD, with the same rules of engagement that I indicated. Thus, the quality of the information is critical. If the aircraft is in American airspace, it is a decision of the President of the United

Le lgén Macdonald: Il y a plusieurs choses qui interviennent. Tout d'abord, il faut avoir suffisamment de renseignements pour savoir qu'il s'agit d'un avion qui présente une menace et qui doit être intercepté par des avions militaires. Les renseignements devraient être suffisamment précis pour qu'une recommandation ferme puisse être faite au président, et le président devrait être convaincu de l'exactitude de ces renseignements pour pouvoir agir à temps. Autrement dit, on examinerait plusieurs facteurs avant de prendre une telle décision. Cependant, si cela devait se produire, c'est au président qu'il revient de prendre la décision.

Le sénateur Atkins: Ça donne des frissons.

Le lgén Macdonald: En effet.

Le sénateur Atkins: Combien y a-t-il de chasseurs de nos forces aériennes qui participent aux activités de l'OTAN?

Le lgén Macdonald: Voulez-vous dire aux activités de NORAD?

Le sénateur Atkins: Oui.

Le lgén Macdonald: Nous avons ordinairement quatre chasseurs prêts pour les alertes, deux à notre base de l'Ouest à Cold Lake et deux à Bagotville au Québec.

Le sénateur Atkins: Ces appareils sont-ils des CF-18?

Le lgén Macdonald: Oui. Nous en avons augmenté le nombre depuis et leur déploiement n'a pas été limité à ces deux bases.

Le président: Vous avez décrit le système aux États-Unis. Vous pourriez peut-être nous décrire son fonctionnement au Canada. L'appareil est-il le même et les problèmes sont-ils les mêmes? Décrivez-nous le système de commandement et de contrôle que nous avons ici.

Le lgén Macdonald: Il ressemblerait à l'autre. Le système NORAD acheminerait les renseignements au quartier général de la Défense nationale. Dans toute situation où il y aurait la moindre possibilité d'engagement d'un avion, le chef d'état-major de la Défense s'adresserait en fin de compte au ministre de la Défense nationale pour faire une recommandation au premier ministre, qui prendrait la décision. Là encore, tous les facteurs qui interviendraient sont les mêmes en ce qui concerne le caractère aléatoire des renseignements qui pourrait empêcher qu'une telle chose se produise, la présence de chasseurs au bon endroit au bon moment et la certitude absolue qu'il n'y a pas d'autre issue.

Le sénateur Banks: Pouvez-vous imaginer un scénario où le président des États-Unis, par le biais de NORAD, pourrait ordonner qu'on abatte un avion une fois que l'on a établi la certitude de toutes les choses dont vous avez parlé et dans une situation où des chasseurs canadiens seraient assujettis à un commandement commun? Un ordre pourrait-il être donné obligeant un chasseur de l'aviation canadienne à abattre un avion commercial polonais, par exemple?

Le lgén Macdonald: Les choses se dérouleraient d'abord dans le contexte de NORAD, où les mêmes règles d'engagement dont j'ai parlé s'appliqueraient. C'est ainsi que la qualité des renseignements est un facteur essentiel. Si l'avion est dans

States. If the aircraft is in Canadian airspace, it is a prime ministerial decision.

There are some circumstances that may result in a NORAD aircraft flying across the border and then having some cooperative arrangement made where the decision is made together. However, if an aircraft is shot down in Canada, it is the Prime Minister's decision. It is the same for the United States.

Senator Cordy: The first issue I should like to talk about is NATO enlargement. Do Canada and the United States get together to determine that they will likely support similar aspirants to NATO enlargement, or does each country do that independently?

Ms Sinclair: It is an independent decision. The actual decision on enlargement will be taken by consensus among all NATO members, but each country takes its own decision. A decision as to which aspirants we support would be taken by the Canadian cabinet.

Senator Cordy: The aspirants have been working very hard to become members of NATO. When I was in Lithuania in the spring of last year, there were hundreds of people wherever we went waving NATO flags along the highways in the middle of nowhere. There would be carloads of people and bicycles with people waving flags because they wanted desperately to be in NATO.

Six countries will not get into NATO in this particular round in 2002. How do we create incentives for countries that are not successful? I do not like to use the term "unsuccessful" because, in fact, they have achieved so much in a short period of time. How do we create the incentive to keep them interested in becoming members of NATO?

Ms Sinclair: That is an excellent question. First, there is no predetermined number as to how many countries will be allowed membership in NATO. In terms of this round of enlargement, there is no number. It could be all the aspirants or one. The inclination within NATO is to have a more robust enlargement this time rather than a smaller one.

The question of keeping the others engaged is extremely important. First, it will be important for NATO not to close the door on this round of enlargement. That does not mean there will not be another round of enlargement.

Second, through the Membership Action Plan, countries are offering bilateral assistance. Thus, there are incentives to remain engaged. You will get assistance for the further modernization of your military or assistance in dealing with some of the issues MGen. Ross was talking about, such as civilian control of the military. There are incentives to remaining engaged with NATO through the partnership for peace. There are other places in which you can play with NATO. You can be engaged in the NATO family of countries.

l'espace aérien des États-Unis, la décision appartient au président des États-Unis. Si l'avion est dans l'espace aérien du Canada, la décision appartient au premier ministre.

Il y a des circonstances où il peut arriver qu'un appareil de NORAD franchisse la frontière et où on s'est entendu pour que la décision soit bilatérale. Toutefois, si un avion est abattu au Canada, la décision appartient au premier ministre. Cela vaut également pour les États-Unis.

Le sénateur Cordy: J'aimerais aborder la question de l'agrandissement de l'OTAN. Le Canada et les États-Unis s'entendent-ils d'abord avant d'annoncer qu'ils sont prêts à appuyer tel ou tel nouveau pays souhaitant adhérer à l'OTAN, ou est-ce que chaque pays se prononce indépendamment de l'autre?

Mme Sinclair: C'est une décision indépendante. La décision finale d'admettre ou non un nouveau pays est prise par consensus de tous les pays membres de l'OTAN, mais chaque pays se prononce indépendamment des autres. La décision concernant les candidats que nous appuyons appartient au conseil des ministres du Canada.

Le sénateur Cordy: Les aspirants font des pieds et des mains pour devenir membre de l'OTAN. J'étais en Lituanie au printemps de l'année dernière et partout où nous allions, il y avait des centaines de personnes qui agitaient des drapeaux de l'OTAN le long des routes où nous passions dans des coins perdus. Les gens à bord des voitures et en vélo agitaient des drapeaux parce qu'ils voulaient absolument faire partie de l'OTAN.

Pendant le présent cycle se déroulant en 2002, l'adhésion à l'OTAN sera refusée à six pays. Quelles mesures pouvons-nous prendre pour encourager quand même les pays dont la candidature est rejetée? Je n'aime pas employer l'expression «rejetée», parce que ces pays ont fait tellement de chemin en si peu de temps. Que pouvons-nous faire pour qu'ils ne cessent pas de vouloir devenir membres de l'OTAN?

Mme Sinclair: Voilà une excellente question. Premièrement, on n'a pas fixé au préalable un chiffre pour le nombre de pays qui pourront adhérer à l'OTAN. Un tel chiffre n'existe pas dans le cas du présent cycle d'agrandissement. Tous les aspirants pourraient être acceptés, ou il pourrait y en avoir un seul. À l'heure actuelle au sein de l'OTAN, on semble pencher en faveur d'un agrandissement résolu plutôt que mitigé.

La question d'encourager la participation des autres est extrêmement importante. En premier lieu, il importera que l'OTAN ne ferme pas la porte au présent cycle d'agrandissement. Ce n'est pas dire qu'il n'y aura pas un autre cycle d'agrandissement.

En deuxième lieu, les pays peuvent offrir de l'aide bilatérale par le biais du Plan d'action pour l'adhésion. C'est de cette façon que ces pays sont encouragés à participer. Ils se feront aider à moderniser leurs armées ou à s'occuper des questions que le lgén Ross a mentionnées, telles que le contrôle civil des forces militaires. Il y a des mesures pour encourager les pays à continuer à participer à l'OTAN par le biais du partenariat pour la paix. Il y a d'autres tribunes où les pays peuvent participer aux activités de l'OTAN. Un pays peut faire partie de la famille des pays de l'OTAN.

A point we have made to the aspirants all along is that membership is nice, but it is not necessary in order to be part of the NATO family, to engage with NATO in some operations and to be able to work side by side in peace operations, for example. Membership is not the only way in which to enjoy the partnership with NATO countries, although obviously it is the preferred option for a number of countries, as you have pointed out.

Senator Cordy: We were all pleased when Lord Robertson came out so quickly to invoke Article 5. However, I suggest that six months ago, NATO would never have dreamed that they would be invoking Article 5 in relation to a North American country, in particular the United States. What ramifications does this have? How will NATO change, or will it change in the future because of what happened on September 11 on North American soil?

Ms Sinclair: One of the positive dimensions — though it is hard always to talk about anything positive out of September 11 — namely, the invocation of Article 5, reminded everyone that NATO is truly a transatlantic alliance. Perhaps it reminded those in the United States that this alliance, which Americans and Canadians thought was there to protect Europe, ended up protecting North America. There are NATO AWAC aircraft with Canadian personnel onboard who are helping to overfly U.S. territory. It simply reaffirmed and strengthened that transatlantic link, that we are truly interdependent. That is extremely important for the alliance.

The Chairman: I should like to return to questions relating to the joint command structure. First, in terms of timeline, this is an issue that the Americans have been discussing internally for some time. They are thinking about it in their own context, a new CINC North America, or commander-in-chief North America. We are expecting them to arrive at a decision soon.

For the Hansard reporters, I can put that down as a yes, LGen. Macdonald?

LGen. Macdonald: They do not have an announced deadline to make a decision or to indicate what that decision is. Every indication is that it is not very far away, that they are coming to closure on the options that they have identified. We will make that decision in the near future.

The Chairman: This is first and foremost a reorganization of how the Americans structure themselves militarily; is that correct?

LGen. Macdonald: Yes.

The Chairman: In terms of the Canadian component, or how Canada fits in, we are looking to them to arrive at a position first and then we would then engage in discussions with them to see if it was along the NORAD model or along the SACLANT model. What is the process?

Nous essayons toujours de faire comprendre aux aspirants que devenir membre est bien beau, mais que ce n'est pas nécessaire pour faire partie de la famille de l'OTAN, pour participer à certaines activités de l'OTAN et pour prendre part avec les autres à des opérations de maintien de la paix, par exemple. L'adhésion n'est pas le seul moyen permettant de profiter du partenariat avec les pays de l'OTAN, mais c'est bien sûr ce que préfèrent certains pays, comme vous l'avez signalé.

Le sénateur Cordy: Nous nous sommes tous réjouis lorsque Lord Robertson a invoqué l'article 5 sans hésitation. Toutefois, je dirais qu'il y a six mois, personne à l'OTAN n'aurait cru que l'article 5 serait jamais invoqué en faveur d'un pays de l'Amérique du Nord, surtout les États-Unis. Quelles sont les ramifications d'une telle situation? Quel changement y aura-t-il à l'OTAN, ou l'OTAN changera-t-elle à l'avenir à cause de ce qui s'est produit le 11 septembre en Amérique du Nord?

Mme Sinclair: Un des aspects positifs — même s'il est toujours difficile de trouver quelque chose de positif dans les événements du 11 septembre —, c'est-à-dire l'invocation de l'article 5, a permis de rappeler à tous que l'OTAN est vraiment une alliance transatlantique. Les gens se sont sans doute rendu compte aux États-Unis que cette alliance, que les Américains et les Canadiens pensaient être là pour protéger l'Europe, pouvait en fait protéger l'Amérique du Nord. Il y a aujourd'hui des avions d'alerte avancée de l'OTAN dotés d'équipage canadien qui participent au survol du territoire américain. La situation a simplement réaffirmé et renforcé le lien transatlantique, qui montre que nous sommes vraiment interdépendants. Voilà une chose extrêmement importante pour l'alliance.

Le président: J'aimerais revenir aux questions concernant la structure de commandement interarmées. Premièrement, du point de vue chronologique, les Américains débattent de cette question depuis un certain temps. Ils l'abordent dans leur propre contexte, celui d'un nouveau commandant en chef pour l'Amérique du Nord. Nous croyons qu'ils vont prendre une décision à ce sujet bientôt.

Aux fins du compte rendu, Lgén MacDonald, puis-je indiquer qu'il s'agit d'un oui?

Le Lgén MacDonald: Ils n'ont rien indiqué à propos d'un délai pour cette décision ou à propos de la décision elle-même. Tout porte à croire qu'ils sont sur le point de décider, qu'ils ont fait le tour des options qui se présentaient à eux. Nous en déciderons nous-mêmes bientôt.

Le président: Il est surtout question ici d'une réorganisation visant la façon dont les Américains se structurent eux-mêmes militairement. Est-ce bien cela?

Le Lgén MacDonald: Oui.

Le président: En ce qui concerne la composante canadienne, ou la façon dont le Canada s'insérera dans la structure, nous attendons qu'ils soient fixés eux-mêmes et ensuite nous amorcerons des discussions avec eux pour voir si c'est le modèle NORAD ou le modèle SACLANT qui prévaudra. Quel est le processus?

LGen. Macdonald: First and foremost, the Unified Command Plan process is a joint process, as you have identified. Our concerns and consultations with them have been focused on ensuring that they are cognizant that NORAD is currently a homeland defence type of activity and that they should take the consequences for NORAD into consideration in any decision that they make.

The primary points that we have been making to them is that we feel that NORAD is a useful arrangement that should be continued, that it is mutually beneficial to have this command that addresses aerospace defence for North America and that we would want to ensure that NORAD was never subordinated to the American commander — that is, whatever adjustments they may make to their Unified Command Plan process, the CINC for NORAD, the commander-in-chief for NORAD, must always be responsible to the national command authorities of both Canada and the United States. It would not be acceptable to us to have NORAD as a component or a subordinate command to a United States commander and, therefore, be essentially subsumed within an American command.

We have also indicated that, in the context of their homeland command, there is a possibility of enhancing our relationship to beyond aerospace to consider the land and sea implications of mutual defence and to deal with those in that context.

As MGen. Ross said, we have not had any detailed discussion because they have not taken a decision.

The Chairman: Has there been a response of agreement in principle regarding expanding or enhancing the naval and land components? Is that something the Americans have agreed to in principle?

LGen. Macdonald: We have received a positive response from them in the context of discussing those possibilities. We are not suggesting necessarily that we are trying to create a land or a sea version for NORAD, but rather to use our NORAD experience, which has been successful for some 44 years, to extrapolate that into other areas.

The key difference between land and sea and aerospace is that aerospace is here now. It must be done in real time to be effective. You cannot wait until you have an aircraft flying into your radar to assemble the resources to respond. However, in a land or a maritime environment, you may well be able to do that. It is not necessarily Canada creating standing forces of some kind to contribute to a mutual arrangement with the United States on a day-to-day basis, but rather having some contingency plans that would address these land and sea contingencies that we would want to address. We have no specific arrangement with them in these areas; it is a matter of expanding the discussions to see if there is an opportunity for more than just an aerospace arrangement for the future.

Ms Sinclair: You asked how Canada fits in. It is important to recall that this is actually an iterative process. It is a U.S.-driven initiative for them to look at their overall command structures.

Le lgén MacDonald: Il importe de rappeler d'abord que le Plan de commandement unifié est une démarche interarmées, comme vous l'avez dit. Nos interventions et nos consultations auprès d'eux ont surtout visé à leur faire comprendre que NORAD est aujourd'hui une activité consacrée à la défense du territoire et qu'ils devraient tenir compte des conséquences pour NORAD dans toute décision qu'ils pourront prendre.

Nous travaillons surtout à leur faire comprendre que nous sommes d'avis que NORAD est un dispositif utile qui devrait être maintenu, qu'il est bon pour les deux pays d'avoir ce commandement qui s'occupe de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et que nous tiendrions à ce que NORAD ne soit jamais subordonné à un commandant américain — c'est-à-dire, quels que soient les ajustements qu'ils apportent à leur processus de plan de commandement unifié, le commandant en chef pour NORAD doit toujours relever des autorités de commandement nationales tant du Canada que des États-Unis. Nous refuserions d'accepter que NORAD soit un commandement constitutif ou subordonné d'un commandant des États-Unis et, pour cette raison, d'accepter qu'il soit essentiellement subsumé sous un commandement américain.

Nous avons fait savoir également que, dans le contexte de leur commandement intérieur, il y a moyen d'améliorer nos rapports pour qu'ils aillent plus loin que l'aérospatiale et comprennent les aspects terrestres et maritimes de la défense mutuelle et pour qu'on puisse s'en occuper dans ce contexte.

Comme le mgén Ross l'a dit, nous n'avons pas eu de discussion détaillée parce qu'ils ne sont pas encore parvenus à une décision.

Le président: A-t-on exprimé un accord de principe à l'égard de l'expansion ou de l'amélioration des éléments maritimes et terrestres? Est-ce là quelque chose que les Américains ont accepté en principe?

Le lgén Macdonald: Ils ont réagi de façon positive à nos interventions en vue de discuter de ces possibilités. Nous ne disons pas que nous voulons créer une version terrestre ou maritime de NORAD, mais nous disons qu'il serait bon d'utiliser notre expérience de NORAD, qui donne de bons résultats depuis 44 ans, pour l'extrapoler dans d'autres domaines.

La défense aérospatiale se distingue surtout de la défense terrestre et navale par sa grande actualité. Il faut s'en occuper sur-le-champ pour qu'elle soit efficace. On ne peut attendre qu'un avion apparaisse à l'écran radar avant de commencer à rassembler les ressources pour y réagir. Dans un contexte terrestre ou naval, il peut être bien possible de procéder de cette façon. Il ne s'agit pas nécessairement de créer au Canada des forces permanentes à déployer dans le cadre d'un arrangement mutuel avec les États-Unis selon les besoins du jour, mais plutôt de mettre en place des plans d'urgence quelconques qui permettraient de répondre à ces situations critiques à terre et en mer. Nous n'avons pas d'arrangement précis avec eux dans ces domaines; il suffirait d'élargir les discussions pour explorer la possibilité d'un arrangement futur allant au-delà de la défense aérospatiale.

Mme Sinclair: Vous avez demandé comment le Canada s'insère dans la structure. Il importe de rappeler que le processus est en réalité itératif. Les États-Unis se sont fixé comme tâche de

When it starts to impinge on things like NORAD, as LGen. Macdonald has said, we have put down some clear markers about our interest in NORAD and its importance and the importance of retaining that privileged relationship because it works to the benefit of both of us. However, it is an iterative process. The United States has been sensitized to the fact that where their changes impinge on Canada they will consult with Canada. We will come to an understanding. LGen. Macdonald has outlined some areas in which one might want to discuss expanded enhanced cooperation. I do not think there are definites around this at the moment because the Americans have not brought their Unified Command Plan to some sort of definitive form yet. It is very much a process of consultation, and we are in constant consultation with them to ensure that whatever comes out works for both sides.

The Chairman: Would it be fair to say that there has been no selection of a headquarters such as Colorado Springs or Norfolk? We do not know whether it will be a new CINC or whether they will take one of the existing CINCs and use it instead?

LGen. Macdonald: The media reported that this would be a new CINC; however, in effect, no decision has been taken. One of the easy options from our perspective would be to take an existing or a new commander-in-chief and double-hat him as, say, NORAD so that we would retain the pre-eminence of NORAD as a binational command reporting to both national command authorities.

The Chairman: If we try to cast our mind forward to where the Americans are going here, we could visualize some sort of organization that would run in parallel with Governor Ridge's operation where at some point the totality of the security arrangements would be in place. You would have the CINC North America, or whatever you call it, operating in conjunction with Governor Ridge's responsibilities; correct?

LGen. Macdonald: You have hit on an excellent area that will give you some opportunity to discuss those details with your American colleagues. It is not clear to us what the relationship of Governor Ridge and his organization would be with this new military command. The details have not been shared with us; nor are we sure that they have totally been developed in the United States.

The Chairman: Is their Coast Guard an asset that falls under Governor Ridge or under the Joint Chiefs of Staff?

LGen. Macdonald: I am not sure what relationship the Coast Guard has with Governor Ridge. I do not think I can answer that.

The Chairman: It just reports to treasury and that is it?

LGen. Macdonald: It works with the navy, but I am not sure Governor Ridge's relationship is with the Coast Guard.

revoir leurs structures générales de commandement. Lorsque ce travail empiète sur des choses comme NORAD, comme le l'gén Macdonald l'a dit, nous avons indiqué clairement où se situent nos intérêts dans NORAD et quelle importance nous y accordons et quelle importance nous attachons à préserver ces liens privilégiés parce qu'ils nous sont mutuellement avantageux. Le processus demeure toutefois itératif. On a fait comprendre aux États-Unis que lorsqu'ils apportent des changements qui se répercutent sur le Canada, ils doivent consulter le Canada. Nous parviendrons à nous entendre. Le l'gén Macdonald a décrit les domaines où il y aurait peut-être lieu de discuter de l'expansion et de l'intensification de la coopération. À mon avis, il reste encore à définir toutes ces questions parce que les Américains n'ont pas finalisé leur plan de commandement unifié. Nous en sommes à l'étape de la consultation et c'est bel et bien ce que nous faisons avec eux pour veiller à ce que les résultats conviennent aux deux parties.

Le président: Serait-il juste de dire que l'on n'a pas encore choisi entre Colorado Springs et Norfolk pour le quartier général? Nous ignorons si ce sera un nouveau commandant en chef ou s'ils se contenteront de choisir l'un des commandants en chef actuels, n'est-ce pas?

Le l'gén Macdonald: On a dit dans la presse que ce serait un nouveau commandant en chef; toutefois, il n'y a pas encore eu de décision. Une des solutions faciles à notre point de vue serait de prendre un commandant en chef existant ou un nouveau commandant en chef et de lui donner un second chapeau en l'appelant par exemple NORAD pour que nous puissions continuer à compter sur la prééminence de NORAD en tant que commandement binational relevant des deux autorités de commandement nationales.

Le président: Essayons de prédire à quelle structure les Américains vont aboutir: ce pourrait être une sorte d'organisation parallèle aux services du gouverneur Ridge qui réunirait à un moment donné la totalité du dispositif de sécurité qui serait en place. Il y aurait le commandant en chef pour l'Amérique du Nord, ou quel que soit le nom qu'on lui donnera, et celui-ci fonctionnerait en tandem avec le gouverneur Ridge. Est-ce bien cela?

Le l'gén Macdonald: Voilà un aspect fort intéressant que vous aurez l'occasion d'approfondir lors de vos entretiens avec vos homologues américains. Nous ne savons pas au juste quels seront les liens entre le gouverneur Ridge et son organisation et ce nouveau commandement militaire. On ne nous a pas fait part des détails; nous doutons d'ailleurs qu'ils aient encore été complètement élucidés là-bas.

Le président: La Garde côtière relève-t-elle du gouverneur Ridge ou des chefs d'état-major combinés?

Le l'gén Macdonald: Je ne sais pas au juste quels sont les liens entre la Garde côtière et le gouverneur Ridge. Je n'ai pas la réponse à cette question.

Le président: Elle rend compte aux finances et c'est tout?

Le l'gén Macdonald: Elle mène ses activités en collaboration avec la marine, mais je ne sais pas au juste quels sont les liens entre le gouverneur Ridge et la Garde côtière.

MGen. Ross: It is clear that the relationship of the U.S. Coast Guard and other government agencies is quite different from our Coast Guard. These are some of the issues in the consultation that we would have concerning what maritime responsibility means, whether it is Governor Ridge or the military, and, on our side of the border, what our responsibilities would be.

The Chairman: We have meetings with the Senate Select Committee on Intelligence, the House Committee on Intelligence, House Armed Services, Senate Armed Services. How seized are these committees likely to be with the issue of joint command?

LGen. Macdonald: The Unified Command Plan is not focused on international or binational issues but rather on the domestic organization of their commands. Congress has the ultimate authority for creating an additional command, if that option is chosen, and confirming the individual who would occupy that position. The concerns related to NORAD are not a large issue in the United States. They are more concerned about what a homeland security command would do and what would be the relationship with Governor Ridge's responsibilities.

The Chairman: If we are talking about a time line where the Americans will make a decision soon, the joint command is a question that is principally a domestic military one. The issue of the relationship between Governor Ridge's operation and joint command is unclear. The Americans have not made it clear. It seems to me that it is unlikely that the committees that we are looking at will have focused on the question of Canadian involvement at all. Will we be breaking new ground with them?

Ms Sinclair: Senator, I think you will. Your visit is timely in that you can sensitize them. We constantly remind the Americans that we are there. When they talk about things like a new command structure, there are implications for Canada. Certainly, we have had to do some work on both the diplomatic and the military tracts to alert them to the fact that there are implications for Canada. It would be very helpful if you were able to do that sort of sensitization when you meet with those two committees because it will not be instinctive to them.

The Chairman: If I understand you correctly, LGen. Macdonald, the key question, as it relates to NORAD, is the direct link back to the national command structure here and that any subordination of that would be a problem for us.

LGen. Macdonald: Exactly, Mr. Chairman. First, we feel that the continuation of NORAD is useful and beneficial for both countries.

The Chairman: After the question of the link back to the national command structure, what other issues are on your wish list?

Le mgen Ross: Les liens entre la Garde côtière américaine et les autres organismes gouvernementaux sont manifestement différents de ceux de notre propre garde côtière. Ce sont là des points que nous soulèverions dans les consultations pour préciser le sens de la responsabilité maritime, si elle appartient au gouverneur Ridge ou au secteur militaire, et, de notre côté de la frontière, pour préciser nos responsabilités à nous.

Le président: Nous tenons des réunions avec le Senate Select Committee on Intelligence, le House Committee on Intelligence, House Armed Services, Senate Armed Services. Dans quelle mesure pensez-vous que ces comités vont se pencher sur la question du commandement interarmées?

Le lgen Macdonald: Le Plan de commandement unifié ne met pas l'accent sur les questions internationales ou bilatérales mais plutôt sur l'organisation intérieure des commandements du pays. C'est le Congrès qui décidera en fin de compte de la création ou non d'un commandement supplémentaire, si c'est ce que l'on choisit de faire, et qui entérinera la nomination de la personne qui occupera ce poste. Les questions concernant NORAD n'occupent pas une place importante aux États-Unis. On s'intéresse davantage là-bas aux attributions d'un commandement pour la sécurité intérieure et aux liens qui existeraient avec les responsabilités du gouverneur Ridge.

Le président: À propos du temps qu'il faudra avant que les Américains ne parviennent à une décision, le commandement interarmées est une question qui relève surtout du domaine militaire intérieur. On ne sait trop quels seront les liens entre l'organisme du gouverneur Ridge et le commandement interarmées. Les Américains n'ont pas fourni de précisions. Selon moi, il est peu probable que les comités que vous avez mentionnés ne soient penchés sur la question de la participation du Canada. Allons-nous aborder avec eux des domaines inexplorés?

Mme Sinclair: Je crois que ce sera le cas, sénateur. Votre visite tombe à point nommé parce que vous pourrez les sensibiliser. Nous devons constamment rappeler notre présence aux Américains. Lorsqu'ils se mettent à parler de choses comme une nouvelle structure de commandement, il y a des conséquences pour le Canada. Il y a certainement du travail à faire tant dans la filière diplomatique que dans la filière militaire pour les sensibiliser au fait qu'il y a des conséquences pour le Canada. Ce serait très utile si vous pouviez aider à cette sensibilisation lorsque vous rencontrerez ces deux comités, parce qu'ils n'y penseront pas naturellement.

Le président: Si je vous ai bien compris, lieutenant général Macdonald, la principale question du point de vue de NORAD est le lien direct avec la structure nationale de commandement dans notre pays et le fait que nous n'accepterions pas aucune subordination quelconque sur ce plan.

Le lgen Macdonald: C'est exactement cela, monsieur le président. Nous sommes d'avis en partant que la continuation de NORAD est utile et avantageuse pour les deux pays.

Le président: Outre la question du lien avec la structure nationale de commandement dans notre pays, quels autres sujets aimeriez-vous que l'on aborde?

LGen. Macdonald: The obvious tertiary issue would be this: If we had a mutual agreement that NORAD has been successful and we would like to explore the enhancement of our mutual security arrangement to land and sea, how would that be incorporated into a homeland defence relationship in this new command, and what, ultimately, would be the art of the possible? What kind of agreement can our two nations develop in that regard?

Senator Banks: Among the things that have not yet been determined by the United States is under whose command the Strategic Defence Initiative, SDI, will be when it becomes operational. Canada makes a significant contribution to NORAD in terms of space, people, expertise and fighter airplanes. I think it is fair to say that Canada will make less of a significant contribution in terms of expertise, material and people to SDI. We can reasonably demand joint command in NORAD. It will be tough for us to do that in SDI. If SDI is placed under NORAD command, which is one of the possibilities, do we not have a sticky wicket?

The Chairman: You are up to \$5 on “SDI.”

Senator Banks: It is like shooting bullets with bullets. Is there a way around that? Are we likely to find out that they will take into account our sensibilities, Ms Sinclair? Will we have to bang on their door and say, “You guys forgot. You put the Strategic Defence Initiative under NORAD, and we are your new partners”?

Ms Sinclair: As with many of the things we have discussed today, Ballistic Missile Defence, which is the latest incarnation of the Strategic Defence Initiative, is a work in progress. The Americans are in a testing phase. They are trying out many things to see what will work. If one thing works in a testing phase, they might decide to develop it. Where they situate the command and control of this overall system, the architecture for which has not yet been developed, is still a big question.

The important thing is to sensitize the Americans as we were doing on the unified command structure. When you start talking about things that impinge on NORAD, such as saying, “We are your partner. We have a treaty relationship. It matters to us. We have some questions that flow from that. Is NORAD, in itself, sufficient to deal with the challenges of post-September 11?” Some are suggesting that one might wish to enhance the security arrangements. However, that is still an open question in the minds of the Americans as well as here. Where should such a command structure be situated? The Americans have not said yet. Certainly, NORAD looks like one possibility, but there are other possibilities that the United States has been musing about, or at least have appeared in the press. It could be in the joint command. They

Le lgen Macdonald: La question tertiaire qui saute aux yeux est la suivante: Étant entendu que NORAD a donné les résultats voulus et que nous souhaiterions explorer l’amélioration de notre arrangement de sécurité mutuelle pour qu’il s’étende à la défense terrestre et à la défense navale, comment ces aspects seraient-ils intégrés à une relation de défense intérieure dans ce nouveau commandement et quel serait en fin de compte l’art du possible? À quel type d’accord nos deux pays peuvent-ils parvenir dans ce domaine?

Le sénateur Banks: Entre autres choses, on n’a pas encore décidé aux États-Unis de qui relèvera le commandement de l’Initiative de défense stratégique, une fois que celle-ci sera en oeuvre. Le Canada apporte une contribution importante à NORAD sur le plan des installations, des ressources humaines, de l’expertise et des chasseurs. Je crois que l’on peut dire sans risque d’erreur que la contribution du Canada sera moins importante dans le cas de l’Initiative de défense stratégique pour ce qui est de l’expertise, du matériel et des ressources humaines. Nous avons raison de réclamer un commandement interarmées pour NORAD. Ce sera difficile pour nous de le faire dans le cas de l’Initiative de défense stratégique. Si celle-ci est placée sous le commandement de NORAD — et c’est là une possibilité —, ne serions-nous pas dans une position difficile?

Le président: Vous en êtes à 5 \$ avec l’initiative de défense stratégique.

Le sénateur Banks: C’est comme avoir une autre balle pour cible. Y a-t-il une autre façon de faire? Allons-nous constater qu’ils tiendront compte des choses qui importent pour nous, madame Sinclair? Serons-nous obligés d’aller frapper à leur porte en disant: «Vous avez oublié. Vous avez mis l’initiative de défense stratégique sous NORAD, et nous sommes vos nouveaux partenaires»?

Mme Sinclair: Comme dans le cas de bien d’autres choses que nous avons abordées aujourd’hui, la défense antimissile balistique, qui est la dernière incarnation de l’initiative de défense stratégique, est un travail en cours. Les Américains en sont à l’étape des essais. Ils font l’essai de nombreuses choses pour voir ce qui fonctionnera. Si quelque chose donne de bons résultats à l’étape des essais, ils pourraient décider de le mettre au point. Où ils placeront le commandement et le contrôle de ce système général, dont l’architecture n’a pas encore été élaborée, est encore un mystère.

L’important est de sensibiliser les Américains, comme nous le faisons dans le cas de la structure de commandement unifié. Vous parlez des choses qui empiètent sur NORAD et vous dites: «Nous sommes votre partenaire. Nous avons une relation de traité. C’est une chose qui nous tient à coeur. Nous avons des questions à cause de cette situation. NORAD est-il en mesure de faire face à lui seul aux défis de l’après-11 septembre?» Selon certains, il pourrait y avoir lieu d’améliorer les arrangements de sécurité. C’est là toutefois une question à laquelle les Américains et nous-mêmes n’avons pas encore de réponse. Où une telle structure de commandement devrait-elle être située? Les Américains ne l’ont pas encore précisé. NORAD est bien sûr une possibilité, mais il y en a d’autres que les États-Unis envisagent, ou en tout

could move space command out of NORAD. There are many possibilities.

Senator Banks: In the case of the SDI, or Ballistic Missile Defense, they are the 900-pound gorilla.

LGen. Macdonald: The Ballistic Missile Defense initiative is a United States undertaking to defend the United States. They have not decided to deploy the system yet. They are still in a testing phase. They have not specifically asked us whether we would be partners in Ballistic Missile Defense, whatever that may mean. One thing is certain, however. They would not assign responsibility for BMD to NORAD without our concurrence. They would assign to an American command if we opted not to participate, or if there seemed to be no advantage to having a binational participation. Everything that happens to NORAD is a mutually agreed undertaking.

Senator Banks: I hope we mutually agree to something because one day the debris will fall on us.

LGen. Macdonald: An intercept would occur exo-atmospherically, which means in outer space. Because it is not a nuclear detonation or an explosion of any kind — it is actually a bullet hitting a bullet as you suggested — everything would be smashed to smithereens. Anything of any significance would be mostly burnt up in the atmosphere. There is a risk of some debris falling to earth. It would not be radioactive debris or a significant damage-causing event.

Senator Day: I am looking at the unified command material that you provided. Can you tell me whether the Deputy Secretary of Defence is in uniform?

LGen. Macdonald: The Deputy Secretary of Defence is a political appointee. It is Mr. Wolfowitz at present, and he is a civilian.

Senator Day: How do the joint chiefs fit into this diagram? I do not see them here. Where do they fit in?

LGen. Macdonald: This is difficult for us to explain. The Secretary of Defence ultimately has the authority for the forces there. The Chairman of the Joint Chiefs of Staff is just that; he chairs the staff and runs the Pentagon staff and the chiefs of staff of the services, and they work together to provide military advice and so on. It is the Secretary of Defence who actually has the authority over the CINCs in the United States. Of course, they do not do anything without the chairman being involved. In fact, the joint staff prepared this Unified Command Plan for the chairman to recommend to the Secretary of Defence and, ultimately, to the President.

Senator Day: The commander-in-chief, to pick one of them, of central command, would report directly to the deputy secretary

cas qui ont été mentionnées dans la presse. Elle pourrait être située dans le commandement interarmées. Ils pourraient retirer le commandement spatial de NORAD. Les possibilités sont nombreuses.

Le sénateur Banks: Dans le cas de l'initiative de défense stratégique, ou de la défense antimissile balistique, ce sont là de gros morceaux.

Le lgen Macdonald: L'initiative de défense antimissile balistique est une entreprise des États-Unis visant à défendre ce pays. Ils n'ont pas encore décidé de déployer le système. Ils en sont encore à l'étape des essais. Ils ne nous ont pas encore demandé si nous voulons être des partenaires dans la défense antimissile balistique, quel que soit le sens que l'on peut attribuer à une telle association. Chose certaine, ils ne confieraient pas la responsabilité de la défense antimissile balistique à NORAD sans notre consentement. Ils la confieraient à un commandement américain si nous décidons de ne pas participer, ou s'il ne semble y avoir aucun avantage à une participation binationale. Nous nous entendons toujours pour toutes les choses qui touchent NORAD.

Le sénateur Banks: J'espère que nous parviendrons à nous entendre dans ce cas-là parce qu'un jour, les débris nous tomberont sur la tête.

Le lgen Macdonald: Toute interception serait exo-atmosphérique, c'est-à-dire qu'elle se produirait dans l'espace. Comme il ne s'agit pas d'une détonation nucléaire ou d'une explosion quelconque — c'est en fait une balle qui frappe une autre balle, comme vous l'avez dit —, tout serait réduit en fragments. Le moindre objet serait presque entièrement consommé dans l'atmosphère. Certains débris pourraient arriver jusqu'à la terre. Ils ne seraient pas radioactifs ni de taille propre à causer des dommages importants.

Le sénateur Day: J'ai sous les yeux la documentation que vous avez fournie concernant le commandement unifié. Le sous-secrétaire de la Défense porte-t-il l'uniforme?

Le lgen Macdonald: Le sous-secrétaire de la Défense est une personne nommée par les responsables politiques. À l'heure actuelle, c'est M. Wolfowitz, un civil.

Le sénateur Day: Où se situent les chefs d'état-major combinés dans ce portrait? Je ne les vois pas ici. Où se situent-ils?

Le lgen Macdonald: C'est une chose que nous avons de la difficulté à saisir. Le secrétaire de la Défense est chargé en fin de compte des forces qu'il y a là. Le chef de l'état-major interarmes est bel et bien ce que dit son titre: il préside l'état-major et dirige le personnel du Pentagone ainsi que les chefs d'état-major des services, et tous se concertent pour fournir des conseils militaires et ainsi de suite. Aux États-Unis, les commandants en chef relèvent du secrétaire de la Défense. Bien sûr, ils ne prennent pas de décision sans la participation du chef de l'état-major interarmes. En fait, les chefs d'état-major combinés ont préparé ce plan de commandement unifié pour le chef de l'état-major interarmes afin qu'il le recommande au secrétaire de la Défense et, en bout de ligne, au président du pays.

Le sénateur Day: Le commandant en chef du commandement central, par exemple, relèverait directement du sous-secrétaire par

through to the Secretary of Defence, but would also report through to the chairman of the joint chiefs; is that correct?

LGen. Macdonald: Yes, that is correct.

Senator Day: Should we not try to work the joint chiefs into this diagram?

LGen. Macdonald: This is information we have drawn from American sources. Again, it reflects the Secretary of Defence having the ultimate command authority.

Senator Day: If I flip the page, I see that the chairman's office has responsibility for certain areas, but you do not show the chairman's office in your block diagram.

LGen. Macdonald: No, again, that comes from the American sources.

Senator Day: That may confuse the uninformed. I see where the chairman's office is responsible for Canada, Mexico and Russia.

LGen. Macdonald: That is his responsibility because those countries are not assigned to any other CINC in their area of responsibility.

Senator Day: We might be interested in talking to them.

LGen. Macdonald: You could certainly ask about the role of the chairman in the United States and the constitutional amendments and so on. It is clearly identified and shown on the chart.

Senator Day: The chairman is not even shown on the block diagram.

LGen. Macdonald: Not in the chain of command to the CINCs. The CINCs are what they call the "war fighting commanders." In the United States, the army, navy and air force provide forces for ultimately conducting those operations. The chairman has a more direct role with the services.

Senator Day: LGen. Macdonald, I was wondering if that would be your answer. When we were talking to some of the operational units in Halifax, they told us that once they go into an operational mode, they report to you, as opposed to the regional commander. Is that correct, and is this a similar type of situation?

LGen. Macdonald: We distinguish between force employment and force generation, force generation being the actual training and equipping of individuals or units to conduct operations. However, when they do deploy, as they are in Afghanistan now, on an operation, the command goes, in the case of the army, from the chief of the land staff to the CDS, who is ultimately the Canadian commander of those forces abroad.

l'intermédiaire du secrétaire de la Défense, mais rendrait des comptes également aux chefs d'état-major combinés par l'intermédiaire du chef de l'état-major interarmes. Est-ce exact?

Le lgén Macdonald: Oui, c'est exact.

Le sénateur Day: Ne devrions-nous pas essayer de mettre les chefs d'état-major combinés dans ce portrait?

Le lgén Macdonald: Ces renseignements nous viennent de sources américaines. Là encore, c'est le résultat du commandement suprême qu'exerce le secrétaire de la Défense.

Le sénateur Day: Si je tourne la page, je vois que le bureau du chef de l'état-major interarmes est chargé de certaines choses, mais vous n'indiquez pas ce bureau dans votre schéma.

Le lgén Macdonald: Non, là aussi, ces renseignements nous viennent des États-Unis.

Le sénateur Day: Ce peut être une source de confusion pour le profane. Je peux voir où se situent les responsabilités du chef de l'état-major interarmes à l'égard du Canada, du Mexique et de la Russie.

Le lgén Macdonald: Ces choses relèvent de lui parce que ces pays ne se trouvent pas sous un autre commandant en chef dans leurs domaines de responsabilité.

Le sénateur Day: Il conviendrait peut-être que nous leur en parlions.

Le lgén Macdonald: Vous pourriez certainement vous renseigner sur le rôle du chef de l'état-major interarmes aux États-Unis et sur les modifications constitutionnelles et ainsi de suite. Tout cela figure clairement dans le tableau.

Le sénateur Day: Le chef de l'état-major interarmes ne figure même pas dans le schéma.

Le lgén Macdonald: Il ne figure pas dans la chaîne de commandement menant aux commandants en chef. Les commandants en chef sont ce qu'ils appellent des «commandants de guerre». Aux États-Unis, l'armée de terre, la marine et l'aviation fournissent les forces qui assureront la conduite de ces opérations. Le chef de l'état-major interarmes joue un rôle plus direct au sein des services.

Le sénateur Day: Lieutenant général Macdonald, c'est la réponse que j'attendais de vous. Nous nous sommes entretenus avec des unités opérationnelles à Halifax et elles nous ont dit que dès qu'elles entrent en mode opérationnelle, elles relèvent de vous, par opposition au commandant régional. Est-ce exact, et est-ce là le même type de situation?

Le lgén Macdonald: Nous faisons une distinction entre l'utilisation d'une force et la mise sur pied d'une force, cette dernière étant le travail consistant à entraîner et à équiper les personnes ou les unités nécessaires pour conduire les opérations. Toutefois, dès qu'ils sont déployés, comme on le fait en Afghanistan à l'heure actuelle, dès qu'ils partent en mission, le commandement passe, dans le cas de l'armée de terre, du chef de l'état-major de l'armée de terre au chef d'état-major de la Défense, qui est en fin de compte le commandant canadien de ces forces outre-mer.

Senator Day: Is this a similar structure to that in the United States? Is operation the key part of it?

LGen. Macdonald: I am not sure if they call it “force generation,” but they call it “organized training and equip.” The air force, army and navy would be organized training and equipping forces to be deployed by those CINCs that are shown in your chart.

The Chairman: Thank you, Ms Sinclair, LGen. Macdonald, MGen. Ross. It has been an informative afternoon. We appreciate your taking the time to help us in our preparations. We also appreciate the briefing materials you sent to us. We look forward to hearing from you again the next time we have the opportunity.

Senators, this meeting is adjourned.

The committee suspended its proceedings.

Upon resuming.

Senator Colin Kenny (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Good evening, ladies and gentlemen. We have before us tonight a panel of distinguished witnesses who are here to discuss Canada-U.S. border issues. The principal presenter is Mr. Jon Allen, Director General, North American Bureau, Department of Foreign Affairs. Accompanying him are Mr. Greg Goatbe, Director General, Canada Customs and Revenue Agency; Ms Christine Nymark, Associate Assistant Deputy Minister, Transport Canada; Ms Joan Atkinson, Assistant Deputy Minister, Citizen and Immigration Canada; Mr. Paul Kennedy, Assistant Deputy Solicitor General, Solicitor General Canada; and Mr. William Lenton, Assistant Commissioner, Royal Canadian Mounted Police.

Ladies and gentlemen, thank you for appearing before us. We appreciate your assistance in helping us understand these issues. We are looking forward to hearing from you this evening.

Mr. Jon Allen, Director General, North America Bureau, Department of Foreign Affairs: We had an opportunity to talk about Canada-U.S. relations in general this morning; but we did touch on the border, it being the topic of interest to most Canadians in the last four or five months. We will continue our dialogue on the border with the real experts on the file. Border management is a horizontal challenge involving the close cooperation of the departments represented before you today. The breadth of the Canada-U.S. bilateral relationship is such that all of our departments have dedicated fora through which we discuss and negotiate these issues of common interest and concern.

While the Department of Foreign Affairs has responsibility for the overall management of the relationship, a number of the experts on the issues that underpin that relationship are my colleagues with me tonight. Before inviting your questions, I have

Le sénateur Day: Cette structure est-elle semblable à celle que l'on retrouve aux États-Unis? L'opération en est-elle l'élément déterminant?

Le lgen Macdonald: Je ne sais pas au juste s'ils appellent ça là-bas «la mise sur pied d'une force», mais ils utilisent l'expression «entraîner et équiper systématiquement». L'aviation, l'armée de terre et la marine se chargeraient d'entraîner et d'équiper systématiquement les forces que déploieraient les commandants en chef indiqués dans votre tableau.

Le président: Je vous remercie, madame Sinclair, lieutenant général Macdonald et major général Ross. Notre séance cet après-midi a été instructive. Nous vous sommes reconnaissants du temps que vous avez mis pour nous aider à nous préparer. Nous vous remercions également de la documentation que vous nous avez envoyée. Vous êtes des témoins que nous nous plairons d'écouter à nouveau.

Sénateurs, je lève la séance.

La séance est suspendue.

La séance reprend.

Le sénateur Colin Kenny (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Mesdames et messieurs, bonsoir. Nous accueillons ce soir un groupe d'éminents témoins qui vont nous parler des questions frontalières intéressant le Canada et les États-Unis. Le principal intervenant est M. Jon Allen, directeur général de la Direction générale de l'Amérique du Nord au ministère des Affaires étrangères. Il est accompagné de M. Greg Goatbe, directeur général, Agence des douanes et du revenu du Canada; de Mme Christine Nymark, sous-ministre adjointe déléguée, Transports Canada; de Mme Joan Atkinson, sous-ministre adjointe, Citoyenneté et Immigration Canada; de M. Paul Kennedy, sous-solliciteur général adjoint, Solliciteur général Canada; et de M. William Lenton, sous-commissaire, Gendarmerie royale du Canada.

Je vous remercie, mesdames et messieurs, de comparaître devant nous en vue de discuter de ces questions. Nous avons hâte d'entendre ce que vous avez à dire.

M. Jon Allen, directeur général, Direction générale de l'Amérique du Nord, ministère des Affaires étrangères: Nous avons eu l'occasion, ce matin, de parler de manière générale des relations canado-américaines. Nous avons abordé la question de la frontière, un sujet qui capte l'attention de la plupart des Canadiens depuis quatre ou cinq mois. Nous allons poursuivre la discussion avec les véritables experts en la matière. La gestion de la frontière est un défi horizontal qui nécessite la collaboration étroite des ministères représentés devant vous aujourd'hui. L'ampleur des relations bilatérales canado-américaines est telle que tous nos ministères participent à des tribunes où ils discutent de questions et de préoccupations d'intérêt commun.

Bien que le ministère des Affaires étrangères soit responsable de la gestion globale de ces relations, plusieurs des personnes qui m'accompagnent ce soir sont des spécialistes en la matière. Avant de répondre à vos questions, j'aimerais vous dire quelques mots

been asked to say a few words about the state of the border and the government's recent efforts on the file.

Before September 11, the departments represented here cooperated effectively with their U.S. counterparts on a range of border issues. The Office of the Solicitor General and the RCMP meet with U.S. counterparts at the FBI every year at the Cross-Border Crime Forum. Citizenship and Immigration meet regularly with the U.S. Immigration and Naturalization Service at Border Vision meetings. CCRA, together with the Department of Immigration and the Department of Foreign Affairs, does the same with their American counterparts under the shared border accord. An MOU concluded in October, 2000 provides Transport Canada with an effective mechanism for engaging the U.S. Department of Transport on border and infrastructure issues.

Over the past two years, we participated together in what was called the Canada-U.S. Partnership, or the CUSP, which was an effort prior to September 11 to bring all the departments together with their U.S. counterparts to go across the country to engage Canadians and Americans to find out what they thought about the border and what should be done about it. In general, the objective of these various consultative mechanisms was to find ways to expedite the flow of low-risk goods and people while concentrating limited resources on the high-risk side of that equation.

While it has become a cliché to say that the world has changed since September 11, the reality for many of us is that it is true. It has changed the way we think about New York and Washington. I know you are heading down to Washington in about a week. Ambassador Kergin was on the sixth floor of the embassy meeting with his executive committee on the day of the World Trade Center incidents. As they were in the process of discussing those incidents, they looked across the Potomac and saw smoke rising up from the Pentagon. Our consulate in New York is surrounded by four buildings that were exposed to anthrax. Therefore, the people you will see, whether in the embassy or the Americans that you will meet, have experienced fundamentally what September 11 is all about.

September 11 has also changed the way we think about flying, and Ms Nymark from Transport Canada has been working on the air security file virtually non-stop since September 11.

Finally, September 11 has changed the way we think about the border. As I suggested this morning, from an economic and a security perspective, the early reactions to the events of September 11 have put into high relief Canada's interdependence and our own vulnerability in our relationship with the U.S. Given these new realities and that sense of vulnerability, our challenge these past few months in Canada and in the U.S. has been twofold: first, to respond quickly and effectively to our common public security concerns; second, to work together with the U.S. in order to protect and significantly enhance our economic security.

au sujet de la frontière et des mesures qu'a prises récemment le gouvernement à ce chapitre.

Avant le 11 septembre, les ministères représentés ici collaboraient de façon efficace avec leurs homologues américains sur toute une gamme de questions touchant la frontière. Le bureau du Solliciteur général et la GRC rencontrent tous les ans leurs homologues du FBI dans le cadre du forum sur la criminalité transfrontalière Canada-États-Unis. Les fonctionnaires de Citoyenneté et Immigration rencontrent régulièrement le US Immigration and Naturalization Service pour discuter de la gestion du contrôle frontalier. L'ADRC, de concert avec les ministères de l'Immigration et des Affaires étrangères, fait la même chose avec ses homologues américains dans le cadre de l'accord sur la frontière commune. Un protocole d'entente, signé en octobre 2000, fournit à Transports Canada un mécanisme efficace lui permettant de discuter avec son homologue américain de questions touchant la frontière et les infrastructures.

Au cours des deux dernières années, nous avons participé ensemble à l'initiative Partenariat stratégique canado-américain, ou PSCA, une initiative datant d'avant le 11 septembre et qui regroupe tous les ministères et leurs homologues américains, qui ont pour mandat de consulter les Canadiens et les Américains au sujet de la situation à la frontière et des mesures qu'il conviendrait de prendre pour l'améliorer. Ces divers mécanismes de consultation avaient pour objet de trouver des moyens d'accélérer le mouvement des biens et des personnes à faible risque, tout en consacrant des ressources limitées aux biens et aux personnes présentant un risque élevé.

Dire que le monde a changé depuis le 11 septembre est certes devenu un cliché, mais pour bon nombre d'entre nous, c'est vrai. Les événements ont changé la façon dont nous percevons New York et Washington. Je sais que vous comptez vous rendre, d'ici une semaine, à Washington. L'ambassadeur Kergin se trouvait au sixième étage des bureaux de l'ambassade, avec son comité exécutif, le jour où le World Trade Center a été la cible d'attaques. Ils étaient en train de discuter de ces incidents quand ils ont jeté un coup d'oeil du côté du Potomac et vu que le Pentagone était en flammes. Notre consulat à New York est entouré de quatre immeubles qui ont été exposés à l'anthrax. Par conséquent, les gens que vous allez voir, à l'ambassade, ou les Américains que vous allez rencontrer ont tous vécu de près les événements du 11 septembre.

Le 11 septembre a également eu un impact sur la sécurité aérienne. Mme Nymark, de Transports Canada, travaille pratiquement sans arrêt là-dessus depuis le 11 septembre.

Enfin, le 11 septembre a eu un impact sur les mouvements à la frontière. Comme je l'ai indiqué ce matin, les événements du 11 septembre ont clairement fait ressortir notre interdépendance et notre vulnérabilité, tant du point de vue économique que celui de la sécurité, dans nos relations avec les États-Unis. Compte tenu de cette réalité nouvelle et du sentiment de vulnérabilité qui existe, notre défi, au cours des derniers mois, tant au Canada qu'aux États-Unis, a été double: d'abord, répondre avec célérité et efficacité aux préoccupations communes en matière de sécurité publique; ensuite, collaborer avec les États-Unis en vue de protéger et de renforcer notre sécurité économique.

Our collective efforts have not been an attempt to go back to September 10. Our efforts have been to go beyond September 10 to a place where we have an efficient, effective and secure border. In the immediate aftermath of September 11, you will recall the lengthy lineups of trucks in southern Ontario. These lineups were quickly reduced and traffic flows returned to normal, but only through extensive Canada-U.S. cooperation and enormous efforts by the line staff on both sides of the border.

Those lineups, the temporary plant closures they caused, hints by foreign companies that they might reconsider new investment in Canada and the slowdown felt by our tourism sector from B.C. to Windsor all alerted us to what many knew already but had begun to take for granted, that is, that this country's prosperity and security depend on a border that operates efficiently and effectively under all circumstances.

We spoke briefly about the bilateral economic relationship this morning. I would like to mention a few additional statistics that further highlight the significance of the border. Two-way trade has doubled since 1993, at an annual rate of 12 per cent. That is eight years of 12 per cent increases. Over 200 million individuals cross our shared border. Soon we will be looking at about 1 million people each workday. Of the roughly \$1.8 billion per day in cross-border trade that we talked about this morning, 70 per cent is carried by truck. Approximately 45,000 trucks cross the border each day, most of them at the same four or five border points in Southern Ontario. With traffic volumes projected to increase by 10 per cent annually over the next decade and border infrastructure and inspection resources at or near their limit now, it is not hard to see why the officials before you tonight have been working as hard as they have to get the border right.

If September 11 initially raised serious concerns about the border, the good news is that the most senior levels of government in Ottawa and Washington are now paying close attention to the problems and pressing each of us on both sides of the border for solutions. As we discussed this morning, the Prime Minister established the Ad Hoc Cabinet Committee on Public Safety and Anti-Terrorism, chaired by now Deputy Prime Minister John Manley. PSAC pushed through a range of measures in October and November to address security concerns. Mr. Manley and his committee then took on the border, both the security and the facilitation aspects. Supporting him, as I indicated, was Rob Fonberg, Deputy Secretary to the cabinet and head of a PCO task force on border management. Rob Fonberg has been working intensively with the departments represented here and with senior officials in Governor Tom Ridge's office to develop a plan for the border.

Nos efforts collectifs n'ont pas pour objet de nous ramener à la situation qui existait le 10 septembre. Ils visent à nous amener à regarder plus loin, à instaurer une frontière efficiente, efficace et sécuritaire. Immédiatement après les événements du 11 septembre, de longues files de camions se sont formées aux postes frontaliers du sud de l'Ontario. Or, ces files ont vite disparu et le débit routier est revenu à la normale, mais seulement grâce à la collaboration étroite entre le Canada et les États-Unis et aux nombreux efforts déployés par le personnel de part et d'autre de la frontière.

Les files d'attente, les fermetures temporaires d'usines qu'elles ont occasionnées, le fait que les entreprises étrangères aient laissé entendre qu'elles pourraient reconsidérer tout nouvel investissement au Canada et la baisse du tourisme de la Colombie-Britannique à Windsor nous ont fait comprendre ce que de nombreuses personnes savaient déjà mais tenaient pour acquis, à savoir que la prospérité et la sécurité de ce pays passent par une frontière qui est gérée avec efficacité et efficacie, dans toutes les circonstances.

Nous avons parlé brièvement ce matin des relations économiques bilatérales. J'aimerais vous fournir quelques données additionnelles qui font ressortir encore plus l'importance de la frontière. Les échanges bilatéraux ont doublé depuis 1993, croissant annuellement de 12 p. 100. Autrement dit, les échanges ont augmenté de 12 p. 100 par année pendant huit ans. Plus de 200 millions de personnes traversent notre frontière commune. Bientôt, environ un million de personnes traverseront chaque jour la frontière pour se rendre au travail. Nous avons dit ce matin que nos échanges atteignaient environ 1,8 milliard de dollars par jour. Or, 70 p. 100 des marchandises sont transportées par camion. Environ 45 000 camions traversent la frontière tous les jours, la plupart aux quatre ou cinq postes frontaliers situés dans le sud de l'Ontario. Par ailleurs, le débit routier devrait augmenter de 10 p. 100 par année au cours des 10 années à venir. Or, les infrastructures et les ressources consacrées à l'inspection à la frontière ayant atteint la limite, ou presque, les fonctionnaires ici présents ce soir travaillent très fort en vue de corriger la situation.

Les événements du 11 septembre ont, dans un premier temps, suscité de sérieuses inquiétudes au sujet de la frontière. La bonne nouvelle, c'est que la plupart des hauts dirigeants à Ottawa et à Washington s'intéressent maintenant de près à cette question et pressent chaque côté de trouver des solutions. Comme nous l'avons indiqué ce matin, le premier ministre a créé un comité spécial du Cabinet sur la sécurité publique et l'antiterrorisme, qui est maintenant présidé par le vice-premier ministre John Manley. L'AFPC a prôné l'adoption d'un éventail de mesures, en octobre et en novembre, pour venir à bout des problèmes de sécurité à la frontière. M. Manley et son comité ont ensuite pris le dossier en charge, insistant sur les aspects sécurité et facilitation. Comme je l'ai mentionné, il a été secondé dans son travail par Rob Fonberg, secrétaire adjoint du Cabinet et chef du groupe de travail du BCP responsable de la gestion de la frontière. Rob Fonberg a travaillé de près avec les ministères représentés ici et avec des hauts fonctionnaires du bureau du gouverneur Tom Ridge en vue d'élaborer un plan pour la frontière.

I would suggest that a great deal has been accomplished in a very short period of time. The December 10 budget, as we discussed this morning, addressed security in a big way, including more than \$7.7 billion over the next five years, with \$1.2 billion of that allocated for border-related matters. On December 12, the Canada-U.S. Smart Border Declaration was signed, and you have copies of the declaration's 30-point action plan in your information packages.

Senator Atkins asked this morning whether the action plan would be implemented. I believe it will be. As I mentioned, Minister Manley and Governor Ridge have said that they want to be able to report to the Prime Minister and the President on their progress at Kananaskis in June, less than five months from now.

Let me briefly summarize the four pillars of the action plan. First, with respect to the secure flow of people, our two sides are committed to identifying security risks, while expediting the flow of low-risk travellers, and identifying security threats before they arrive in North America. We are also committed to establishing a secure system to allow low-risk, frequent travellers between our countries to move efficiently across the border. CIC has the lead on that volley.

Second is the secure flow of goods. Our two countries will identify high-risk goods while expediting the flow of low-risk goods. We will identify security threats arriving from abroad by developing common standards for screening cargo before it arrives in North America, and we will work together to clear goods at the first port of entry. We will expedite the flow of low-risk goods between our countries by establishing secure procedures to clear goods away from the border, including at rail yards and at marine ports. CCRA has the lead on these objectives.

The third basket involves security on infrastructure. It requires relieving congestion at key crossing points by investing reciprocally in border infrastructure and identifying technological solutions that will help to speed movement across the border. It involves identifying threats to our critical infrastructure, including at airports, ports, bridges, tunnels, pipelines, et cetera. This is primarily a Transport Canada responsibility.

Finally, there is the coordination and information sharing required to make all these other objectives work. This involves, *inter alia*, the coordination between our enforcement agencies for addressing common threats. The Solicitor General has the lead on this item.

The plan is ambitious, we believe its goals are achievable, and Minister Manley and Governor Ridge have made it clear that they expect results. Indeed, we are well on the way to achieving some

On a fait beaucoup en très peu de temps. Ainsi que nous l'avons mentionné ce matin, le budget du 10 décembre consacre beaucoup de fonds à la sécurité, soit plus de 7,7 milliards de dollars sur cinq ans, la somme de 1,2 milliard étant consacrée aux questions liées à la frontière. Le 12 décembre, le Canada et les États-Unis ont signé la déclaration sur la frontière intelligente. Vous allez trouver des exemplaires du plan d'action en 30 points dans votre trousse d'information.

Le sénateur Atkins a demandé, ce matin, si le plan d'action allait être mis en oeuvre. Je crois qu'il va l'être. Comme je l'ai mentionné, le ministre Manley et le gouverneur Ridge ont dit vouloir être en mesure de faire état des progrès réalisés au premier ministre et au président, à Kananaskis, en juin, soit d'en moins de cinq mois.

Permettez-moi de vous résumer brièvement les quatre grands axes du plan d'action. Premièrement, en ce qui a trait à la circulation sécuritaire des personnes, nous voulons mettre en oeuvre des mécanismes nous permettant d'évaluer les risques pour la sécurité, tout en accélérant le passage des voyageurs à faible risque, et de repérer les risques pour la sécurité avant qu'ils ne menacent l'Amérique du Nord. Nous voulons également mettre en place un système sûr pour que les voyageurs à faible risque qui franchissent fréquemment la frontière puissent se déplacer efficacement. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration est responsable de ce volet.

Deuxièmement, en ce qui a trait à la circulation sécuritaire des biens, nos deux pays vont mettre en place un mécanisme qui permettra de repérer les marchandises à haut risque, tout en accélérant la circulation des marchandises à faible risque. Nous allons détecter les menaces pour la sécurité venant de l'étranger en élaborant des normes communes pour le triage des marchandises avant qu'elles n'arrivent en Amérique du Nord, tout en facilitant leur dédouanement au premier point d'entrée. Nous comptons accélérer la circulation, entre nos pays, des marchandises à faible risque en mettant en place des mécanismes sûrs pour leur dédouanement ailleurs qu'à la frontière, y compris dans les cours de triage et les ports. L'ACDR est responsable de ce volet.

Troisièmement, en ce qui concerne la sécurité des infrastructures, nous allons réduire les embouteillages aux principaux postes frontaliers en investissant réciproquement dans nos installations et en trouvant des solutions technologiques qui permettront d'accélérer le passage à la frontière. Nous allons repérer et réduire les menaces pour nos installations essentielles, y compris les aéroports, les ports, les ponts, les tunnels, les pipelines, et cetera. Cette responsabilité relève essentiellement de Transports Canada.

Quatrièmement, nous allons assurer la coordination et la mise en commun de l'information dans l'atteinte de ces objectifs. Nous allons renforcer, entre autres, la coordination entre nos agences chargées d'appliquer la loi pour contrer des menaces communes. Le solliciteur général est responsable de ce volet.

Le plan est ambitieux, et ses objectifs, à notre avis, réalisables. Le ministre Manley et le gouverneur Ridge ont indiqué clairement qu'ils s'attendaient à obtenir des résultats. Or, certains de ces

our objectives already. The NEXUS alternate inspection system is up and running, again at one port, and we hope to have more pilots by June. The new air preclearance agreement could be implemented by the end of April.

In addition to NEXUS, our other highest priorities are a safe third-country agreement to stem the flow of U.S. origin refugees, harmonized or complementary systems for commercial processing clearance away from the border, and infrastructure improvements.

The challenges ahead are many but the political will to make progress is palpable. I will stop here if I may, and invite questions from you. I know that my colleagues are eager to answer them.

Senator Cordy: The first item I would like to talk about is the safe third-country agreement. This is something that was on the books before we got our Smart Border Declaration between the two countries. We have been waiting for quite a long time to have an agreement with the U.S. to enforce this policy. How long will it take for this agreement to be operational between the two countries?

Ms Joan Atkinson, Assistant Deputy Minister, Policy and Program Development, Department of Citizenship and Immigration: You are quite right that the safe third-country concept is not new. We have provisions in our current immigration legislation, and will have provisions in our new immigration legislation, which will allow us to have safe third-country agreements with countries on a reciprocal basis. In 1995, we attempted a negotiation with the United States on a safe third-country agreement. Those negotiations took place over a period of two years and, in 1997, we abandoned the negotiations because the American government was putting too many caveats, too many restrictions, on the table.

Mindful of that experience, we have approached the American government in a different way, and to a certain extent September 11 has given us new momentum to look at this in a different way. Our position is that we have a common problem in our respective territory, and that problem is one of irregular migration. Individuals arrive in the United States or in Canada, they are often undocumented and they claim protection, refugee status, oftentimes because they are perfectly legitimate refugees, but oftentimes because they are simply seeking to delay their removal from the country. This is a problem that we both share. We approached this in the spirit of the partnership that we had been building before, and which got new impetus post-September 11. This was a problem that we needed to deal with collectively. The difference between now and when we tried before and were unsuccessful in our negotiations is that there is indeed political will at the very highest levels of the American administration to make this happen, in the context of the Smart Border Declaration.

We are hopeful that we will be able to finalize a safe third-country agreement that will meet the needs of both the Americans and ourselves within a short period of time. Mr. Allen

objectifs sont déjà en voie d'être atteints. Le système d'inspection de rechange NEXUS a été relancé à un poste frontalier, et nous espérons mettre en place d'autres projets pilotes d'ici juin. Par ailleurs, la nouvelle entente sur le prédédouanement dans les aéroports pourrait entrer en vigueur avant la fin avril.

Nos autres grandes priorités sont les suivantes: l'élaboration d'un accord sur les tiers pays sûrs pour endiguer le flot de réfugiés provenant des États-Unis, la mise en place de systèmes harmonisés ou complémentaires de traitement des biens commerciaux ailleurs qu'à la frontière, et l'amélioration des infrastructures.

Les défis sont nombreux, mais on sent qu'il existe une volonté politique de réaliser des progrès. Je vais m'arrêter ici. Je répondrai volontiers à vos questions. Je sais que mes collègues sont prêts à y répondre.

Le sénateur Cordy: J'aimerais d'abord parler de l'accord sur les tiers pays sûrs. Il en avait déjà été question avant que les deux pays ne signent la déclaration sur la frontière intelligente. Nous attendons depuis très longtemps de conclure une entente avec les États-Unis pour mettre en oeuvre cette politique. Quand entrera-t-elle en vigueur?

Mme Joan Atkinson, sous-ministre adjointe, Développement des politiques et programmes, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration: Vous avez raison de dire que le concept des tiers pays sûrs n'est pas nouveau. Il existe des dispositions à ce sujet dans la loi actuelle sur l'immigration, et il y en aura dans la nouvelle. Elles nous permettront de conclure des accords réciproques avec d'autres pays. Nous avons essayé de négocier un tel accord avec les États-Unis en 1995. Les négociations ont duré deux ans. Nous avons abandonné l'idée en 1997 parce que le gouvernement américain imposait trop de conditions, trop de restrictions.

Nous avons décidé de pressentir le gouvernement américain de façon différente, en nous inspirant de cette expérience. Dans une certaine mesure, les événements du 11 septembre nous ont donné un nouvel élan. Notre position est la suivante: nous sommes confrontés aux mêmes problèmes sur notre territoire respectif, soit celui des migrations irrégulières. Les personnes arrivent aux États-Unis et au Canada, souvent sans documents, réclament la protection, le statut de réfugié, souvent parce qu'elles sont des réfugiés authentiques, mais très souvent aussi parce qu'elles cherchent tout simplement à retarder leur renvoi du pays. C'est un problème auquel nous faisons face tous les deux. Nous avons abordé la question dans l'esprit de partenariat qui existait déjà avant les événements du 11 septembre, et qui s'est renforcé depuis. C'est un problème que nous devons régler collectivement. Si la situation aujourd'hui est différente alors que nos efforts n'ont rien donné dans le passé, c'est parce qu'il existe une volonté politique aux plus hauts échelons de l'administration américaine de donner suite à ce projet, dans le contexte de la déclaration sur la frontière intelligente.

Nous espérons être en mesure de conclure très bientôt un accord sur les tiers pays sûrs qui répond aux besoins des Américains et des Canadiens. M. Allen a parlé des négociations

mentioned the G8 negotiations at Kananaskis. That is clearly an objective for us. There is a lot of work that needs to be done to reach an agreement in the intervening period, but we have set up a group and begun negotiations with the Americans. We are very optimistic that with the momentum that has been provided, and the framework and the context in which we are negotiating a safe third-country agreement, we will be successful this time.

Senator Cordy: Immediately after September 11, there was a lot of misinformation from a number of American media outlets. There was misinformation about Canada allowing so many people in. The reality is that one third to one half of the refugee claimants are coming in through the United States.

Could you tell me how this agreement will work? Will the refugee claimants be stopped at the border and sent back to the U.S.? How will this be implemented? Do you know that at this point in time?

Ms Atkinson: Essentially, it is the way you described it. Approximately 40 per cent of our refugee claimants came via the United States. They arrived in the United States, and then came north to the border. Under a safe third-country agreement with the Americans, if an individual arrives at the border and claims refugee status, and it is evident that he could have claimed refugee status in the United States because he was there, we would send that person back to the United States.

There may be room for some exceptions. In the case of individuals who have close family connections in Canada, or similar circumstances, we may consider making some exceptions to that general rule; but that is the basic principle.

Senator Cordy: I would like to move now to the shortage of customs officers at the borders. I have read in the material that we have before us that, without infrastructure, additional staff would not solve the capacity of security in the long term. I have also read that \$400 million has been set aside by the Canadian government for border infrastructure. I do not have a picture in my mind of what exactly that means. What would border infrastructure entail?

Mr. Greg Goatbe, Director General, Program Strategy Directorate, Canada Customs and Revenue Agency: The \$43-million funding that we received recently in the budget and the \$100 million we received 18 months or two years ago for the Customs Action Plan is designed primarily to help us move into a better risk-management environment, so that we can do a better job of assessing where risk exists and, just as important, where it does not exist, for both people and goods as they move through the primary lines into Canada.

The money will be spent on new systems like NEXUS, which is a system that allows us to pre-register and pre-approve individuals, who will then be given a card to allow them to move back and forth across the border. That does two things, it enhances the security of the movement of individuals and it streamlines the movement of them. We want to roll those types of systems out across the border. We want to do the same thing for air passengers. We would also like to have a NEXUS equivalent for commercial shipments as they move across border, pre-registering

du G-8 à Kananaskis. C'est un objectif que nous visons. Il reste encore beaucoup de travail à faire d'ici là. Toutefois, nous avons créé un groupe de travail et entamé des négociations avec les Américains. Nous avons bon espoir, cette fois-ci, de réussir grâce au nouvel élan qui a été donné, au cadre et au contexte dans lequel nous négocions l'accord.

Le sénateur Cordy: Il y a eu beaucoup de désinformation de la part de plusieurs médias américains après les événements du 11 septembre. Ils ont déclaré, à tort, que le Canada laissait entrer beaucoup de personnes. Le fait est qu'entre le tiers et la moitié des revendicateurs du statut de réfugié viennent des États-Unis.

Pouvez-vous m'expliquer comment cet accord fonctionnera? Allons-nous arrêter les revendicateurs du statut de réfugié à la frontière et les renvoyer aux États-Unis? Comment l'accord sera-t-il mis en oeuvre? Le savez-vous?

Mme Atkinson: Les choses se passent, en gros, de cette façon. Environ 40 p. 100 des revendicateurs du statut de réfugié arrivent au Canada via les États-Unis. Ils arrivent d'abord aux États-Unis, et viennent ensuite au Canada. En vertu de l'accord sur les tiers pays sûrs, la personne revendique le statut de réfugié à la frontière alors qu'il est évident qu'elle aurait pu le revendiquer aux États-Unis parce qu'elle était là, sera renvoyée aux États-Unis.

Il pourra y avoir des exceptions. Dans le cas des personnes qui ont de la famille au Canada, ou dans le cas de circonstances similaires, nous envisagerons peut-être de faire des exceptions. Mais c'est, en gros, ce qui va arriver.

Le sénateur Cordy: J'aimerais maintenant parler de la pénurie de douaniers à la frontière. J'ai lu dans la documentation qui a été distribuée que, à défaut d'infrastructures, l'augmentation des effectifs ne permettra pas de résoudre le problème de sécurité à long terme. J'ai également lu que le gouvernement canadien a mis de côté plus de 400 millions de dollars pour l'amélioration des infrastructures. Je ne sais pas vraiment ce que cela veut dire. Qu'est-ce qu'on entend par les infrastructures à la frontière?

M. Greg Goatbe, directeur général, Direction stratégique des programmes, Agence des douanes et du revenu du Canada: Les 43 millions de dollars que nous avons reçus récemment dans le budget, et les 100 millions de dollars que nous avons reçus il y a 18 ou 24 mois pour le plan d'action, visent essentiellement à nous aider à mieux gérer les risques, à mieux évaluer les situations qui présentent des risques et, tout aussi important, celles qui n'en présentent pas. Cela s'applique et aux personnes et aux marchandises qui franchissent les principaux postes frontaliers au Canada.

Les fonds serviront à mettre en place de nouveaux systèmes comme le NEXUS, qui servira à pré-enregistrer et à pré-autoriser les voyageurs, qui recevront ensuite une carte leur permettant de passer de part et d'autre de la frontière. Cela nous permettra à la fois d'assurer la circulation sécuritaire des personnes et d'accélérer celle-ci. Nous voulons mettre en place des systèmes tout le long de la frontière. Nous voulons faire la même chose avec les voyageurs aériens. Nous aimerions avoir un système identique au NEXUS pour le transport des marchandises

them to allow CCRA to focus more time and efforts on shipments where we do not know the risk.

Much of the funding goes towards systems. An amount will go towards technical equipment like X-ray machines that will help us to detect drugs and explosives; and X-ray machines to examine containers so that we will not have to open them.

That helps us to do a better job in assessing whether there is a risk and it also speeds up the process because we do not have to open all of the containers.

Some of that money will be used for additional customs inspectors at airports and seaports where the risk is greatest from offshore threats. These items together will provide us with a better risk management system. The systems and infrastructure that we will put in place to do that will all contribute towards more security and a more streamlined movement of people and low-risk people and goods moving into and out of Canada.

Senator Cordy: I believe you referred to preclearance cards for commuters. If someone had a preclearance card in January, how would you ensure that it would still be deservedly in his or her hands in March or April or even in January of the next year.

Ms Atkinson: I assume you are referring to NEXUS, which is a pilot project that we established at the Port Huron-Sarnia border with the four agencies: U.S. Immigration and Naturalization Service, CIC, U.S. Customs and CCRA. The idea was that we would pre-enrol persons. By doing that in the NEXUS pilot, we agreed on the common criteria for screening individuals. We would make a risk assessment in screening those individuals to ensure that they did not pose a threat to either country; that they were frequent travellers across the border; and that in pre-enrolling them and giving them a card, they would be able to use designated commuter lanes to facilitate their entry back and forth.

The four agencies together have been discussing expansion of that program and looking at the security features of our screening to ensure that, post-September 11, we have the most secure screening mechanism in place. In that way we can assure ourselves that we are properly evaluating the risk that individuals could pose. Our plan is to issue those NEXUS cards for a designated period of time. We would not necessarily renew them on an annual basis, but we are considering a three-year validity of the NEXUS card. We believe that pre-enrolment programs not only help to facilitate the frequent traveller, but they also have an important security component to them. They also allow the bearer to have a 30-second interaction with a customs officer at the primary lane of the border, or perhaps, if referred to an immigration officer in the secondary lane, the time would be a little longer. However, the card allows for a more in-depth screening of individuals, thus creating assurance that individuals

commerciales de part et d'autre de la frontière, de les pré-enregistrer, ce qui permettrait à l'agence de consacrer plus de temps et d'efforts aux marchandises dont le risque est inconnu.

La plupart des fonds seront consacrés aux systèmes. Un certain montant sera consacré à l'achat d'équipement technique, comme les appareils de radioscopie qui nous permettront de repérer les drogues et les explosifs et d'examiner les conteneurs pour éviter qu'on ait à les ouvrir.

Cela nous permettra de mieux évaluer les risques et aussi d'accélérer le processus parce que nous ne serons pas obligés d'ouvrir tous les conteneurs.

Une partie de cette somme sera consacrée à l'embauche de nouveaux inspecteurs des douanes aux aéroports et aux ports maritimes où le plus grand risque provient des menaces venant de l'extérieur. Voilà qui nous permettra de mieux gérer les risques. Les systèmes et les infrastructures qui seront mis en place pour y parvenir contribueront à améliorer la sécurité et à mieux structurer le déplacement des personnes et des personnes représentant un faible risque de même que des biens en provenance et à destination du Canada.

Le sénateur Cordy: Je crois que vous avez fait allusion aux cartes de précontrôle pour les navetteurs. Si une personne a obtenu une carte de précontrôle en janvier comment vérifieriez-vous si elle l'a toujours en sa possession en mars ou en avril, voir en janvier de l'année suivante.

Mme Atkinson: Je suppose que vous faites allusion au programme NEXUS qui a été mis sur pied à la frontière Port Huron-Sarnia de concert avec les quatre organismes: U.S. Immigration and Naturalization Service, CIC, U.S. Customs et l'ADRC. L'idée était de procéder à une pré-inscription des personnes. En procédant ainsi dans le cadre du projet-pilote NEXUS, nous nous sommes entendus sur des critères communs pour un examen préalable des personnes. Nous évaluerions le risque que représentaient ces personnes pour nous assurer qu'elles ne constituaient pas une menace pour l'un ou l'autre pays; qu'elles étaient des voyageurs réguliers à la frontière et qu'en les inscrivant au préalable et en leur remettant une carte, elles pourraient emprunter des voies réservées aux travailleurs frontaliers pour faciliter ainsi leurs allers et retours.

Les quatre organismes se sont rencontrés pour discuter de l'élargissement de ce programme et pour se pencher sur les éléments de sécurité de notre examen de manière à vérifier si, après les événements du 11 septembre, nous disposions du mécanisme d'examen préalable le plus sûr. Nous pouvons ainsi être sûrs que nous évaluons efficacement le risque que pourraient poser les personnes. Nous prévoyons émettre ces cartes NEXUS pendant une période désignée. Nous ne les renouvelerions pas nécessairement tous les ans. Nous songeons plutôt à une période de validité de trois ans en ce qui a trait à la carte NEXUS. Nous sommes d'avis que les programmes d'inscription préalable non seulement facilitent la tâche aux voyageurs réguliers, mais sont aussi très sécuritaires. Elles permettent en outre au détenteur de n'avoir affaire que 30 secondes avec l'agent des douanes à la voie principale de la frontière ou peut-être un petit peu plus de temps, si le détenteur est renvoyé à un agent de l'immigration dans la

pose no threat before they are issued cards, which thereafter facilitate entry each time.

Senator Cordy: In some ways, they obtain a more thorough investigation.

Ms Atkinson: Indeed. The NEXUS pilot offers an enhanced level of security, in fact.

Senator Cordy: I was on an inter-parliamentary committee where we heard from members of the U.S. Coast Guard. I do not recall the term they used, but I wrote it down as “common areas” or “shared areas” at the border. In other words, both the U.S. and Canada use joint facilities. What is the status of that? Is it still at the discussion stage or has it been implemented?

Mr. Goatbe: For a long time we have been talking with U.S. Customs about the possibility of establishing customs zones where the inspectors in one country would be on the actual soil of another country to enforce customs laws. The idea first arose about five or six years ago at the Peace Bridge between Fort Erie and Buffalo. The issue with U.S. Customs was that on their side of the border, they had extreme congestion, and they had no space for expansion because of the expressway and a variety of other constraints in terms of the lands available to them. However, on the Canadian side, there was more than sufficient land available. Thus, the idea was to move U.S. Customs to the Canadian side of the border and have cars and trucks processed there before they drove onto the bridge. Once they crossed the bridge, there would be no reason to stop and so they could go straight through.

Actually, U.S. Customs and the Peace Bridge Authority established a pre-processing centre as a first step toward that end. Pre-processing is different from preclearance in that the truck driver arrives, pulls into the centre and makes sure he has all the documentation required to clear U.S. Customs. The information is then faxed or emailed to the U.S. Customs broker who then processes it and sends it to U.S. Customs. They then examine the information, make a decision, and, when the truck arrives, they have that decision waiting. The truck simply waits in a compound on the Canadian side, and when it reaches the primary inspection lane in U.S. Customs, the decision is already waiting. Generally they are released, but some are referred for inspection.

That was step one. The fourth phase was to bring U.S. Customs inspectors to Canadian soil to do that work so that there would not be anyone on the U.S. side.

There were two issues raised with respect to the process. U.S. Customs wanted their inspectors to come over with their guns to enforce U.S. law and regulations on Canadian soil, which was another issue of sovereignty. Those two large issues were not

voie secondaire. Cependant, la carte permet de procéder à un examen plus approfondi des personnes. Nous sommes alors sûrs qu’elles ne constituent aucune menace avant que les cartes leur soient émises et cela facilite leur entrée d’une fois à l’autre.

Le sénateur Cordy: À certains égards, ils sont assujettis à une enquête beaucoup plus approfondie.

Mme Atkinson: C’est exact. Le projet-pilote NEXUS renforce la sécurité.

Le sénateur Cordy: J’ai participé à un comité inter-parlementaire où nous avons entendu des membres de la Garde côtière américaine. Je ne me souviens pas de l’expression qu’ils ont utilisée, mais j’en ai pris note comme étant «des zones conjointes» ou des «zones partagées» à la frontière. Autrement dit, et les États-Unis et le Canada utilisent des installations communes. Qu’en est-il de cela? En est-on encore à l’étape des discussions ou a-t-on donné suite à cette idée?

M. Goatbe: Nous discutons depuis longtemps avec les douanes américaines de la possibilité d’établir des zones douanières où les inspecteurs d’un pays seraient en fait sur le territoire d’un autre pays pour appliquer les lois en matière de douanes. Cette idée a vu le jour il y a environ cinq ou six ans au pont Peace entre Fort Erie et Buffalo. Les douanes américaines étaient aux prises avec le problème suivant: de leur côté de la frontière l’engorgement était épouvantable et il n’y avait aucun moyen de prendre de l’expansion en raison de la route express et de diverses autres contraintes quant aux terrains dont ils pouvaient disposer. Cependant, du côté canadien, les terrains disponibles étaient plus que suffisants. Ainsi, l’idée consistait à déménager les douanes américaines du côté canadien de la frontière afin d’y vérifier les voitures et les camions avant qu’ils empruntent le pont. Une fois le pont franchi, les chauffeurs n’auraient aucune raison d’arrêter et pourraient ainsi poursuivre leur route.

En fait, U.S. Customs et la Peace Bridge Authority ont mis sur pied un centre de prétraitement en guise de première étape vers l’atteinte de cet objectif. La différence entre le prétraitement et le précontrôle c’est qu’à son arrivée le camionneur s’arrête au centre et vérifie s’il a en main tous les documents pour le dédouanement. L’information est ensuite transmise par télécopieur au courtier en douanes des U.S. Customs qui traite la demande et l’envoie aux U.S. Customs. Ils examinent l’information, rendent une décision et, lorsque le camionneur arrive, elle lui est communiquée. Le camionneur attend simplement dans une zone réservée du côté canadien. Lorsqu’il parvient à la voie d’inspection principale aux douanes américaines, la décision a déjà été prise. En règle générale, il peut poursuivre sa route. Il arrive parfois que certains camionneurs soient renvoyés à l’inspection.

Il s’agissait de la première étape. La quatrième étape consistait à déménager les inspecteurs des douanes américaines en sol canadien pour qu’ils effectuent ce travail de sorte qu’il n’y ait personne du côté américain.

Deux problèmes ont été soulevés relativement à ce processus. Les douanes américaines voulaient que leurs inspecteurs traversent avec leurs armes pour appliquer la loi et les règlements américains en sol canadien, ce qui constituait une autre question

resolved, the result of which was that nothing has happened in terms of extending the pre-processing centre in Fort Erie.

At the same time, there were discussions in respect of air preclearance to finalize the processes and training for U.S. Customs and Immigration inspectors that are present in Canadian airports. The process was to allow preclearance before passengers boarded planes to the U.S. The idea was that once it was finalized, we would use that as a model for the land borders. That has been put in place, but we are still left with those two issues of guns and sovereignty.

One of the points in the 30-point plan is clearance away from the border. Part of that is the idea of exploring international zones, pre-processing centres, reverse clearance and all of the issues that, in one fashion or another, would involve either U.S. Customs inspection staff on Canadian soil or Canadian Customs staff on U.S. soil.

It is not only the fact that they do not have space on the U.S. side, but in some instances, the Canadian border sites do not have much room for expansion. An example of that is at Queenston Bridge. In that instance, there would be a case to put us on the U.S. side. We are in the process of trying to crunch these issues so that we can explore all of the possibilities.

Senator Cordy: Is it still in the exploratory stage?

Mr. Goatbe: Yes.

Mr. Allen: We are also embarking on a project model of various sites along the border to better understand where the best sites would be for a particular choice, whether it is reverse inspection, a joint facility or a clearance away. We have to do this in Canada and in the United States. We need to come to an agreement on how it would be done. Then, of course, as Mr. Goatbe said, we would have to tackle the legal and charter issues. People are in the process of looking into those so that we can be in a position to make informed decisions.

The Chairman: To clarify, can you explain a reverse inspection?

Mr. Goatbe: Reverse inspection is a rather new term since the incidents of September 11. The Bridge and Tunnel Operators Association has members at most of the major crossings in Southern Ontario. Their idea is that to protect the infrastructure locally, provincially and federally, it would make more sense if Canada Customs were on the U.S. side of the Ambassador Bridge performing the inspection process in advance of someone actually entering the bridge. In that way, there is a greater chance of identification of someone actually attempting to bring a car or truck containing explosives across the bridge. They would be identified before they entered the bridge rather than after they paid the toll, came across the bridge and lined up.

de souveraineté. Comme ces deux problèmes importants n'ont pas été réglés, rien n'a été fait pour l'expansion du centre de prétraitement à Fort Erie.

En même temps, des discussions ont porté sur le prédédouanement pour le transport aérien afin de mettre la dernière main aux processus et à la formation des inspecteurs de douanes et d'immigration des États-Unis qui sont en fonction dans les aéroports canadiens. Le processus consistait à permettre le prédédouanement avant que les passagers montent à bord des avions à destination des États-Unis. L'idée était qu'une fois la dernière main mise au processus, nous utiliserions ce modèle pour les frontières terrestres. Le prédédouanement a été mis en place, mais il nous reste toujours deux problèmes régler: les armes et la souveraineté.

Dans le plan en 30 points figure le dédouanement avant le passage à la frontière. Il s'agit entre autres d'examiner la question des zones internationales, des centres de prétraitement, de l'interchangeabilité des services d'inspection et de toutes ces questions qui, d'une manière ou d'une autre, mettraient en cause soit le personnel d'inspection des douanes américaines en territoire canadien ou du personnel des douanes canadiennes en sol américain.

Ce n'est pas seulement le fait qu'ils manquent d'espace du côté américain, mais que dans certains cas les sites à la frontière canadienne sont limités dans leur expansion. Prenons le cas du pont Queenston. Dans ce cas, il y aurait lieu de nous installer du côté américain. Nous sommes en train d'essayer de nous pencher sur ces questions afin d'explorer toutes les possibilités.

Le sénateur Cordy: En est-on encore à l'étude préliminaire?

M. Goatbe: Oui.

M. Allen: Nous entreprenons aussi des exercices de modelage de divers sites le long de la frontière afin de mieux voir où se situeraient les meilleurs sites dans un cas particulier, qu'il s'agisse d'interchangeabilité des services d'inspection, d'une installation commune ou d'un dédouanement avant le passage à la frontière. Il nous faut le faire au Canada et aux États-Unis. Nous devons nous entendre sur la façon de procéder. Ensuite, bien sûr, comme l'a dit M. Goatbe, il nous faudrait résoudre les problèmes juridiques et de souveraineté. Des gens s'apprêtent à examiner ces questions afin de nous permettre de prendre des décisions en connaissance de cause.

Le président: Pourriez-vous nous expliquer ce que vous entendez par l'interchangeabilité des services d'inspection?

M. Goatbe: Le concept d'interchangeabilité des services d'inspection est assez nouveau depuis les événements du 11 septembre. La Bridge and Tunnel Operators Association compte des membres à la plupart des postes frontières importants du sud de l'Ontario. Selon l'association, pour protéger l'infrastructure au niveau local, provincial et fédéral, il serait plus logique que les douanes canadiennes soient du côté américain du pont Ambassador pour procéder au préalable à l'inspection d'une personne qui s'engage en fait sur le pont. Les chances sont ainsi plus grandes de repérer une personne qui tente bel et bien d'essayer de traverser le pont dans une voiture ou un camion rempli d'explosifs. Elles seraient repérées avant de s'engager sur le pont

The idea is that, in theory, we would be put on the U.S. side and the U.S. would be put on the Canadian side all along the border to protect critical infrastructure. However, there is significant infrastructure cost to move the two sides. There are also legal and political issues in respect of sovereignty and guns. It will probably take some time to put that in place because of the infrastructure issues. It is simply not something that can be done quickly. That is reverse inspection.

Senator Meighen: Maybe you will suggest that we could get this in another forum, but the guns and sovereignty issue seems to have been around for quite a while. Can anyone talk about possible avenues of solution?

Ms Christine Nymark, Associate Assistant Deputy Minister, Department of Transport: We have resolved those issues for air preclearance at airports in a very limited way by having our own officers present at the preclearance sites for the Americans.

Senator Meighen: Would they be there with guns?

Mr. Paul Kennedy, Senior Assistant Deputy Solicitor General, Solicitor General Canada: Yes. This is a very difficult issue. Just to put it in context, for instance, if a police officer in Canada discharges his weapon in the course of duties it could lead to a complaint, an investigation and things of that nature. There is always accountability, in terms of charges being laid and what courts prosecute. In the case of the RCMP, there is a public complaints commission that can hear the matter, as well as internal discipline issues. If there is another jurisdiction involved, such as an American officer in Canada, the agency he represents when he discharges his weapon must determine whether there is a problem in terms of the crime being investigated by municipal, provincial or federal police. To whom is he accountable in terms of a police officer in this country? Every police officer in Canada is subject to accountability, as is a foreign officer subject to accountability. There are issues of civil liability in terms of what law applies, in terms of liability and whether his action is subject to Charter rights in Canada.

It is an issue at which we are looking. We are looking at the issue, for example in Ottawa-Carleton, of an investigating officer driving across the bridge into Hull and his or her standing in that jurisdiction. Without arrangements, one cannot be a police officer over there. At an international border, the situation is exacerbated even further because of state laws, national laws, provincial laws and things of that nature.

We are wrestling with this issue. It is part of the dynamic in the new world, where cross-border crime exists. We are finding that for cooperation to occur we are looking at the kinds of arrangements you have heard about on the customs side. Our RCMP colleague, Assistant Commissioner Lenton, can talk about integrated border enforcement teams, where we are trying to work on the border with multiple jurisdictional teams and the challenges

plutôt qu'après avoir réglé le droit de péage, avoir franchi le pont et s'être mis en ligne.

L'idée est la suivante: en principe, nous serions installés du côté américain et les États-Unis, du côté canadien tout le long de la frontière afin de protéger l'infrastructure critique. Cependant, le déménagement des deux côtés sous-entend des coûts d'infrastructure importants. Sans compter les problèmes légaux et politiques associés à la souveraineté et aux armes. Étant donné les problèmes que pose l'infrastructure il est probable que le projet ne se réalisera pas en un temps trois mouvements. Je veux parler de l'interchangeabilité des services d'inspection.

Le sénateur Meighen: Vous nous proposerez peut-être de soulever cette question sur une autre tribune mais le problème des armes et de la souveraineté semble se poser depuis un bon moment. Quelqu'un peut-il nous parler des solutions possibles?

Mme Christine Nymark, sous-ministre adjointe déléguée, ministère des Transports: Nous avons réglé ces questions pour ce qui est du prédédouanement pour le transport aérien en affectant tout simplement nos propres agents aux sites de prédédouanement américains.

Le sénateur Meighen: Y seraient-ils armés?

M. Paul Kennedy, sous-solliciteur général adjoint principal, ministère du Solliciteur général du Canada: Oui, c'est une question très complexe. Simplement pour placer les choses dans le contexte, si, par exemple, un policier au Canada déchargeait son arme dans le cadre de ses fonctions cela pourrait donner lieu à une plainte, à une enquête et ainsi de suite. Il y a toujours une obligation de rendre compte, qu'il s'agisse d'accusations portées et des tribunaux à qui est confiée la poursuite. Dans le cas de la GRC, la Commission des plaintes du public contre le GRC peut entendre l'affaire, sans compter les mesures disciplinaires internes. Lorsqu'il y a une autre compétence en cause, un agent américain au Canada par exemple, l'organisme qu'il représente lorsqu'il décharge son arme doit déterminer si un problème se pose du fait que l'enquête sur le crime est confiée à la police municipale, provinciale ou fédérale. En tant que policier à qui doit-il rendre compte ici? Chaque agent de police au Canada doit rendre des comptes comme tout policier étranger. La responsabilité civile entre en ligne de compte, à savoir quelle loi s'applique, où se situe la responsabilité et si le geste qu'il a posé contrevient aux dispositions de la Charte des droits au Canada.

C'est une question sur laquelle nous nous penchons. Nous examinons le statut d'un agent d'enquête d'Ottawa-Carleton dans la municipalité de Gatineau. Un agent de police ne peut accomplir son travail sur ce territoire sans ententes préalables. À une frontière internationale, la situation est d'autant plus complexe en raison des lois internes des États, des lois nationales, des lois provinciales et ainsi de suite.

Nous peignons en ce qui a trait à ce problème. Cela fait partie de la dynamique du Nouveau Monde et du crime transfrontière. Nous nous rendons compte que la coopération repose sur le genre d'ententes dont vous avez entendu parler en matière de douanes. Notre collègue de la GRC, le sous-commissaire Lenton, peut parler d'équipes intégrées d'application des règles aux frontières, où nous essayons de travailler au moyen d'équipes relevant de

that that can create. We are seized with the issue. It may be that in order to have some sovereignty we will have to give up some sovereignty. Nevertheless, the issue of cross-border crime is causing us to re-examine some of the notions we have looked at. Computer crime is a classic example. It might run through 10 or 15 different countries and must be tracked in order to get all these countries to cooperate.

The issues of smuggling and crime activities on the border, plus terrorism, are causing us to seek an effective way to work and a way to address the issue of guns. One of the concerns — and perhaps Assistant Commissioner Lenton can give us some practical examples — is the requirement for some of the American officers, by law, to carry guns when they are on duty. How do they take their guns off when they have to come into another jurisdiction?

Mr. William Lenton, Assistant Commissioner, Royal Canadian Mounted Police: Because of the geography of Canada and the United States, in certain areas in the West, such as Point Roberts, there are customs officers who must go on duty in their jurisdiction in Point Roberts. The only way to access that area is to come through Canadian territory. We have the problem on the East Coast with Campobello Island, where people who have been arrested there in the RCMP jurisdiction, other than taking a helicopter or boat across the strait, have to be taken through the American jurisdiction. In that scenario, you have a marked RCMP cruiser, carrying an armed police officer and a prisoner, which has to get off the ferry and get through American jurisdiction. Obviously, there is the firearms issue, but there is also the issue of losing jurisdiction over your prisoner as soon as you step into another country.

All those issues have to be addressed and we have to make on-site adjustments to each scenario that arises. Then there is the scenario in recent case law — I believe in the Akwesasne area — where the road actually divided the American territory from the Canadian territory and as the officer was arresting the individual a fight ensued and both ended up in the ditch. The incident involved an American peace officer that ended up in the ditch on the Canadian side. He took his prisoner home, following which there were allegations of a forced extradition without having done the appropriate procedures because the individual was arrested on Canadian soil. The officer certainly had not intended to do wrong. He was dealing with the issue.

In another case, there might be an officer in a rural area who discovers a vehicle that is smuggling products across the border via a farmer's field. The intervention will happen, the exhibits will be seized and brought back to Canada or taken to their own office, which the officer would do normally, and then suddenly we realize the arrest took place on the American side of the border

compétences multiples et de composer avec les défis que cela peut poser. Nous nous occupons de cette question. Il est possible qu'il nous faille jeter du lest pour obtenir une certaine souveraineté. Il n'en reste pas moins que la question du crime transfrontalier nous oblige à réexaminer certaines notions sur lesquelles nous sommes déjà penchés. Le crime informatique est un exemple classique. Il pourrait se manifester dans 10 ou 15 pays différents mais il nous faut le localiser pour obtenir la collaboration de tous ces pays.

La question de la contrebande et des activités criminelles à la frontière, ainsi que le terrorisme, nous obligent à trouver un moyen efficace de travailler et de régler le problème des armes. Une des sources de préoccupation — et le commissaire adjoint Lenton peut probablement nous donner quelques exemples pratiques — c'est l'exigence prévue dans la loi pour certains agents américains de porter une arme lorsqu'ils exercent leurs fonctions. Comment leur retirer leur arme lorsqu'ils tombent sous la compétence d'un autre territoire?

M. William Lenton, sous-commissaire, Gendarmerie royale du Canada: Compte tenu de la géographie du Canada et des États-Unis, dans certaines régions de l'Ouest, à Point Roberts par exemple, des agents des douanes doivent exercer leurs fonctions à Point Roberts dans un territoire soumis à la compétence des États-Unis. Pour se rendre dans ce secteur, il leur absolument traverser le territoire canadien. Le même problème se pose sur la côte Est dans le cas de l'île Campobello. Lorsque des policiers de la GRC procèdent à une arrestation, plutôt que de traverser le détroit en hélicoptère ou en bateau, ils ramènent le prisonnier en traversant le territoire américain. Dans un tel cas, le transfert se fait au moyen d'une auto-patrouille identifiée de la GRC, ayant à son bord un policier armé et un prisonnier, qui doit descendre du traversier et traverser le territoire américain. De toute évidence, la question des armes à feu se pose, mais il y a aussi le fait que le prisonnier ne relève plus de la compétence du Canada dès que le policier met le pied dans un autre pays.

Il faut se pencher sur tous ces problèmes et rectifier le tir en fonction de la situation qui se présente. Il y a ensuite un cas de récent de jurisprudence — je crois que c'était dans la région d'Akwesasne — où le chemin était en fait la ligne de démarcation entre le territoire américain et le territoire canadien. Alors que l'agent procédait à l'arrestation du suspect un combat s'ensuivit. Les deux protagonistes se sont retrouvés dans le fossé. Un policier américain s'est retrouvé dans le fossé du côté canadien. Il a ramené son prisonnier aux États-Unis et par la suite des allégations d'extradition forcée sans avoir suivi les mesures appropriées ont été formulées parce que la personne avait été arrêtée en sol canadien. L'agent n'avait certainement pas l'intention de mal faire. Il réglait un problème.

Il pourrait aussi arriver qu'un agent de police dans une région rurale repère un véhicule qui passe illégalement des produits à la frontière en passant par le champ d'un agriculteur. La police interviendra, saisira les pièces à conviction et les ramènera au Canada ou à son propre bureau, comme cela se ferait normalement. Nous nous rendons compte tout à coup que

and those exhibits actually belong to the American jurisdiction. Steps then need to be addressed in that regard.

My colleagues have mentioned the types of issues that have been happening and there are ongoing discussions with respect to these things. To this point, we have had to resolve on a case-by-case basis.

Senator Meighen: I am sure Senator Day would agree with me about this: We can solve your problem if the government can be persuaded to provide a ferry from Campobello to Deer Island, and then you can go from Deer Island to the mainland. That would be cheaper than getting involved in legal issues with other jurisdictions.

Senator Day: Ladies and gentlemen, thank you for attending here today. Your testimony will help us in terms of trying to fill in the gaps. We are trying to prepare ourselves for our trip to Washington.

I find, Mr. Allen, the little anecdotes that you give helpful — for example, in describing trade that there is more business in a day over the bridge between Detroit and Windsor than between Japan and Mexico in a year. Would it be possible for you to prepare a one-page list of such points that can be given to all committee members? The percentages and the numbers are also helpful, but the anecdotes are most helpful. The U.S. sells more goods to Canada than all of the European Community countries combined.

Mr. Allen: Yes.

Senator Day: There are also the energy issues. If those could be provided, it would be appreciated.

I was pleased as well that you clearly outlined the number of cooperative efforts that existed between the various agencies — Canada-U.S. — before September 11. I do not think I had an appreciation of how much cooperation went on previously. Before September 11, we were moving nicely along that road of balancing efficient trade with the security issue, and the balance seemed to be going very nicely until the devastating events of September 11.

You said that we tried to respond quickly to public concerns and feelings of vulnerability in the United States. Since then, have we found the same desire to cooperate generally, or is this being pushed more from the Canadian side? We probably have a trade economic vulnerability whereas the Americans have a safety vulnerability, I would think.

Mr. Allen: We have found political will on both sides of the border. We see this in terms of bad news and good news. The bad news is obviously the tragedy that occurred, and I think, as Ms Atkinson said, this had been an opportunity for people on both sides of the border. We mentioned this afternoon that they took actions, but for a variety of reasons the political will was not there or there were simply more important issues on the table. That has given politicians and officials on both sides of the border the political impetus to move. A safe third country is a perfect

l'arrestation a eu lieu du côté américain de la frontière et que ses pièces à conviction appartiennent en fait aux États-Unis. Il faut alors prendre les mesures qui s'imposent.

Mes collègues ont signalé les divers problèmes qui se posent et des discussions ont cours à cet égard. Jusqu'à maintenant, nous avons dû résoudre les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentaient.

Le sénateur Meighen: Je suis convaincu que le sénateur Day serait d'accord avec moi relativement à ce que je vais vous dire: nous pouvons résoudre votre problème; il suffit de persuader le gouvernement de fournir un traversier entre Campobello et l'île Deer. Vous pourriez ainsi partir de l'île Deer pour vous rendre sur le continent. Voilà qui coûterait moins cher que de se soulever des questions de droits avec d'autres territoires.

Le sénateur Day: Mesdames et messieurs, merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation aujourd'hui. Votre témoignage nous aidera à combler les lacunes. Nous essayons de nous préparer pour notre à Washington.

M. Allen, je trouve utile les petites anecdotes que vous nous donnez. Par exemple, en nous disant qu'il n'y a plus d'échanges commerciaux en une journée sur le pont entre Détroit et Windsor qu'entre le Japon et le Mexique en une année. Pourriez-vous nous préparer une liste d'une page de ces points, qui pourrait être distribuée à tous les membres du comité? Ces pourcentages et ces chiffres sont aussi utiles mais les anecdotes le sont encore plus. Les États-Unis vendent plus de biens au Canada que tous les pays de la Communauté européenne réunis.

M. Allen: Oui.

Le sénateur Day: Il y a aussi les questions relatives à l'énergie. Nous vous saurions gré de nous fournir des chiffres également à ce sujet.

J'ai aussi noté avec satisfaction que vous avez insisté sur la grande collaboration qui existait entre les divers organismes — au Canada et aux États-Unis — avant le 11 septembre. Je ne pense pas que j'avais une idée de toute la collaboration qui existait auparavant. Avant le 11 septembre, nous maintenions très bien l'équilibre entre l'efficacité des échanges commerciaux et la sécurité jusqu'aux événements dévastateurs du 11 septembre.

Vous avez dit que nous avons essayé de réagir rapidement aux préoccupations et sentiments de vulnérabilité du public aux États-Unis. Depuis, avez-vous perçu le même désir de coopérer en général, ou l'insistance vient-elle davantage du côté canadien? Nous sommes probablement vulnérables sur le plan des échanges économiques tandis que les Américains le sont au plan de la sécurité, je dirais.

M. Allen: Il y a une volonté politique des deux côtés de la frontière. Il y a du positif et du négatif. Le négatif, c'est évidemment la tragédie qui est survenue, et, je pense, comme l'a dit Mme Atkinson, que ce fut une occasion pour les gens des deux côtés de la frontière. Nous avons dit cet après-midi qu'ils ont pris des mesures, mais pour diverses raisons il n'y avait pas de volonté politique ou il y avait tout simplement d'autres enjeux plus importants. Cette situation a donné aux politiciens et aux dirigeants des deux pays l'impulsion politique d'agir. L'exemple

example, where it is difficult to engage the Americans, but they have a much clearer appreciation of why we want to deal with this.

We must include a security component in each of these items. We must not say to the Americans, "Look, what is really important to us is trade and facilitation." We are trying to focus our limited resources in a serious way by dealing with our common security problem, and in doing so we will improve our efficiencies at the border. Americans like Tom Ridge understand that intuitively. One must keep hammering home the message that throwing people, inspectors and military guards at the border simply will not do the job if one is realistic about how to protect one's security.

Senator Day: Prior to September 11 and for a number of years there have been cross-border agreements where the same rule has been applied. In terms of produce trade, we have relied on potatoes on the East Coast and wood products. We have relied on the rules that have been agreed to between Canada and the United States. We have had agreements whereby we would rely on their inspection for Canadian national activities. Are Americans likely to feel more secure knowing that we are applying the same rules that they are applying?

Mr. Kennedy: There are many pieces of the pie, and you have only seen a small segment. My minister, Minister MacAulay, has a very solid relationship with Attorney General Ashcroft. One often reads expressions of support and gratitude from the Americans for the work that CSIS and the RCMP are doing. Those relationships to which you have alluded between the respective enforcement agencies of both jurisdictions are close and profound.

Canada has a unique relationship with the Americans because we tend to be common law jurisdictions founded upon the British common law system. We both have constitutionally enshrined Charters of Rights. We both have well-educated populations and professional, highly-skilled and not corrupt enforcement agencies.

Senator Day: We also have examples of civil law with Quebec and Louisiana.

Mr. Kennedy: That is correct and it is unique. The point is that we can carry on a dialogue concerning the problems we are facing, the solutions we try to craft in terms of balancing public safety and individual rights, and the techniques we use to address public safety problems. We do not throw brute force at these things because we must achieve balance. One can track many laws in our jurisdiction that come from the United States, and the Americans can take examples from us. Our wiretap laws are modelled upon their Title III. We have provisions in the Canada Immigration Act relating to terrorism and organized crime such as special hearings processes that the Americans have used as models. There is a unique dialogue that occurs.

parfait serait celui du tiers pays sûr, où il est difficile de persuader les Américains, mais ils ont une compréhension bien plus nette des raisons pour lesquelles nous voulons régler la situation.

Nous devons inclure une composante de sécurité à chacun de ces points. Nous ne devons pas dire aux Américains, «Écoutez, ce qui nous importe, ce sont les échanges et la facilitation». Nous essayons de concentrer nos ressources limitées en nous occupant du problème de sécurité qui nous est commun. Ce faisant, nous allons améliorer notre efficacité à la frontière. Des Américains comme Tom Ridge comprennent cela intuitivement. On doit continuer sans relâche à dire que le simple fait de mettre des gens, des inspecteurs et des militaires à la frontière ne règlera pas le problème de protection de notre sécurité.

Le sénateur Day: Avant le 11 septembre et pendant plusieurs années, il y a eu des accords frontaliers dans le cadre desquels la même règle s'appliquait. Si nous prenons l'exemple du commerce des produits, nous avons les pommes de terre de la côte Est et les produits du bois. Nous nous sommes fiés aux règles adoptées par le Canada et les États-Unis. Nous avons conclu des accords en vertu desquels nous allions compter sur leur inspection en ce qui concerne les activités nationales canadiennes. Les Américains vont-ils se sentir davantage en sécurité du fait que nous appliquons les mêmes règles qu'eux?

M. Kennedy: Il y a de nombreux aspects à tout cela, et vous n'en voyez qu'une partie. Mon ministre, le ministre MacAulay, entretient de très bons rapports avec le procureur général Ashcroft. On lit souvent des propos d'appui et de gratitude de la part des Américains envers le travail effectué par le SCRS et la GRC. Les rapports auxquels vous avez fait allusion entre les organismes d'exécution de la loi des deux pays sont étroits et profonds.

Le Canada a une relation unique avec les Américains parce que nous sommes deux pays de common law s'appuyant sur le système de common law britannique. Nous avons tous deux enchâssé dans notre constitution une charte des droits. Nous avons tous les deux des populations instruites et des organismes d'exécution de la loi professionnels, spécialisés et non corrompus.

Le sénateur Day: Nous avons également des exemples du droit civil avec le Québec et la Louisiane.

M. Kennedy: Vous avez raison, et c'est unique. Ce qu'il faut souligner, c'est que nous pouvons discuter des problèmes que nous avons, des solutions que nous essayons de mettre en place pour parvenir à un équilibre entre les droits de chaque personne et la sécurité du public, et des techniques que nous utilisons pour régler les problèmes de sécurité publique. Nous ne fonçons pas sans regarder car nous devons parvenir à un équilibre. De nombreuses lois en vigueur ont leur origine aux États-Unis, et les Américains peuvent prendre des exemples qui viennent d'ici. Nos lois sur l'écoute électronique ont pour modèle leur Title III. Au Canada, la Loi sur l'immigration comporte des dispositions qui ont trait au terrorisme et au crime organisé, notamment les auditions spéciales, auxquelles les Américains ont eu recours comme modèles. Il y a là un dialogue unique.

I had occasion to meet with Attorney General Ashcroft, to meet with Attorney General Reno before that, and to meet with the American Bar Association. Many of the approaches to the challenges that Canada and the United States face in regard to transnational crime become models. We can reach a consensus sooner than many countries in the world because of the checks and balances that we must look at to create solutions.

Incidents such as the Ressam affair and the exchange of information between enforcement agencies from Canada and the United States have shown the efficient flow of information and the kinds of cooperation that are actually extended, such as extradition, mutual legal assistance and so forth. Those who live through these incidents marvel that many of the elements that have been there for quite a while really work.

Following the budget, bureaucrats can actually continue to enhance capabilities and implement information systems that will make things work. Our American colleagues see the solution as fortifying the Canada-U.S. border.

I had occasion to meet Senator Kennedy in the United States. He said that since we have such professional forces, we must look at information exchange and the use of technology to defend that border. This is not a case of lining up soldiers across the border. Ours is a smart border, as Mr. Allen has said. That is what they are seeking cooperation from us. They feel they can accomplish things with us that they might not be able to accomplish elsewhere in the world.

Senator Day: You indicated that the flow of business and the backlog of trucks is behind us now and that the flow is back to pre-September 11 levels; is that correct?

Mr. Allen: That is correct. Commercial flow returned to normal relatively quickly. The flow of people took much longer. That is due to a combination of the economic recession and some of the security issues and concerns that people would have to wait at the border. Those concerns reduced the number of Americans travelling to Canada. That continues to some extent to impact on the tourism industry, such as the casino in Windsor or in small communities such as Whistler. These communities continue to be affected.

It is difficult to measure whether we are speaking about economic recession, issues of security, or whether people simply do not want to take the chance of having to wait if there is an incident at the border that they cannot predict. To the extent possible, we are trying to bring back a sense of normalcy so that we can get that trade flowing again.

Senator Day: Are some businesses in the United States taking advantage of the delays at the border to say, "You cannot count on a supplier from Canada, therefore you must locate one in the States"? Are we seeing any statistics in that regard?

J'ai eu l'occasion de rencontrer le procureur général Ashcroft, de rencontrer la procureure générale Reno auparavant, et de rencontrer l'Association du Barreau américain. Un grand nombre des approches adoptées dans le cas des défis que doivent relever le Canada et les États-Unis en ce qui concerne le crime transnational deviennent des modèles. Nous pouvons parvenir à un consensus plus rapidement que de nombreux pays dans le monde en raison des freins et contrepoids que nous devons examiner pour créer des solutions.

Les incidents comme l'affaire Ressam et l'échange d'information entre nos organismes d'exécution des lois ont mis en évidence à quel point la circulation de l'information et les modes de coopération, par exemple en matière d'extradition, d'assistance juridique réciproque, sont efficaces. Ceux qui en font l'expérience sont tout étonnés de constater que bon nombre des éléments qui existent déjà depuis un bon bout de temps sont vraiment efficaces.

Après le dépôt du budget, les bureaucrates peuvent en réalité continuer d'accroître les capacités et mettre en place des systèmes d'information qui permettront de faire un travail efficace. Nos homologues américains estiment que la solution est de renforcer la frontière canado-américaine.

J'ai rencontré le sénateur Kennedy aux États-Unis. Il m'a dit que, étant donné que nous avons des forces aussi professionnelles, il faut compter sur l'échange d'information et le recours aux technologies pour défendre cette frontière. Il ne s'agit pas d'aligner les troupes tout au long de la frontière. Comme l'a dit M. Allen, nous avons une frontière efficace. C'est pourquoi les Américains cherchent à obtenir notre collaboration. Ils estiment qu'ils peuvent réaliser, de concert avec nous, ce qu'ils ne pourraient peut-être pas faire ailleurs dans le monde.

Le sénateur Day: Vous avez dit que les retards à la frontière et les longues files de camions sont maintenant chose du passé, que la fluidité des échanges est revenue au niveau qui avait cours avant le 11 septembre. Est-ce exact?

M. Allen: Effectivement. La fluidité des échanges commerciaux est revenue à la normale relativement vite. C'est la circulation des personnes à la frontière qui a pris beaucoup plus de temps, en raison de la récession économique et de certaines questions et préoccupations en matière de sécurité. Ces préoccupations ont réduit le nombre d'Américains effectuant des voyages au Canada. Le phénomène continue dans une certaine mesure de toucher l'industrie du tourisme, par exemple le casino de Windsor ou les petites localités comme Whistler. Elles continuent d'en subir les effets.

Il est difficile de savoir si le phénomène est dû à la récession économique, à des questions de sécurité ou au fait que les gens ne souhaitent tout simplement pas courir le risque d'avoir à attendre si un incident qu'ils ne peuvent pas prévoir survient à la frontière. Nous nous efforçons de notre mieux de rétablir la situation pour que les échanges puissent continuer de circuler librement.

Le sénateur Day: Des entreprises américaines profitent-elles des retards à la frontière en affirmant à leurs clients par exemple qu'on ne peut compter sur les fournisseurs canadiens? Les données statistiques en font-elles état?

Mr. Goatbe: I was in Windsor on Friday and we were meeting with transport departments and U.S. Customs. The Regional Director for U.S. Customs in Detroit stated that the volumes were back up to normal and had actually surpassed levels from a previous period. Their wait times were better than pre-September 11 because of some of the processes they put in place and some of the people they put on the border.

One historical issue for them is that they had very few people on the border to process commercial shipments and people as opposed to the numbers we have. That is a good example that the numbers are back where they were pre-September 11. In that particular case, wait times are even less than they were. We are in pretty good shape. There are things we need to do to put infrastructure and new systems in place to ensure that continues, but for both sides going into the U.S. and coming into Canada, we are pretty much back to where we were.

Mr. Allen: It is difficult to know what foreign investors are thinking and doing and whether seeing some of the lineups at the border has had an impact. We certainly heard that some companies, such as Toyota, had discussed whether it would be easier to locate on the U.S. side of the border to avoid concern about the border. However, we have no statistical evidence to that effect. We are trying to ensure that the border is trade neutral as much as possible.

Senator Day: Presumably you are getting the message out that things are back to normal. Perhaps part of that message is your participation here and our trip next week to Washington.

I would like to go back to the security immigration issue. I am glad you mentioned the flow both ways because we hear a lot about the flow of illegal immigrants and the flow of drugs to the U.S. Do we have comparative statistics about the flow coming north from the United States? You mentioned the 40 per cent figure for refugee claimants. What about illegal immigrants other than refugee claimants? Do you have any statistics on that, or on drugs and the various other things about which the Americans complain as far as Canada is concerned? Is there something to balance that?

Ms Atkinson: Getting numbers on real illegal immigrants is difficult. Obviously, those people fly under the radar screen. That is the nature of being an illegal immigrant.

We talked about 40 per cent of our refugee claimants coming from the United States every year. That amounts to about 16,000 refugee claimants. Those would be individuals who arrived in the United States, sometimes with documents, and many times without, who then arrive at the Canadian border. For the most part, we do not know who they are because most of them arrive with no documents.

M. Goatbe: Vendredi, j'étais à Windsor où nous rencontrions des responsables des transports et des douanes américains. Le directeur régional des douanes américaines à Détroit a dit que les volumes étaient revenus à la normale, qu'ils avaient en fait excédé les niveaux antérieurs. Les temps d'attente étaient meilleurs qu'avant le 11 septembre en raison de certains processus mis en place et de l'accroissement des agents à la frontière.

Une question qui les préoccupe depuis longtemps est le fait qu'ils aient par rapport à nous très peu de gens à la frontière pour traiter les expéditions de marchandises et les personnes. Voilà un exemple qui illustre bien que les nombres sont revenus à la normale. Dans ce cas particulier, les temps d'attente sont encore plus courts qu'ils ne l'étaient. Nous nous en sortons plutôt bien. Il faudrait prendre certaines mesures pour mettre en place l'infrastructure et les nouveaux systèmes qui permettront de continuer, mais pour ce qui est des entrées aux États-Unis et au Canada, les niveaux sont pas mal revenus à la normale.

M. Allen: Il est difficile de savoir ce que pensent les investisseurs étrangers et de savoir si les files d'attente à la frontière ont eu un impact. Nous avons certes entendu dire que certaines entreprises comme Toyota avaient envisagé la possibilité de s'établir aux États-Unis pour éviter d'avoir à se préoccuper de la frontière. Toutefois, nous ne disposons d'aucune donnée statistique le prouvant. Nous nous efforçons d'avoir une frontière le plus neutre possible sur le plan du commerce.

Le sénateur Day: Vous faites probablement passer le message que tout est revenu à la normale. Une partie de ce message est peut-être votre participation ici et notre voyage prévu pour la semaine prochaine, à Washington.

J'aimerais en revenir à la question de la sécurité de l'immigration. Je me réjouis de vous entendre mentionner la circulation dans les deux sens à la frontière parce qu'on entend beaucoup parler de l'entrée de drogues et d'immigrants illégaux aux États-Unis. Avons-nous des données statistiques comparatives au sujet de leur entrée au Canada en provenance des États-Unis? Vous avez mentionné un chiffre de 40 p. 100 pour les demandeurs du statut de réfugié. Qu'en est-il des immigrants illégaux qui ne sont pas des demandeurs du statut de réfugié? Avez-vous de la statistique à cet égard, notamment au sujet des drogues et des diverses autres choses dont se plaignent les Américains dans la mesure où le Canada est touché? Existe-t-il une contrepartie?

Mme Atkinson: Il est difficile d'obtenir des chiffres au sujet des véritables immigrants illégaux. Manifestement, ces gens passent la frontière sans être détectés. C'est ce qui en fait des immigrants illégaux.

Il a été mentionné que 40 p. 100 environ de nos demandeurs du statut de réfugié proviennent des États-Unis chaque année. Cela représente 16 000 demandeurs approximativement. Ces personnes quittent les États-Unis, parfois munies de documents et souvent sans documents, et se présentent à la frontière canadienne. L'identité de la plupart n'est pas connue parce qu'ils n'ont pas de pièces d'identité.

Some 99.9 per cent of travellers who cross the border are perfectly legitimate and pose no particular problem. The year 2000 is the last year for which we have figures. In that year, we wrote up approximately 22,000 reports on inadmissible persons coming to us from the United States. They were not all American citizens but people who, again, are coming north to Canada and who were potentially in violation of the Immigration Act, either through criminality or other issues.

Senator Day: Is that in addition to the 16,000?

Ms Atkinson: Yes.

We do not have figures for the flow from Canada into the United States. I do not know if our American colleagues have those numbers. We do know that the United States has a very large illegal immigration population. It is estimated that anywhere from 3 million to 6 million people are illegally residing in the United States. Obviously, not all of them are moving and coming north to Canada. Most are staying put in the United States.

Again, there are significant populations of people in the United States who are either undocumented or whose identity is not necessarily known. That is an issue for both countries. This is part of the spirit in which we have approached issues such as safe third country, visa policy convergence and so on. We look at these issues collectively.

Mr. Kennedy: I will speak to the issue of drugs, and Commissioner Lenton may want to add some comments.

Canada has been a leader in this regard. There is a drug commission of the Organization of American States called CICAD, and it has looked at the drug problem hemispherically. A mechanism has been created to do evaluations of each country. A hemispheric report and a country report for Canada were submitted at the Summit of the Americas in Quebec City. We could make that report available to you.

You heard reference in Mr. Allen's opening comments to the Cross-Border Crime Forum. That is a forum at which we sit down to deal with the United States and say, "We have a common problem here. Challenge the border." Historically, there was a tendency for the United States to do certifications of countries in terms of their drug problems. We have heard criticism in the past about marijuana grown in Canada and shipped south of the border. Obviously, that has been an irritant to our American colleagues, particularly hydroponic marijuana. Very high quality hydroponic marijuana comes out of British Columbia, Quebec and Manitoba.

It is really happenstance as to what kind of drugs are grown, where they are grown and where they go. We have noticed a historical change. I am sure you have all heard of raves and pharmaceutical drugs and chemicals, whether it is

Quelque 99,9 p. 100 des personnes qui franchissent la frontière le font en toute légitimité et ne posent pas de problème particulier. L'an 2000 est la dernière année pour laquelle nous disposons de données. Durant cette période, nous avons rédigé 22 000 rapports approximativement sur les personnes inadmissibles qui se sont présentées à notre frontière en provenance des États-Unis. Ce ne sont pas tous des citoyens américains, mais plutôt des personnes qui passent par ce pays pour entrer au Canada et qui sont susceptibles de ne pas satisfaire aux exigences de la loi de l'immigration, entre autres pour avoir commis des actes criminels.

Le sénateur Day: Cela s'ajoute-t-il aux 16 000 demandes de statut de réfugié?

Mme Atkinson: Oui.

Nous n'avons pas de données sur le nombre d'immigrants illégaux en provenance du Canada qui se présentent à la frontière des États-Unis. J'ignore si nos homologues américains en ont. Par contre, nous savons que les États-Unis comptent énormément d'immigrants illégaux. On évalue à quelque 3 à 6 millions le nombre de personnes se trouvant illégalement aux États-Unis. Manifestement, elles ne se déplacent pas toutes vers le Canada. La plupart demeurent aux États-Unis.

Je vous rappelle qu'un nombre important de personnes aux États-Unis n'ont pas de documents ou que leur identité n'est pas forcément connue. C'est là un problème pour les deux pays. C'est en partie pour cette raison que nous avons abordé des questions comme les tiers pays sûrs, la convergence des politiques en matière de visas et ainsi de suite. Nous examinons ces questions ensemble.

M. Kennedy: Je vais parler de la question des drogues, après quoi le commissaire Lenton aura peut-être des observations à ajouter.

Le Canada a été un leader à cet égard. Il existe au sein de l'Organisation des États américains une commission des drogues, appelée CICAD, qui s'est penchée sur le problème des drogues dans l'hémisphère. Un mécanisme a été mis en place pour évaluer chaque pays. Un rapport sur tout l'hémisphère et un autre rapport particulier au Canada ont été présentés au Sommet des Amériques, à Québec. Nous pourrions vous faire parvenir un exemplaire de ce rapport.

Vous avez entendu parler, dans l'exposé de M. Allen, du Forum sur la criminalité transfrontalière Canada-États-Unis. Il s'agit d'une tribune où nous pouvons rencontrer nos homologues américains pour traiter de problèmes communs à la frontière. Par le passé, les États-Unis ont eu tendance à certifier les pays en fonction du problème de drogues qui y régnait. Nous avons entendu par le passé des critiques au sujet de la marijuana cultivée au Canada et expédiée au sud de la frontière. De toute évidence, cela irrite nos homologues américains, particulièrement la marijuana hydroponique. En effet, de la marijuana hydroponique d'excellente qualité est cultivée en Colombie-Britannique, au Québec et au Manitoba.

Le genre de drogue cultivé est en réalité un hasard, tout comme le lieu de sa culture et sa destination. Nous avons remarqué un changement par rapport au passé. Je suis sûr que vous avez tous entendu parler des parties clandestines, des drogues

methamphetamines, speed, cocaine or heroin. It depends where they are grown and what markets they go reach.

It is not appropriate to talk about who has the problem and point out who is the producer and who is the consumer. We have tried to break out of that mould. The Americans have been very cooperative and are very strong partners in looking at this as a hemispheric, common problem. They are asking, "What will we do to fix it?"

With reference to your specific question about Canada and the U.S., at the cross-border crime forum we have asked that the intelligence and enforcement officers in the two jurisdictions produce a common drug assessment of the Canada-U.S. border and the drug problem in the United States and Canada. That has been done. The report is almost complete. We hope it will be signed off by Attorney General Ashcroft and Solicitor General MacAulay in the next few weeks, at which time we will make it public. I can undertake to table that report with you once it is public. It will be a microcosm view of Canada and the U.S.

We have approached this on the basis of it being a common problem with a common solution.

The Chairman: Do you detect a difference between the response of the administration and the response of Congress? Our problem sounds like a problem for the administration, as opposed to what we are expecting to meet when we go to the Senate and the House. Perhaps you could define your answer a little more, or perhaps you could be more specific.

Mr. Kennedy: Of course, what audience you speak to is always a challenge. Clearly, we are dealing with very senior officials of the administration.

Congress had mandated a requirement regarding where the certification process was to be done. It was a requirement of Congress to perform an annual certification of various countries that would result in potentially punitive trade sanctions if there were a drug problem in that country. This year, Congress suspended that requirement. It is no longer being done. We believe, from officials, that it is done in response to the process that we are working through with the Organization of American States. Theirs is a hemispheric approach, recognizing that it is not one country's problem but a hemispheric problem. We have to work with each other to fix this problem. That is how we are approaching it.

Administrative officials, bureaucrats and law enforcement officers from all segments of their administration are in support of it. In terms of dynamics, I suppose it is like the Senate and the House here. Obviously, the Senate and the Congress represent different constituencies with their own perspectives. We are hoping that this will create an informed dialogue. The fact that Congress has suspended the requirement for the certification report this year is a good step forward. It must mean they are getting the message.

pharmaceutiques et des produits chimiques, qu'il s'agisse de méthamphétamine, de speed, de cocaïne ou d'héroïne. Tout dépend du lieu où on les produit et des marchés qu'ils atteignent.

Cette tribune n'a pas pour objet de savoir qui a le problème et de faire ressortir qui est le producteur et qui est le consommateur. Nous avons essayé de sortir de cette ornière. Les Américains ont été très coopératifs et se sont avérés d'excellents partenaires pour examiner le problème comme un problème commun à tout l'hémisphère. Ils s'interrogent sur la façon de le régler.

Quant à votre question précise au sujet du Canada et des États-Unis, du Forum sur la criminalité transfrontalière, nous avons demandé que les agents de renseignement et d'exécution des deux compétences fassent une évaluation commune du problème des drogues à la frontière canado-américaine ainsi qu'aux États-Unis et au Canada même. Ils ont fait l'évaluation et le rapport est presque terminé. Nous espérons qu'il sera approuvé par l'attorney général Ashcroft et par le solliciteur général MacAulay au cours des prochaines semaines, après quoi nous le rendrons public. Je puis m'engager à déposer le rapport auprès de votre comité dès qu'il aura été rendu public. Il donnera une vue du microcosme Canada-États-Unis.

Nous avons abordé ce problème en supposant au départ qu'il était commun et qu'il exigeait donc une solution commune.

Le président: Voyez-vous une différence entre la réaction du gouvernement et la réaction du Congrès? Notre problème semble être un problème relevant du gouvernement, contrairement à ce à quoi nous nous attendons quand nous rencontrerons des membres du Sénat et de la Chambre des représentants. Vous pourriez peut-être préciser votre réponse un peu ou donner plus de détail.

M. Kennedy: Naturellement, le public auquel on s'adresse représente toujours un défi. Manifestement, nous traitons avec de très hauts fonctionnaires du gouvernement.

Le Congrès a imposé une exigence en ce qui concerne le processus de certification. Ainsi, le Congrès exige que soit faite chaque année la certification de divers pays qui pourrait entraîner des sanctions commerciales punitives, s'il y avait là-bas un problème de drogue. Cette année, le Congrès a suspendu cette exigence. La certification n'est plus requise. D'après ce que nous ont dit de hauts fonctionnaires, nous croyons qu'on l'a fait en réaction à un processus auquel nous travaillons au sein de l'Organisation des États américains. L'approche est hémisphérique, reconnaissant qu'il ne s'agit pas du problème d'un seul pays, mais plutôt de tout l'hémisphère. Il faut que nous travaillions ensemble à régler le problème. C'est ainsi que nous l'abordons.

Les fonctionnaires administratifs, les bureaucrates et les agents d'exécution de la loi de toutes les branches de l'appareil gouvernemental appuient le principe. En termes dynamiques, je suppose que c'est un peu comme au Sénat et à la Chambre ici. Manifestement, le Sénat et le Congrès représentent différentes clientèles qui ont chacune leurs façons de voir. Nous espérons créer ainsi un dialogue éclairé. Le fait que le Congrès cesse temporairement d'exiger le rapport de certification cette année est déjà un bon pas en avant. Il signifie que le Congrès a compris le message.

Mr. Allen: In terms of facts and figures, my understanding is that the majority of illegal weapons that come into this country come in across the border, south to north. For some Americans, weapons, generally, is not such a big issue. However, for Canadians it is a very significant issue. As a contribution to crime in this country it is a significant issue. That is certainly something that one could keep in the back of one's mind.

Mr. Kennedy: As I indicated, we have a very fruitful and positive engagement with our colleagues in the United States. The Cross-Border Crime Forum has set up about six different committees to look at various issues, one of which has to do with gun smuggling. It was identified in May or June when Attorney General Ashcroft was here. Obviously, he has heard about the issue of guns in the United States and the problem of guns being used illegally in Canada. I refer to guns that come from the U.S. A joint intelligence assessment has been conducted by the RCMP with their counterparts in the United States to give us a comprehensive document. That will give us a picture as to whether there are problems in terms of lack of enforcement in the United States. Is it a case of what are the laws and are they inappropriate? To what extent is that causing a problem for Canada? That is the sense of a reciprocal engagement. It is not a case of what problem Canada is causing in the United States, but the converse. How do their actions impact upon Canada? Alien smuggling is something my colleague will be looking at, and gun smuggling is another issue. Telemarketing fraud, organized crime and so on are the kinds of things we are looking at.

Allegedly, about 85 per cent of the weapons used in crime that are seized in Canada originate from the United States. That is the number I have heard. Part of our challenge — and we are doing this intelligence assessment — is to determine the actual numbers, the size of problem and what is causing it.

Senator Day: That is not to say that they came across border illegally.

Mr. Kennedy: We have to find the cause of the problem.

Senator Day: Would other departments like to comment on that, for example, Transport Canada?

Mr. Lenton: I do not have any statistics to offer you this evening, but I will see if I can find something prior to your trip. As Mr. Kennedy has indicated, it is a moving target. Several years ago, the issue was that drug products from South America would be put into staging zones either in northern Mexico or the mid-western states or mid-states and then be airlifted the rest of the way into Canada. Once that became more difficult, the companies or cartels started airlifting directly from Colombia into Canada, and the product was going southbound. Therefore, it depends on the organization you are dealing with.

M. Allen: Pour ce qui est des faits et des données, je crois savoir que la majorité des armes illégales qui entrent au Canada viennent des États-Unis. Pour certains Américains, les armes n'ont pas en règle générale beaucoup d'importance. Par contre, pour les Canadiens, elles en ont beaucoup. Si elles servent à faire grimper le taux de criminalité au Canada, elles ont de l'importance. C'est certes quelque chose qu'il faudrait garder à l'esprit.

M. Kennedy: Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous entretenons des relations très fructueuses et favorables avec nos collègues des États-Unis. Le Forum sur la criminalité transfrontalière a mis sur pied six comités différents environ pour examiner diverses questions, dont l'une est la contrebande d'armes. Le problème a été relevé en mai ou en juin, lors de la visite de l'attorney général Ashcroft. De toute évidence, il a entendu parler de la question des armes aux États-Unis et du problème des armes utilisées illégalement au Canada. Je parle évidemment d'armes venues des États-Unis. Une évaluation conjointe des renseignements de sécurité a été effectuée par la GRC et par ses homologues aux États-Unis afin de produire un document complet. Cela nous permettra de déterminer s'il y a des problèmes d'exécution de la loi aux États-Unis. La situation est-elle ainsi à cause de lois mal adaptées? Dans quelle mesure cela pose-t-il des problèmes au Canada? Voilà à quoi sert la réciprocité. On ne cherche pas à savoir quels problèmes le Canada pose aux États-Unis, mais l'inverse. Comment les décisions qu'ils prennent influent-elles sur le Canada? Le trafic d'étrangers est un point que mon collègue examinera, tout comme la contrebande d'armes. Le télémarketing frauduleux, le crime organisé et tout le reste sont autant de questions qui nous préoccupent.

Environ 85 p. 100 des armes utilisées pour commettre des crimes qui sont saisies au Canada proviennent censément des États-Unis. C'est du moins le chiffre que j'ai entendu. Une partie du défi — et nous effectuons cette évaluation des renseignements de sécurité — consiste à cerner les nombres réels, à mesurer l'ampleur du problème et de ses causes.

Le sénateur Day: Cela ne signifie pas que les armes ont franchi la frontière illégalement.

M. Kennedy: Il faut trouver la cause du problème.

Le sénateur Day: D'autres ministères auraient-ils quelque chose à ajouter à ce sujet, par exemple Transports Canada?

M. Lenton: Je n'ai pas de données statistiques à vous citer ce soir, mais je vais voir si je puis en trouver avant votre départ pour Washington. Comme l'a dit M. Kennedy, nous avons affaire ici à une cible mobile. Il y a plusieurs années, le problème était causé par les produits de la drogue provenant d'Amérique du Sud qui auraient été acheminés jusque dans des zones soit dans le nord du Mexique ou dans le Midwest, d'où ils auraient été transportés par avion jusqu'au Canada. Quand ce genre d'arrangement s'est avéré moins commode, les entreprises ou cartels ont commencé à transporter les produits directement par avion de la Colombie jusqu'au Canada, d'où le produit était acheminé vers les États-Unis. Par conséquent, tout dépend de l'organisme auquel on a affaire.

The reason the term “B.C. bud” became popular was that it was an identifiable crop going south to a particular area, and it attained an aura that perhaps got more publicity than some other things going on. However, I will look for statistics for you prior to your meeting.

Senator Day: Any statistics you can give us will be helpful.

Mr. Kennedy, you are undertaking to produce the Quebec report and the other upcoming one would be helpful. From a customs or transport point of view, are there any comparative activities that we could talk about from the perspective of the border traffic coming north to balance the complaints of Americans about it going south?

Mr. Goatbe: From a customs perspective, the movement north has been covered by Mr. Lenton and Mr. Kennedy.

Senator Day: From a customs points of view, can the U.S. justifiably say that Canada Customs is not performing a level of inspection that is reasonable for containers that land in Canada and go on to the United States?

Mr. Goatbe: No, we can definitely say that that is not the case. In fact, we have had pilot projects with the Americans for some time taking a look at what is coming here versus what is coming to the U.S. from Canada. One of the 30-point action plan items is to look at in-transit containers and to put the U.S. targeters in place in Canada and Canadian targeters in place in the U.S. to further enhance our ability to identify any high-risk containers. There is no issue there. They are happy with what has been going on and will go on, and so are we.

Ms Nymark: With respect to air security, the Americans are satisfied with the cooperation they have received and with the way we are handling transborder passengers going into the United States from Canada. With respect to much of the security delays that you have probably experienced in terms of screening, the level of screening and the level of vigilance around that is far superior to what occurs in most airports in the United States, and the Americans acknowledge that. They have also asked for air marshals. We do not call them that, but they want a police presence on flights to Reagan Airport, and that has been done. Air Canada flights have started landing at Reagan Airport. We are working with the Americans in terms of preclearance to get that opened up again, and that seems to be moving fairly positively.

They have also asked for advance passenger information, and we have made changes to our legislation to accommodate that. From our perspective, the Americans are very comfortable with the air security measures we have put in place since September 11 and grateful for the amount of effort we have put into it, particularly in the days immediately following September 11.

La raison pour laquelle l'expression «B.C. bud» a connu tant de popularité était qu'il s'agissait d'une culture identifiable dirigée vers le Sud jusque dans une région particulière, et cette marijuana a joui d'une réputation qui a peut-être reçu plus de publicité que certains autres événements en cours. Toutefois, j'examinerai les données statistiques avant votre rencontre.

Le sénateur Day: Tout ce que vous pourrez nous fournir sera utile.

Monsieur Kennedy, vous vous apprêtez à produire le rapport sur le Québec. Il serait utile de l'avoir, de même que l'autre qui est dû sous peu. Dans l'optique des douanes ou des transports, y a-t-il des activités comparatives dont nous pourrions parler pour faire contrepoids aux plaintes des Américains au sujet de ce qui est dirigé vers le sud?

M. Goatbe: Du point de vue des douanes, M. Lenton et M. Kennedy ont tout dit au sujet du mouvement vers le nord.

Le sénateur Day: D'un point de vue douanier, les États-Unis ont-ils raison de dire que Douanes Canada n'assure pas un niveau d'inspection raisonnable des conteneurs que l'on débarque au Canada et qui sont ensuite acheminés vers les États-Unis?

M. Goatbe: Non. Nous pouvons affirmer catégoriquement que ce n'est pas le cas. En fait, nous avons mené deux projets pilotes de concert avec les Américains pendant quelque temps pour voir ce qui est acheminé ici par rapport à ce qui part du Canada pour aboutir aux États-Unis. Un des 30 points inscrits au plan d'action consiste à examiner les conteneurs en transit et à placer au Canada des agents américains et, vice-versa, aux États-Unis des agents canadiens qui nous permettront de mieux repérer les conteneurs à risque élevé. Cela ne pose pas de problème. Les Américains sont contents de ce qui se fait et de ce qui est prévu, tout comme nous.

Mme Nymark: En ce qui concerne la sécurité aérienne, les Américains sont satisfaits de la coopération qu'ils ont reçue et de la manière dont nous traitons les passagers à bord de vols transnationaux allant du Canada aux États-Unis. En ce qui concerne une grande partie des retards causés par les mesures de sécurité que vous avez probablement connus, le niveau d'examen et le niveau de vigilance est de loin supérieur à ce qui se fait dans la plupart des aéroports américains, ce que reconnaissent les Américains. Ils ont aussi demandé que soient présents à bord des appareils des policiers des airs. Nous ne les appelons pas ainsi, mais ils veulent que des policiers soient présents à bord des vols à destination de l'aéroport Reagan, ce qui a été fait. Les vols d'Air Canada ont commencé à atterrir à cet aéroport. Nous travaillons de concert avec les Américains au pré-dédouanement afin d'accélérer le processus, et cela semble bien se dérouler.

Ils ont aussi demandé la mise en place d'un système d'information préalable sur les voyageurs, et nous avons apporté des modifications à nos lois pour le permettre. De notre point de vue, les Américains sont très à l'aise avec les mesures de sécurité aérienne que nous avons mises en place depuis le 11 septembre et ils nous sont reconnaissants des efforts que nous avons déployés pour le faire, particulièrement durant les jours qui ont immédiatement suivi le 11 septembre.

Senator Day: The other side of that issue is that we are satisfied with what they are doing and the fact that they are giving us their lists and manifests the way they have asked us to do.

Ms Nymark: All of this is reciprocal.

Senator Meighen: Mr. Goatbe, if a container lands in Halifax, it would be inspected by Canada Customs, correct?

Mr. Goatbe: Correct.

Senator Meighen: Then if it goes on a train toward Chicago, do the Americans then inspect it again at the border?

Mr. Goatbe: They do.

Senator Meighen: Is there any way to cut out that step through negotiation?

Mr. Goatbe: There is, and that is one part of the 30-point action plan. With respect to in-transit containers, when they land in Halifax or Newark, but particularly in Halifax, the biggest issue U.S. Customs has had with those trains leaving Toronto for Chicago is they contain many containers that have come from offshore. Given that we will put into place screening of those in-transit containers at first points of arrival in Halifax, the risk associated with that train will dissipate. One thing we are hoping to look at doing in conjunction with in-transit container targeting is piloting a post-clearance review in Chicago, as opposed to stopping the train in Port Huron on its way to Chicago. We hope to pursue that as part of the 30-point plan.

Senator Meighen: Will they still want to inspect it in Chicago at the final destination?

Mr. Goatbe: Yes. They will want to look at it for trade purposes, to a large extent. Because they will be able to target and look at containers at Halifax, they will not be as concerned about stopping that train in Port Huron. They will let it go directly to Chicago. That is one of the pilot projects we have on the table.

Senator Day: Is anyone talking about open borders in terms of why we try to line up security people along the border between Canada and the United States? Why do we not just let the national laws take effect? If a person is doing something that the authorities do not want him or her to do, when that person gets into the United States, that person is violating U.S. law as soon as he or she goes across the border.

Ms Atkinson: When we look at the movement of people, we and the Americans have agreed that border control has to start long before you get to the 49th parallel. The 49th parallel, the land border and our international airports will continue to be important because there will always be the need to have a geopolitical line that divides. When talking about our shared responsibility in the context of the flow of people, we need to look at what we do at the first point there is an opportunity for us to identify the risk. In the context of movement of people, that starts overseas at visa

Le sénateur Day: L'autre côté de l'équation, c'est que nous sommes satisfaits de ce qu'ils font et du fait qu'ils nous fournissent leurs listes et manifestes tout comme ils nous ont demandé de le faire.

Mme Nymark: Tout est réciproque.

Le sénateur Meighen: Monsieur Goatbe, si un conteneur est débarqué à Halifax, il est inspecté par Douanes Canada, n'est-ce pas?

M. Goatbe: C'est juste.

Le sénateur Meighen: Si on le transporte ensuite vers Chicago à bord d'un train, les Américains l'inspectent-ils eux aussi à la frontière?

M. Goatbe: Oui.

Le sénateur Meighen: Y a-t-il moyen, par la négociation, de sauter cette étape?

M. Goatbe: C'est possible, et cela fait partie du plan d'action en 30 points. Pour ce qui est des conteneurs en transit, quand ils débarquent à Halifax ou à Newark, mais plus particulièrement à Halifax, la plus grande difficulté que causent aux Douanes américaines ces trains qui partent de Toronto à destination de Chicago, c'est qu'ils transportent de nombreux conteneurs venus de l'étranger. Étant donné que nous allons mettre en place un mécanisme d'examen de ces conteneurs en transit dès le point d'entrée à Halifax, le risque associé aux trains diminuera. Nous espérons entre autres examiner la possibilité de combiner au repérage des conteneurs en transit un projet pilote d'examen post-dédouanement à Chicago, par opposition à l'idée de stopper à Port Huron le train à destination de Chicago. Nous espérons pouvoir le faire dans le cadre du plan d'action de 30 points.

Le sénateur Meighen: Tiendront-ils toujours à l'inspecter à Chicago, à sa destination finale?

M. Goatbe: Oui. Ils voudront l'inspecter à des fins commerciales, dans une grande mesure. Parce qu'ils seront capables de repérer et d'examiner les conteneurs à Halifax, ils ne tiendront pas autant à arrêter le train à Port Huron. Ils le laisseront suivre son parcours jusqu'à Chicago. C'est l'un des projets pilotes sur la table actuellement.

Le sénateur Day: Est-il question à la table du principe de la frontière ouverte en termes de pourquoi nous essayons de faire correspondre le nombre d'agents de sécurité le long de la frontière entre le Canada et les États-Unis? Pourquoi ne laissons-nous pas simplement les lois nationales prendre effet? Si quelqu'un fait quelque chose qui est interdit, lorsque cette personne atteint les États-Unis, elle enfreint la loi américaine dès qu'elle met le pied en territoire américain.

Mme Atkinson: Quand il est question de la circulation des personnes, nous nous sommes entendus avec les Américains sur le fait que le contrôle à la frontière doit débiter bien avant qu'on atteigne le 49^e parallèle. Le 49^e parallèle, la frontière terrestre et nos aéroports internationaux continueront d'être importants parce qu'il sera toujours nécessaire d'avoir une ligne géopolitique qui divise les deux pays. Quand il est question de nos responsabilités partagées à l'égard de la circulation des personnes, il faut s'arrêter à ce que nous faisons dès qu'il est possible de repérer le risque.

posts abroad, where people go through a screening process in order to obtain a document to get on a plane to come to Canada or the United States. If individuals do not require a visa or they circumvent that requirement, they will get on a plane at the international airport. This gives us another opportunity to intercept them and to identify individuals who may pose a threat to either Canada or the United States. When they are in transit through other countries, they can get off one plane and on to another, then finally into international airports and finally across the border. That does not mean that the border is not important. It does not mean that we will not continue to apply our respective laws.

In the 30-point action plan, we talk about visa convergence, which is not necessarily having exactly the same visa policies and the same immigration policies. However, we are talking about identifying where they converge and where can we learn from each other, where we are causing problems in terms of respective laws and processes, and where can we narrow differences that are causing us problems. It does not mean that we will end up having exactly the same laws, but we will share many similarities. As Mr. Kennedy explained in terms of law enforcement, there is much we share and there will be many common elements, but there will always continue to be differences.

Mr. Kennedy: I will put on my prosecution investigative hat. The border points are very useful in terms of choke points and funnel points for people to come into the country who you may be interested in. You have special powers there.

The courts have recognized that when you enter a country your expectations of privacy are different than if you are just wandering the streets in terms of your section 8 Charter rights. Things can be done at the point of entry in terms of search and seizure, such as searching your luggage and requiring you to identify yourself, all feed material that would assist in identifying you as a potential terrorist. The borders are important in terms of a tool to allow us to continue investigations. It is not just a case of trade that is whipped through the border. All I am saying is that for enforcing safety and security in the two countries, the border is an important investigative tool.

Mr. Allen: There is no question that this issue is open for debate. One could move to an open border, but right now we have different tariffs. We do not have labour mobility. We have mutual recognition on some items, but we certainly do not have enough. Customs is still regulating hundreds of products, and we are not there yet on that matter.

The border is operating. If we are to move to something like an open border, we will have to get through a number of these issues, and it is not clear that all Canadians or Americans want to go there. Traditionally, the Americans have been much more enforcement-oriented than us. There is a view that the Americans are trying to take down the border and open it up. I think you

Dans ce contexte, c'est à l'étranger qu'il faut commencer, dans les missions qui émettent des visas, où les gens sont soumis à un processus d'examen en vue d'obtenir un document qui leur permet de prendre l'avion jusqu'au Canada ou aux États-Unis. Si ces personnes n'ont pas besoin de visa ou qu'elles contournent l'exigence, elles prendront l'avion à un aéroport international. Cela nous offre une autre occasion de les intercepter et de repérer celles qui pourraient représenter une menace pour le Canada ou les États-Unis. Quand ces personnes sont en transit, c'est-à-dire qu'elles passent par d'autres pays, elles peuvent descendre de l'avion et en prendre un autre, puis passer par des aéroports internationaux et franchir la frontière. Cela ne signifie pas que la frontière n'a pas d'importance. Cela ne signifie pas que nous allons cesser d'appliquer nos lois respectives.

Dans le plan d'action de 30 points, il est question de convergence de la politique en matière de visa, ce qui ne veut pas forcément dire que les politiques seront les mêmes, qu'il s'agisse de visa ou d'immigration. Toutefois, il est question de repérer les points de convergence et ce que nous pouvons apprendre les uns des autres, ce que nous faisons qui pose des problèmes pour l'application des lois et des processus de l'autre et où nous pouvons réduire les écarts qui posent problème. Cela ne signifie pas que nous finirons par avoir exactement les mêmes lois, mais il y aura de nombreuses similitudes. Comme M. Kennedy l'a expliqué, en ce qui concerne l'exécution de la loi, nous avons beaucoup en commun de sorte qu'il y aura de nombreux éléments communs, mais il y aura aussi toujours des différences.

M. Kennedy: Je vais maintenant changer de chapeau et parler de pouvoirs et de droits. Les postes frontières sont très utiles. Ils servent ni plus ni moins de points de passage obligé où doivent se présenter les personnes qui souhaitent entrer au pays et qui vous intéressent. Vous avez des pouvoirs spéciaux en la matière.

Les tribunaux ont reconnu qu'à l'entrée dans un pays, les attentes concernant la protection de la vie privée aux termes de la Charte des droits ne sont pas les mêmes que si l'on ne fait que se promener dans la rue. Au point d'entrée, on peut faire une perquisition et une saisie, par exemple fouiller les bagages et exiger que la personne s'identifie, autant de moyens qui vous aident à repérer d'éventuels terroristes. Les frontières sont importantes comme moyens de poursuivre les enquêtes. Il n'y a pas que du commerce à la frontière. Tout ce que je dis, c'est que pour assurer la sécurité des deux pays, la frontière est un outil d'enquête important.

M. Allen: Il y a là incontestablement matière à débat. On pourrait s'orienter vers une frontière ouverte, mais pour l'instant, nous imposons des tarifs différents. Il n'y a pas de mobilité de la main-d'œuvre. Il y a reconnaissance réciproque à certains égards, mais il n'y en a certes pas suffisamment. Les Douanes continuent de réglementer des centaines de produits, et nous n'en sommes pas encore au véritable libre-échange.

La frontière est efficace. Si nous souhaitons adopter le principe de la frontière ouverte, il faudra régler un certain nombre de ces questions et il n'est pas clair que c'est ce que souhaitent tous les Canadiens ou tous les Américains. Les Américains ont toujours insisté beaucoup plus que nous sur l'exécution de la loi. Certains croient que les Américains tentent d'abolir la frontière et de

would find that many in those agencies are not interested in removing the border at all.

Senator Day: Have they become more enforcement oriented post-September 11?

Mr. Allen: Yes, and before that date as well.

The Chairman: Mr. Kennedy, you talked about the border serving as a choke point. Mr. Allen, you talked about the fact that we have different tariffs and do not have labour mobility. What problems are the Europeans having now that they do not have borders, as it relates to the security questions that you were addressing and the value of the choke point?

Mr. Lenton: The problem with that is that the border is only as strong as the weakest link. The difference in that context is that there are various jurisdictions from which you can enter the European Economic Community. Once people are inside the EEC, it becomes very difficult to reconcile issues. For example, controlling immigration and refugees and who makes claims and where they make the claims becomes very problematic. From a law enforcement perspective it is difficult. Europol is trying to forge a way of dealing with jurisdictional issues. Eurojust is trying to deal with how to collect evidence and approach problems in the various jurisdictions. The jurisdictional issue is making their lives more complicated from an enforcement perspective.

Ms Atkinson: Perhaps I can speak a little about the immigration context. A number of European countries have formed a Schengen zone, which is a common visa zone, where those countries have agreed they will have common visa issuance. However, there are distinctions even in the Schengen zone. There is a white list and a black list, and then a grey list where it is optional. Some countries in the Schengen zone will require visas and some will not. Even in that context, it is not a completely harmonized visa program.

One of the key components of making that system work is a shared database, a Schengen data base, where all individuals who apply for visas into the Schengen zone are in a common data base that all of those countries can share. Obviously, information sharing is a key part of what we are trying to do with our colleagues in the United States and making sure we have access to the same type of information on individuals who may pose a problem for us.

On the refugee side, as Mr. Lenton mentioned, they have had in place for some time the Dublin Convention, a third-country convention, similar to what we are trying to do with the Americans, where individuals are sent back to the European country that they first arrived in with respect to claiming refugee status. The difficulty is you are dealing with undocumented people. You do not know where they have come from and who they are. It is very difficult to send people back to a country when you are not sure that they actually came from that country in the first place.

l'ouvrir. Vous découvririez selon moi dans ces organismes bien des gens auxquels l'idée d'éliminer complètement la frontière ne plaît pas du tout.

Le sénateur Day: Cette insistance sur l'exécution de la loi est-elle plus forte depuis le 11 septembre?

M. Allen: Oui, et avant cette date aussi.

Le président: Monsieur Kennedy, vous avez dit que la frontière est un point de passage obligé. Monsieur Allen, vous avez mentionné que nous appliquons différents tarifs et qu'il n'y a pas de mobilité de la main-d'oeuvre. À quels problèmes sont confrontés les Européens maintenant qu'ils n'ont plus de frontière, en ce qui concerne les questions de sécurité dont vous parliez et l'utilité du point de passage obligé?

M. Lenton: Le hic, c'est que l'utilité de la frontière est fonction de son chaînon le plus faible. La différence dans ce contexte, c'est que vous pouvez entrer dans la Communauté économique européenne en passant par diverses juridictions. Une fois à l'intérieur de la CEE, il devient très difficile de régler les problèmes. Par exemple, le contrôle de l'immigration et des réfugiés, de ceux qui présentent une demande et de l'endroit où ils le font, devient très problématique. Du point de vue de l'exécution de la loi, c'est très difficile. Europol essaie de trouver un moyen de régler les problèmes d'ordre juridictionnel. Eurojust tente de régler les problèmes soulevés par la collecte de la preuve et d'aborder les problèmes des diverses juridictions. Les questions de compétence leur compliquent la vie.

Mme Atkinson: Je puis peut-être parler un peu du contexte de l'immigration. Plusieurs pays européens ont formé un espace Schengen, soit une zone de visa commun, un espace au sein duquel les pays se sont mis d'accord pour émettre un visa commun. Toutefois, il existe des différences même au sein de l'espace Schengen. Il existe une liste blanche et une liste noire, et une liste grise lorsque c'est possible. Certains pays de l'espace Schengen exigeront des visas, d'autres pas. Même dans ce contexte, le programme de visas n'est pas tout à fait harmonisé.

Un des éléments clés de l'efficacité du système est une base de données partagée, une base de données Schengen, dans laquelle toutes les personnes qui demandent des visas pour entrer dans l'espace Schengen sont répertoriées et à laquelle tous ces pays ont accès. Manifestement, le partage de l'information est un élément clé de ce que nous allons tenter de faire avec nos collègues des États-Unis, et il faudra faire en sorte d'avoir accès au même genre d'information sur les personnes qui pourraient nous poser problème.

Du côté des réfugiés, comme l'a mentionné M. Lenton, ils ont en place depuis quelque temps déjà la Convention de Dublin, une convention de tiers pays similaire à ce que nous tentons de faire avec les Américains, aux termes de laquelle les personnes sont refoulées vers le pays européen où elles ont d'abord revendiqué le statut de réfugié. La difficulté, c'est que l'on traite avec des personnes qui n'ont pas de documents. On ignore d'où elles viennent et qui elles sont. Il est très difficile de refouler vers un pays des personnes quand vous n'êtes pas sûr qu'elles sont effectivement venues de ce pays au départ.

We will be looking at other examples in the context of international zones. The entrance to the Chunnel between France and the U.K. is an international zone of a sort. Clearly, that is one of the examples we want to look at as we work on the some of the things that Mr. Goatbe was talking about in terms of international zones at our shared border with the Americans. There are clearly some examples there for us to learn from.

Mr. Kennedy: There may be one thing I can add because that is not just a jurisdictional issue. Canada has unique geography that can work to our advantage. The only way you can get to Canada from outside this jurisdiction is to either swim a long way, take a boat, fly in, or come across the U.S. border. We are uniquely positioned geographically such that if we are dealing with criminal or terrorist elements, a good collaboration with American colleagues protects our southern flank. If we have good enforcement of our points of entry, the choke points, we can do things more effectively than another country that has 13 or 15 countries bordering it.

The other thing is how our colleagues in Europe have reacted to the jurisdictional issue. One of the things they are looking at is Europol, where they have to start thinking of not just national police forces. Now they are dealing with people inside the EU who can move back and forth. That is creating a different dynamic in terms of how they harmonize their laws and whether they have to create a European police force. Now they are going to look at some of these things. This is causing challenges in terms of how they enforce things and what laws are enforced and what powers are given to a super body.

Mr. Lenton: Europol is a group that we are trying to become engaged with and involved with, particularly on the intelligence side of things. They are really at their beginnings as far as an agency, and they are starting to find their territory amongst the European policing community.

Another practical example that I could cite is the case of ecstasy, a designer club drug. The Netherlands are very much a source country for that particular product, for whatever reason. The difference that the jurisdiction makes is that a person can acquire the ecstasy in Holland, drive to Spain and then depart Spain to come to North America. That means that they have to pay attention to that particular product in all of the ports of entry, as opposed to checking in the first country the person would come to after leaving Holland, or the emphasis could be put on the airport from which they were leaving. Given that they can move freely between all the jurisdictions, you have to have all of your enforcement agencies in all the jurisdictions alive to the fact this product might be moved through their jurisdictions. It makes life a bit more complicated and difficult to work through.

Senator Atkins: I want to go back to a question that Senator Day had with regard to air marshals. Is Air Canada now providing air marshals at random between destinations in Canada and the U.S.?

Nous allons examiner d'autres exemples dans le contexte des zones internationales. L'entrée du Chunnel reliant la France au Royaume-Uni est une espèce de zone internationale. Manifestement, c'est l'un des exemples sur lesquels nous souhaitons nous pencher lorsque nous chercherons à régler certains problèmes dont parlait M. Goatbe en rapport avec les zones internationales situées à la frontière que nous partageons avec les Américains. Il existe de toute évidence des exemples dont nous pouvons tirer des enseignements.

M. Kennedy: Je pourrais peut-être ajouter un point, car le problème n'est pas que juridictionnel. Le Canada a une géographie unique qui peut l'avantager. La seule façon d'entrer au Canada de l'extérieur est soit de nager longtemps, de prendre un bateau ou un avion ou de franchir la frontière terrestre avec les États-Unis. Notre position géographique est telle que, si nous avons affaire à des éléments criminels ou terroristes, une bonne collaboration avec nos homologues américains protège notre flanc méridional. Si nous appliquons bien les lois à nos postes frontières, aux points de passage obligé, nous pouvons être beaucoup plus efficaces qu'un pays qui a des frontières communes avec 13 ou 15 autres pays.

Par ailleurs, il faut voir aussi comment nos collègues européens ont réagi à la question de juridiction. Ils examinent entre autres Europol, car il faut commencer à penser en fonction d'autre chose que des simples forces policières nationales. Ils doivent maintenant composer avec des personnes à l'intérieur de l'Union européenne qui peuvent se déplacer comme elles le veulent. Cela change la dynamique quant à la façon d'harmoniser les lois et de savoir s'il faut créer une force policière européenne. Ils vont maintenant s'arrêter à ce genre de questions. Cela leur pose des défis en termes de faire respecter la loi, des lois à faire respecter et des pouvoirs à conférer à un organe supranational.

M. Lenton: Europol est un groupe avec lequel nous essayons d'établir des relations de travail, particulièrement pour ce qui est des renseignements de sécurité. L'organisme en est en réalité à ses balbutiements et il ne fait que commencer à délimiter son territoire au sein du milieu policier européen.

Je citerais, comme autre exemple concret, la drogue de confection «ecstasy». Les Pays-Bas en sont une très bonne source, peu importe la raison. À cause de querelles de juridiction, on peut acheter de l'Ecstasy en Hollande, se rendre en auto jusqu'en Espagne, puis quitter l'Espagne à destination de l'Amérique du Nord. Cela signifie qu'il faut porter attention à ce produit particulier à tous les points d'entrée, plutôt que de simplement vérifier dans le premier pays où débarquerait la personne après avoir quitté la Hollande, ou encore on pourrait insister sur l'aéroport d'où elle vient. Étant donné que les gens peuvent circuler librement au sein de toutes les juridictions, il faut que tous les organismes d'exécution de la loi de toutes les juridictions soient au courant du fait que le produit pourrait passer par chez eux. Cela rend la vie un peu plus compliquée et un peu plus difficile.

Le sénateur Atkins: J'aimerais revenir à la question qu'a posée le sénateur Day au sujet des policiers de l'air. Y a-t-il des policiers de l'air à bord de vols d'Air Canada choisis au hasard à destination du Canada et des États-Unis?

Ms Nymark: They are currently doing so on all flights to Reagan International Airport. That was one of the conditions to resume service to Reagan International Airport.

Senator Banks: We were told by other folks that it was not all flights.

Ms Nymark: It will be random to other destinations, but it was a condition flying into Reagan.

Mr. Allen: Reagan is in a unique position, 15 minutes from the Pentagon.

Mr. Lenton: There are flights to Dulles in Washington that do not require air marshals, but as a precondition, every flight that goes to Reagan has to have an air marshal on it. That is a condition of landing rights. We are engaged in the process. The first group flew from Toronto. We have just started similar flights out of Montreal in the last week or so. As we are able to ramp up our capacity, then we will do random flights on other airlines.

Senator Atkins: Are they putting them on flights to other destinations internationally?

Mr. Lenton: Once the program is fully staffed and functional, it will be random. There will be a risk-assessment process and we will choose on which flights, both domestic and international, there will be air marshals potentially onboard.

Senator Atkins: What training will air marshals have?

Mr. Lenton: They have an extensive training package, although I do not have the details. In the short term, we have used our emergency response teams; these individuals have a higher level of weapons training. We have used the ERTs in the first instance.

Senator Atkins: Are they attached to the RCMP?

Mr. Lenton: Yes, they are all members of the RCMP.

Senator Atkins: You mentioned Bill C-44, which received Royal Assent before Christmas. That legislation guarantees that manifests will be given to the Americans. However, there was no reciprocal agreement in the bill, and I can only assume the Americans will also provide manifests.

How will customs process these manifests, if they are not completed until a plane almost leaves the ground and arrives at a Canadian destination? How can that be dealt with?

Ms Atkinson: I will start and then hand it over to my colleague. We are working closely with customs. Bill C-44 gave authority for Air Canada to provide manifest information to the Americans. There is legislation that allows CCRA and Citizenship and Immigration — the respective two agencies — to collect advance passenger information and passenger name record information from all airlines flying to Canada. We will be working with CCRA to set up a system that will allow us to receive that information.

Mme Nymark: Il y en a actuellement à bord de tous ses vols à destination de l'aéroport international Reagan. C'était une des conditions posées pour pouvoir assurer des liaisons avec cet aéroport.

Le sénateur Banks: D'autres nous ont dit que ce n'était pas sur tous les vols.

Mme Nymark: Ce sera aléatoire pour d'autres destinations, mais c'était une condition pour atterrir à l'aéroport Reagan.

M. Allen: La situation de l'aéroport Reagan, qui se trouve à 15 minutes du Pentagone, est très particulière.

M. Lenton: La présence de policiers des airs n'est pas requise pour tous les vols à destination de l'aéroport Dulles, à Washington, mais elle l'est pour tous ceux à destination de l'aéroport Reagan. C'est une condition d'atterrissage. Nous participons à l'opération. Le premier groupe est parti de Toronto. Nous venons de commencer depuis la semaine dernière ou à peu près à doter certains vols de policiers à partir de Montréal. À mesure que nous pourrions accroître notre capacité, nous affecterons des policiers de façon aléatoire dans les avions d'autres compagnies.

Le sénateur Atkins: Y en aura-t-il sur des vols internationaux?

M. Lenton: Quand le programme sera appliqué intégralement avec tout le personnel voulu, leur présence sera aléatoire. Nous évaluerons les risques et nous choisirons à bord de quels vols intérieurs et internationaux il pourra y avoir des policiers des airs.

Le sénateur Atkins: Quelle formation recevront ces policiers?

M. Lenton: Ils reçoivent une formation complète, bien que je n'aie pas de détails à ce sujet. À court terme, nous avons fait appel à nos groupes tactiques d'intervention; ces policiers sont spécialisés dans le maniement des armes. Nous avons fait appel à nos GTI pour commencer.

Le sénateur Atkins: Font-ils partie de la GRC?

M. Lenton: Oui, ils sont tous membres de la GRC.

Le sénateur Atkins: Vous avez parlé du projet de loi C-44, qui a reçu la sanction royale avant Noël. Cette mesure législative garantit que des manifestes seront fournis aux Américains, mais elle ne prévoit pas d'accord de réciprocité, et je ne peux que présumer que les Américains fourniront eux aussi des manifestes.

Comment ces manifestes seront-ils traités par les douanes, s'ils ne sont pas remplis avant que l'avion ait presque décollé et atteint une destination canadienne? Comment cela peut-il fonctionner?

Mme Atkinson: Je vais d'abord répondre avant de laisser la parole à mon collègue. Nous travaillons en étroite collaboration avec les douanes. Le projet de loi C-44 autorise Air Canada à fournir des informations détaillées aux Américains. Il y a une loi qui permet à l'ADRC et à Citoyenneté et Immigration — les deux organismes responsables — de recueillir des informations préalables sur les voyageurs et sur les dossiers passagers auprès de toutes les compagnies aériennes qui circulent au Canada. Nous travaillons en collaboration avec l'ADRC pour établir un système qui nous permettra de recevoir ces informations.

There are two pieces of information: the advance passenger information, which is the manifest, and the passenger name record, which is information that would be received in advance of a plane leaving. We intend to use that information in an intelligent way to identify individuals who are booked on a flight. Passenger name record information then provides the opportunity to take action if it is required, to intercept individuals before they actually board the plane. Advance passenger information provides information in advance of the arrival of an aircraft, thus allowing you to take appropriate action when that aircraft arrives. That action might involve meeting the plane at the gate and dealing with individuals, who may be of concern, as soon as they disembark; or it may involve dealing advance notification to the PIL line or to immigration secondary that the individual requires closer scrutiny.

There are different ways the information can be used. We hope to be able to use that information to identify not only individuals but also trends, in terms of the sorts of people that travel. In the discussions with the Americans about the Smart Border Declaration, we have been looking at ways to collaborate, particularly at our international airports, through the use of joint passenger analysis units. In that way, we would be able to identify and share our analyses of the information, and identify trends and share that information with the agencies involved.

Senator Atkins: Would that apply to cruise ships and trains as well?

Mr. Allen: It could apply to them as well.

I do not think there is much to add to that, other than a response to your question about processing that information. I said earlier that we are in the process of developing risk-based systems. We have systems now for commercial shipments. Everything that enters Canada is run through one of our databases to identify whether there are any hits against it for anything that is at risk. We will do the same with the API information. We are in the process of developing that now, and, as Ms Atkinson said, we will be looking to the U.S. because they have more experience with API systems, to determine best practices and any other information they may be willing to share with us, to ensure that we put an efficient and effective system in place.

Senator Atkins: Mr. Allen indicated in his opening comments that the activity has increased 12 per cent over each of the last 10 years. That is well over 100 per cent. How have you been able to match those increases to the manpower?

Mr. Allen: Do you mean manpower at the border?

Senator Atkins: At the borders — at customs.

Mr. Allen: I will let my colleagues answer that. We were trying to say that we have been meeting with our colleagues across the border in recognition of the fact that things were beginning to clog. As Mr. Goatbe said earlier, we have been doing better on our side of the border than the Americans have been doing on their side. However, problems have clearly begun, in respect of infrastructure, total numbers, bridges and tunnels.

Il y a deux types d'information: les informations préalables sur les voyageurs, c'est-à-dire le manifeste, et les dossiers passagers, c'est-à-dire les informations qu'on aurait obtenues avant le départ de l'avion. Nous comptons utiliser ces informations de façon intelligente pour identifier ceux qui ont réservé une place sur un vol. Les dossiers passagers nous permettent de prendre des mesures, le cas échéant, pour intercepter des passagers avant qu'ils montent dans l'avion. Les informations préalables sur les voyageurs fournissent des renseignements avant l'arrivée d'un avion, ce qui nous permet d'intervenir quand l'avion arrive. Ainsi, nous pourrions nous présenter au quai d'embarquement pour recevoir les personnes visées à leur descente de l'avion; nous pourrions aussi signaler à l'avance à la ligne d'inspection primaire ou à l'examen secondaire de l'immigration qu'une personne doit être surveillée de près.

Les informations peuvent être utilisées de différentes façons. Nous espérons pouvoir utiliser les renseignements non seulement pour identifier des personnes mais aussi déterminer des tendances concernant le genre de personnes qui voyagent. Dans nos discussions avec les Américains sur la déclaration de frontière efficace, nous avons cherché des moyens de collaborer, particulièrement dans nos aéroports internationaux, grâce à des services communs d'analyse sur les passagers. Ainsi, nous serions en mesure d'analyser des informations, de les partager et de déterminer des tendances avec les organismes concernés.

Le sénateur Atkins: Ces mesures s'appliqueraient-elles aussi aux bateaux de croisière et aux trains?

M. Allen: Elles pourraient.

Je ne pense pas qu'il y ait grand-chose à ajouter à cela, sauf au sujet de votre question sur le traitement des informations. J'ai déjà dit que nous étions en train d'élaborer des systèmes fondés sur les risques. Ces systèmes existent déjà pour les envois commerciaux. Tout ce qui entre au Canada est vérifié dans l'une de nos bases de données pour déterminer s'il y a des risques. Nous ferons la même chose dans le cas des informations préalables sur les voyageurs. Nous sommes en train d'élaborer un système et, comme Mme Atkinson l'a dit, nous allons nous inspirer des États-Unis qui ont plus d'expérience en la matière pour établir les meilleures pratiques et obtenir toutes les autres informations qu'ils voudront bien nous transmettre, afin de pouvoir mettre en place un système efficace.

Le sénateur Atkins: M. Allen a indiqué dans sa déclaration que l'activité avait augmenté de 12 p. 100 au cours de chacune des dix dernières années. Cela fait plus que 100 p. 100. Comment avez-vous été en mesure de répondre à ces augmentations en termes d'effectifs?

M. Allen: Parlez-vous des effectifs à la frontière?

Le sénateur Atkins: À la frontière, aux douanes.

M. Allen: Je vais laisser mes collègues vous répondre. Nous avons rencontré nos collègues de l'autre côté de la frontière, conscients du fait qu'il commençait à y avoir des engorgements. Comme M. Goatbe l'a dit plus tôt, nous avons fait mieux de notre côté de la frontière que les Américains du leur. Cependant, on a clairement commencé à avoir des problèmes, qui touchent l'infrastructure, l'achalandage, les ponts et les tunnels.

Senator Atkins: That is an incredible increase.

Mr. Allen: It is a phenomenal increase.

Senator Day: You predicted 10 per cent for the years to come. Did you not tell us that?

Mr. Allen: No, I did not.

Senator Day: That is what I wrote down.

Mr. Goatbe: We have survived over the last 10 years by moving to electronic commerce, so that we can receive data about commercial shipments faxed to us in advance of a shipment's arrival. We do not have to dedicate staff to picking up pieces of paper and keying information into the computer. We have electronic data that is run against our databanks; it puts the information in front of a customs inspector, who then makes the decision. That has really helped to minimize the effort that we have to expand on release processing for commercial shipments.

In addition, almost 70 per cent of the shipments that arrive at the land border today are what we call pre-arrival processing; hence, we have the information in advance. We have run them through our systems and the customs inspector has looked at it and made a decision. We have not communicated that decision to the drivers of the trucks, but the decision is ready and waiting. When they arrive at the primary inspection booth, they enter the transaction number and the recommendation comes up, rather than refer the drivers to the secondary lane, which involves a time-consuming process.

More than anything else, those are the two things that have helped us survive these significant increases. We need to continue the process to minimize what we do, particularly for low-risk shipments, so that we can focus our resources on the high-risk shipments.

Senator Atkins: I understand that your containers are not inspected at random, that they are selected for inspection by virtue of the paperwork that you are receiving. Is that correct?

Mr. Goatbe: We select them based on risk assessment — what is high risk and what is not high risk. Occasionally, we will look at it from a random perspective. A customs inspector always has the option to identify one for examination.

Senator Atkins: We were told that in Halifax, for instance, your inspection rate is between 2 and 3 per cent.

Mr. Goatbe: In general, that is correct.

Senator Atkins: In Halifax, we heard from witnesses representing labour and from CCRA witnesses. Of course, we received two different presentations, but both groups concentrated on the issue of training for permanent staff, students and temporary staff. Can you tell us if there has been a reassessment of that and where it will lead?

Ms Atkinson: I will attempt to answer that question because it is something we share in that both customs and immigration have people at the border. We work together in trying to ensure that customs officers on the PIL line have adequate training in the Immigration Act and regulations, so that they are able to identify

Le sénateur Atkins: C'est une augmentation incroyable.

M. Allen: C'est phénoménal.

Le sénateur Day: Vous avez prévu 10 p. 100 pour les années à venir. N'est-ce pas ce que vous nous avez dit?

M. Allen: Non.

Le sénateur Day: C'est ce que j'ai écrit.

M. Goatbe: Nous avons réussi à nous tirer d'affaire depuis dix ans grâce au commerce électronique, parce que nous pouvons recevoir par télécopieur avant leur arrivée des renseignements sur les envois commerciaux. Il n'est pas nécessaire de charger des employés de réunir des formulaires et d'entrer des données dans l'ordinateur. Les données électroniques sont analysées par nos banques de données et sont fournies à l'inspecteur des douanes qui doit ensuite prendre une décision. Cela nous a vraiment aidé à limiter l'ajout de ressources pour le dédouanement des envois commerciaux.

De plus, presque 70 p. 100 des marchandises ont été vérifiées avant leur arrivée à un point frontalier, et nous avons donc l'information à l'avance. Nous les avons inscrites dans nos systèmes et l'inspecteur des douanes les a examinées et a pris une décision. La décision n'a pas été communiquée aux chauffeurs de camions, mais elle est prête à l'être. Quand les chauffeurs arrivent à la ligne d'inspection primaire, ils entrent le numéro de transaction et la recommandation apparaît; ainsi les chauffeurs n'ont pas à se soumettre à une deuxième inspection, ce qui fait gagner beaucoup de temps.

Ce sont ces deux mesures, plus que toute autre, qui nous ont aidé à absorber ces hausses importantes. Nous devons continuer dans ce sens pour limiter nos interventions, surtout dans le cas des envois à faible risque, afin de pouvoir orienter nos ressources sur les envois à risque élevé.

Le sénateur Atkins: Je crois comprendre que les conteneurs ne sont pas inspectés de façon aléatoire, qu'ils sont inspectés en fonction des documents que vous recevez, n'est-ce pas?

M. Goatbe: Nous les sélectionnons en fonction de l'évaluation des risques, c'est-à-dire ce qui représente un risque élevé et ce qui n'en représentent pas un. À l'occasion, nous allons procéder de façon aléatoire. L'inspecteur des douanes a toujours la possibilité de demander un examen.

Le sénateur Atkins: On nous a dit qu'à Halifax, par exemple, le taux d'inspection se situe entre 2 et 3 p. 100.

M. Goatbe: En général, c'est exact.

Le sénateur Atkins: À Halifax, nous avons entendu des représentants des travailleurs et de l'ADRC, qui nous ont évidemment donné deux sons de cloche différents; mais les deux ont mis l'accent sur la formation du personnel permanent, des étudiants et des employés temporaires. Pouvez-vous nous dire si on a réévalué la question et à quoi cela va mener?

Mme Atkinson: Je vais essayer de répondre à la question parce que c'est un secteur qui touche nos deux organisations, du fait que les douanes et l'immigration ont toutes les deux du personnel à la frontière. Nous collaborons pour nous assurer que les douaniers à la ligne d'inspection primaire connaissent suffisamment bien la loi

those individuals who come to them and need to be referred to secondary and for immigration. It is a challenge to keep on top of that, particularly in the peak periods when we have students working on the PIL line, and when we may have summer students also working in secondary.

From the immigration perspective, we now have an opportunity because we will be implementing a new Immigration Act. The issue of training of our partners, specifically customs, on the PIL line has been very much a feature of our plans for training.

As we move to new legislation and training, we consider doing more self-study modules and computer-based training because it is not easy to put people in classroom training situations all the time. We need to move towards more innovative ways of delivering the training and we are clearly looking in the context of our new legislation.

Senator Atkins: Will you increase the number of permanent staff?

Ms Atkinson: Similar to our customs colleagues, we received additional monies in the first announcement that the government made, and then some further monies in the budget, part of which will go to increasing staff in our high volume ports. Yes, we are looking at increasing our staff somewhat, particularly at our busiest ports.

Senator Atkins: It was mentioned that some years the budgets for your departments went down.

Ms Atkinson: Yes, we were one of the departments most affected during the period of program review. We did have some fairly significant cuts in workforce during that period of time. We have been fortunate to receive increases in our resources through a number of initiatives, and we are obviously grateful to have received some additional resources in the current budget round as well.

Mr. Goatbe: When we talked about the increase in commercial volumes, it is fair to say our resources probably did not go down. If they went down, they went down slightly. There was an increase in commercial volumes with resource levels remaining flat. We survived by using electronic commerce and pre-arrival processing. Going into the next few years we are adding 130 customs inspectors at airports and seaports where we believe the risk to be greatest, and we are also investing significantly in X-ray technology and a variety of other systems to help us be more effective. Additional training for staff will go along with that to ensure that they are comfortable using the new systems and the new technology.

As Ms Atkinson indicated, we will use system-based training so that we will have a scenario where we bring people into Ottawa, train the trainers and then send them out. This is probably a much more efficient system which allows people to train and learn at their own speed. We think this process will help the staff to quickly become competent in the use of the new systems and the new technology that will come with those systems.

et le règlement sur l'immigration pour être en mesure de reconnaître les personnes qui doivent être soumises à un deuxième examen ou dirigées vers l'immigration. C'est un défi de rester performant dans ce domaine, surtout dans les périodes de pointe quand des étudiants travaillent à la ligne d'inspection primaire et qu'il y en a aussi l'été à l'inspection secondaire.

Dans le cas de l'immigration, une occasion s'offre à nous étant donné que nous allons faire appliquer une nouvelle Loi sur l'immigration. La formation de nos partenaires, surtout dans le domaine des douanes, pour l'inspection primaire, est un aspect très important de nos plans de formation.

Pour ce qui est de la formation sur la nouvelle loi, nous songeons à prévoir plus de modules d'enseignement individualisé et de la formation automatisée parce qu'il n'est pas toujours facile d'organiser des cours en salle de classe. Nous devons trouver des moyens toujours plus innovateurs d'assurer la formation, et nous y pensons vraiment dans le cas de la nouvelle loi.

Le sénateur Atkins: Allez-vous accroître le nombre d'employés permanents?

Mme Atkinson: Tout comme nos collègues des douanes, nous avons reçu des fonds supplémentaires lors de la première annonce faite par le gouvernement, et d'autres fonds ont été prévus dans le budget, dont une partie servira à recruter du personnel dans nos ports à volume important. Oui, nous songeons à accroître d'une certaine façon notre personnel, surtout dans les ports les plus fréquentés.

Le sénateur Atkins: On a dit que vos ministères ont eu des budgets moins importants certaines années.

Mme Atkinson: Oui, notre ministère a été l'un des plus touchés durant la période de l'examen des programmes. Nous avons connu des réductions d'effectifs assez importantes à cette époque. Nous sommes chanceux que nos ressources aient augmenté grâce à un certain nombre d'initiatives, et nous sommes évidemment heureux que le présent budget nous accorde encore de nouvelles ressources.

M. Goatbe: Au sujet du volume accru des envois commerciaux, il convient de dire que nos ressources n'ont probablement pas diminué. Si elles ont baissé, elles ont baissé lentement. Le volume des envois commerciaux a augmenté sans que les niveaux de ressources changent. Nous avons pu répondre à la demande grâce au commerce électronique et à la vérification avant l'arrivée. D'ici quelques années, nous aurons 130 inspecteurs des douanes de plus dans les aéroports et les ports maritimes que nous jugeons les plus à risque, et nous investissons aussi beaucoup dans l'achat de systèmes de détection par rayon X et d'autres systèmes pour être plus efficaces. Nous montrerons au personnel comment se servir de ces nouveaux systèmes.

Comme Mme Atkinson l'a indiqué, nous offrirons une formation assistée par ordinateur, de sorte que des moniteurs formés à Ottawa seront envoyés en région. C'est probablement une méthode beaucoup plus efficace qui permet aux gens d'apprendre à leur propre rythme. Nous pensons pouvoir ainsi aider le personnel à se familiariser avec les nouveaux systèmes et la nouvelle technologie.

Senator Atkins: It will not surprise you that one of the groups felt that they should be carrying weapons.

Mr. Goatbe: No, it does not surprise us.

Senator Atkins: Do we really need Bill C-42?

Ms Atkinson: Since I come from a department that has a few items in Bill C-42, I cannot speak to the entire bill. I do not know whether Ms Nymark can speak to it. There were some elements in Bill C-42 that, in anticipation of that bill having reasonably quick passage, were elements of our new Immigration and Refugee Protection Act, which has Royal Assent but not yet proclaimed because we are going to the regulatory process, and it moved those elements forward so that we could use these tools sooner. They related to things like detention of undocumented individuals who appear not at the port of entry but inland. They related to our ability to be able to suspend processing at the refugee board of individuals found to pose a security threat, and put in place new tools from our new legislation to help us do that sooner, and to give us the ability to collect advance passenger information sooner.

We have those tools in the new Immigration and Refugee Protection Act, and we are working hard to get that legislation in place as soon as we can. From our perspective, it depends on what happens with our legislation that has been given Royal Assent.

Ms Nymark: We also believe that the enhanced security requirements to maintain the confidence of the American and the Canadian flying public were required.

Mr. Kennedy: I have a crib sheet about six pages long of the elements within that particular legislation. Some items have not had much public profile, but this particular legislation has to work its way up through the system. There are elements in it that will allow Canada to implement the Biological and Toxin Weapons Convention. We would want to look at that. There are provisions relating to the Aeronautics Act dealing with unruly passengers. There are provisions dealing with criminal hoaxes, and that has been a particular problem. One anthrax scare causes many more across the country. They cause a great deal of difficulty. With an anthrax scare it takes you a while to find out if the substance is anthrax or not. People have to be treated in a particular medical fashion. It is highly disruptive. There are interim orders for emergency ministerial authorizations for about 10 different departments. There is the explosive sacks issue on which we have a convention with the Organization of American States that we have not yet been able to ratify because we must pass it into law. Those provisions are in there. There are amendments to import and export acts dealing with certain transfers of military and strategically sensitive technology. I can go on and on.

There are many elements in the bill, some of which have been highlighted in the press and to which people have reacted.

Le sénateur Atkins: Vous ne serez pas surpris d'apprendre qu'un des groupes que nous avons entendus estime que ses membres devraient porter une arme.

M. Goatbe: Non, cela ne nous surprend pas.

Le sénateur Atkins: Avons-nous vraiment besoin du projet de loi C-42?

Mme Atkinson: Étant donné qu'il n'y a que quelques mesures dans le projet de loi C-42 qui touchent mon ministère, je ne peux pas me prononcer pour l'ensemble du projet de loi. Je ne sais pas si Mme Nymark peut le faire. Comme le projet de loi C-42 devait être adopté assez rapidement, il comprend certains éléments de notre nouvelle Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, qui a reçu la sanction royale mais n'a pas encore été promulguée parce que nous en sommes à l'étape du règlement, pour que nous puissions les faire appliquer plus tôt. Il y est question entre autres de la détention de personnes sans papiers qui se présentent non pas à un point d'entrée, mais à l'intérieur du pays. Le projet de loi nous permet aussi d'interrompre l'étude des demandes du statut de réfugié dans le cas de personnes jugées présenter une menace à la sécurité, de mettre en place plus tôt les nouveaux outils prévus dans notre future loi et de recueillir aussi plus tôt des informations préalables sur les voyageurs.

Ces outils figurent dans la nouvelle Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, et nous travaillons fort pour que cette loi, qui a reçu la sanction royale, puisse être appliquée le plus tôt possible.

Mme Nymark: Nous croyons aussi qu'il était nécessaire d'accroître les mesures de sécurité pour maintenir la confiance des voyageurs américains et canadiens.

M. Kennedy: J'ai six pages de notes sur les mesures prévues dans cette mesure législative. Certaines d'entre elles n'ont pas été largement médiatisées, mais elles auront des effets sur tout le système. Il y en a qui vont permettre au Canada de mettre en oeuvre la Convention sur les armes biologiques et à toxines. Nous voudrions examiner la question. Il y a des dispositions liées à la Loi sur l'aéronautique concernant les passagers turbulents. Il y a des dispositions sur les faux renseignements à des fins criminelles, ce qui a posé un problème particulier. Une première alerte à l'anthrax en a entraîné d'autres ailleurs au pays, causant bien des difficultés. Dans un cas pareil, cela prend un certain temps avant de découvrir si c'est de l'anthrax ou non, et les gens doivent recevoir des soins médicaux particuliers. C'est un genre d'incident qui désorganise beaucoup. La loi confère aussi aux ministres d'une dizaine de ministères le pouvoir de prendre des arrêtés d'urgence. Il y est aussi question des explosifs, et de la Convention interaméricaine que nous n'avons pas encore été en mesure de ratifier parce que nous devons lui donner force de loi. Il y a des dispositions sur tous ces sujets. Cette mesure législative modifie aussi des lois sur l'importation et l'exportation relativement à certains transferts de technologie à des fins militaires et stratégiques. Et je pourrais continuer longtemps.

Beaucoup de mesures sont prévues dans le projet de loi dont certaines ont attiré l'attention des médias et la réaction de la

Hopefully when the package is before you, senators will have an opportunity to wade through those items and assess they will assist our capacity.

Senator Atkins: How are we making out in finding the 7,000 immigrants who are lost?

Ms Atkinson: Perhaps you are referring to the 27,000 immigrants. That is the number of outstanding warrants in our warrant system. When someone is expected or asked to report for an immigration inquiry, or for removal, or for an examination, and they do not show up, we issue a warrant for their arrest, which is then put onto CPIC and it goes to the RCMP.

Many of those people have probably already left Canada. We have no exit controls. Individuals will often simply leave the country without notifying us. It is very difficult for us to know how many of those 27,000 are still in the country. It is erroneous to say that they are all still here because clearly they are not, but it is also very difficult for us to say exactly how many people are still here.

Part of the resources that we received in the budget will go towards our removals program, and a good part of those resources in the removals program will go to enhance our ability to conduct investigations. We prioritize our removals. The most important removals are those people who pose a security threat, such as serious criminals, terrorists and so on. Those individuals may be in detention. If they pose a threat to the Canadian public, they are put in detention, so we know where they are. We remove them as soon as we are able to do so.

Second on our list of priorities is refused refugee claimants, but obviously our investigation resources are used in trying to identify those who pose a threat. We will continue to direct our resources to those people. The additional resources for investigations will hopefully help in that regard.

Mr. Allen: In the vein of comparing Canadian and American experiences with refugees, although we do not like to hammer the Americans, when refugees come to Canada they are not detained in the normal course. People who have records or are potential threats will be detained, but in the normal course they are not detained, so we end up with a fair number of refugees. In the United States, they are detained. Therefore, people do not go to the United States and claim refugee status; they go underground.

As Ms Atkinson said, the United States has between 3 million and 6 million illegal refugees, while we have 27,000 documented refugees of whom we may not be able to keep track. If it is suggested that our system is much worse than theirs, you should have those facts and figures in your pocket because I am really not sure that the Americans can tell you where those 3 million to 6 million people are or what they are doing at any given time.

Senator Atkins: They are probably cheap labour.

population. Nous espérons que, quand le Sénat sera saisi de cette mesure, vous aurez la possibilité de juger qu'elle nous sera utile.

Le sénateur Atkins: Comment arrivons-nous à trouver les 7 000 immigrants dont on a perdu la trace?

Mme Atkinson: Vous parlez peut-être des 27 000 immigrants. C'est le nombre de mandats qui sont en suspens. Quand une personne ne se présente pas à l'enquête, à la mesure de renvoi ou à l'examen auquel elle a été convoquée, nous délivrons un mandat d'arrestation, qui est envoyé au CIPC et à la GRC.

Beaucoup de ces personnes ont probablement déjà quitté le Canada. Nous n'exerçons pas de contrôle à la sortie. Ces personnes quittent souvent le pays sans nous avertir. Il est très difficile pour nous de savoir combien de gens, parmi ces 27 000 personnes, sont toujours au Canada. On ne peut pas dire qu'elles sont encore toutes ici, parce que ce n'est pas le cas, mais il est aussi difficile pour nous de dire exactement combien d'entre elles le sont encore.

Une partie des ressources que nous avons reçues dans le budget sera affectée à notre programme de renvois et, là dessus, une bonne partie des fonds servira à améliorer la tenue de nos enquêtes. Nous priorisons les renvois. Il est très important de renvoyer les personnes qui représentent une menace pour la sécurité, comme les criminels dangereux, les terroristes et le reste. Ces personnes peuvent être détenues. Si elles sont une menace pour la population canadienne, elles sont placées en détention pour que nous sachions où elles sont, et nous procédons à leur renvoi dès que nous le pouvons.

Figurent ensuite sur notre liste de priorités les personnes dont la revendication du statut de réfugié a été refusée, mais il est évident que nos ressources d'enquête servent à identifier les gens qui constituent une menace. Nous allons continuer de concentrer nos efforts sur ces personnes. Les fonds additionnels prévus pour les enquêtes vont sûrement aider à cet égard.

M. Allen: Si nous comparons la situation des réfugiés au Canada et aux États-Unis, et sans vouloir critiquer nos voisins du Sud, normalement, les réfugiés qui arrivent au Canada ne sont pas placés en détention. Ceux qui ont un casier judiciaire ou peuvent présenter une menace le seront mais, habituellement, ils ne le sont pas, si bien que nous nous retrouvons avec un bon nombre de réfugiés. Aux États-Unis, par contre, ils sont détenus. Par conséquent, les gens entrent clandestinement aux États-Unis sans revendiquer le statut de réfugié.

Comme Mme Atkinson l'a dit, il y a entre trois et six millions de réfugiés illégaux aux États-Unis tandis qu'il y a, au Canada, 27 000 réfugiés munis de papiers dont nous pouvons avoir perdu la trace. Si notre système est bien pire que le leur, comme on le prétend, vous devriez garder ces chiffres en mémoire parce que je ne suis vraiment pas sûr que les Américains peuvent vous dire où ces trois à six millions de personnes se trouvent ou ce qu'elles font.

Le sénateur Atkins: Ce sont probablement des travailleurs à bon marché.

Mr. Allen: Some of them are, but some of them may not be. You are probably right; the vast majority are in the southwest of the United States and are providing a useful function.

Senator Day: How many undocumented, illegal refugees would you estimate that we have?

Ms Atkinson: That is a very difficult number to arrive at. I have heard the number 250,000. We have no way of knowing for sure how many people are illegal.

Senator Day: You estimate between 3 million and 6 million in the U.S., but can you not estimate the number in Canada?

Ms Atkinson: That figures comes from an extrapolation from census data in the United States. It is very difficult for us to estimate how many people who are truly illegal are not in any kind of a process. One of the differences, as Mr. Allen has said, is that our refugee determination system is different from that of the Americans. We also have opportunities for people to use the immigration law to identify themselves and apply to stay on humanitarian and compassionate grounds. That does not necessarily exist in the American context.

We have more opportunities for people to identify themselves and be dealt with legally in our system. That is not to say that we do not have some people who are truly underground and are not in any process, but it is very difficult for us to put a finger on how many such people there might be.

Senator Banks: In the last few minutes you have described one of the scenarios that led Americans to charge us with being the sieve through which people come into the United States. Put yourself in the position of a Canadian senator going to the United States to talk to their joint security committee of both houses. An American congressman may say to that senator: "When refugees come to the United States, we put them in jail, so they do not come here. They go to Canada and then they walk across the border with a suitcase full of bombs." That is obviously not always the case, but their concerns in that respect are very difficult for us to answer. Can you give us any help in that respect?

Ms Atkinson: It is true that when people claim refugee status in Canada we generally do not detain them. We detain people only if they pose a threat or if we believe that they may flee and not show up for their examinations. We do document them. Every refugee claimant who arrives in Canada is fingerprinted, photographed and checked against our databases.

Since September 11, we have gone a step further. We are conducting, on each and every refugee claimant that has arrived since September 11, an in-depth security review. This involves a two- to three-hour interview with an immigration officer. We work very closely with our colleagues in CSIS. When we identify an individual who may pose a concern, we call on CSIS. They often come to the port of entry and conduct interviews right then and there.

M. Allen: Certains peuvent l'être, mais d'autres pas. Vous avez probablement raison de dire que la vaste majorité d'entre eux vit dans le sud-ouest des États-Unis et se rend utile.

Le sénateur Day: Combien de réfugiés illégaux et sans papiers estimez-vous que nous avons?

Mme Atkinson: C'est un chiffre très difficile à déterminer. J'ai entendu parler de 250 000 personnes, mais nous n'avons aucun moyen de savoir avec certitude combien de réfugiés sont illégaux.

Le sénateur Day: Vous estimez qu'il y en a trois à six millions aux États-Unis, mais ne pouvez-vous pas évaluer leur nombre au Canada?

Mme Atkinson: Ce chiffre a été extrapolé à partir des données de recensement des États-Unis. Il est très difficile pour nous de déterminer combien de réfugiés vraiment illégaux n'ont pas entamé un processus quelconque. Comme M. Allen l'a dit, notre système de reconnaissance du statut de réfugié est différent de celui des États-Unis. Notre loi sur l'immigration offre aussi la possibilité aux réfugiés de présenter une demande pour des considérations humanitaires. Cette possibilité n'existe pas nécessairement aux États-Unis.

Notre système offre plus de possibilités de rester dans la légalité. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas des gens qui vivent ici vraiment clandestinement sans avoir entrepris aucune démarche, mais il est très difficile pour nous de déterminer quel est leur nombre.

Le sénateur Banks: Vous venez de décrire un des scénarios qui a amené les Américains à nous accuser de servir de passoire vers les États-Unis. Mettez-vous dans la peau d'un sénateur canadien qui se rend aux États-Unis discuter avec les membres du comité de la sécurité des deux Chambres de leur Parlement. Il pourrait se faire dire par un membre du Congrès américain: «Quand les réfugiés arrivent aux États-Unis, nous les jetons en prison, si bien qu'ils ne viennent pas chez nous. Ils se rendent au Canada et ils traversent la frontière à pied avec une valise remplie de bombes». Ce n'est évidemment pas toujours le cas, mais il est très difficile pour nous de dissiper leurs craintes. Pouvez-vous nous aider à ce sujet?

Mme Atkinson: Il est vrai que, normalement, nous ne gardons pas en détention les gens qui revendiquent le statut de réfugié au Canada. Nous le faisons seulement s'ils constituent une menace ou si nous croyons qu'ils peuvent s'enfuir et ne pas se présenter aux examens. Nous recueillons des informations sur eux. Nous relevons les empreintes digitales de tous ceux qui revendiquent le statut de réfugié au Canada, nous les photographions et nous vérifions leur identité dans nos bases de données.

Depuis le 11 septembre, nous avons pris une mesure de plus. Chaque revendicateur du statut de réfugié arrivé depuis les événements tragiques fait maintenant l'objet d'un examen sécuritaire approfondi, ce qui suppose une entrevue de deux à trois heures avec un agent d'immigration. Nous travaillons très étroitement avec nos collègues du SCRS. Quand une personne éveille nos soupçons, nous appelons le SCRS. Ses représentants viennent souvent au point d'entrée effectuer des entrevues sur place.

Since September 11, we have increased the level of security screening that we do on arrival. In addition, we have expended resources on looking at the current inventory of refugee claimants before our Immigration and Refugee Board. Because we did not do this front-end security screening before September 11, we have people in the inventory waiting to be heard by the board who have not been security screened. We are conducting a security screen of those individuals on paper. We are not, at this point, interviewing each one of them. We are, however, conducting a security screen of those individuals, referring to CSIS those cases that pose a concern, and then identifying those people who we need to find and deal with through the security process.

We have certainly taken steps to try to identify, on arrival, individuals who may pose a threat and those who are here in this country in our refugee claimant population. Part of the money we received in the budget went, in addition to removals, to increase our detention capacity. We have the ability in the current law and in the new law to detain people who are undocumented. We have not done that as a matter of course, partly because we do not believe it is absolutely necessary to detain people who do not pose a particular threat, but also because we have not had the capacity to detain. We receive upwards of 45,000 refugee claimants a year. To detain each of those refugee claimants would require very extensive detention facilities across the country.

Senator Banks: Part of the argument would be that if we did that as a matter of course, there would not be 45,000 claimants a year.

Ms Atkinson: Does detention act as a deterrent?

Senator Banks: It does in the United States.

Ms Atkinson: We know that people tend not to claim asylum on arrival in the United States, but as Mr. Allen has indicated, people still come to the United States. They go underground and claim asylum only when they are caught. Under our system, on the other hand, they claim asylum on arrival. They are fingerprinted, photographed, documented and interviewed. We know who they are and what their antecedents are and we can deal with that.

In the United States, people arrive and go underground. We do not know who they are, where they are or what they are doing. It is only when they are caught that they claim asylum and are in the system.

Senator Banks: I agree that our system is better.

The Chairman: What about the recent SIRC report commenting on the delays experienced by CSIS in investigating the people you refer to them?

Ms Atkinson: We must remember that it is only a relatively small number of cases where we have these extraordinary delays. Difficulties arise when we are dealing with particularly difficult cases where information is either hard to obtain or information can be obtained through our intelligence network, but we are

Depuis le 11 septembre, nous avons accru le contrôle sécuritaire que nous effectuons à l'arrivée. De plus, nous avons affecté plus de ressources à l'examen du répertoire actuel de ceux qui ont revendiqué le statut de réfugié devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Comme ce premier contrôle de sécurité n'était pas effectué avant le 11 septembre, il y a des gens dans le répertoire qui attendent de se présenter devant la Commission sans avoir fait l'objet d'un contrôle sécuritaire. Nous contrôlons ces personnes sur papier. Nous n'interrogeons pas chacune d'entre elles dans le moment. Nous effectuons toutefois une vérification de sécurité dans leur cas, nous signalons au SCRS celles qui peuvent susciter des inquiétudes et nous identifions celles que nous devons trouver et soumettre à un examen.

Nous avons certes pris des mesures pour essayer d'identifier, à l'arrivée, les personnes qui peuvent constituer une menace et celles qui ont revendiqué le statut de réfugié. Une partie des fonds que nous avons reçu est consacrée, en plus de nos activités liées aux renvois, à l'amélioration de notre capacité en matière de détention. Nous sommes autorisés en vertu de la loi actuelle et de la nouvelle loi à détenir les sans-papiers. Nous ne l'avons pas fait systématiquement, en partie parce que nous ne croyons pas qu'il est absolument nécessaire de détenir les gens qui ne représentent pas une menace particulière, mais aussi parce que nous n'en avons pas la capacité. Nous accueillons plus de 45 000 revendicateurs du statut de réfugié par an. Détenir chacun d'entre eux exigerait d'énormes installations partout au pays.

Le sénateur Banks: On pourrait répondre que si nous le faisons de façon systématique, il n'y aurait pas 45 000 revendicateurs par année.

Mme Atkinson: La détention a-t-elle un effet dissuasif?

Le sénateur Banks: Aux États-Unis, oui.

Mme Atkinson: Nous savons que les gens n'ont pas tendance à demander l'asile à leur arrivée aux États-Unis mais, comme M. Allen l'a indiqué, il y a toujours des gens qui se rendent aux États-Unis. Ils rentrent clandestinement et demandent l'asile après s'être fait arrêter. Dans notre système, par contre, ils demandent l'asile au moment de leur arrivée. On relève leurs empreintes digitales, on les photographie, on réunit des renseignements sur eux et on les interroge. Nous savons qui ils sont, quels sont leurs antécédents et nous pouvons examiner leurs dossiers.

Aux États-Unis, les gens rentrent de façon clandestine. Nous ne savons pas qui ils sont, où ils se trouvent ou ce qu'ils font. C'est seulement quand ils sont arrêtés qu'ils demandent l'asile et figurent dans le système.

Le sénateur Banks: Je conviens que notre système est meilleur.

Le président: Que pensez-vous du récent rapport du SCRS selon lequel les enquêtes sur les gens que vous lui signalez accusent des retards?

Mme Atkinson: Il faut se rappeler que ces retards ne visent qu'un assez petit nombre de cas. Des problèmes se posent dans les cas particulièrement épineux quand l'information est difficile à obtenir ou qu'on peut l'obtenir par le truchement de notre réseau de renseignement, sans pouvoir toutefois empêcher qu'elle ne soit

unable to protect that information in going before an administrative tribunal such as the Immigration and Refugee Board.

We currently have in the Immigration Act, and will have in the new act, a security certificate process whereby the Solicitor General and the Minister of Citizenship and Immigration can identify an individual who poses a threat to national security and issue a certificate. That certificate is reviewed by a Federal Court judge, and the evidence or information that is used to support the certificate is heard *in camera* by the Federal Court judge in order that the information can be protected.

When we are dealing with individuals who are not the subject of security certificates, but where there may be sensitive information that comes from third parties or intelligence sources and we are dealing with a detention review or a refugee hearing, we currently cannot protect that information. The new Immigration Act will give us the ability, similar to what we are able to do in the security certificate process, to hold these sorts of hearings *in camera* and protect that information. The individual is not present at these hearings. The individual is given a summary of the grounds upon which a finding of inadmissibility is made, but they are not present at those hearings and the adjudicator or the board member is able to deal with that information in the context of these hearings. That will be an important new tool.

We have a threshold, obviously, in the law that we need to meet in terms of finding an individual to be inadmissible to Canada, in addition to the issue of sensitive information. It is often difficult to collect enough evidence to adequately, properly and fairly meet the threshold that we must meet in order to determine whether someone is inadmissible under the Immigration Act. People will sometimes be in limbo for a period of time while we collect additional information.

The number of cases relating to that situation is small. We try to do our utmost to resolve those cases as quickly as we can. Unfortunately, in instances where we are dealing with sensitive information that cannot be protected or the difficulty of having significant enough evidence to meet the threshold to find them inadmissible, we are caught. We do not necessarily wish to proceed to grant status to an individual, but at the same time we cannot move forward as quickly as we would like in terms of finding someone inadmissible and putting them through the due process and treating them fairly.

Senator Meighen: Given the fact that we do not have an external, covert intelligence-gathering body, but given also the fact that there is a certain commonality of interest between ourselves and the Americans, to what extent do we have recourse to any information that they may have about individuals when making an assessment as to admissibility?

Mr. Kennedy: There are extensive information-sharing agreements not only with the United States but also with a large number of countries throughout the world. CSIS receives that information and it forms part of the CSIS assessment.

communiquée à un tribunal administratif comme la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

L'actuelle Loi sur l'immigration, comme ce sera le cas dans la nouvelle loi, permet de délivrer une attestation de sécurité, c'est-à-dire que le solliciteur général et le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration peuvent identifier une personne qui représente une menace à la sécurité nationale et délivrer une attestation. Cette attestation est examinée par le juge de la Cour fédérale, et les preuves ou les informations utilisées pour la justifier sont entendues à huis clos par le juge pour que l'information puisse être protégée.

Or, nous ne pouvons pas protéger des informations de nature délicate provenant d'une tierce partie ou d'un service de renseignement lors d'une audience relative à la garde ou à la détermination du statut de réfugié sans attestation de sécurité. La nouvelle Loi sur l'immigration nous permettra, comme nous le pouvons actuellement dans le cas de ceux qui font l'objet d'une attestation de sécurité, de tenir des audiences à huis clos pour protéger l'information. L'intéressé n'assiste pas aux audiences. On lui remet le résumé des raisons pour lesquelles il est jugé non admissible, mais il n'assiste pas aux audiences pendant lesquelles l'arbitre ou le commissaire peut examiner l'information. Ce nouvel outil sera important.

Il y a évidemment dans la Loi sur l'immigration un seuil que nous devons respecter pour juger une personne non admissible au Canada. Or, il est souvent difficile de réunir assez de preuves pour respecter ce seuil selon des règles convenables et équitables. Les gens restent parfois assez de temps dans l'incertitude pendant que nous recueillons les informations nécessaires.

Le nombre de cas dans cette situation est limité. Nous essayons de tout mettre en oeuvre pour les régler le plus rapidement possible. Malheureusement, quand nous avons besoin d'informations délicates qui ne peuvent être protégées ou qu'il est difficile de réunir suffisamment de preuves pour atteindre le seuil fixé concernant la non-admissibilité d'un revendicateur, nous sommes piégés. Nous ne souhaitons pas nécessairement accorder le statut de réfugié à quelqu'un, mais il peut arriver que nous ne puissions pas non plus déterminer assez rapidement sa non-admissibilité en lui assurant un traitement équitable.

Le sénateur Meighen: Étant donné que nous n'avons pas de services secrets de renseignements, et que nous avons certains intérêts en commun avec les États-Unis, dans quelle mesure avons-nous accès aux informations que les Américains peuvent avoir quand nous voulons évaluer la non-recevabilité d'une demande?

M. Kennedy: Nous avons signé d'importants accords de partage d'informations non seulement avec les États-Unis mais aussi avec beaucoup de pays du monde. Le SCRS reçoit ces informations et s'en sert pour faire ses évaluations.

Ms Atkinson has referred to the 40.1 certificate process. That has been well used since the 1980s. That is where a person is deemed to be a member of an inadmissible class. We have classified security information and we want to use it to establish that the person is inadmissible. That is the regime where the Solicitor General and the Minister of Immigration sign certificates and the Federal Court then reviews the case. CSIS has extensive international sharing relationships and that information is used. I have been exposed to that for a long time. That information is there and it is used.

Senator Meighen: Is that a routine matter? If you were an officer listening to a refugee claimant's story and you checked everything out that was immediately available to you and something did not ring right, would your next step be to see if the Americans had anything on this individual?

Mr. Kennedy: Many of the organizations or individuals of concern are the subject of information that is shared on a continuous basis. That includes people who are threats to the security of Canada. According to the definition, that also includes those who are threats to other countries that Canada deals with. There are extensive data banks that the service has flowing from its investigations through the years. That information is looked at and the individuals are identified to see if there is information on them or individuals associated with them. Definitely there are systems in place.

Ms Atkinson: I would add that under the terms of a statement of mutual understanding that we signed with the Americans in 1999, we exchange data on terrorist lookouts. We receive from the Americans their terrorist lookout data from the State Department and the Immigration and Naturalization Service. We share a similar database with them.

Mr. Allen: Of the 19 terrorists who were flying on the planes, 17 were legal, one was an overstay, and one had some illegality connected to him. However, we are not talking about illegal immigrants, refugees or Canadians. We are talking about 17 people in the United States who were given visas.

When Ms Atkinson's colleague was before Congress and was asked why these people had been given visas, at one point she frankly said, "If we had been told by our intelligence agencies what the backgrounds of these people were, I assure you that we would not have given them visas."

This situation must be put into perspective. I return to what we said originally: It is key that Ms Atkinson and her colleagues, Mr. Kennedy and his colleagues and their American counterparts work together abroad and at our ports of entry and at the border to share as much information as possible to head off these people. To think that somehow our refugee system is the cause of terrorism throughout the world is simply trying to look for a scapegoat, to some extent.

Mme Atkinson a parlé de l'attestation de sécurité de la disposition 40.1. Cette disposition a été souvent évoquée depuis les années 1980 dans le cas de ceux qui sont jugés faire partie d'une catégorie de personnes non admissibles. Nous avons des renseignements de sécurité classifiés que nous voulons utiliser pour déterminer que ces personnes ne sont pas admissibles. C'est alors que le solliciteur général et le ministre de l'Immigration signent des attestations et que la Cour fédérale examine la cause. Le SCRS se sert des informations qu'il reçoit grâce à des ententes internationales sur le partage de renseignements. Je sais que cela se fait depuis longtemps. Les informations sont accessibles.

Le sénateur Meighen: Cela se fait couramment? Si vous pouviez vérifier immédiatement le récit que vous faisait un revendicateur du statut de réfugié et trouviez quelque chose à redire, votre prochaine démarche serait-elle de demander aux Américains s'ils ont des renseignements sur cette personne?

M. Kennedy: Des informations sont échangées continuellement au sujet de beaucoup d'organisations ou de particuliers inquiétants, notamment des personnes qui constituent une menace à la sécurité du Canada. Selon la définition à ce sujet, les personnes qui constituent une menace pour d'autres pays avec lesquels le Canada transige sont aussi visées. Il existe de vastes banques de données que le Service a constituées à la suite de ses enquêtes au cours des années. On consulte ces informations pour vérifier s'il existe des données sur ces personnes ou sur d'autres associées à elles. Il est certain qu'il existe des systèmes.

Mme Atkinson: J'ajouterais qu'en vertu d'un accord de réciprocité que nous avons signé avec les Américains en 1999, nous échangeons des données sur les avis de signalement des terroristes. C'est le Département d'État et le Service d'immigration et de naturalisation qui nous fournit ces données, et nous leur communiquons des données semblables.

M. Allen: Sur les 19 terroristes qui se trouvaient à bord des avions, 17 avaient un statut légal, un était en séjour prolongé sans autorisation et un autre se trouvait dans une certaine illégalité. Nous ne parlons pas toutefois d'immigrants illégaux, de réfugiés ou de Canadiens. Il s'agit de 17 personnes aux États-Unis qui avaient des visas.

Quand la collègue de Mme Atkinson a comparu devant le Congrès et s'est fait demander pourquoi ces personnes avaient obtenu des visas, elle a répondu franchement: «Si nos services de sécurité nous avaient renseignés sur les antécédents de ces personnes, je peux vous assurer que nous ne leur aurions pas donné de visa».

Il faut replacer cette affaire dans son contexte. Je reviens à ce que nous avons dit au début: il est essentiel que Mme Atkinson et ses collègues, M. Kennedy et ses collègues et leurs homologues américains collaborent à l'étranger et aux points d'entrée ainsi qu'à la frontière pour partager le plus d'informations possibles pour repousser ces personnes. Attribuer la cause du terrorisme dans le monde à notre système de reconnaissance du statut de réfugié, c'est simplement en faire un bouc émissaire, d'une certaine façon.

As we discussed this afternoon, if you look at the history of our relationship, you know that Ahmed Ressam was caught at the border. Good customs officers in the United States caught him in part through intelligence that we provided. We must try to keep these things in perspective. We must remind our American colleagues that it is not that we do not think there is a threat. We want to work with them, but what is the reality out there?

Senator Banks: My question was based on perception, not reality. I understand that we do it better. I know we do it better. However, I also know what the perception is and the kind of questions we will be asked.

Mr. Kennedy, does the Aeronautics Act deal with the simple operation of an airline?

Mr. Kennedy: That is a question for our colleague at Transport Canada. We must have a broader point in the world now. Each organization should be looking at tools that people can use to effect public safety and security. We should be looking at how an aircraft can be turned into a flying bomb. Hopefully, our perspective would be broader than just aeronautic safety and would include public safety. There are mandate issues that come into play, but we have all had our eyes significantly opened since September 11.

Senator Banks: In terms of the intent of the act, is it the department's view that the Aeronautics Act includes the simple operation of an airline and the business of operating an airline?

Ms Nymark: That turns on your decision. If you are talking about the business operation of the airline, no, it does not.

Senator Banks: I am talking about the business operation of an airline and the cost thereof.

Ms Nymark: No, it does not. The Aeronautics Act does deal with security requirements for design and construction of aircraft and for airports and other aviation-related elements, but it does not deal with the business operation of running an airline.

Senator Banks: What is the PIL line?

Mr. Goatbe: That is the primary inspection line.

Senator Banks: There is a difference in respect of both customs and immigration officers in the PIL and the secondary line and the amount of training they get depending on whether they are term or indeterminate officers; am I right?

Mr. Goatbe: We do not put students through the customs inspector program at Rigaud.

Senator Banks: As I understand it, somewhere between 40 per cent and 50 per cent of the folks on those lines are term employees, not indeterminate employees.

Comme nous en avons discuté cet après-midi, il suffit d'examiner nos relations pour savoir qu'Ahmed Ressam a été arrêté à la frontière par de bons douaniers américains grâce, en partie, aux renseignements que nous avions fournis. Il faut donc essayer de replacer tout cela dans son contexte et rappeler à nos collègues américains que nous sommes loin de croire que cela ne représente pas une menace. Nous voulons travailler avec eux, mais à quoi correspond la réalité, en fait?

Le sénateur Banks: Ma question découle d'une perception, non de la réalité. Je comprends que nous nous en sortons mieux, je sais que c'est le cas; je suis cependant aussi au courant de la perception et des genres de questions qui vont nous être posées.

Monsieur Kennedy, est-ce que la Loi sur l'aéronautique traite de la simple exploitation d'une ligne aérienne?

M. Kennedy: C'est une question qu'il vaudrait mieux poser à notre collègue de Transports Canada. Nous devons maintenant élargir nos perspectives. Tous les organismes devraient rechercher les moyens possibles d'assurer la sécurité du public et savoir comment un appareil peut se transformer en bombe volante. Il est à espérer que notre perspective dépasse la sécurité aéronautique pour englober la sécurité du public. Des questions de mandat interviennent, mais depuis le 11 septembre, nous nous rendons compte de davantage de choses.

Le sénateur Banks: Pour ce qui est de l'intention de la loi, le ministère est-il d'avis que la Loi sur l'aéronautique vise uniquement l'exploitation commerciale d'une ligne aérienne?

Mme Nymark: Cela dépend de votre décision. Si vous parlez de l'exploitation commerciale de la ligne aérienne, non, ce n'est pas le cas.

Le sénateur Banks: Je parle de l'exploitation commerciale d'une ligne aérienne et du coût que cela représente.

Mme Nymark: Non, ce n'est pas le cas. La Loi sur l'aéronautique traite des exigences de sécurité relatives à la conception et à la construction d'un appareil, des exigences de sécurité relatives aux aéroports et à d'autres éléments liés à l'aviation, mais elle ne vise pas l'exploitation commerciale d'une ligne aérienne.

Le sénateur Banks: Qu'est-ce que le PIAPE?

M. Goatbe: C'est le premier interrogatoire au point d'entrée.

Le sénateur Banks: Il y a une différence entre les douaniers et les agents d'immigration qui sont nommés pour une période déterminée et ceux qui sont nommés pour une période indéterminée, pour ce qui est du premier interrogatoire et du deuxième interrogatoire et pour ce qui est de la formation reçue par les uns ou les autres, n'est-ce pas?

M. Goatbe: Les étudiants ne suivent pas le programme d'inspecteurs des douanes à Rigaud.

Le sénateur Banks: Autant que je sache, de 40 à 50 p. 100 des employés chargés de ces interrogatoires sont des employés nommés pour une période déterminée et non des employés nommés pour une période indéterminée.

Mr. Goatbe: No, not to the best of my knowledge. Most of them are indeterminate employees, other than our student population. We have a mix of indeterminate and determinate employees, along with some term, but not very many. I can get you the numbers.

Senator Banks: I would be grateful if you could do that, since it was a matter of some concern to us, specifically in the difference in the level of training received by term employees and indeterminate employees who are officers.

Mr. Goatbe: Before customs inspectors go to Rigaud to take the course, they are hired as term employees. The training they get prior to going to Rigaud is not the same as the training they get when they are in Rigaud.

Senator Banks: How many years are they likely to stay before they go to school?

Mr. Goatbe: I think it is months, but I would have to check.

Senator Banks: Would you check on that for us, please? That is quite different from what we have heard before.

Mr. Kennedy, with respect to marijuana and what was referred to as “B.C. bud,” which is a very highly regarded and important Canadian product —

Mr. Kennedy: So you say.

Senator Banks: However you look at it, it is important.

Mr. Kennedy: It is not one of the exports we count in our figures.

Senator Banks: No, it is not. If we did, it would approximately double the GDP of British Columbia.

It is fair to say that both the societal outlook with respect to marijuana and the outlook of the agencies that deal with it, particularly with respect to simple possession in Canada on the one hand and in the United States on the other hand, are quite different. In the main, we have a different view in Canada among most of our enforcement agencies, who do not regard it as being all that serious in respect of simple possession. There are, of course, exceptions to that. However, I think it is a reasonably fair characterization to say that we do not regard it in the same way. In fact, the number of times on which there are criminal convictions of people in Canada for simple possession of marijuana is small. That is not always the case south of the 49th parallel.

What impact does that have upon the dealings of our officers and our law enforcement agencies in cooperating with each other? Or is it the case that our Canadian law enforcement agencies, for the purpose of exchange of information and the like, sort of subsume their interests to those of the American agencies with whom they are cooperating? I am asking everyone that question.

M. Goatbe: Non, pas à ma connaissance. La plupart d’entre eux sont des employés nommés pour une période indéterminée, mis à part les étudiants. Nous avons des employés nommés pour une période déterminée et des employés nommés pour une période indéterminée, mais les employés nommés pour une période déterminée ne sont pas très nombreux. Je pourrais vous donner les chiffres.

Le sénateur Banks: Je serais heureux que vous nous les transmettiez, puisque c’est un sujet de préoccupation, notamment en ce qui concerne la différence de formation reçue par les employés nommés pour une période déterminée et les employés nommés pour une période indéterminée qui sont les agents.

M. Goatbe: Avant que les inspecteurs des douanes ne se rendent à Rigaud pour suivre le cours, ils sont embauchés comme employés nommés pour une période déterminée. La formation qu’ils reçoivent avant d’aller à Rigaud n’est pas la même que celle qu’ils reçoivent une fois qu’ils sont à Rigaud.

Le sénateur Banks: Combien d’années restent-ils normalement avant d’aller suivre les cours?

M. Goatbe: Je crois qu’il s’agit de mois, mais il faudrait que je vérifie.

Le sénateur Banks: Pourriez-vous le vérifier pour nous, s’il vous plaît? C’est tout à fait différent de ce que nous avons entendu jusqu’ici.

Monsieur Kennedy, en ce qui concerne la marijuana et ce que l’on appelle le «B.C bud,» qui est un produit canadien très estimé et important...

M. Kennedy: C’est ce que vous dites.

Le sénateur Banks: Peu importe ce qu’on peut en penser, c’est un produit important.

M. Kennedy: Ce n’est pas un produit d’exportation que nous comptabilisons.

Le sénateur Banks: Non, effectivement; dans le cas contraire, il doublerait quasiment le PIB de la Colombie-Britannique.

On peut dire que la façon dont la société et les organismes responsables considèrent la marijuana, au Canada, d’une part, et aux États-Unis, d’autre part, est tout à fait différente, notamment en ce qui concerne la simple possession. En gros, la plupart de nos organismes d’application de la loi au Canada ne considèrent pas que la simple possession pose un problème si grave. Il y a bien sûr des exceptions. Toutefois, je crois que l’on peut dire que nous ne considérons pas la possession de la même façon. En fait, le nombre de condamnations criminelles au Canada pour possession de marijuana est infime, alors que ce n’est pas toujours le cas au sud du 49^e parallèle.

Quel effet cela a-t-il sur la coopération de nos inspecteurs et de nos organismes d’application de la loi avec leurs homologues américains? Nos organismes canadiens d’application de la loi, dans le but d’échanger des renseignements, etc., modulent-ils leurs intérêts en fonction de ceux des organismes américains avec lesquels ils coopèrent? Cette question s’adresse à tous les témoins.

Mr. Kennedy: Perhaps Assistant Commissioner Lenton and I can deal with that for you, senator.

I spent three hours before a committee of the House that was dealing with the medical use of drugs. Of course, I know that marijuana is a preoccupation of the Senate. I am taking this as being another bootleg question that deals with Senator Nolin's committee.

Senator Banks: It arises out of what you said earlier.

Mr. Kennedy: We have to appreciate the fact that in the United States there are three sets of laws. In terms of a soft drug like marijuana, there are municipal bylaws that deal with it, along with state and federal laws. Obviously, possession of marijuana is still on the books in Canada. In fact, there are an awful lot of arrests for simple possession of marijuana. I agree with you that there are not many convictions because the usual disposition can be by way of an absolute or conditional discharge where the person goes to court. There definitely has been a change, if I can call it that, in that regard.

In 1997, Parliament passed a law dealing with controlled substances. That law actually tweaked the sentencing structure and modified it for all drugs, including marijuana. The reality in this country is that, by and large, police officers are not focusing on possession-of offences. The shortage of resources to deal with crime requires the police to prioritize their activity. They tend to look at more serious crime, which includes, obviously, trafficking, although there can also be cultivation. There are fairly significant shipments of this kind of substance out there. We are talking multi-tonnes of such substances. You must be careful as to what you are looking at, who is doing it, and not confuse activities of organized crime with large quantities of drugs as opposed to individual possession.

Internationally, there are treaty obligations that have criminalized marijuana in terms of requiring states to take enforcement action and to penalize it. Currently, that is where the world stands.

In looking at what is happening in terms of cross-border activity, you should be raising the bar a little with regard to possession and actually look at fairly significant shipments.

I think Assistant Commissioner Lenton can expand on that in terms of the size of some of the shipments. There have been shipments of up to 25 tonnes, for example. We are not dealing with a small individual here, where we would look at it as a lifestyle or a health issue. We combine a whole host of things, whether it is marijuana, heroin or cocaine, where we try to treat the health aspect of the user as distinct from the element of organized crime. These people are in it for profit. They are not distinguishing between soft and hard drugs. They are in it for profit. The greed factor certainly drives serious behaviour on their part.

M. Kennedy: Peut-être que le sous-commissaire Lenton et moi-même pouvons répondre à votre question, sénateur.

J'ai passé trois heures devant un comité de la Chambre qui traitait de l'utilisation médicale des drogues. Bien sûr, je sais que la marijuana est un sujet de préoccupation au Sénat. Si je comprends bien, c'est encore une question parallèle qui se rapporte au comité du sénateur Nolin.

Le sénateur Banks: Elle découle de ce que vous avez dit plus tôt.

M. Kennedy: Il ne faut pas oublier qu'il y a trois séries de lois aux États-Unis. Ainsi, des arrêtés municipaux, des lois d'État et des lois fédérales visent les drogues douces comme la marijuana. De toute évidence, la possession de marijuana est toujours une infraction d'après la loi canadienne et on procède à de nombreuses arrestations pour la simple possession de marijuana. Je suis d'accord avec vous, il n'y a pas beaucoup de condamnations, car lorsque la personne se présente devant le tribunal, elle bénéficie habituellement d'une libération inconditionnelle ou conditionnelle. Il y a bien entendu eu un changement à cet égard, si je peux m'exprimer ainsi.

En 1997, le Parlement a adopté une loi relative aux substances contrôlées. Cette loi a en fait modifié légèrement la structure de la détermination de la peine pour toutes les drogues, y compris la marijuana. Dans notre pays, le fait est qu'en général, les agents de police ne mettent pas l'accent sur les infractions de possession. La pénurie de ressources policières nécessaires pour s'occuper de la criminalité exige l'établissement de priorités. Les agents tendent à s'occuper davantage des crimes plus graves comme, bien sûr, le trafic, ainsi que parfois aussi la culture. Ce genre de substances fait l'objet d'expéditions assez importantes et nous parlons ici d'expéditions de l'ordre de plusieurs tonnes. Il faut savoir ce dont on parle, connaître les responsables et ne pas confondre les activités du crime organisé qui représentent de grandes quantités de drogues avec les cas de possession individuelle.

À l'échelle internationale, des ententes obligent les États à criminaliser la marijuana et à infliger des peines. À l'heure actuelle, c'est ainsi que se passent les choses.

Pour ce qui est des activités transfrontalières, il faudrait relever un peu plus la barre en ce qui concerne la possession et examiner en fait les expéditions assez importantes de drogues.

Je crois que le sous-commissaire Lenton peut parler davantage de l'importance de certaines de ces expéditions. Nous parlons ici d'expéditions pouvant aller jusqu'à 25 tonnes, par exemple, et non de particuliers dont les habitudes en la matière s'expliquent par le style de vie ou des questions de santé. Nous essayons dans le cas de bien de substances, qu'il s'agisse de la marijuana, de l'héroïne ou de la cocaïne, de faire la distinction entre les questions liées à la santé d'un utilisateur donné et l'élément du crime organisé. Le crime organisé ne recherche que le profit et ne fait pas de distinction entre drogues douces et drogues dures; il ne s'intéresse qu'au profit, ce qui explique certainement la gravité des comportements observés.

Senator Banks: I understand the distinction. I am only asking about simple possession. I appreciate your explanation. The reason I ask the question is because we anticipate that that will be among the questions that we might be asked by security people in the United States. They regard us as a source.

Mr. Kennedy: I know that that has been the point of view of my American colleagues in terms of the shipment of marijuana that is cultivated in Canada and goes south. Some of the criticisms are that the sentences imposed in Canada are not comparable to those imposed in the United States. There is a great philosophical debate as to whose technique is the most effective. The reality is that both jurisdictions are prioritizing resources. Both jurisdictions are putting other kinds of programs in place to deal with the problem other than strictly enforcement. Lifestyle and things of that nature are being considered.

We are doing experiments in Canada with drug courts. We arrest people and we try to say, "Perhaps you should be doing other things to get off that kind of substance." The Americans have 600 or 800 drug courts. We have three pilot courts that we are running.

Both countries have a great deal in common with regard to how we are trying to approach the problem. I am not talking just about marijuana, but about cocaine, rave drugs and things of that nature. These things are cyclical.

What we are wrestling with now is the nature of this particular drug. The marijuana of today is not the marijuana of my youth. The marijuana of my youth had approximately 1 to 2 per cent of what is called THC. This super marijuana that is coming out can have between 20 and 25 per cent THC in it. If we made the analogy by way of alcohol, in terms of alcohol from your youth, and factored that kind of increase in potency, we are not dealing with the same thing. We do not have any good science at this time with regard to the effect on people. No one has done studies. Health Canada is trying to look at it now as part of what they are doing with the medical use of drugs. If you take something and multiply its potency by 10 or 12 times, it becomes a different thing. This is a health challenge. How do you teach a child in school who has been smoking up this kind of substance? They could very well be smoking away their life because those are the formative years.

If we do not criminalize it, what is the best way to deter people from doing it? We must deter them from smoking. There is more tar and nicotine in marijuana cigarettes than in tobacco cigarettes. We have to rationalize our behaviour in terms of how we are approaching that whole area.

Senator Banks: That was a bootleg answer because we are off the subject now. However, I appreciate what you said. I understand the difference.

Le sénateur Banks: Je comprends la différence. Je pose seulement la question au sujet de la possession pure et simple. Je vous remercie de votre explication; si je vous pose cette question, c'est que nous prévoyons qu'elle fera partie de celles que pourraient nous poser les responsables de la sécurité aux États-Unis, puisque, en effet, ils considèrent le Canada comme un pays source.

M. Kennedy: Je sais que c'est ce que pensent mes collègues américains compte tenu des expéditions de marijuana cultivée au Canada à destination du sud. Ils considèrent également que les peines imposées au Canada ne sont pas comparables à celles imposées aux États-Unis; cela fait partie des critiques formulés. Il y a en ce moment un grand débat philosophique pour savoir laquelle des deux techniques est la plus efficace. La réalité, c'est que les deux compétences établissent des priorités en matière de ressources et prévoient d'autres genres de programmes pour traiter du problème différemment et pour ne pas s'en tenir uniquement à l'application pure et simple de la loi. Le style de vie et autres choses du genre sont pris en compte.

Nous faisons au Canada l'essai de tribunaux consacrés aux drogues. Nous arrêtons les gens et leur disons: «Peut-être devriez-vous faire autre chose pour ne plus avoir recours à ce genre de substance». Aux États-Unis, on retrouve 600 ou 800 tribunaux consacrés aux drogues, tandis qu'au Canada, il n'y en a que trois qui sont des projets pilotes.

Les deux pays ont beaucoup en commun en ce qui concerne la façon d'aborder le problème. Je ne parle pas seulement de la marijuana, mais aussi de la cocaïne, des drogues de partys clandestins et autres choses du genre. Ces choses sont cycliques.

Nous essayons de savoir actuellement quelle est la nature de cette drogue particulière. La marijuana d'aujourd'hui n'est pas celle de ma jeunesse. En effet, la marijuana de ma jeunesse renfermait près de 1 à 2 p. 100 de ce que l'on appelle le THC, tandis que celle d'aujourd'hui peut en contenir de 20 à 25 p. 100. On pourrait dire la même chose de la boisson si le degré d'alcool était augmenté de la même façon. Nous ne disposons pas pour l'instant de preuves scientifiques relatives à l'effet sur les personnes, aucune étude n'a été faite à ce sujet. Santé Canada se penche sur la question dans le cadre de son étude sur l'utilisation médicale des drogues. Si vous multipliez la puissance par 10 ou 12, ce n'est plus la même chose. C'est un défi pour la santé. Comment informer les jeunes étudiants qui fument ce genre de substance? Ils pourraient fort bien gâcher leur vie puisqu'ils en sont tout au début et sont en train de grandir.

Si nous ne criminalisons pas cette drogue, comment dissuader les gens d'y avoir recours? Nous devons les dissuader de fumer. Il y a plus de goudron et de nicotine dans les cigarettes de marijuana que dans les cigarettes de tabac. Il faut rationaliser notre façon d'aborder toute la question.

Le sénateur Banks: Votre réponse est parallèle, puisque nous sommes sortis du sujet. Toutefois, je vous remercie de ce que vous avez dit et je comprends la différence.

Mr. Goatbe, am I right that you examine 3 per cent of containers, including those containers that will be in transit, that is to say a container arriving in Halifax that will go to Chicago by train? Do you inspect those?

Mr. Goatbe: It can include in-transit containers. It will include in-transit containers that the U.S. identifies as high risk from their perspective.

Senator Banks: Does it today?

Mr. Goatbe: Yes, on a random basis, unless there is something that we want to look at and we do not trust it going through Canada on the way to the U.S.

Senator Banks: Today there are containers which arrive in Halifax, marked for delivery in Duluth, for example, and the containers will leave Halifax on a train and go through Canada sealed, as it were, that we look at; is that correct?

Mr. Goatbe: We have a process in place that attempts to inform the U.S. that we have looked at them to avoid duplicate examination where possible.

Senator Banks: Does that 3 per cent number mean they are unstuffed or someone opened the back door and looked in?

Mr. Goatbe: It can mean they are fully destuffed, that we emptied the whole container. It can also mean that you opened a door and looked at the contents. It varies in the same way that truck examinations vary from a complete off-load to opening the door to see what is inside.

Senator Banks: We were told previously that the 3 per cent referred specifically to those containers that were unstuffed — lock, stock and barrel taken apart. Can you check on that and let us know?

Mr. Goatbe: Yes.

Senator Day: We were told out west the figure was 2 per cent, and in Halifax 3 per cent.

The Chairman: The national objective was 2 per cent in the west, and 3 per cent in the east. We were curious to find out what the national objective was for Ottawa.

Senator Banks: In one place, that included both unstuffed containers and those where only the back door was opened.

Mr. Goatbe: Percentage targets are based on risk and what is coming into a particular port, and that risk can differ from port to port, from a marine perspective, from an air perspective, from a land-border perspective, and with respect to the types of commodities coming in and the carriers bringing them in. We do not have one flat rate that applies nationally. It is targeted according to priorities and risk for each port.

Senator Banks: You referred several times to exit controls and to the fact that, if we had exit controls, we might have caught Ressa, for example. I know that costs a lot of money, but Japan, for example, has exit controls. Should we have those and will we have those? Are they on the board? Will having exit controls for

Monsieur Goatbe, ai-je raison de dire que vous examinez 3 p. 100 des conteneurs, y compris ceux qui sont en transit, c'est-à-dire les conteneurs qui arrivent à Halifax et qui sont expédiés à destination de Chicago par train? Les inspectez-vous?

M. Goatbe: Nous pouvons inspecter les conteneurs en transit, notamment ceux qui représentent un risque élevé d'après les Américains.

Le sénateur Banks: Est-ce le cas aujourd'hui?

M. Goatbe: Oui, nous le faisons au hasard, à moins que nous ne voulions examiner un conteneur particulier qui, selon nous, ne peut pas être expédié à destination des États-Unis par le Canada.

Le sénateur Banks: Si je comprends bien, on examine aujourd'hui des conteneurs qui arrivent à Halifax, qui doivent être expédiés à Duluth, par exemple, qui sont scellés et qui partent de Halifax par train pour traverser tout le Canada, n'est-ce-pas?

M. Goatbe: Nous avons un processus permettant d'informer les États-Unis que nous les avons inspectés afin d'éviter un deuxième examen, lorsque c'est possible.

Le sénateur Banks: Ce pourcentage — 3 p. 100 — signifie-t-il que les conteneurs sont déchargés ou que quelqu'un a ouvert la porte arrière pour en examiner le contenu?

M. Goatbe: Cela peut vouloir dire qu'ils sont complètement déchargés, que nous avons vidé le conteneur. Cela peut également dire que vous avez ouvert la porte et que vous avez examiné le contenu. C'est la même chose pour les camions qui peuvent être complètement déchargés ou dont on peut simplement examiner le contenu en ouvrant la porte.

Le sénateur Banks: On nous a dit un plus tôt que ces 3 p. 100 désignaient les conteneurs qui sont déchargés — de fond en comble. Pouvez-vous le vérifier et nous informer à ce sujet?

M. Goatbe: Oui.

Le sénateur Day: On nous a dit que dans l'ouest, il s'agissait de 2 p. 100, et à Halifax, de 3 p. 100.

Le président: L'objectif national était de 2 p. 100 dans l'Ouest et de 3 p. 100 dans l'Est. Nous voulions savoir quel était l'objectif national pour Ottawa.

Le sénateur Banks: Dans un cas, cela englobait à la fois les conteneurs déchargés et ceux dont le contenu était simplement examiné.

M. Goatbe: Les pourcentages sont fixés en fonction du risque et du genre de marchandises qui arrivent dans un port particulier; ce risque peut varier d'un port à l'autre, du point de vue maritime, du point de vue aérien, du point de vue terrestre; ce risque dépend aussi du genre de marchandises et des transporteurs. Il n'y a pas de pourcentage unique applicable à l'échelle du pays, étant donné qu'il varie en fonction des priorités et des risques pour chaque port.

Le sénateur Banks: Vous avez parlé à plusieurs reprises des contrôles à la sortie et du fait que si nous avions eu de tels contrôles, nous aurions pu attraper Ressa, par exemple. Je sais que cela coûte beaucoup d'argent, mais le Japon, par exemple, impose des contrôles à la sortie. Devrions-nous en avoir et

emigration be talked about? That was a question for Ms Atkinson. We will write her a letter and ask her that question.

Mr. Lenton: When we were in discussions with our American counterparts, the question of exit and entrance controls was being discussed. Our immigration people could probably give you a more complete answer. They were part of the discussions last week.

Mr. Allen: It is not an easy control to enforce. The Mexicans have exit controls which do not function. You are required to hand in, and supposedly have, a piece of paper on the way out. It does not work in reality.

We, in respect of our relationship with the United States, fought at great length their suggestion that they would impose exit controls over two ago. It was a proposal called “Section 110” of their Immigration Act. Essentially, it would cause huge backups and blockages at the border because they would require everyone in cars and trucks to stop and fill out a form and hand one in, or at least stop and hand it over. We resisted that and built a great coalition with American business and border states. We were successful in postponing any implementation of that. From our perspective, from a trade facilitation and from a movement of low-risk goods and people point of view, we would not favour that.

Mr. Goatbe: Just to follow up on Mr. Lenton’s comments, last week the U.S. INS put on the table the fact that it is mandated to look at exit and entry controls. They were looking at NEXUS, which is the pilot project we have now that provides an electronic record of when a person comes in, and, in theory, goes out of Canada. They were putting on the table that NEXUS would provide an excellent way to track the movement of people going in and out of both countries, and that might be a solution to some of their concerns. We will need to explore that not only with CIC, but also with the Department of Foreign Affairs and others to determine whether that is in our best interests.

Senator Meighen: Mr. Goatbe, you heard reference made to testimony we heard advocating that our customs officers be equipped with guns. One of the reasons, if my memory serves me well, justifying this contention was that, if an undesirable person turns up at a border point and is determined to be inadmissible to Canada and a danger, perhaps, to public safety, that person could more likely be persuaded to stay at the border point until police from either side arrive if the customs person had a gun. That is not the area I want to get into. I mention it because when I pay my fee and exit from a parking lot, a great big barrier is lifted. The barrier is there, presumably, to deter me from skipping out and not paying my fee. Why are there no barriers at highway points? It would involve a major expense. Of course, they could be circumvented, but it would cause a certain inconvenience. What is the criminal infraction if I disobey the order of a customs officer to stay and go around him or her and proceed into the country, where, presumably, I meet an accomplice, ditch the car I was in, transfer

allons-nous les avoir? Sont-ils prévus? Va-t-on parler de contrôles à la sortie pour l’immigration? Cette question a été posée à Mme Atkinson et nous allons lui écrire à ce sujet.

M. Lenton: Nous avons discuté avec nos homologues américains de la question des contrôles à la sortie et à l’entrée. Les responsables de l’immigration pourraient probablement vous donner une réponse plus complète, vu qu’ils ont participé aux discussions de la semaine dernière.

M. Allen: Il n’est pas facile d’exercer ce contrôle, comme le prouve l’expérience du Mexique. Il faut en effet remettre un papier à la sortie et cela ne marche pas dans les faits.

En ce qui concerne nos relations avec les États-Unis, je dois dire que nous nous sommes vigoureusement opposés à leur proposition de contrôles à la sortie il y a deux ans à peine. Il s’agissait du nouvel article 110 de leur Immigration Act. Cela aurait provoqué d’énormes retards et embouteillages à la frontière, car tout un chacun, à bord de voitures comme de camions, aurait dû s’arrêter pour remplir un formulaire et le remettre, ou, à tout le moins, s’arrêter pour le remettre. Nous nous sommes opposés à ce projet et avons formé une coalition avec les gens d’affaires américains et les États frontaliers; nous avons ainsi réussi à retarder la mise en oeuvre d’une telle mesure à laquelle nous nous opposons pour des raisons de promotion du commerce ainsi que du point de vue du mouvement des personnes et des marchandises présentant peu de risque.

M. Goatbe: Dans la foulée des observations de M. Lenton, pas plus tard que la semaine dernière, l’INS a indiqué qu’il avait le mandat d’examiner la question des contrôles à la sortie et à l’entrée. Les Américains examinent NEXUS, projet pilote qui permet d’enregistrer électroniquement l’entrée d’une personne et, en théorie, sa sortie du Canada. Selon les Américains, NEXUS serait une excellente façon de suivre le mouvement des personnes qui vont et viennent entre les deux pays, et cela pourrait apporter une solution à certains de leurs problèmes. Il nous faut examiner la question non seulement avec CIC, mais aussi avec le ministère des Affaires étrangères et d’autres pour savoir ce qui serait le mieux pour nous.

Le sénateur Meighen: Monsieur Goatbe, vous savez que des témoins se sont déclarés en faveur du port d’armes pour nos douaniers. Si je m’en souviens bien, ils le justifiaient en affirmant que si une personne indésirable se présentait à la frontière et que l’on jugeait qu’elle n’était pas admissible au Canada, qu’elle représentait peut-être un danger pour la sécurité du public, il serait probablement plus facile de la persuader de rester à la frontière et d’attendre l’arrivée de la police d’un côté ou d’un autre si le douanier avait une arme. Ce n’est pas un point sur lequel je veux m’attarder. Si j’en parle, c’est parce que lorsque je sors d’un terrain de stationnement, j’en paie les frais et une grande barrière est relevée pour me laisser le passage. Cette barrière est là, j’imagine, pour m’empêcher de partir sans payer. Pourquoi n’y a-t-il pas de barrière aux points frontaliers? Cela entraînerait des frais importants. Bien sûr, on pourrait contourner ces barrières, mais cela ne serait pas pratique. De quelle infraction criminelle me rendrais-je coupable si je désobéissais à un douanier qui me

whatever illegal thing I am carrying to another car and abandon the first car, which is the one you are looking for?

Mr. Goatbe: I do not have a good answer for you, other than to say that if someone really wants to get into the country, parking lot barriers will not deter him or her. We have licence plate readers installed at most of our major land border points that provide us with a record of the car.

Senator Meighen: That is why I would switch the car quickly.

Mr. Goatbe: We have excellent cooperation with local police with respect to anyone who does that. We have a reasonable record in retrieving those people. It boils down to a question of cost and infrastructure. How much do you want to invest? Do you want to put gates or speed bumps in? Based on the risk that we are aware of today versus the expense, it is not something that makes much sense right now. If in the future it became a real issue in that dangerous individuals with criminal backgrounds were coming in and bringing guns in, then I suppose we would consider it. However, for the time being, based on risk and cost, it has not been an issue.

Senator Meighen: I presume it has not, therefore, been an issue at staffed points. What about unstaffed points? What about during the night, when people that are up to no good do come across? They may or may not be picked up by the American sensors and the information relayed to us. As I understand it, we have neither sensors nor barriers across what are often very small roads.

Ms Nymark: In transportation, we have found that barriers of that nature are not a deterrent. Unfortunately, you will notice that we do continue to have accidents where we have barriers over railway crossings and they are no deterrent, even there.

Senator Meighen: I suppose people try to run them because they are in a hurry. I am not so sure that on a small road you could put a barrier there to make it difficult for me to drive my car across.

Mr. Goatbe: Since September 11, and Senator Dorgan and his orange cones, U.S. Customs is obviously in the process of taking a look at what they can do to strengthen their capacity at small ports. We are interested in proceeding with that in cooperation with them as well. That is one of the initiatives we are in the process of developing with U.S. Customs and CIC and INS. We are studying what we can do at those small crossings through technology. We are taking a look at joint facilities where you can put two people in one building to increase security and potentially lengthen the hours that you are able to staff those facilities. There are a variety of things we are in the process of exploring with the U.S. in terms of what we might do.

demanderait de ne pas bouger et si j'allais dans le pays où, sans doute, je rencontrerais un complice, je transférerais ce que j'ai d'illégal dans une autre voiture tout en abandonnant la première que vous recherchiez?

M. Goatbe: Je n'ai pas de bonne réponse à cette question si ce n'est de dire que si quelqu'un veut véritablement entrer dans le pays, aucune barrière de stationnement ne l'en empêchera. Des lecteurs de plaque minéralogique sont installés à la plupart de nos principaux points frontaliers, ce qui nous permet d'avoir une indication des voitures.

Le sénateur Meighen: C'est pourquoi je changerais rapidement de voiture.

M. Goatbe: Nous bénéficions d'une excellente coopération avec la police locale à cet égard. Nous avons réussi jusqu'à présent à retracer ces gens en règle générale. Tout revient essentiellement à une question de coût et d'infrastructure. Combien voulez-vous investir? Voulez-vous des barrières ou des ralentisseurs? Compte tenu du risque que nous connaissons aujourd'hui par rapport aux frais, ce n'est pas prioritaire pour l'instant. Si à l'avenir, des individus dangereux ayant des antécédents criminels faisaient entrer des armes, je suppose alors que nous envisagerions la question. Toutefois, ce n'est pas un problème pour l'instant si l'on s'en tient au risque et au coût.

Le sénateur Meighen: J'imagine que ce n'est donc pas un problème aux points surveillés. Qu'en est-il des autres points? Que se passe-t-il la nuit, lorsque des individus peu recommandables arrivent à traverser la frontière? Ils risquent de ne pas être décelés par les détecteurs américains, si bien qu'aucun renseignement ne nous est transmis. Autant que je sache, nous n'avons pas de détecteur ni de barrière à des points desservis par de très petites routes.

Mme Nymark: Dans le domaine des transports, nous sommes arrivés à la conclusion que des barrières de cette nature ne sont pas des éléments de dissuasion. Malheureusement, vous remarquerez qu'il y a toujours des accidents aux passages à niveau où nous avons des barrières; elles ne sont donc pas des éléments de dissuasion là non plus.

Le sénateur Meighen: J'imagine que les gens essaient de passer outre, car ils sont pressés. Je ne suis pas si sûr qu'une barrière sur une petite route m'empêcherait de passer.

M. Goatbe: Depuis le 11 septembre et depuis le concept des balises oranges du sénateur Dorgan, les douanes américaines examinent bien sûr ce qu'il serait possible de faire pour renforcer leur capacité à de petits points d'entrée. Nous voulons bien sûr coopérer avec elles à cet égard. C'est l'une des initiatives que nous sommes en train de mettre au point avec les douanes américaines, CIC et INS. Nous étudions ce qu'il est possible de faire technologiquement parlant à ces petits points d'entrée. Nous envisageons des installations connexes où la présence de deux employés dans un seul bâtiment permettrait d'augmenter la sécurité et de prolonger les heures de surveillance. Nous examinons avec les États-Unis plusieurs possibilités à cet égard.

Senator Banks: With respect to that exact situation, are we right and safe in saying that in those cases where the Canadian side of a border crossing at a small road, of which there are many across the border, is unmanned at night and the border guards go home, do the American border guards go home too?

Mr. Goatbe: To my knowledge, since September 11, they have been attempting to man those on a 7/24 basis.

Senator Banks: Do we do that?

Mr. Goatbe: We do not man them at present.

Senator Banks: At the moment, absent exit controls, someone leaving the United States, observed by a United States customs officer who is not much interested in seeing him because he is leaving, can come into Canada across those border points, but the reverse would not be the case?

Mr. Goatbe: That is one of the issues we are attempting to address.

Mr. Lenton: The other point you must bear in mind is the difference between a point of entry and a port of entry. You have the port of entry where you have the traffic cone, but absent that you have innumerable points of entry, not to mention the waterways and all the rest of it.

Again, I refer to the discussions last week. There is certainly a strong initiative on behalf of U.S. Customs to look at those remote border points, particularly the ones that have off hours, and to have them hardened. A determined person, if they will not get across there, they will find other places to cross. Certainly, on the prairies you must know of quarter section lots where you can drive across the border if you so desire. That is why some of my colleagues have mentioned that our approach is not an arm to arm or shoulder to shoulder along the border. It must be the case that we streamline the systems and make the systems compatible to the extent we can, and that we use intelligence to focus on what happens between the ports of entry. That is the role of the RCMP. The points of entry are of highest interest to us. We do not have the people to be shoulder to shoulder. We must work with intelligence, working with partnerships with our American enforcement and intelligence agencies to find out where we should deploy and how we should deal with those points where there is traffic and activity.

We have received funding in three initiatives recently from the government. There is funding not related to terrorism, such as funding made available through tobacco tax increases. This goes back to April of last year and related to additional technology for certain areas where tobacco smuggling was an issue. This technology would work just as well for picking up other types of contraband.

Le sénateur Banks: En pareils cas, peut-on affirmer, lorsque les passages frontaliers desservis par une petite route du côté canadien — passages que l'on retrouve à de nombreux endroits le long de la frontière — ne sont pas surveillés la nuit et que les gardes rentrent chez eux, que les gardes américains font de même?

M. Goatbe: À ma connaissance, depuis le 11 septembre, les États-Unis tentent d'affecter du personnel dans ces endroits-là 7 jours par semaine 24 heures par jour.

Le sénateur Banks: Faisons-nous de même?

M. Goatbe: Non, pas pour l'instant.

Le sénateur Banks: En ce moment, faute de contrôles à la sortie, une personne qui sort des États-Unis, sous les yeux d'un douanier américain qui ne s'en soucie guère, peut entrer au Canada à ces points frontaliers, tandis que l'inverse ne serait pas possible?

M. Goatbe: C'est l'une des questions que nous tentons de régler.

M. Lenton: Il faut penser aussi à la différence qui existe entre un point d'entrée et un port d'entrée. C'est au port d'entrée que l'on retrouve les balises de déviation, mais il ne faut pas oublier les innombrables points d'entrée, sans parler des cours d'eau et de tout le reste.

Je me reporte de nouveau aux discussions de la semaine dernière. Les douanes américaines veulent certainement s'occuper de ces points frontaliers isolés, notamment ceux qui ne sont pas surveillés à certains moments, pour les renforcer. Toute personne décidée qui n'arrive pas à passer la frontière à certains endroits, en trouvera d'autres plus propices. Il est évident que dans les prairies se trouvent des terrains de quart de section où l'on peut passer la frontière en voiture si on le désire. C'est la raison pour laquelle certains de mes collègues ont indiqué que nous ne cherchons pas à avoir des douaniers tout le long de la frontière. Par contre, nous cherchons à rationaliser les systèmes et à les rendre compatibles de manière à pouvoir utiliser les renseignements pour se concentrer sur ce qui se passe entre les ports d'entrée. C'est le rôle de la GRC. Les points d'entrée sont ceux qui nous préoccupent le plus. Nous n'avons pas le personnel nécessaire pour surveiller toute la frontière. Nous devons travailler à partir des renseignements, en partenariat avec les organismes américains d'application de la loi et de renseignement pour savoir où déployer nos effectifs et comment nous occuper des points de passage et d'activité.

Le gouvernement nous a récemment accordé des fonds pour trois initiatives. Nous bénéficions d'un financement qui n'est pas relié à la lutte contre le terrorisme; je veux parler des fonds découlant de l'augmentation des taxes sur le tabac. En effet, en avril de l'année dernière, dans certains secteurs où la contrebande du tabac posait un problème, des moyens technologiques supplémentaires ont permis de détecter ce genre de contrebande; ils pourraient tout aussi bien permettre de détecter d'autres genres de contrebande.

With respect to organized crime, money was made available to enhance our capacity at certain border points and locations that were at risk. In the anti-terrorism funding package in the budget of December of this year, we received funding, some of which has been directed toward technology. Canada Customs has some funding for that as well, and what we are doing now is working together to find out how to spread out that technology in the areas that are most at risk.

Senator Banks: I am talking about optics, appearances and perceptions. Mr. Goatbe, if you had 130 new officers, would that be enough to make sure that roads that are easily crossable now will be covered 24 hours, 7 days a week?

Mr. Goatbe: No. The answer to that is that those 130 officers will be deployed at airports and seaports, where we believe the risk to be far greater.

Senator Banks: If you had another 130 officers, would that be enough?

Mr. Goatbe: I do not know the answer to that question. We would have to take a look at the ports and figure out where the risk is and what the cost would be for staffing each one of them, so I cannot give you an answer to what the cost would be.

Senator Meighen: As regards airport screening, my recollection is that the general rule elsewhere in the world is that the security procedures are carried out by people employed by a government agency of some kind.

Ms Nymark: That is not the case in the United States.

Senator Meighen: I know that. I was thinking of Europe, but it is the case in Canada and the U.S.

Ms Nymark: Yes.

Senator Meighen: Is that question under discussion in this particular round?

Ms Nymark: We have announced in the budget that we are creating a national security aviation body that will take over the responsibility of airport screening from the private sector. That does not mean that we will not contract with the private sector, but there will be stringent processes for approval and licensing of those inspectors. This authority will completely change the nature of the way we run our screening process in terms of quality, monitoring and enforcement. We are indeed taking that responsibility back in Canada.

Senator Meighen: Do you have any information as to whether the Americans are intending to proceed along similar lines?

Ms Nymark: Yes, they have announced the same.

Senator Meighen: In terms of efficiency and speeding up the flow of travellers without compromising security, the practice we have all observed in Europe is the nothing to declare and something to declare line. Why has that not had much favourable reception on this side of the Atlantic?

En ce qui concerne le crime organisé, nous avons reçu des fonds pour améliorer nos capacités aux points et aux passages frontaliers présentant des risques. Dans le cadre des mesures de financement dédiées à la lutte contre le terrorisme et prévues dans le budget de décembre de cette année, nous avons reçu des fonds dont une partie a été affectée à la technologie. Douanes Canada dispose également de certains fonds pour cela et nous nous efforçons à l'heure actuelle d'étendre le recours à cette technologie dans les secteurs qui présentent le plus de risque.

Le sénateur Banks: Je parle d'optique, d'apparences et de perceptions. Monsieur Goatbe, si vous aviez 130 nouveaux agents, cela suffirait-il pour surveiller les routes — que l'on peut facilement emprunter à l'heure actuelle — 24 heures par jour 7 jours par semaine?

M. Goatbe: Non. Je répondrais que ces 130 agents seraient déployés dans les aéroports et les ports maritimes, où selon nous, le risque est beaucoup plus grand.

Le sénateur Banks: Si vous aviez 130 agents de plus, cela serait-il suffisant?

M. Goatbe: Je ne peux pas répondre à cette question. Il faudrait examiner les ports et savoir où se trouve le risque, déterminer le coût de leur dotation en personnel; je ne peux donc pas vous dire combien cela coûterait.

Le sénateur Meighen: Pour ce qui est du contrôle dans les aéroports à l'étranger, il me semble que les procédures de sécurité sont en général appliquées par des employés d'un organisme du gouvernement.

Mme Nymark: Ce n'est pas le cas aux États-Unis.

Le sénateur Meighen: Je le sais. Je parlais de l'Europe, mais ce n'est pas la même chose au Canada et aux États-Unis.

Mme Nymark: Effectivement.

Le sénateur Meighen: Cette question fait-elle l'objet de discussion?

Mme Nymark: Nous avons annoncé dans le budget la création d'un organe national de sécurité de l'aviation qui va se charger du contrôle dans les aéroports, retirant ainsi cette responsabilité au secteur privé. Cela ne veut pas dire que nous ne donnerons pas de contrats au secteur privé, mais les processus d'approbation et d'agrément des inspecteurs seront très sévères. Cet organisme va modifier en profondeur la nature du processus de contrôle en termes de qualité, de surveillance et d'application. Le gouvernement canadien reprend donc cette responsabilité.

Le sénateur Meighen: Savez-vous si les Américains ont l'intention de procéder de la même façon?

Mme Nymark: Oui, c'est ce qu'ils ont annoncé.

Le sénateur Meighen: Pour des raisons d'efficacité et d'accélération du mouvement des passagers, sans porter atteinte à la sécurité, nous avons tous remarqué qu'en Europe il y a deux voies de passage, l'une pour les passagers ayant des marchandises à déclarer, l'autre pour ceux n'ayant rien à déclarer. Pourquoi ce système n'a-t-il jamais été bien accepté de ce côté de l'Atlantique?

Mr. Goatbe: It has not had a favourable reception and has not been implemented. It is part of risk-based processing. In terms of where we are going with risk-based processing and some of the things that we are doing with NEXUS and what we hope to do with IPS and with a commercial equivalent for low-risk importers, you could look at the next step. Once you get comfortable with that and you build a critical mass, you can look at the next step being a red door/green door type of approach for those types of importers who have been preregistered and pose little or no risk. The first step is to get those people and companies registered, get them going through the existing processes with dedicated lanes for them being manned by customs inspectors and immigration staff. Then the next step could be taking a look at the red door/green door approach, but that is not something on the books right now.

Senator Meighen: If you are referring to commercial trade, what about the ordinary traveller? The Europeans surely have had more difficulty with terrorism than we had over the years, and at the present time there is a red door/green door policy for the ordinary traveller arriving at Heathrow.

Mr. Goatbe: I am talking about travellers as well. NEXUS is the process for registering low-risk travellers. IPS will be the air equivalent for that.

Senator Meighen: But they have the red door/green door without the registration, as I understand it. We have decided that we would have the registration first, and then explore other options.

Mr. Goatbe: The registration gives us a level of security that I think we need post-September 11. Once we reach the point where we are comfortable with that and we build a critical mass, then depending on where we sit with risk and threat assessments, and if we have enough critical mass, we may be able to explore red-door green-door. It would have to be done in consultation with the U.S., because they need to be comfortable with it as well.

Senator Meighen: As I understood your testimony, NEXUS would be for those who cross the border frequently — travellers and commercial operators.

Mr. Goatbe: NEXUS is for pre-registered, low-risk travellers across land borders only between Canada and the U.S. We hope to harmonize a commercial system that would have the same principle. The importers would be registered and the check would be done on them. You would also check on the carrier that is moving the goods, and you would register the commercial truck driver as well. In that way, the risk in moving the goods back and forth is minimized.

Senator Meighen: Do you have an estimate of the percentage of frequent cross-border travellers that would be eligible for NEXUS?

Mr. Goatbe: I do not know that figure.

M. Goatbe: Il n'a pas été bien accepté et n'a donc pas été mis en place. Cela fait partie des traitements axés sur les risques. Les mesures que nous allons prendre à cet égard, ainsi que certaines de celles prises dans le cadre de NEXUS, sans compter les ententes que nous prévoyons conclure avec IPS et avec un équivalent commercial pour les importateurs représentant peu de risques, vont nous permettre d'envisager l'étape suivante. Une fois que l'on sera à l'aise et que l'on aura une masse critique, on pourra envisager l'étape suivante, soit les circuits rouge et vert pour ces genres d'importateurs qui sont inscrits à l'avance et qui présentent peu ou pas de risques. Il faut d'abord que ces particuliers et ces sociétés s'enregistrent et il faut les faire passer par les processus actuels, par des voies de passage prévues pour eux où se trouveraient des inspecteurs des douanes et des agents d'immigration. On pourrait ensuite envisager les circuits rouge et vert, mais ce n'est pas ce qui est prévu pour l'instant.

Le sénateur Meighen: Vous parlez des échanges commerciaux, qu'en est-il du passager ordinaire? Les Européens ont sûrement eu plus de problèmes que nous en matière de terrorisme au fil des ans et pourtant, à l'heure actuelle, ils ont le système des circuits rouge et vert pour le passager ordinaire qui arrive à Heathrow.

M. Goatbe: Je parle des passagers également. NEXUS est le processus qui permet d'enregistrer les passagers présentant peu de risques. IPS en sera l'équivalent aérien.

Le sénateur Meighen: Les circuits rouge et vert en Europe ne prévoient pas d'enregistrement, si je comprends bien. Nous avons décidé ici d'avoir l'enregistrement en premier lieu avant d'explorer d'autres options.

M. Goatbe: L'enregistrement nous donne un niveau de sécurité qui, je crois, s'impose depuis le 11 septembre. Dès que nous serons à l'aise à cet égard et que nous aurons une masse critique, selon l'évaluation du risque et de la menace, nous serons en mesure d'envisager les circuits rouge et vert. Il faudra le faire en consultation avec les États-Unis, car ils doivent également être à l'aise à cet égard.

Le sénateur Meighen: Si j'ai bien compris votre témoignage, NEXUS est prévu pour tous ceux qui passent la frontière fréquemment — les passagers et les entrepreneurs.

M. Goatbe: NEXUS est prévu pour les passagers préenregistrés, qui présentent peu de risques et qui passent la frontière entre le Canada et les États-Unis seulement. Nous espérons harmoniser un système commercial qui obéirait aux mêmes principes. Les importateurs seraient enregistrés et vérifiés. On pourrait également vérifier le transporteur responsable des marchandises et aussi enregistrer le camionneur commercial. De cette façon, le risque que présente le transport des marchandises aller-retour est minimisé.

Le sénateur Meighen: Avez-vous une idée du pourcentage des voyageurs qui franchissent fréquemment la frontière qui pourraient bénéficier de NEXUS?

M. Goatbe: Je ne possède pas ce chiffre.

Senator Meighen: Do you think it is under 50 per cent? I would think that if 100 people crossed the border in a year, 90 of them would be casual vacationers.

Mr. Goatbe: It depends on the location. At Windsor-Detroit, there is a high volume of people that work on either side of the boarder. Thus, the volume of repeat or day-to-day crossing of the border would be higher than 10. It would be upwards of 20 per cent to 30 per cent, although I am guessing.

Mr. Kennedy: There are 10,000 people living in Windsor who work in Detroit, and there are 1,000 people living in Detroit who work in Windsor. Each day, 11,000 people go back and forth across the border.

Senator Meighen: I am thinking of Lester B. Pearson International Airport in Toronto and the thousands of people going on holidays to the United States once per year, perhaps.

Ms Nymark: Air border is quite different from land border. There are truckers who go back and forth every few days.

Senator Meighen: NEXUS is not for the truckers.

Mr. Goatbe: There is a harmonized commercial process that we are hoping to identify for truckers.

Senator Meighen: That is following behind NEXUS, is it not? Will it be parallel?

Mr. Goatbe: It will be after. NEXUS is the first one out of the gate.

Ms Nymark: It is the pilot, and that is the important point.

Senator Banks: Is there not now in place a self-assessment? Is that not the first step in the harmonized trade process to which you refer? Are we not operating it now?

Mr. Goatbe: We are operating it now. It is Canadian only, and we certainly hope that it is the model for a harmonized commercial process with the U.S. That is still under discussion and is one of the things that we talked to the U.S. about last week. There will be much work done in the next month to assess whether that will be suitable from the U.S. perspective. The U.S. typically would like to see a little more information provided on individual shipments arriving at their points of entry. We release, under CSA, the importer name, the carrier name and the driver name. The driver is registered and the importer is registered, but U.S. customs would like to see more data, such as a description of the contents of the truck. It is our view that if the shipment is from GM, we do not care if it is tires or bumpers. We know the truck contains goods from GM, and so we do not want to spend time and effort on that at the border.

Senator Banks: The element of harmonization is finding a form, if that is the word, or a compendium of information that is

Le sénateur Meighen: Pensez-vous que c'est moins de 50 p. 100? Je serais porté à croire que sur 100 personnes qui franchissent la frontière en un an, 90 sont des vacanciers.

M. Goatbe: Ça dépend de l'endroit. À Windsor-Detroit, il y a un grand nombre de gens qui travaillent d'un côté ou de l'autre de la frontière. Par conséquent, le volume des aller-retour fréquents ou quotidiens serait plus élevé que 10 p. 100. Cela se situerait plutôt entre 20 et 30 p. 100, mais c'est une approximation.

M. Kennedy: Il y a 10 000 résidents de Windsor qui travaillent à Detroit et 1 000 résidents de Detroit qui travaillent à Windsor. Tous les jours, 11 000 personnes traversent la frontière.

Le sénateur Meighen: Je songe à l'aéroport international Lester B. Pearson à Toronto et aux milliers de gens qui vont en vacances aux États-Unis une fois par année, peut-être.

Mme Nymark: Une frontière aérienne, c'est bien différent d'une frontière terrestre. Il y a des camionneurs qui font la navette constamment, à quelques jours d'intervalle.

Le sénateur Meighen: NEXUS n'est pas pour les camionneurs.

M. Goatbe: Nous espérons mettre en oeuvre un processus commercial harmonisé à l'intention des camionneurs.

Le sénateur Meighen: Dans la foulée de NEXUS, n'est-ce pas? Le système sera-t-il parallèle?

M. Goatbe: Il suivra la mise en oeuvre de NEXUS. NEXUS vient en premier.

Mme Nymark: C'est le projet-pilote, et c'est cela qui est important.

Le sénateur Banks: Ne procède-t-on pas maintenant à une auto-évaluation? N'est-ce pas là la première étape du processus commercial harmonisé dont vous avez parlé? Le système n'est-il pas en vigueur maintenant?

M. Goatbe: Il est en vigueur maintenant. C'est un système canadien uniquement, et nous espérons que c'est le modèle de processus commercial harmonisé que retiendront les États-Unis. Les discussions sont toujours en cours, et c'est l'une des choses dont nous avons parlé avec nos homologues américains la semaine dernière. Au cours du mois prochain, nous nous efforcerons de déterminer si ce système conviendra à la perspective américaine. De façon générale, les États-Unis souhaiteraient disposer de plus de renseignements au sujet des cargaisons individuelles arrivant à leur point d'entrée. En vertu du système d'auto-évaluation des douanes, nous communiquerons le nom de l'importateur, du transporteur et du chauffeur. Le chauffeur et l'importateur sont enregistrés, mais les douanes américaines souhaiteraient obtenir davantage d'information, notamment une description de la cargaison du camion. À notre avis, s'il s'agit d'une cargaison de GM, il nous importe peu qu'il s'agisse de pneus ou de pare-chocs. Nous savons que le camion renferme des produits GM et par conséquent, nous ne voulons pas gaspiller de temps ou des efforts là-dessus à la frontière.

Le sénateur Banks: Les éléments de l'harmonisation prennent forme. Si je puis m'exprimer ainsi, il y a un compendium

the same on both sides of the border. However, the process is the same and would be on the basis of self-assessment.

Mr. Goatbe: We would hope to influence the U.S. to buy into the CSA with the three data elements, and that will be the basis for the discussion.

The Chairman: I have one last point, Mr. Allen. If you could add to your list, I am curious to know how many inspectors we have on each side of the border. I received the impression earlier that we have more inspectors than they have. If that is the case, it would be an interesting fact to take with us.

On behalf of the committee, I thank you, Mr. Allen, and your colleagues, Ms Nymark and Mr. Goatbe. We extend our thanks also to Ms Atkinson, Mr. Kennedy and Mr. Lenton.

The committee adjourned.

d'information qui est le même des deux côtés de la frontière. Cependant, le processus est le même et il sera fondé sur l'auto-évaluation.

M. Goatbe: Nous espérons convaincre les Américains d'adopter le notre système douanier d'auto-évaluation, et ce sera le point de départ de la discussion.

Le président: Une dernière chose, monsieur Allen. Voici une question que je vous demanderais d'ajouter à votre liste. Je suis curieux de savoir combien d'inspecteurs il y a des deux côtés de la frontière. D'après ce que j'ai entendu plus tôt, j'ai l'impression que nous avons davantage d'inspecteurs que les Américains. Si tel est le cas, ce serait un fait intéressant à signaler.

Au nom du comité, je vous remercie, monsieur Allen, ainsi que vos collègues, Mme Nymark et M. Goatbe. Merci aussi à Mme Atkinson, M. Kennedy et M. Lenton.

La séance est levée.

From Transport Canada:

Christine Nymark, Associate Assistant Deputy Minister.

From the Department of Citizenship and Immigration:

Joan Atkinson, Assistant Deputy Minister, Policy and Program Development.

From the Solicitor General Canada:

Paul Kennedy, Senior Assistant Deputy Solicitor General.

From the Royal Canadian Mounted Police:

William Lenton, Assistant Commissioner.

De Transports Canada:

Christine Nymark, sous-ministre adjointe déléguée.

Du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration:

Joan Atkinson, sous-ministre adjointe, Développement des politiques et programmes.

Du ministère du Solliciteur général du Canada:

Paul Kennedy, sous-solliciteur général adjoint principal.

De la Gendarmerie royale du Canada:

William Lenton, sous-commissaire.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada —
Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

Afternoon Meeting

From the Department of Foreign Affairs:

Jon Allen, Director General, North America Bureau;

Kevin O'Shea, Director, U.S. General Relations Division;

Bruce Levy, Director, U.S. Transboundary Division;

Jill Sinclair, Director General, International Security Bureau.

From the Department of National Defence:

Lieutenant-General George Macdonald, Vice Chief of the Defence Staff;

Major-General H. Cameron Ross, Director General, International Security Policy.

Evening Meeting

From the Department of Foreign Affairs:

Jon Allen, Director General, North America Bureau.

From the Canada Customs and Revenue Agency:

Greg Goatbe, Director General, Program Strategy Directorate.

(Continued on previous page)

Séance de l'après-midi

Du ministère des Affaires étrangères:

Jon Allen, directeur général, Direction générale de l'Amérique du Nord;

Kevin O'Shea, directeur, Direction des relations générales avec les États-Unis;

Bruce Levy, directeur, Direction des relations transfrontalières avec les États-Unis;

Jill Sinclair, directrice générale, Direction générale de la sécurité internationale.

Du ministère de la Défense nationale:

Le lieutenant général George Macdonald, vice-chef d'état-major de la Défense;

Le major général H. Cameron Ross, directeur général, Politique de la sécurité internationale.

Séance du soir

Du ministère des Affaires étrangères:

Jon Allen, directeur général, Direction générale de l'Amérique du Nord.

De l'Agence des douanes et du revenu du Canada:

Greg Goatbe, directeur général, Direction stratégique des programmes.

(Suite à la page précédente)